

UNIVERSITE DE MONTREAL

IDEOLOGIES ET RACES DANS L'ANCIEN RWANDA

PAR

JEAN-CLAUDE DESMARAIS

DEPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

FACULTE DES ARTS ET DES SCIENCES

THESE PRESENTEE A LA FACULTE DES ETUDES SUPERIEURES
EN VUE DE L'OBTENTION DU
PHILOSOPHIAE DOCTOR (ANTHROPOLOGIE)



NOVEMBRE 1977

La supériorité stratégique de l'aristocratie reposait sur le fait qu'elle pouvait "améliorer" la qualité de ses femmes et en dernier ressort du morphotype Tutsi en les choisissant dans un pool de variabilité morphologique élargi par un système clanique nouveau, et déjà rallié à son propre système de valeurs.

Idéologies et races dans l'ancien Rwanda

par

JEAN-CLAUDE DESMARAIS

(Thèse présentée en vue de l'obtention
du grade de Philosophiae Doctor)

Octobre 1977

RESUME

Nous avons tenté dans ce travail d'expliquer un phénomène d'évolution humaine, c'est-à-dire de biologie par un processus ne dépendant pas de la sélection naturelle mais des comportements et de l'histoire.

Pourquoi les Tutsi du Rwanda sont-ils plus élancés que les Hima de l'Ankole, les Hutu et les Twa plus grands que leurs congénaires habitant l'autre rive du lac Kivu? Aucune contrainte climatique ne peut expliquer en ce cas précis ces différences morphologiques. Il faut chercher la solution au niveau de la structure sociale du Rwanda, seul point de référence commun aux trois groupes.

Deux idéologies apparemment contradictoires y occupaient toute la place: système clanique et esprit de caste. Afin de déterminer la res-

responsabilité de chacune dans le développement du processus de tutsiisation (allongement de la taille), elles furent examinées dans une perspective historique. Le gradient géographique de l'influence Tutsi sur la morphologie des Twa (constituant la caste inférieure), la répartition de ces derniers dans les clans en fonction de leurs métiers, ainsi que la localisation des sous-clans historiquement les plus importants nous ont permis d'affirmer que l'avènement du régime de castes et son corollaire, la tutsiisation datait d'une époque relativement récente.

Après la chute des Renge dominant le clan Singa déjà multiracial et la défaite du peuple réfractaire Banda, l'esprit de caste envahit la partie méridionale du territoire à partir d'un foyer oriental très probablement alimenté par les Hima de l'Ankole. En ces régions où les Hima gouvernaient, les Iru (Hutu), incorporés aux clans des éleveurs étaient totalement exclus de l'univers pastoral. Au Rwanda, par contre, les Hutu pouvaient accéder à l'univers pastoral. De plus, le clan avait perdu sa fonction exogamique et était devenu multiracial.

En principe, tout le monde aurait pu devenir Tutsi (une dénomination politique) si une nouvelle barrière n'avait pas été érigée par l'aristocratie pour défendre sa position. Ce qu'elle fit en survalorisant son morphotype et en instaurant un contrôle sur la circulation de ses propres femmes, hors du système dotal. Dorénavant, elle n'avait pas seulement des vaches à donner, mais aussi et surtout des femmes dont la fonction était de reproduire les différences sociales.

Ubwenge buzindutse ubukerere we bubuca ho.

L'intelligence qui s'est levée tôt, celle qui a tardé à se lever la devance.

On prévoit que les enfants atteindront un statut social supérieur à leurs parents.

(communication verbale de Kagame)

Uburebure si ubwende

Une haute stature n'est pas un effet de la volonté

On naît noble, on ne le devient pas.

Proverbes du Rwanda no 2911 et 2841

(Crépeau P. et Bizimane S., 1977)

<u>TABLE DES MATIERES</u>		<u>Pages</u>
SOMMAIRE		xi
INTRODUCTION		1
CHAPITRE I - LES POPULATIONS DU LAC KIVU		
- Introduction		8
- Les races en Afrique		11
- Les races au Rwanda		25
- Analyse discriminante de la variation morphologique.		37
- Différences morphologiques entre Hutu du nord et du sud		50
- Conclusion		61
CHAPITRE II - L'ESPRIT DE CASTE		
- Introduction		63
- Le pur et l'impur		67
- L'esprit de caste		72
- L'état pastoral et la circulation du bétail		81
- L'alliance féodale		85
- Les émancipés du nord montagneux		95
- Conclusion		101
CHAPITRE III - LES TWA DU RWANDA		
- Introduction		102

- La migration 106
 - 1- Les petites migrations 113
 - 2- Les grandes migrations 118
- L'analyse morphologique 123
 - 1- Echantillonnage et techniques de mensurations 123
 - 2- Les résultats 130
- L'orientation géographique de la variabilité 136
- Conclusion 150

CHAPITRE IV - LE SYSTEME CLANIQUE

- Introduction 151
- Peut-on parler de système clanique?. 154
- Géographie des clans 163
- Le clan Ega 170
- Les Sindi-Nyiginya 174
- Les Zigaba-Gesera 191
- Les clans Singa et Banda 196
- Les clans Cyaba et Ungura 201
- Morphologie et clans 205
- Conclusion 215

- CONCLUSION 216

- BIBLIOGRAPHIE 221

	<u>Pages</u>
<u>LISTE DES TABLEAUX</u>	
1. Analyse de la variabilité morphologique des populations africaines et mexicaines	13
2. Les mensurations prises par Czekanowski en 1907 (d'après Gusinde, 1949)	27
3. Valeurs moyennes des populations de la région du lac Kivu et de l'Afrique orientale (d'après Hiernaux 1968).	29
4. Valeurs et significations statistiques des fonctions discriminant les populations du Rwanda	43
5. Valeurs nécessaires au calcul des Z- scores	47
6a. Indices céphaliques et tests t de student (d'après Hiernaux 1965)	53
6b. Analyses factorielles des variations de la tête des Hutu et des Kiga	54
7. Deux analyses unidimensionnelles de la variance: I- Entre les hutu du nord et du sud, II- Entre toutes les populations du Rwanda	52
8. Reclassification des individus à l'aide des deux premières fonctions discriminantes	58
9. Variations morphologiques des Tutsi et des Hutu du sud du Rwanda et du Burundi en fonction de la situation géographique (d'après Smets 1929)	60
10. Fréquences alléliques de la protéine porteuse de la vitamine D	79

	<u>Pages</u>
11. Effectifs de la population Twa par sexes et préfectures (24 juin 1975)	107
12. Valeurs absolues et pourcentages des sédentaires et des migrants potiers et non potiers (d'après la grille d'une minute et demi de côté)	115
13. Effectifs de l'échantillon et fractions de sondage des Twa mesurés	125
14. Tests de normalité et valeurs moyennes de l'échantillon Twa pris dans son ensemble (N = 862)	132
15. Echelle de valeurs décroissantes du coefficient de la variation intergroupe (F) des 27 caractères des Twa du Rwanda	134
16. Valeurs moyennes estimées à partir de l'échantillon découpé en zones géographiques	137
17. Ecart types de l'échantillon découpé en zones géographiques	140
18. Valeurs et significations statistiques des fonctions discriminant l'échantillon Twa découpé par groupes géographiques	145

	<u>Pages</u>
19. Liste des clans totémiques du Rwanda (d'après Kagame 1954)	160
20. Répartition par clans et par territoires des chefs et des sous-chefs en 1947-1948 (d'après Delmas 1950)	165
21. I- Répartition de la population et des fractions Hutu et Tutsi par clan (en %).	
II- Composition des clans (en %), (situation de 1950 , d'après d'Hertefeldt 1971)	166
22. Répartition des Twa (hommes) dans les clans.	167
23. Chronologie des rois et dates de décès	186
24. Les mariages par clans, pour un échantillon pris dans le centre du pays	207
25. Valeurs et significations statistiques des fonctions discriminant l'échantillon Twa par clans.	208
26a. Valeurs-moyennes estimées à partir de l'échantillon découpé en clans	209
26b. Ecart-types de l'échantillon découpé en clans	211

<u>TABLE DES ILLUSTRATIONS</u>	<u>Pages</u>
1. Localisation de populations de la région du Kivu	9
2. Histogramme de la distribution des statures	12
3. Le facteur ABO dans la région du lac Kivu	19
4. Analyse discriminante des populations du Rwanda	45
5. Colline Buhoro	86
6. Les civilisations interlacustres	88
7. Répartition de la population en 1974 (d'après le rapport du Ministère de l'Intérieur)	108
8. Population Tutsi par commune (d'après les données non publiées provenant de l'échantillon décrit par M. d'Her- tefelt 1971 dans "les clans du Rwanda Anciens").	109
9. Nombre de familles par campement	112
10. Migration depuis le lieu d'origine	116
11. Orientation de la migration des Twa (non-potiers)	117
12. Les petites migrations	119
13. Les grandes migrations	120
14. Variation de la sédentarisation en fonction du nombre de barrières	122
15. Les groupes Twa	124

	Pages
16. Lieux d'origine des Twa examinés (hommes)	128
17. Fonctions discriminant l'échantillon Twa par groupes géographiques	146
18. Projection déformée de la carte du Rwanda sur les dis- tances anthropométriques des groupes Twa.	148
19. Abega	171
20. Sous-clans Abega	173
21. Abasindi-Abanyiginya	175
22. Sous-clans Abanyiginya	182
23. Abazigaba; Abazigaba-Begesera	193
24. Abagesera	194
25. Abasinga - Ababanda	199
26. Abacyaba - Abungura	202
27. Le système clanique	204
28. Fonctions discriminant l'échantillon Twa par clans . . .	213

CARTES HORS-TEXTE

29. Le royaume du Rwanda en 1896
30. Localisation de noms cités dans le texte
31. Les communes du Rwanda
32. Campements et activités économiques des Twa au Rwanda

SOMMAIRE

La stratification sociale des caractères morphologiques constitue l'un des thèmes principaux de cette recherche. Au Rwanda, les différences "raciales" incarnent d'une façon trop évidente, le passé pour être laissées hors du champ de l'examen anthropologique. Mais où situer ces différences? Au commencement du monde Rwandais, comme l'enseigne la tradition orale ou au terme du processus social qui les a modifiées? Existe-t-il une corrélation entre les différences morphologiques des Hutu du Rwanda septentrional et leur imperméabilité à la pénétration Tutsi, entre la variabilité extrême des Hutu du "centre" et le régime de caste, entre la tutsiisation des Hima et la bureaucratie d'un état pastoral? L'histoire sociale que nous tentons de faire revivre ici est appuyée par l'archéologie, la génétique des groupes sanguins et la démographie. L'étude plus détaillée de la sociologie et de la morphologie des Twa permet de jeter un éclairage nouveau sur ces problèmes.

INTRODUCTION

Nous nous proposons dans ce travail de réexaminer l'un des problèmes majeurs de l'ethnohistoire du Rwanda: l'opposition entre les castes et les clans et son rapport avec la question raciale.

La sociologie et l'histoire du Rwanda qui, avant sa révolution et son accession à l'indépendance avaient été présentées par Kagame (1943) et Maquet (1954) d'un double point de vue de l'Etat Tutsi et des castes furent après ces événements plus ou moins repensées par Vansina (1962) et d'Hertefeldt (1962-1970) du double point de vue opposé de la périphérie Hutu et des clans.

En réalité, ces deux façons antithétiques, l'une totalement inégalitaire, l'autre totalement égalitaire de concevoir l'ordre social coexistent dans l'univers mental des Rwandais et en constituent même le noyau idéologique très solide. A la même question (tous les Rwandais parlent une même langue, le Kinya-Rwanda) demandant à quelqu'un de s'identifier, on peut encore aujourd'hui obtenir, en fonction de la situation, une réponse soit en terme de caste umu-Tutsi, umu-Hutu, umu-Twa, (pluriel aba-Tutsi et aba-Hutu, etc..), soit en terme de clan: umu-Zigaba, umu-Sindi... une quinzaine

selon d'Hertefelt (1971). Faut-il rappeler avec Lévi-Strauss que les clans et les castes sont "les deux grands systèmes de différences auxquels les hommes ont eu recours pour conceptualiser leurs rapports sociaux" (1962, p.169).

Au Rwanda, a chacun de ces termes se trouve attachée une connotation ethnique plus ou moins claire et l'appartenance à une catégorie particulière est déterminée par la filiation patrilinéaire, mais l'illusion que dans chaque catégorie du système inégalitaire on retrouve toutes les catégories du système clanique et dans chaque catégorie du système égalitaire on retrouve les trois castes conduit à les réunir en un même tout. Cette possibilité de considérer de façon contradictoire l'un des systèmes comme "signifiant de l'autre et inversement", fait perdre, rappelons que c'est là le but ultime de tout système idéologique ainsi que le souligne Lévi-Strauss (1962), tout sens en terme de mouvement historique à l'opposition des clans et des castes.

Il faut dès lors se retourner vers la mythologie pour lui trouver une signification. Or le mythe d'origine se présente sous deux versions apparemment inconciliables. Dans l'une, Gihanga, le héros fondateur donne naissance à trois frères ga-Tutsi, ga-Hutu, et ga-Twa qui acquerront un statut de caste différent, sans qu'il soit fait à aucun moment mention des clans. Dans l'autre, il partage un immense royaume entre ses nombreux petits-fils qui deviendront les ancêtres éponymes des principaux clans, sans qu'ici il soit fait de la même manière, mention des castes.

La mythologie ne fait en somme que poser la relation dans son aspect contradictoire sans chercher à la résoudre renvoyant à la suite des événements, c'est-à-dire, à l'histoire.

L'ethnohistoire du Rwanda, passionnante de détails, est caractérisée comme plusieurs auteurs (Vansina 1962, d'Hertefeldt 1962, de Heusch 1965) l'ont souligné par une remarquable tendance naturalisante. Nous croyons que cette caractéristique lui viendrait du fait qu'elle se trouve aux prises avec une difficulté qu'elle est incapable de surmonter: l'opposition entre les castes et les clans. L'alternative qu'elle pose est la suivante:

- 1- soit que le système inégalitaire s'est imposé à la suite d'une infiltration d'individus supérieurs: les Tutsi, dans un système clanique d'origine Hutu qui lui préexistait.
- 2- soit que le système clanique a été imposé par ceux qui s'installeront en conquérants dans un pays à peine organisé et donc sans système social propre.

Dans le premier cas, les Tutsi sont "naturellement" supérieurs, dans le deuxième cas ce sont les Hutu qui sont "naturellement" inférieurs. Le résultat est le même et l'histoire en prenant racine dans la nature quelle que soit la voie qu'elle emprunte, éclate en un foisonnement de gestes dont les récits ont pour but de dévaloriser les faibles et/ou de valoriser les forts. A moins d'une extraordinaire perspicacité, il ne sera pas possible d'en dégager une histoire vraiment sociologique.

Pour le faire d'un point de vue scientifique, l'observateur devra considérer le problème idéologique par les deux optiques suivantes à partir de sa relation avec l'organisation socio-économique et à partir de sa relation avec la structure démographique et biologique. Nous avons choisi dans ce travail de le resituer dans sa perspective historique, en prenant appui sur les données biologiques et démographiques, laissant à d'autres chercheurs le soin d'explorer la première voie.

Nous ne sommes pas le premier à aborder cette question dans une telle optique. D'Hertefelt en 1971, sans toutefois poser clairement la question du complexe idéologique puisqu'il rejette le terme de caste au profit de celui, plus socio-économique, de classe, a tenté en 1971, frappé qu'il était par le nombre restreint des clans au Rwanda en comparaison de celui des pays voisins, de confronter l'appartenance clanique à l'appartenance de classe des Tutsi et des Hutu, en fonction des principales régions politiques du pays. Il ne conclut pas mais laissa entendre que les deux systèmes n'étaient pas indépendants et qu'il pouvait exister un effet d'interaction. Certains clans auraient été à l'origine Hutu, d'autres Tutsi, mais lesquels?

Notre entreprise trouva son inspiration dans la constatation suivante:

"Nous croyons que la question (de la base ethnique des clans) restera insoluble sans l'apport de nouvelles données archéologiques et,

éventuellement de recherches anthropobiologiques¹ extensives dans lesquelles l'appartenance clanique entrerait comme une variable."

En pratique cependant, nous n'allions pas entreprendre d'examiner des Hutu, Tutsi et Twa de chacun des 15 principaux clans dans les 10 préfectures du pays, ce qui aurait impliqué outre le problème d'échantillonnage, la nécessité d'effectuer des mensurations ou des prélèvements biologiques sur environ onze mille individus (25 individus x 10 groupes x 15 clans x 3 castes), tâche totalement utopique. La solution à la fois nouvelle et économique qui se présenta à nous fut de concentrer notre attention sur la caste inférieure, les pygmées Twa qu'aucune étude n'avait jusque là présentée.

Les Twa véritables opérateurs du système de castes maintenaient par leur présence dans le système clanique, la tension au coeur de l'idéologie. Comment des êtres perçus comme étant à la limite de l'humanité, qui disputaient aux chiens la nourriture qu'on daignait leur jeter, pouvaient-ils se dire hommes et membres de plein droit des clans du Rwanda? Tout Rwandais qu'il soit Hutu ou Tutsi se heurte à ce paradoxe. Proposer de lui trouver une solution en n'attaquant pas la question plus fondamentale de l'insertion des Hutu dans les clans Tutsi et inversement allait considérablement faciliter notre travail sur le terrain.

Encore fallait-il que les Twa se reconnaissent une affiliation clanique et qu'ils ne vivent pas à l'écart du reste de la population.

¹Souligné par nous.

Malheureusement, la littérature anthropologique, si elle permettait d'espérer une réponse favorable à la première question, laissait entendre qu'ils vivaient regrouper en de multiples populations isolées les unes des autres avec le risque qu'elles soient fort inégalement réparties dans le pays. C'est la découverte, décisive pour notre projet, d'un vaste réseau de voisinage réunissant les Twa en une même population où chacun ne se trouvait isolé des autres que par la distance géographique qui nous permet d'aborder, dans une perspective historique, la question de leur appartenance clanique.

On peut formuler de la façon suivante les deux hypothèses que nous allons tenter de mettre à l'épreuve:

1- si les Twa, comme tous les pygmées, ont adopté les appellations claniques des envahisseurs, en devenant leurs "clients" (au sens romain de ce terme) et s'ils se sont transmis fidèlement de père en fils ces noms de clans, ils deviennent dépositaires, à condition qu'ils ne l'aient pas complètement effacé par leur propre mouvement, du tracé de la carte des migrations claniques.

2- De plus, si le système clan-caste du Rwanda s'est constitué à partir de l'interpénétration de deux proto-systèmes indépendants, l'un Hutu fondé sur l'agriculture, l'autre Tutsi fondé sur l'élevage, et si les Twa ont reçu de leurs patrons, en même temps, qu'un nom de clan, un peu de leurs caractéristiques biologiques, on peut probablement déceler dans leur patrimoine héréditaire des indications sur les migrations Hutu et Tutsi, de même

que sur l'origine Hutu et Tutsi des clans.

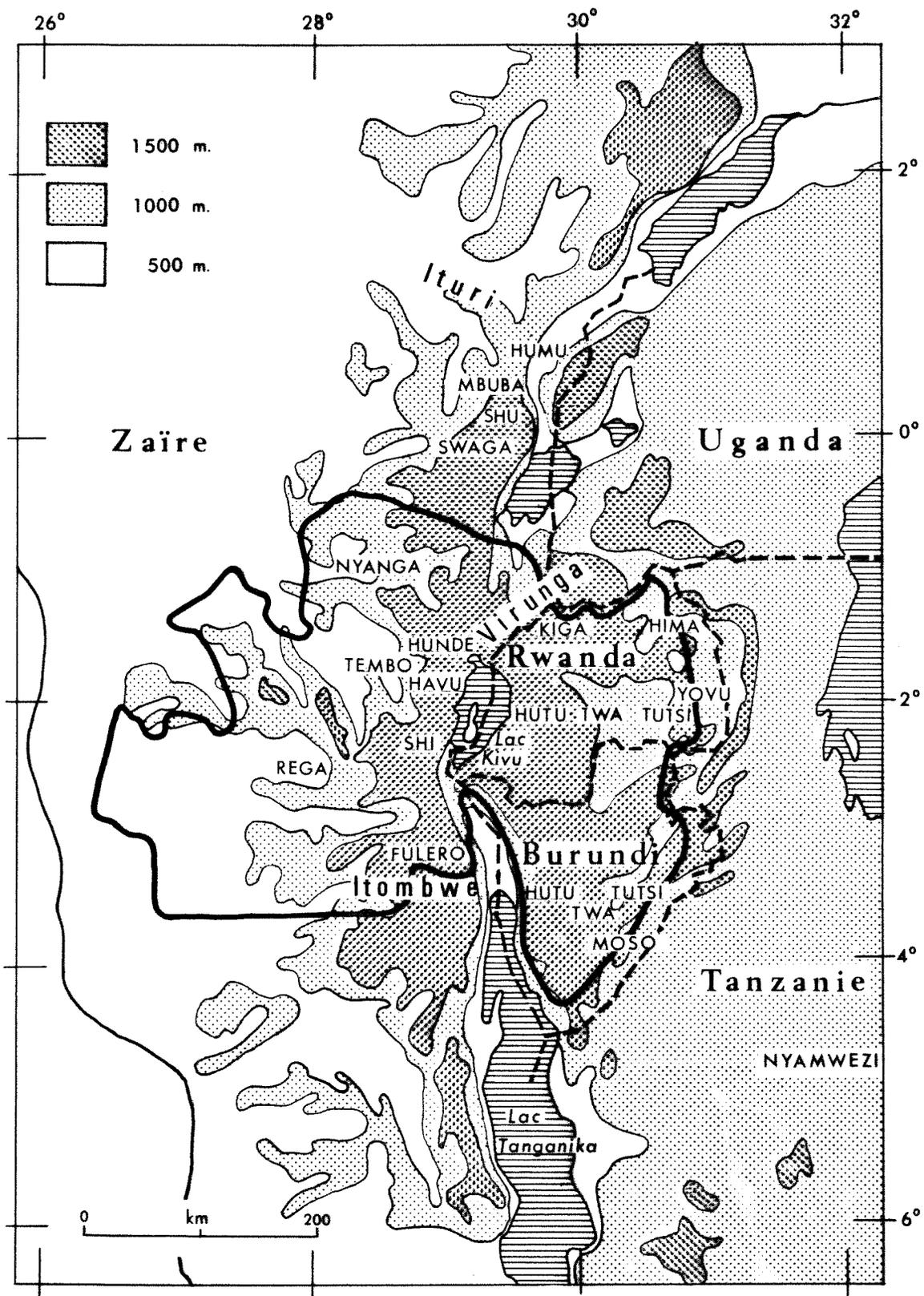
Alors, muni de ces principaux éléments, nous sera-t-il possible d'esquisser une hypothèse pouvant rendre compte du véritable problème: celui de la présence des Hutu dans les clans Tutsi et des Tutsi dans les clans Hutu; en somme, de l'unité apparemment contradictoire du système idéologique, il apparaît clairement que la condition sine qua non d'une telle approche est l'existence de différences héréditaires marquées entre les populations Twa-Hutu, et Tutsi qui ont constitué le Rwanda. Nous entreprendrons donc notre étude en esquisant à larges traits le panorama de la diversité biologique de la région du lac Kivu, après quoi nous aborderons le problème plus particulier qui nous occupe.

CHAPITRE I

LES POPULATIONS DU LAC KIVU

Le lac Kivu que se partagent le Rwanda et le Zaïre est de tous les grands lacs d'Afrique celui dont le niveau atteint la plus forte altitude (1459 m.). On s'en éloigne en direction est-ouest, en franchissant du côté Zaïrois une chaîne montagneuse qui le surplombe de 500 mètres, du côté Rwandais, une mince crête qui le domine de 1000 mètres. Au-delà, l'altitude des plateaux reste encore supérieure au niveau du lac, puis elle décroît lentement vers l'est jusqu'au lac Victoria (1134 m.) et s'affaisse, un peu plus, du côté ouest jusqu'aux abords du grand bassin équatorial Zaïrois. Dans la partie nord du Kivu, la chaîne des volcans Birunga élargit considérablement vers l'est la bande des hautes altitudes. Il en résulte un climat froid et humide dans les régions recouvertes de forêts montagneuses ou de prairies d'altitude auxquels succèdent, organisés en étages, des domaines climatiques plus doux où règnent cultures, pâturages, boisements et formations anthropiques.

Sur ce territoire de 50.000 km² occupé en son milieu par le lac, on trouve l'une des plus fortes densités de population rurale de l'Afrique noire (>70 h/km²). Les peuples qui y vivent parlent des langues Bantu dont la parenté est très proche. Ils sont aussi organisés politique-



Carte n°1: LOCALISATION DES POPULATIONS DE LA RÉGION DU KIVU

ment en monarchies selon un modèle commun. Cependant, la rive orientale où vivent les Rwandais est fort différente, quatre fois plus densément peuplée que la rive occidentale où vivent les Shi, Havu, Fulero, Rega, Nyanga, Tembo, Hunde, elle présentait, avant l'arrivée des européens, une véritable organisation étatique, ayant son centre dans la partie orientale de la zone. Une autre particularité tout aussi importante et fort justement soulignée par Gourou (1970, p.304) est l'existence dans la région montagneuse du nord-ouest du pays des populations "Kiga", organisées en clans prolongeant ceux du Kigezi et du Rwanda central qui avaient elles aussi beaucoup cru numériquement, mais hors du cadre monarchique. Aux petites monarchies de l'ouest, s'oppose donc, à l'est, un puissant Etat flanqué au nord de populations réfractaires à la centralisation comme au système monarchique lui-même.

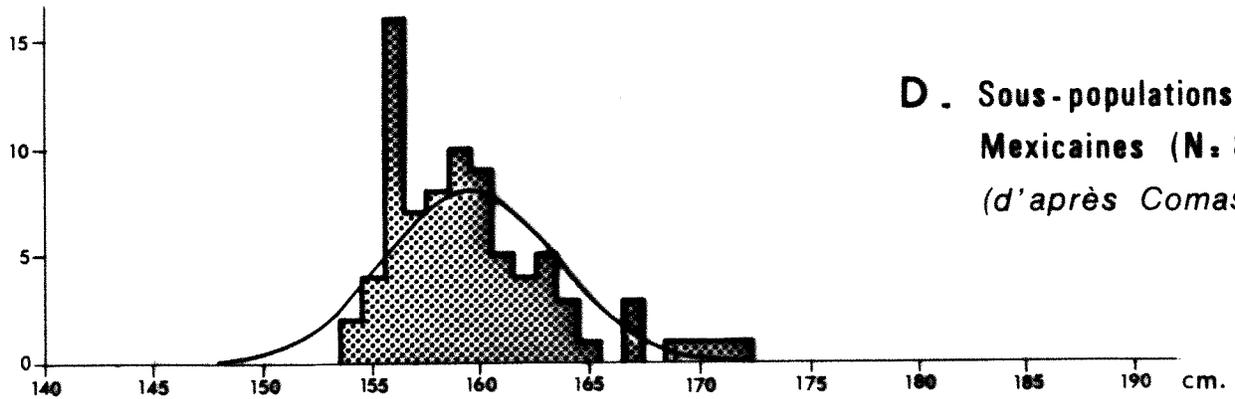
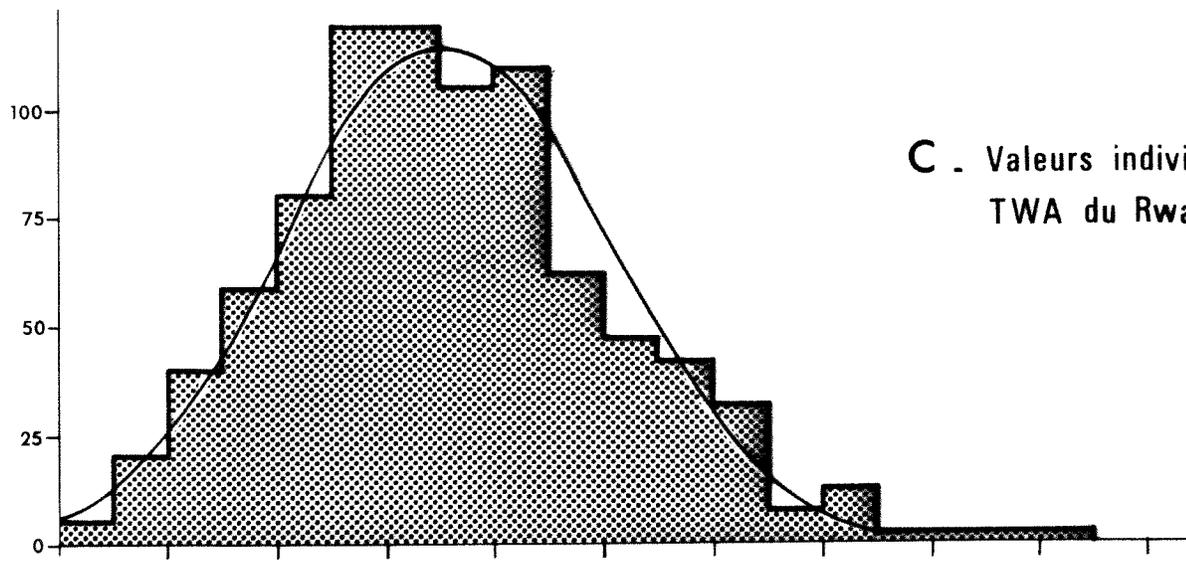
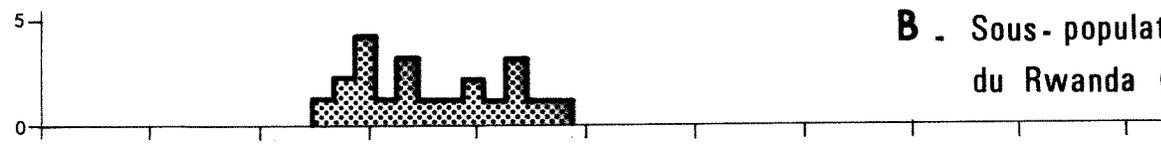
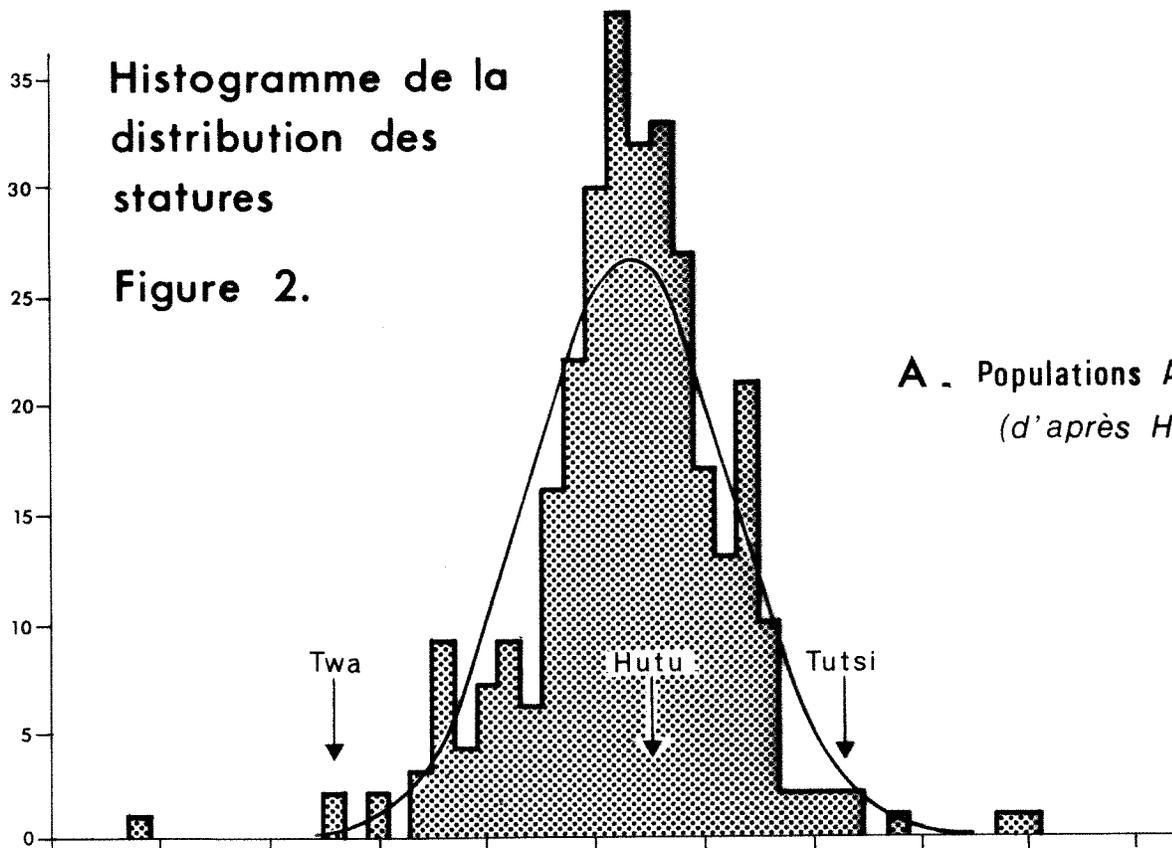
L'étude biologique de ces populations a été faite par Hiernaux, nous nous référerons dans ce chapitre à ses travaux (1954, 1956). Elle démontre l'existence dans la région de trois types physiques très différenciés, repérables au premier abord par la stature qui est, petite chez les non-agriculteurs pygmées Twa-Mbuti, moyenne chez tous les agriculteurs que nous appellerons improprement "Bantu", et plus haute chez les pasteurs Hima et Tutsi. Le système de castes, examiné plus loin, s'appuie sur cette échelle de tailles qui est beaucoup plus grande au Rwanda que dans les autres monarchies de la rive occidentale du Kivu et de la région inter-lacustre en général.

Ces distances biologiques ont longtemps évoqué et évoquent encore le concept de race, c'est-à-dire à l'intérieur de l'espèce humaine

la définition de souches génétiquement différentes les unes des autres. Nous ferons d'abord le point des connaissances sur cette question avant d'aborder notre problème.

Les races en Afrique

La remise en cause de l'hypothèse raciale constitue le projet fondamental de l'anthropobiologie moderne. Dans le cas de races définies par la stature ou par tout autre caractère à variation continue, dont on a mis en évidence l'"hérédité" mesurée par l'intensité de la ressemblance parentale, elle procède par comparaison des valeurs-moyennes d'un grand nombre de populations. Le raisonnement suivant donne un sens à la comparaison. Puisque l'on admet l'homogénéité et l'isotropie génétique d'une population lorsque les valeurs individuelles s'écartent de la valeur-moyenne en suivant une loi de répartition statistique décrite par la courbe de Gauss, de la même façon, plusieurs populations devront être considérées comme homogènes lorsque leurs valeurs-moyennes suivent la même loi de répartition statistique, en d'autres mots lorsque la courbe de variation interpopulationnelle est semblable, c'est-à-dire unimodale, symétrique, sans kurtosis à la courbe de variation intrapopulationnelle. Dans le cas contraire, on pourra soupçonner l'existence de lignées génétiques différenciées. C'est dans cet esprit que Hiernaux (1968), le représentant le plus autorisé de l'anthropologie biologique africaine a comparé les statures moyennes de 312 populations d'Afrique noire (le quart des populations de ce sous continent). Nous reproduisons ces données dans la figure 2, en y ajoutant le tracé de



140 145 150 155 160 165 170 175 180 185 190 cm.

TABLEAU 1. Analyse de la variabilité morphologique des populations africaines et mexicaines.

	N	t_1	t_2	X_2	V	R(%)
AFRIQUE						
Stature	312	-2.08	10.44	8.36	2.75	100
Taille assis	89	-3.19	2.94	-0.25	2.28	44
H. épine iliaque	58	-2.37	5.11	2.74	4.38	74
Long. memb. sup.	59	0.07	2.01	2.09	4.67	82
Ind. rad.-numéral	39	-1.47	1.29	-0.18	4.58	77
MEXIQUE						
Stature	81	4.32	2.02	6.34	2.49	44

N = Nombre de populations.

t_1 = Valeur du test d'assymétrie (négatif = assymétrie vers la gauche).

t_2 = Valeur du test de Kurtosis (positif = leptokurtie, négatif = platikurtie).

X_2 = Test global de normalité (tenant compte de t_1 et t_2).

V = Coefficient de variation interpopulationnelle $(100 \times \sigma / \bar{x})$.

R (%) = Rapport des variations moyennes du continent sur celles du monde entier en %.

de la courbe normale. En complément, nous avons aussi effectué les tests de normalité dont les résultats sont présentés dans le tableau 1. L'examen de la figure et du tableau montre clairement, et ce sont les remarques les plus générales que nous pouvons faire, que:

1. La très grande majorité des valeurs moyennes, loin d'être normalement distribuées ($\chi^2 = 8.30 > \chi^2(.025, 2)$), sont extraordinairement regroupées autour de la tendance centrale (leptokurtie: $t_2 = 10.44 \gg t_2(.995, \infty)$) qui est légèrement déplacée vers la droite (asymétrie: $t_1 = 2.08 > t_1(.90, \infty)$) c'est-à-dire vers les statures élevées.

2. Par contraste, s'éloignent de part et d'autre de la courbe, quelques populations marginales d'extrême petite taille (dont les pygmées et les Twa qui nous intéressent) et de taille extrêmement élancée (dont les Hima-Tutsi qui nous intéressent aussi) qui permettent à la variation inter-populationnelle africaine, malgré un phénomène d'agglutination important de s'étaler sur toute la gamme de la variation mondiale.

La possibilité que ces populations marginales constituent des lignées génétiques différentes paraîtra d'autant plus vraisemblable que la force d'attraction de la tendance centrale n'a pas la même intensité sur tous les continents. Son intensité en Afrique singularise encore davantage les populations qui lui échappent. Nous pouvons avoir une idée de sa grandeur en comparant la variation africaine à la variation mexicaine dont nous donnons au tableau 1 et à la figure 2 la forme et la valeur des

tests. La leptokurtie de 81 sous-populations mexicaines dont Comas (1965) donne les valeurs moyennes n'est pas significative au seuil de 1%. Ici, l'anormalité de la distribution ($\chi^2 = 6.34$) s'explique par une asymétrie vers les petites tailles. La comparaison de la variabilité anthropométrique des deux continents donne un sens particulièrement original au schéma africain qu'il convient d'approfondir.

Les techniques de mensurations nous permettent de décomposer la stature en deux fractions: la fraction supérieure mesurée par la taille assis, et la fraction du membre inférieur mesurée par la hauteur de l'épine iliaque ou le rebord supérieur du bassin. Or, ce que nous avons constaté disparaît lorsque nous nous limitons à l'examen de la portion supérieure de la stature ($\chi^2 = -0.25$), mais réapparaît lorsque nous considérons la longueur du membre inférieur. Compte tenu du fait que la variabilité intra-africaine de la taille assis est faible (44%) par rapport à l'étendue de la variation mondiale, il est permis d'évoquer l'idée d'une canalisation génétique étroite de ce caractère, tout au moins en Afrique et de lui opposer l'idée d'un facteur pouvant isoler, à l'extrême gauche et à l'extrême droite de la stature moyenne, les populations de pygmées et de Hima-Tutsi, facteur qui jouerait préférentiellement sur la croissance du membre inférieur.

L'examen de la valeur des tests pour les mensurations de l'autre membre, le membre supérieur et ses deux composantes: bras et avant-bras, ne permet plus de constater un effet aussi marqué de ce facteur. Il faudra donc s'attendre à trouver, si l'on pousse l'examen de la variation intra-africaine au niveau de l'analyse multidimensionnelle, un effet d'allométrie

inter-membrale, c'est-à-dire de croissance différentielle, entre les populations extrêmes, s'ajoutant à la différence de taille. C'est en effet la constatation à laquelle arrive Hiernaux lorsqu'il étudie la variation simultanée de tous les caractères physiques. A nouveau, les mêmes populations de très grandes et de très petites tailles s'isolent de façon significative du noyau compact des autres populations. Nous renvoyons le lecteur qui voudrait constater par lui-même le phénomène à la matrice des distances calculées par Hiernaux (1968) à partir de mensurations de la tête, de la face et du corps des individus d'une centaine de populations africaines.

La cohérence du schéma pose évidemment la question de l'origine de cette différence. Deux hypothèses, mutuellement exclusives, permettent de la formuler de façon lapidaire.

1. ou bien les différences sont très anciennes et la condensation autour du noyau central plus récente, auquel cas elles résulteraient d'un métissage entre les populations, d'une explosion démographique des populations voisines de la norme, d'une élimination progressive des populations marginales.

2. ou bien, l'agglomération est un phénomène plus ancien que la différenciation des populations marginales auquel cas l'isolement et la sélection jouant sur quelques petits groupes locaux pourraient l'expliquer.

Les tenants de la première hypothèse, supposant l'existence des races, détacheront du noyau les populations "quasi-marginales", en tenant compte de leur taux de métissage pour les rattacher aux lignées génétiques périphériques. Les tenants de la seconde, affirmant l'unité du patrimoine

généétique rattacheront au noyau les populations qui s'en sont exceptionnellement écartées.

Laquelle de ces deux hypothèses choisir et en vertu de quels arguments? Si nous revenons au cas particulier qui nous intéresse, celui de la variation des caractères physiques humains dans la région du lac Kivu, l'alternative se pose comme suit. Le gradient qui oriente les populations Bantu de l'aire en les rapprochant de la stature pygmée à l'ouest et de la stature Hima-Tutsi de l'est,

1. est-il d'abord le résultat d'un métissage préférentiel des populations de l'ouest avec les autochtones pygmées de la forêt équatoriale et/ou pour les populations des hauts plateaux avec les Tutsi originaires de la savane.

2. ou bien, résulte-t-il des pressions de l'environnement qui auraient fait diverger leur morphologie vers les types extrêmes?

Hiernaux tranche la difficulté en deux:

a) sur la rive orientale du lac, l'augmentation de stature des Bantu résulte vraisemblablement d'un métissage avec les grands Tutsi venus de la savane orientale. Ce métissage aura d'ailleurs été plus important au Rwanda qu'au Burundi - situé plus au sud - ou, par contraste, les Tutsi auront été plus métissés de Bantu que ceux du Rwanda, restés plus près du type originel.

b) par ailleurs, sur la rive occidentale, il attribue à une influence

sélective de l'environnement, la petitesse de la stature des populations Bantu venues vivre, longtemps après les pygmées, dans le climat humide et chaud de la forêt équatoriale.

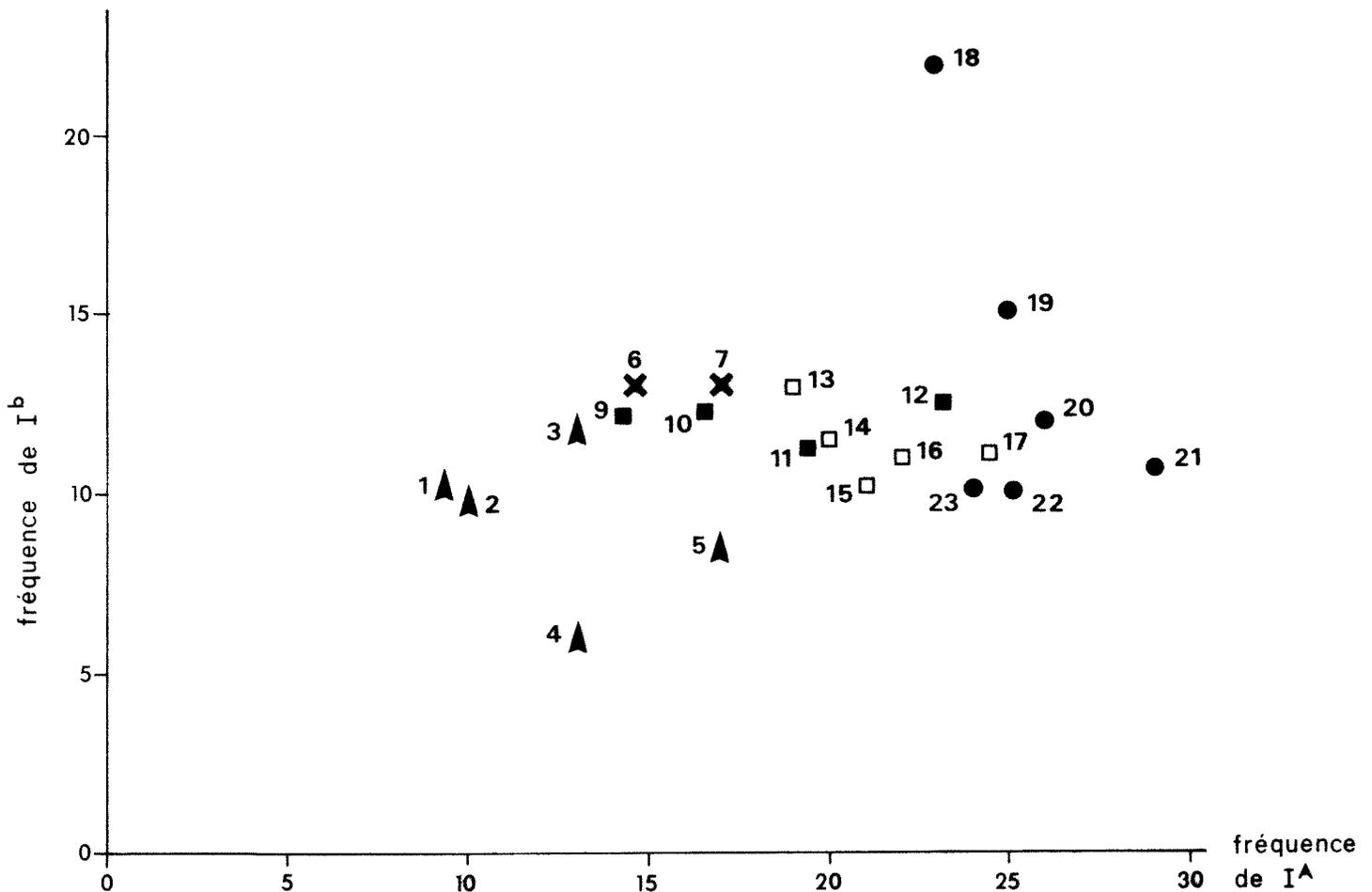
Ici, l'argument repose sur l'incompatibilité de la variabilité du groupe sanguin ABO avec les distances morphologiques. Pour le facteur ABO, les populations Bantu de la forêt équatoriale, faibles en I^A et I^B ne sont pas plus près du groupe pygmée Mbuti, fort en I^A et I^B , que les populations riveraines du lac fortes en I^A . Elles sont au contraire plus près des groupes vivant sur la rive orientale du lac: Tutsi et Hutu du Rwanda (faibles en I^A et I^B). Pour lui, l'absence d'un gradient semblable à celui relevé pour les caractères morphologiques est un argument irréfutable contre l'hypothèse d'un métissage préférentiel avec les pygmées (1965, p. 92). Et par le fait même, puisque la sélection naturelle, l'unique alternative, a pu agir sur la variation des caractères morphologiques de Bantu plus récemment installés aux abords de la forêt équatoriale que les Mbuti, l'hypothèse d'une adaptation géographique plus ancienne et plus poussée de ces derniers, gagne en vraisemblance. On peut ainsi sortir du dilemme en affirmant, en même temps que le phénomène de "race locale", l'absence de grandes "lignées" identifiables par la morphologie à l'intérieur du patrimoine génétique de l'homme africain.

Malheureusement, le raisonnement de Hiernaux, s'il est solide, ne convaincra pas ceux qui tiennent pour anciennes les lignées génétiques fondées sur la morphologie. Les allèles I^A et I^B du caractère ABO, très étroitement canalisés en Afrique par rapport à leur dispersion mondiale (respec-

Figure 3.

LE FACTEUR ABO DANS LA RÉGION DU LAC KIVU

- ▲ pasteurs
- ✕ agriculteurs du Rwanda
- agriculteurs Zaïrois (forêt équatoriale)
- agriculteurs Zaïrois (rive du lac)
- non agriculteurs pygmoïdes



- | | | |
|--------------------------------------|--------------------|---|
| 1. TUTSI Rwanda (Jadin) | 9. REGA (Hiernaux) | 18. MBUTI (Jadin) |
| 2. HIMA Ankole (Allison) | 10. MBUBA " | 19. " BUDU " |
| 3. TUTSI Rwanda (Desmarais-Siccardi) | 11. NYANGA " | 20. TWA Rwanda sud (Desmarais) |
| 4. TUTSI Rwanda (Hubinont) | 12. TEMBO " | 21. MBUTI NDAKA (Jadin) |
| 5. TUTSI Itombwe (Hiernaux) | 13. SHI " | 22. " (Fraser Giblett Motulski Steinberg) |
| 6. HUTU Rwanda (Jadin) | 14. HAVU " | 23. TWA Rwanda nord (Jadin) |
| 7. " " sud (Desmarais) | 15. HUNDE " | |
| | 16. SHU " | |
| | 17. SWAGA " | |

tivement 38 et 48%, selon Hiernaux), semblent varier d'une façon aléatoire à l'intérieur de ces limites.

Si bien que l'on trouve "des cas de populations en contact génétique et historiquement apparentées qui diffèrent largement par leur fréquence ABO" (Hiernaux, 1968, p. 31). Ne suffirait-il pas d'un métissage avec un groupe pygmôïde différent des Mbuti par le système ABO pour "expliquer" la position particulière des Bantu vivant dans la partie extrême occidentale du Kivu? Par exemple, les Twa du Rwanda dont Hiernaux admet la proche parenté avec les Mbuti s'en écartent significativement pour le groupe ABO, comme ils s'écartent aussi des Hutu et des Tutsi.

A la rigueur, on pourrait même émettre l'hypothèse d'une distance maximale entre tous les groupes pygmôïdes pour le caractère ABO, en se basant sur le fait que les pygmées vivent en petits groupes indépendants les uns des autres depuis beaucoup plus longtemps que les Bantu, et que de ce fait la dérive génétique aura eu toutes les chances de se manifester malgré la canalisation de ce caractère. Pourquoi alors serait-on surpris de ne pas trouver les gradients recherchés si l'on prend toujours, en raison de sa morphologie extrême, le groupe Mbuti comme paradigme de la formule hématologique des pygmôïdes? Enfin, pourquoi se surprendre de trouver de façon univoque, les groupes "patrons" Bantu qui incorporent par métissage des "gènes pygmées" sans que la réciproque soit vraie:

"Selon les affirmations des autochtones, les unions mixtes sont à sens unique: les agriculteurs épousent parfois des femmes Ka (pyg-

moïde), dont les enfants sont incorporés au groupe paternel. L'inverse n'aurait pratiquement jamais lieu... les suzerains se pygméiserait sans absorption notable de leurs gènes par les Mbuti ou les pygmoïdes..."

(Vallois 70 cité par Hiernaux, 1976).

Se surprendre dis-je de trouver les groupes patrons intercalés sous l'angle du caractère ABO entre les groupes pygmoïdes?

Poussons plus loin et considérons conjointement plusieurs caractères hématologiques. Une estimation de l'étendue de leur variation a été tentée par Cavalli-Sforza (1971) qui a calculé l'effet Wahlund, c'est-à-dire la variance intergroupe standardisée de la fréquence des gènes:

$$f = \sigma^2 / \bar{p} (1 - \bar{p}) \text{ ou } \bar{p} = \sum_{i=1}^k p_i / k \text{ et } \sigma^2 = \sum_{i=1}^k p_i^2 / k - \bar{p}^2$$

pour $K = 22$ regroupements de pygmées Babinga vivant dans l'Empire Centre Africain et au Cameroun. Le f moyen pour $N = 7$ loci ($f_m = \sum f / N$) c'est-à-dire la variance moyenne est égale ($f = 0.01$) à celles calculées pour un même nombre de loci (5 à 7) d'agriculteurs d'Afrique de l'Ouest, de l'Empire Centre Africain et du Zaïre, incluant les Hutu du Rwanda, mais excluant les autres groupes d'agriculteurs en contact immédiat avec les pygmées ($f = 0.0121$). L'étendue de la variation est donc aussi grande entre les quelques groupes pygmées d'une zone restreinte de l'Afrique Centrale qu'entre tous les agriculteurs Bantu dispersés sur des milliers de kilomètres. La variance moyenne augmente si l'on compare en bloc, comme le fait Cavalli-Sforza, les Bantu aux Babinga, aux Mbuti et aux Koisan les autres cueilleurs-chasseurs d'Afrique ($f = 0.09$), tout en restant beaucoup plus faible que la variabilité intercontinentale (Europe- Afrique- Asie- Amérique) évaluée à $f = 0.41$.

Il semble donc que la variabilité hématologique entière et non pas seulement réelle du caractère ABO soit étroitement canalisée en Afrique et qu'à l'intérieur de cette marge, tout l'espace de dispersion soit occupé depuis longtemps par les petits groupes de cueilleurs-chasseurs: Mbuti, Binga, Koisan, etc...

Nous pouvons penser que des facteurs homéostatiques sont à l'oeuvre pour expliquer le premier phénomène, mais la dérive génétique paraît seule capable d'expliquer le second. Les cueilleurs-chasseurs vivent probablement en petits "groupes de voisinages"² depuis très longtemps, sans migrer sur de grandes distances. J. Yellen (1975) a daté des outils Kung trouvés dans les anciens campements de leurs territoires actuels, à plus de 11.000 ans A.D.. Il paraît donc difficile de mettre en évidence l'existence de grandes lignées génétiques à l'intérieur du continent africain en se basant sur les caractéristiques hématologiques.

En ce qui concerne la variabilité morphologique, le problème se présente différemment, on n'admet pas facilement qu'elle soit soumise à la dérive génétique. A cause des corrélations entre caractères, on soupçonne leur contrôle par un mécanisme génétique trop complexe. On doit alors se tourner pour l'expliquer vers la "sélection" directionnelle ou diversifiante, et les questions du dilemme racial sont alors reformulées en terme de vitesse de sélection. Si la sélection agit assez rapidement sur la morphologie pour qu'on puisse la mesurer, on pourra, sans utiliser le concept de lignée génétique, rattacher tous les groupes locaux à une même popula-

² Neighborhoods selon l'expression de Wright ou isolement par la distance sans barrière écologique ou sociologique.

tion originelle, dans le cas contraire un arbre phylogénétique théorique et donc l'idée de race pourra illustrer les présomptions de parenté morphologique.

La mise en évidence de la sélection chez l'homme constitue un véritable défi et n'a pu encore être abordée directement.

Hiernaux (1968), dans un travail remarquablement élaboré a calculé pour les populations africaines les corrélations des caractères morphologiques à l'altitude, aux températures et aux degrés d'humidité. Elles sont significatives, mais ces corrélations ne constituent pas des mesures de sélection. Pour attribuer à ces facteurs du milieu un rôle prépondérant dans la différenciation génétique des caractères morphologiques, il faudrait montrer en fait que les caractères varient d'une génération à l'autre $\Delta \bar{c}$ /- à cause de ces facteurs et

2- à travers le mécanisme de la reproduction différentielle.

En d'autres mots, il faut que les variations du caractère V_c soient corrélées $r(c.e)$ avec celles de l'environnement V_e (condition 1) et corrélées en même temps $r(c.w)$ avec celles du nombre d'enfants utiles V_w , c'est-à-dire ceux qui prendront part à la reproduction, attestant de la valeur adaptative ou sélective du caractère (condition 2). Cela suppose bien sûr que le caractère soit héritable (h^2), c'est-à-dire qu'on puisse calculer dans chaque population une corrélation entre les individus appa-

rentés qui soit uniquement fonction du coefficient de parenté Φ entre x et y tel que $h^2 = r(x,y) \cdot \frac{1}{2} \Phi(x,y)$ et non des milieux particuliers de chaque groupe de parenté. De façon synthétique, Jacquard formule la condition 2 de la façon suivante:

$$\Delta \bar{c} = \frac{h^2}{2 \bar{w}} \cdot r(c,w) \cdot (V_c \cdot V_w)^{\frac{1}{2}}$$

Ainsi, pour que la valeur moyenne du caractère change d'une génération à l'autre, il faut que la variabilité du caractère soit héritable et corrélée avec une variation importante du nombre d'enfants utiles. En corollaire, "si un caractère stable est héritable, il a nécessairement une corrélation avec la valeur sélective (w) trop faible pour être mesurée, il ne présente donc aucun intérêt pour qui étudie l'évolution..." (Jacquard, 1977, p. 99). La probabilité que les caractères morphologiques soient stables est tellement grande, comme en font foi les différences extrêmes de morphologie attestées au Rwanda, malgré une occupation séculaire, que s'envolent beaucoup de nos espoirs de mise en évidence de la sélection. Les exemples de pygméisation rapide des Bantu par le climat de la grande forêt équatoriale, tant que n'ont pas été complètement éliminées les possibilités de métissage et démontré l'instabilité des caractères morphologiques demeurent donc douteux. On peut croire comme on commence à le faire pour l'augmentation séculaire de la taille en Europe, que si la morphologie varie d'une génération à l'autre, elle le fait sous l'influence de conditions du milieu agissant sur la portion non-héritable des caractères plus grande que les premiers anthropologues ne l'avaient imaginée.

Les "races" au Rwanda

Nous avons, en examinant la variabilité humaine de la région occidentale du Kivu, rapidement survolé les grands problèmes de l'anthropologie africaine. Abordons maintenant celui, plus spécifique, de l'anthropologie Rwandaise.

Ici, la position de Hiernaux est claire: ce sont les facteurs de migration et de miscégenation³ qui expliquent les tailles relativement élevées des agriculteurs Bantu du Rwanda. Rappelons ses conclusions:

- 1) Les agriculteurs Bantu arrivés au Rwanda, il y a plus de 1.500 ans, ont probablement d'abord échangé des gènes avec les autochtones pygmoides Twa.
- 2) Puis, soumis, il y a environ 500 ans par des éleveurs Tutsi d'une taille très élancée, ils ont incorporé des gènes nouveaux, sans faire circuler vers les envahisseurs leurs propres gènes. Au Burundi, où l'histoire a suivi le même cours, les statures sont relativement plus basses, probablement parce que le flux génique des Tutsi vers les Hutu a été quantitativement moins important tandis que le flux de sens inverse n'a pas été inexistant comme au Rwanda. A quel modèle sociologique une telle circulation de gènes correspond-elle? La réponse proposée par Maquet en 1954, l'année même de la publication des résultats de Hiernaux fait du Rwanda l'un des exemples les plus célèbres de l'inégalité et du pouvoir dans les sociétés africaines. Ce jeu de propo-

3 Anglicisme (accepté par Bastide) pour désigner un flux génique non lié à un idéologie de métissage.

sitions est la conséquence d'une relation de domination sous-tendue depuis le début de l'invasion Tutsi, par une "théorie" raciste.

Les Tutsi venus du Rwanda en conquérants ont profité biologiquement et économiquement des paysans Hutu sans établir avec eux de réseaux de relations matrimoniales, tandis qu'au Burundi ils ont agi plus prudemment en s'imposant moins aux agriculteurs. Il en est résulté au Rwanda une révolution paysanne qui a été épargnée au gouvernement Tutsi du Burundi.

Nous décrirons dans le chapitre suivant l'idéologie de la société Rwandaise. Attardons-nous dans celui-ci aux propositions de Hiernaux et à l'hypothèse d'une émigration Tutsi venue soit du sud de la Somalie, soit de la région du lac Victoria. Dans un ouvrage de synthèse récemment paru, Hiernaux (1974) résume ainsi la question:

"The first Tutsi kingdom was founded in Rwanda in the fifteenth century. The Tutsi or their Hima kinsmen, were already present in southern Uganda and in parts of their present area (Rwanda, Burundi and small regions in the adjacent parts of Zaïre) some time before this political event. Their more remote home is hypothetical; it may have been in southern Ethiopia, from where the Galla and Somali expanded in historical times, or in the Kenya-Tanzania area where pastoralism was established long ago. The Tutsi abandoned the transhumant way of life, which is still practised by the Hima herdsmen of north-eastern Rwanda, and settled as an hegemonous pastoralist caste ruling over a large majority of Hutu agriculturalists (whose Bantu language they adopted) and a tiny minority of Twa Pygmies. They number about 60.000. In Rwanda, a Hutu revolution in 1960-1 put the monarchy and the Tutsi's privileges to an end. The Tutsi have the reputation of being very tall, and indeed they are the tallest east-Africans, though not the tallest Africans. The Nuer and the Dinka, with mean male statures of 185 and 183 cm respectively, are much taller than the Tutsi, who average 176 cm." (p. 141).

TABLEAU 2. Les mensurations prises par Czekanowski en 1907 (d'après Gusinde, 1949).

EFFECTIFS	TUTSI	HUTU	TWA
	89	112	64
Stature (cm)	180.1	164.9	157.9
Long. tête (mm)	196.8	191.2	191.1
Larg. tête (mm)	145.7	147.1	146.2
H. face (tech. différente) (mm)	119.8	119.0	112.3
Larg. face (tech. différente) (mm)	133.3	138.6	137.1
H. nez (mm)	56.5	52.5	49.5
Larg. nez (mm)	37.5	42.0	44.2
Ind. céphalique (mm)	74.03	77.01	76.60
Ind. facial	90.02	85.85	87.20
Ind. nasal	66.77	80.55	94.98
H. épine iliaque (mm)	1,074.7	965.8	887.4

Posons immédiatement le problème de l'origine Tutsi.

1- comme tous les pasteurs d'Afrique de l'est d'où ils sont originaires en dernière instance, les Tutsi ont une stature plus élevée que les agriculteurs qui vivent dans ces régions, mais ils sont les plus grands de tous ces pasteurs.

2- si l'on tient compte des miscégénations et des métissages inévitables qui ont joué, "particulièrement chez les dernières générations des Ba-Tutsi", (Hiernaux, 1954, p.13), un rôle important: ils devaient être à l'origine plus élancés encore. Hiernaux a estimé dans son premier travail sur le Rwanda la taille moyenne des ancêtres des Ba-Tutsi à 180 cms (1954). Cette valeur correspond à celle donnée par Czekanowski qui avait mesuré en 1907 et 1908 les purs Tutsi du Rwanda central et de la Cour royale. Les mensurations anthropométriques de Czekanowski sont données au tableau 2 prises dans Gusinde (1934).

Ainsi à l'origine, les Tutsi avaient probablement une stature de 180 cm et ils proviennent de populations apparentées aux Galla et aux Somaliens dont les statures sont de 171 et 173 cm . Nous donnons leurs mensurations dans le tableau 3d . Excluons, comme le fait Hiernaux, une origine soudanaise (Dinka et Nuer) très difficilement explicable. Il reste, pour rendre compte de cette grande différence, deux explications qui ne sont pas mutuellement exclusives:

1- ou bien les Somaliens et les Galla d'Ethiopie ont été très rapide-

métissés depuis le départ des Tutsi et leur taille moyenne a diminué.

2- ou bien il y a eu émigration préférentielle des plus grands parmi les pasteurs.

Les deux hypothèses seraient très intéressantes à vérifier pour reconstituer l'histoire de la Somalie et de l'Ethiopie, mais elles ne peuvent manquer d'embarrasser les historiens du Rwanda qui doivent fonder leurs reconstitutions sur la prémisse d'une différence raciale aussi considérable entre les Hutu et les Tutsi.

Hiernaux (1956) reprendra la question deux ans plus tard et affirmera qu'il n'est pas nécessaire de postuler une population extérieure à l'aire, ni d'hypothétiques populations anciennes plus pures que les actuelles pour valider son explication des distances morphologiques en terme de flux génique. Mais l'idée d'une différenciation originelle extrême est lancée dans sa déclaration de 1954, quand il soutient, en conformité avec les préjugés de l'époque, qu'à leur arrivée dans le pays, les Ba-Tutsi étaient "absolument typiques de la race éthiopide " (Hiernaux, 1954, p. 100).

Maquet pourra implicitement rendre compte de la théorie de l'orientation des flux géniques en la considérant d'un strict point de vue fonctionnaliste, comme le fruit de l'attitude aristocratique du groupe Tutsi qui cherchait, sans banir complètement toute promiscuité, à éviter les mésallances avec les Hutu.

TABLEAU 3a. Valeurs moyennes des populations de la région du Kivu et de l'Afrique orientale (d'après Hiernaux, 1968).

	MBUTI	TWA (Rw-Rundi)	HUMU	MBUBA	SHU	SWAGA	NYANGA	HUNDE *
EFFECTIFS	510	101	100	100	100	100	100	100
1. Stature (cm)	144.03	152.96	157.78	158.08	162.28	161.65	160.18	163.98
2. Taille assis (cm)	76.91	83.83	80.89	81.47	82.73	82.93	82.62	83.79
3. H. épine iliaque (cm)	78.46	86.15	-	89.14	92.95	92.99	90.67	93.07
4. Long. memb. sup. (mm)	64.86	69.52	71.10	69.99	74.18	73.10	70.93	73.87
5. Dia. biacromial (cm)	31.51	32.32	34.93	35.23	35.99	36.03	34.56	36.20
6. Dia. bicrète (cm)	23.97	24.44	23.70	24.23	24.61	24.65	24.18	25.02
7. Long. tête (mm)	183.3	189.8	188.11	190.45	189.26	189.76	189.51	191.26
8. Larg. tête (mm)	141.9	145.3	147.90	147.29	149.20	148.62	150.41	151.79
9. Dia. bizyg. (mm)	133.1	137.8	138.43	140.35	138.99	137.92	139.55	142.64
10. H. face (mm)	104.1	111.7	112.69	114.69	119.06	118.00	116.23	119.85
11. Dia. bigon. (mm)	99.7	104.0	104.51	102.47	102.87	102.13	103.26	104.46
12. H. nez (mm)	43.3	46.2	48.37	48.75	52.15	52.03	50.23	51.71
13. Larg. nez (mm)	44.7	44.1	45.42	47.30	44.86	45.52	45.60	45.68
14. Haut. lèvres (mm)	15.4	19.0	24.21	23.65	26.20	26.53	25.00	26.21

* A suivre.

TABLEAU 3b. Valeurs moyennes des populations de la région du Kivu et de l'Afrique orientale (d'après Hiernaux, 1968)
-suite-

	TEMBO	HAVU	SHI	REGA	FULLERO	KIGA	HUTU (Rw)	TUTSI (Rw)
EFFECTIFS	100	100	108	100	100	70	184	177
1. Stature (cm)	159.01	162.35	163.88	162.17	159.06	168.40	166.57	176.52
2. Taille assis (cm)	81.66	81.71	83.52	85.06	81.36	85.27	84.28	87.88
3. H. épine iliaque (cm)	90.35	93.18	94.85	93.00	91.02	98.12	96.85	104.29
4. Long. memb. sup. (mm)	71.19	73.50	74.01	72.56	71.25	76.98	75.87	78.50
5. Dia. biacromial (cm)	34.51	35.96	35.41	35.71	34.79	37.31	36.11	36.79
6. Dia. bicrète (cm)	24.16	24.72	24.69	24.65	23.83	25.94	25.16	26.49
7. Long. tête (mm)	191.41	190.79	192.17	192.88	192.30	198.32	194.71	197.32
8. Larg. tête (mm)	146.21	148.47	148.07	147.68	146.38	149.45	146.16	146.97
9. Dia. bizyg. (mm)	138.17	140.72	139.47	139.19	137.17	140.90	138.36	134.45
10. H. face (mm)	117.13	120.24	120.14	118.53	116.27	121.47	119.59	124.58
11. Dia. bigon. (mm)	102.43	103.55	101.00	107.05	101.00	104.60	101.54	97.87
12. H. nez (mm)	50.30	52.09	52.99	51.90	50.69	53.10	51.62	55.80
13. Larg. nez (mm)	45.02	44.82	44.93	46.15	44.63	43.94	42.33	38.71
14. Haut. lèvres (mm)	25.82	26.96	24.40	23.61	24.16	23.61	22.73	24.26

TABLEAU 3c. Valeurs moyennes des populations de la région du Kivu et de l'Afrique orientale (d'après Hiernaux, 1968).
--suite--

	MOSO	YOVU	HUTU (Rundi)	TUTSI (Rundi)	HIMA	TUTSI Itombwe	NYORO	TORO	GANDA
EFFECTIFS	20 (233)	19	216	119	15	100	43	71	389
1. Stature (cm)	163,47	163,26	166,14	175,19	175,14	173,46	166,40	168,09	165,96
2. Taille assis (cm)	84,90	83,21	84,79	87,71	88,07	-	84,16	85,72	84,08
3. H. épine iliaque (cm)	95,10	94,16	95,96	102,76	102,65	101,74	95,25	96,11	95,04
4. Long. memb. sup. (mm)	74,05	73,53	75,40	78,29	79,13	76,72	77,21	78,89	78,32
5. Dia. biacromial (cm)	34,70	34,64	36,01	36,26	35,70	35,68	36,78	37,44	37,67
6. Dia. bicrète (cm)	24,86	25,03	25,40	26,12	26,19	25,55	-	-	-
7. Long. tête (mm)	189,56	192,21	193,50	196,53	196,00	195,88	191,89	192,63	195,57
8. Larg. tête (mm)	142,53	144,21	144,48	143,23	144,20	143,19	143,22	144,08	142,64
9. Dia. bizyg. (mm)	138,95	135,37	137,49	134,88	133,00	133,11	134,04	137,13	136,07
10. H. face (mm)	123,40	118,32	120,47	125,65	120,60	123,32	115,43	118,96	118,08
11. Dia. bigon. (mm)	101,55	100,16	101,48	99,19	97,40	98,60	96,87	97,77	99,51
12. H. nez (mm)	53,75	52,63	52,35	56,00	55,13	54,56	49,23	51,62	49,66
13. Larg. nez (mm)	44,34	41,84	44,34	38,71	40,07	39,41	44,13	44,10	44,93
14. Haut. lèvres (mm)	24,55	21,05	24,04	25,14	25,60	25,48	25,45	26,69	25,83

TABLEAU 3d. Valeurs moyennes des populations de la région du Kivu et de l'Afrique orientale (d'après Hiernaux, 1968).
--suite--

	IRU (Ankole)	LUO	HAYA	NYAM- WESI	GALLA (Ethiopie)	SAB (Somali)	DAFOD (Somali)	WARSANGALI (Somali)
EFFECTIFS	49	75	143	76	49	42	124	80
1. Stature (cm)	165,46	172,75	167,99	165,94	170,96	172,75	172,2	168,69
2. Taille assis (cm)	84,42	86,82	-	-	86,06	85,99	-	85,90
3. H. épine iliaque (cm)	94,47	99,76	96,99	95,65	-	-	-	-
4. Long. memb. sup. (mm)	77,46	80,18	-	-	75,49	77,63	-	75,98
5. Dia. biacromial (cm)	36,78	38,46	-	-	36,55	36,29	32,0	34,69
6. Dia. biciprète (cm)	-	-	-	-	-	26,47	26,2	-
7. Long. tête (mm)	191,22	194,04	193,99	191,64	189,78	193,98	-	192,11
8. Larg. tête (mm)	139,54	146,34	143,44	145,01	147,06	144,93	-	143,01
9. Dia. bizyg. (mm)	132,72	137,92	138,04	138,16	133,51	134,21	-	130,65
10. H. face (mm)	116,66	118,16	116,74	118,46	122,24	118,95	-	122,67
11. Dia. bigon. (mm)	95,90	102,68	-	-	101,67	-	-	96,04
12. H. nez (mm)	49,26	51,28	51,04	51,53	53,49	49,43	-	52,26
13. Larg. nez (mm)	43,32	45,37	43,25	44,22	36,63	35,69	-	34,30
14. Haut. lèvres (mm)	25,22	27,14	-	-	-	24,26	-	-

"Pour un Tutsi prendre une femme Hutu en un mariage primaire entraînait une perte de prestige. La raison principale d'y recourir était la pauvreté... Les informateurs Tutsi affirment que de tels mariages étaient très rares, mais que souvent les Tutsi avaient des concubines Hutu". (Maquet, 1954, p.82).

On peut imaginer à partir de cette citation que, contrairement à la situation existante en Ankole, important royaume situé au nord du Rwanda, dans le quel les enfants issus des unions Hima-concubine Hiru constituaient une classe intermédiaire: les Mbari; au Rwanda, ils étaient habituellement rejetés dans la catégorie Hutu, tandis qu'au Burundi "moins nettement stratifié que le Rwanda" (Maquet, 1969, p.410) ils auraient été plus facilement intégrés à la caste supérieure, comme cela se faisait chez les Bashi. Enfin Maquet pourra, ultime préoccupation, après avoir reconstruit le système des relations sociales dans le Rwanda ancien, poser la question "de la prémisse antérieure de la culture du conquérant avant qu'il n'entre au Rwanda". (Maquet, 1954, p. 196), et conclure, avec l'anthropologue biologiste qui nous renvoyait aux études sur la Somalie et l'Ethiopie, à l'obligation pour l'anthropologue social d'élargir, lui aussi, le champ de ses préoccupations à la comparaison des formes sociales de l'aire des Grands Lacs.

Néanmoins, l'évolution interne du royaume rwandais, de même que le phénomène de "Tutsiisation" de sa classe dirigeante méritent d'être examinés "in situ" avant de leur chercher une prémisse extérieure.

Dans ce cas, l'hypothèse qui pourrait expliquer la stature élevée

des Tutsi, sans postuler de populations anciennes plus pures que les actuelles, devrait nécessairement faire intervenir l'action de la sélection. Or précédemment, nous avons émis des doutes sur l'efficacité de la sélection "pygméïsante". Est-il possible de réintroduire ce concept pour expliquer une transformation accélérée par rapport à celle que nous avons jugée trop rapide pour résulter de la sélection?

Oui, si dans le cas d'allongement de la stature, on peut faire intervenir un processus de sélection artificielle par lequel l'homme modèle lui-même sa morphologie en n'agissant pas nécessairement sur la fertilité différentielle, mais sur la constitution des couples reproducteurs. Le modèle de cette sélection, courante dans la nature, a été proposé par Darwin sous le nom de sélection sexuelle. Chez l'homme, elle est le résultat du phénomène culturel et de l'évolution sociale qui, pour des temps plus ou moins longs, referme certains groupes sur eux-mêmes et les rend sélectivement perméables à d'autres individus qui obtiennent, parce qu'ils obéissent aux normes définies par le groupe, le droit de se reproduire en son sein. S'il est peu vraisemblable d'imaginer que certaines "unités de voisinage" des cueilleurs-chasseurs recherchaient pour des raisons culturelles des statures moins élevées, en revanche il est possible de concevoir que pour des raisons de prestige et de visibilité sociale, les membres des classes dirigeantes recherchent les statures plus élancées. Ce phénomène pourrait, si l'on pousse plus loin l'exercice d'imagination expliquer les statures habituellement plus élevées des pasteurs d'Afrique de l'est. Avec la domestication conjointe des plantes et des animaux, (Textor, 1967; Smith 1976),

pendant le néolithique les premières formes de stratification sociale apparaissent et elles sont presque inévitablement corrélées avec le contrôle des réserves alimentaires par les membres de la classe dirigeante. Dans le cas du bétail, sa conservation doit s'effectuer, parvenu à un certain seuil d'accumulation, en périphérie des agglomérations et des établissements permanents. On conçoit que la garde en ait été attribuée pour des raisons de sécurité et de perpétuation des privilèges à des membres de la classe dirigeante, entraînés à la défense du troupeau.

Certains de ces pasteurs-guerriers auront, à la suite de bouleversements historiques, été coupés des centres, puis, dérivés au hasard des conditions écologiques pour finalement constituer des sociétés autonomes. A l'instar des Tutsi d'ascendance royale qui, pendant la seconde moitié du 16^e siècle (Reisdorff, 1952) sont retournés vivre dans les régions des volcans, une vie semi-nomade. Ils se sont installés sur les hautes terres de lave en bordure de la forêt, se nourrissant du lait et du sang de leurs vaches, et échangeant avec les paysans le beurre contre des vivres et du miel. Ils prenaient femmes entre eux, mais continuaient à envoyer à la Cour quelques unes de leurs jeunes filles, sans pourtant adhérer au système de caste que les habitants du Rukiga ne supportaient pas.

L'exemple du Rwanda nous permettra d'illustrer cette hypothèse d'une influence de l'évolution des formes sociales et culturelles sur la morphologie humaine. Influence qui n'exclut pas la possibilité d'une action à très long terme des conditions géographiques.

Analyse discriminante de la variation morphologique

Voyons d'abord comment se présente, lorsqu'on la regarde à travers le prisme de l'analyse discriminante, la variation morphologique des Rwandais. Nous utiliserons les mesures individuelles de Hiernaux pour comparer simultanément les Tutsi, les Hutu et les Twa du Rwanda. Ces derniers comprennent quelques individus du Burundi auquel nous ajouterons:

- . un petit groupe de Hima du nord-est du Rwanda,
- . un petit groupe de Yovu de l'est du pays que nous définirons ultérieurement,
- . un échantillon d'effectifs plus considérables de Kiga qui, pour Hiernaux, ne se distinguent pas génétiquement des autres Hutu et enfin,
- . à titre de comparaison, un groupe Moso du Burundi dont on pense qu'une composante semblable a pu influencer par métissage les Hutu du Rwanda.

L'avantage de la représentation graphique de l'analyse discriminante que nous utilisons sur celle qui résulte de la projection sur un plan de la matrice des distances utilisée par Hiernaux est double:

1- elle permet de donner un sens biologique immédiat à la dispersion des groupes puisqu'on peut lui superposer la dispersion des caractères qui ont été utilisés pour analyser la morphologie.

2- d'autre part, elle permet de décomposer en plusieurs graphiques indépendants, la dispersion des groupes et d'atténuer ainsi les effets de distorsion des distances qui ne sont pas euclidiennes lorsqu'on les calcule par la technique du D^2 de Mahalanobis.

Hiernaux donne deux illustrations de cette difficulté. La première concerne les Tutsi de l'Itombwe qui ont quitté le sud-est du Rwanda au milieu du XIXe siècle, pour aller vivre sur les hauts plateaux de l'Itombwe, en République du Zaïre. Ils ont une distance de 15 unités par rapport aux agriculteurs Bantu de cette région les Fulero, et une distance de 2.9 par rapport aux Tutsi du Rwanda. La distance totale supérieure à la somme des deux distances est de 21.5 unités. La seconde concerne les distances Twa-Hutu-Tutsi du Rwanda qui est de 7 unités pour le premier couple, de 10,4 pour le second, alors que la distance totale est de 19.6, cette inégalité est deux fois plus grande entre les Twa, les Hutu et les Tutsi du Burundi. La distorsion a un effet certain sur l'analyse des distances surtout, comme c'est le cas pour la matrice D^2 calculée entre 15 populations de la région du lac Kivu, lorsque 36/105 des valeurs des D^2 sont inférieurs à 3 unités de distance: à peu près l'écart à la "normalité géométrique" dans ce cas particuliers.

Nous nous en tiendons donc dans ce travail à la présentation graphique des résultats de l'analyse discriminante. Pour ceux qui ne sont pas familiers avec les fonctions discriminantes, voici en quelques mots le principe de leur construction:

Il s'agit d'équations simples du type:

$$\text{Fonction } l = a x_1 + b x_2 + c x_3 \dots \text{etc.}$$

qui sont indépendantes les unes des autres. Pour les obtenir, il faut trouver les valeurs des coefficients a, b, c qui pondèrent convenablement les va-

riables individuelles x_1, x_2, x_3 ou moyennes $\bar{x}_1, \bar{x}_2, \bar{x}_3$, de telle sorte que la fonction exprime le pourcentage le plus grand possible de la variation intergroupe. Idéalement, une seule fonction devrait pouvoir résumer toute la variation. Si elle ne suffit pas, on peut chercher une deuxième fonction:

$$\text{Fonction II} = a_2 x_1 + b_2 x_2 + c_2 x_3 + \dots \text{ et ainsi de suite.}$$

Les fonctions quel que soit le pourcentage de variation qu'elles expriment se lisent comme suit: réduisez x_1 (la longueur de la tête) au 1/10 de sa valeur si $a_1 = 0.10$, puis réduisez x_2 (la longueur de la tête) au 1/20 de sa valeur si $b_1 = 0.05$ (ce que veut dire $b_1 x_2$), etc... additionnez ensuite tous ces produits pour obtenir une seule variable qui tient compte de toutes les mesures du corps et qui résumant un certain pourcentage de la variation totale.

Comment trouver les coefficients a, b, c , de chacune des fonctions et le pourcentage de variation qu'elles résumant? Le problème dépend des corrélations entre les variations puisque si elles n'existaient pas, on pourrait tout simplement additionner les mesures. Par contre, si toutes les variations étaient parfaitement corrélées, il n'y aurait qu'une seule fonction et pour trouver ses coefficients, on procéderait algébriquement ou géométriquement. Les variations de chacun des caractères et les covariations qui peuvent être égales à $n(n-1)/2$

sont le matériau brut sur lequel on travaille. Puisqu'on ne peut pas maximiser arbitrairement les corrélations, il faut artificiellement les faire disparaître. Quelle procédure suivre? Une corrélation entre les

variations de deux caractères produit sur un graphique dont les coordonnées sont perpendiculaires, un nuage de points en forme d'ellipse. Si on place l'origine des coordonnées au centre de gravité du nuage de points, l'un des quatre quadrants et son opposé contiendront plus de points que les deux autres. On fait subir une rotation au système de coordonnées sans déplacer l'ellipse jusqu'à ce que tous les quadrants contiennent le même nombre de points. L'ellipse n'a pas changé de forme ni de dimension, mais elle se projette maintenant de toute sa longueur sur l'un des axes et de toute sa largeur sur l'autre, de plus la covariation a disparu. Nous avons atteint le but, toute la variation s'exprime directement sur les deux axes. Elle est aussi plus étalée sur le premier désignant ainsi la première fonction discriminante. Sa longueur donne une mesure de l'intensité de la variation que l'on peut exprimer en pourcentage par rapport à la somme des longueurs des axes. L'importance de la rotation qu'il a fallu effectuer pour faire coïncider les coordonnées et les axes de l'ellipse détermine les coefficients de la fonction qui sont des mesures d'angles. En pratique, on résoud ces problèmes algébriquement: le calcul matriciel permet le traitement d'équations à plusieurs dimensions et l'usage des ordinateurs le facilite.

Les variations sont des écarts à la moyenne, supposons que tous les individus d'une population soient classés en plusieurs groupes. On peut calculer les écarts qui éloignent les individus de la moyenne de leur propre groupe et ceux qui les éloignent de la moyenne générale de la population. La différence des deux sommes d'écarts est la variation intergroupe. Elle est nécessairement nulle si les groupes ne sont pas différents, sinon elle

prend un sens par rapport à la variation intergroupe. Dans une analyse discriminante, on cherche les fonctions qui résument le rapport de la variation intergroupe/intragroupe, en faisant tourner les coordonnées de la matrice de variation-covariance intergroupe (les meilleurs estimateurs de la variation et de la covariation) après lui avoir fait subir une déflation par rapport à la matrice de variance-covariance intragroupe.

Les fonctions discriminantes permettent de représenter graphiquement les positions relatives des individus et des groupes selon que sont utilisées les valeurs individuelles x , ou les valeurs moyennes \bar{x} , dans l'équation. De plus, en superposant sur le graphique les coefficients de chacun des caractères, on peut trouver un sens biologique aux fonctions, par exemple, la longueur de la jambe et la longueur du bras peuvent contribuer aux valeurs positives tandis que la taille-assis contribue aux valeurs négatives parce qu'il y a allométrie entre ces deux groupes de caractères. Nous avons déjà souligné cet aspect intéressant de l'analyse discriminante.

Enfin, dernière remarque, comment décider du nombre de fonctions à conserver dans l'interprétation de la variabilité d'un ensemble de populations? Si le nombre de caractères est plus grand que le nombre de groupes, nous pouvons calculer autant de fonctions qu'il y a de groupes, moins un. Il peut se faire que toutes les fonctions résument (à peu près) le même pourcentage de la variabilité totale. Dans ce cas, l'analyse est utile si le nombre de groupes est beaucoup plus petit que le nombre de caractères. Sinon, il faut conserver toutes les fonctions et les synthétiser par le D^2 de Mahala-

nobis. Si les fonctions résument des pourcentages inégaux de la variabilité, elles apparaissent, selon le critère de rotation utilisé dans l'analyse, par ordre décroissant d'importance. On choisit évidemment les premières fonctions, puis on teste le degré de signification de la variabilité des suivantes à l'aide de plusieurs indicateurs: lambda de Wilks, χ^2 , valeurs des corrélations canoniques, etc... En pratique, la technique donne des résultats satisfaisants lorsque par exemple, les deux premières fonctions d'une analyse qui pourrait en contenir vingt, expriment au moins 50% de la variabilité totale et que le pourcentage de variabilité décroît rapidement à partir de la troisième fonction. Malheureusement, il n'en va toujours ainsi et l'utilité de l'analyse discriminante décroît en fonction du nombre de fonctions qu'il faut conserver.

Pour effectuer nos calculs, nous avons utilisé les programmes fournis par le Centre de Calcul de l'Université de Montréal. La version 6.5 de la programmathèque S.P.S.S. (Statistical Package for the Social Sciences 1975) était alors en usage. Les données brutes ont été perforées et vérifiées par le Centre, puis validées à l'aide de la procédure proposée par S.P.S.S. Ce sont les corrélations entre les variations des 17 caractères morphologiques suivants - tous mesurés par le professeur Jean Hieraux - qui ont été soumises à l'analyse: 1- longueur de la tête; 2- largeur de la tête; 3- diamètre frontal minimum; 4- diamètre bizygomatique; 5- diamètre bigoniaque; 6- taille-assis; 7- stature; 8- hauteur de l'épine iliaque antéro-supérieure; 9- diamètre biacromial; 10- diamètre bicrête; 11- longueur du membre supérieur; 12- hauteur de la face; 13- hauteur naso-bucale; 14-

TABLEAU 4. Valeurs et significations statistiques des fonctions discriminant les populations du Rwanda.

No. DE LA FONCTION	VARIANCE	% DE LA VARIATION	CORRELATIONS CANONIQUES	LAMBDA DE WILKS	χ_2	D LIBERTE	SIGNIFICATION
1	2.66	80.4 %	.853	.155	1,091.7	102	0
2	0.43	12.9 %	.547	.566	332.5	80	0
3	0.10	3.0 %	.300	.808	124.5	60	0
4	0.08	2.3 %	.267	.888	69.3	42	.005
5	0.02	0.7 %	.153	.957	25.9	26	.47

hauteur du nez; 15- largeur du nez; 16- largeur de la bouche; 17- hauteur des lèvres. Le tableau 4 présente les pourcentages de variation exprimés par chacune des cinq premières fonctions discriminantes (sur les six possibles) et donne les valeurs des tests qui précisent leur signification statistique.

On réalise immédiatement combien l'opération a été utile. La première fonction condense à elle seule 80% de toute la variabilité intergroupe dont près de 72% (corrélation canonique au carré) exprime vraiment les différences entre les groupes. Le lambda de Wilks a une valeur initiale de .155. Lorsqu'on le recalcule après l'extraction de la première fonction, sa valeur augmente brusquement à .566, puis après extraction de la deuxième fonction à .808. Plus le lambda est élevé et moins il reste d'information utile à extraire des corrélations initiales. On peut transformer lambda en chi-carré pour tester la valeur statistique de l'information résiduelle. Lorsque les trois premières fonctions ont été extraites, lambda a une valeur de .888 qui correspond à un χ^2 de 69.3 avec 42 degrés de liberté. Les chances de trouver une valeur de lambda au moins égale à celle-ci, s'il n'y avait plus d'information utile à tirer des données originales sont faibles (5%). Il faut conclure qu'il y a encore quelque chose à faire avec la quatrième fonction. Cependant, sa variance est si faible (0.08) qu'on ne perd en la négligeant presque rien.

Nous retiendrons pour illustrer la variabilité morphologique du Rwanda, les trois premières fonctions en gardant présent à l'esprit le fait qu'elles sont indépendantes les unes des autres et qu'elles décroissent très rapidement de la première à la troisième.

ANALYSE DISCRIMINANTE DES POPULATIONS DU RWANDA

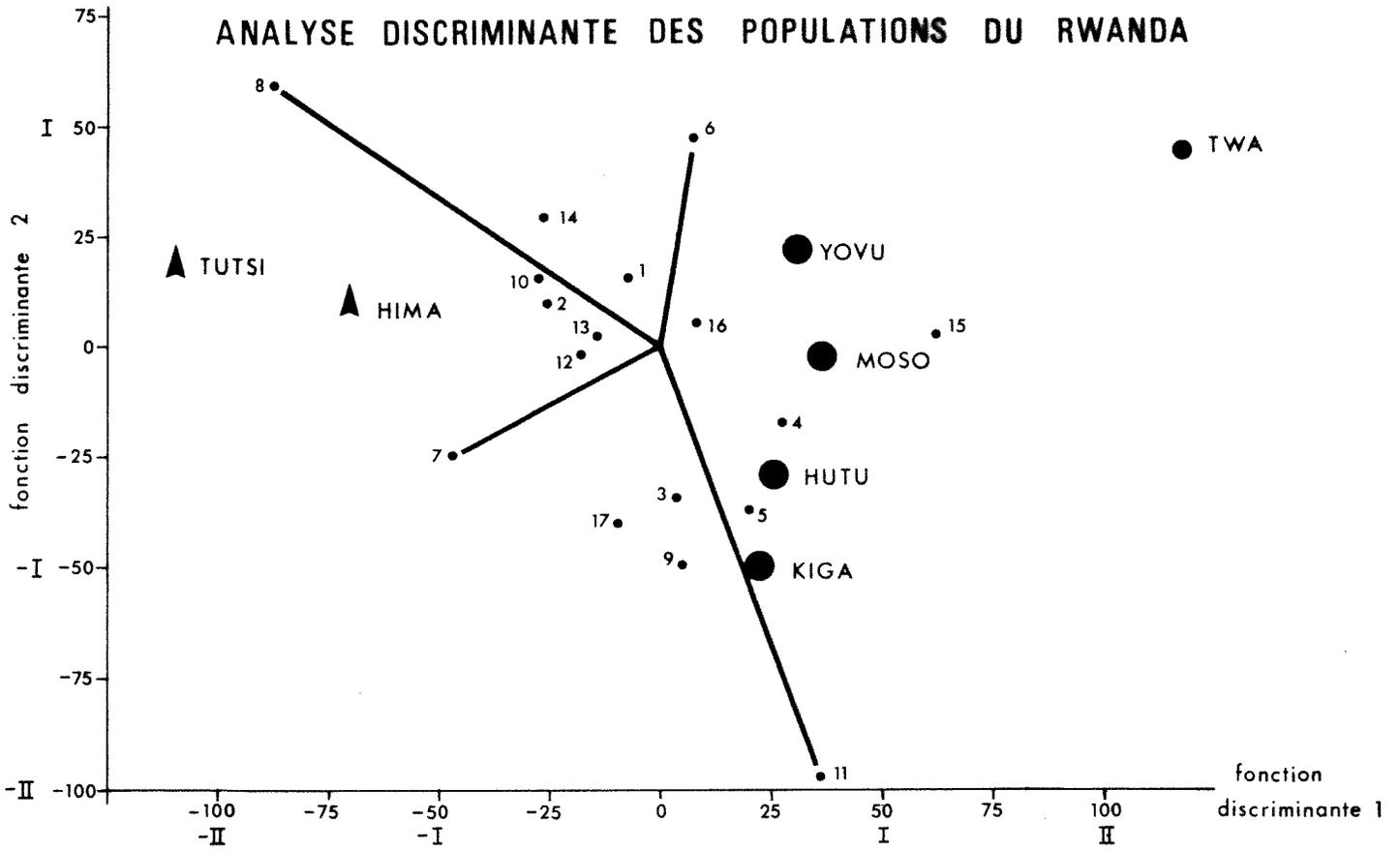
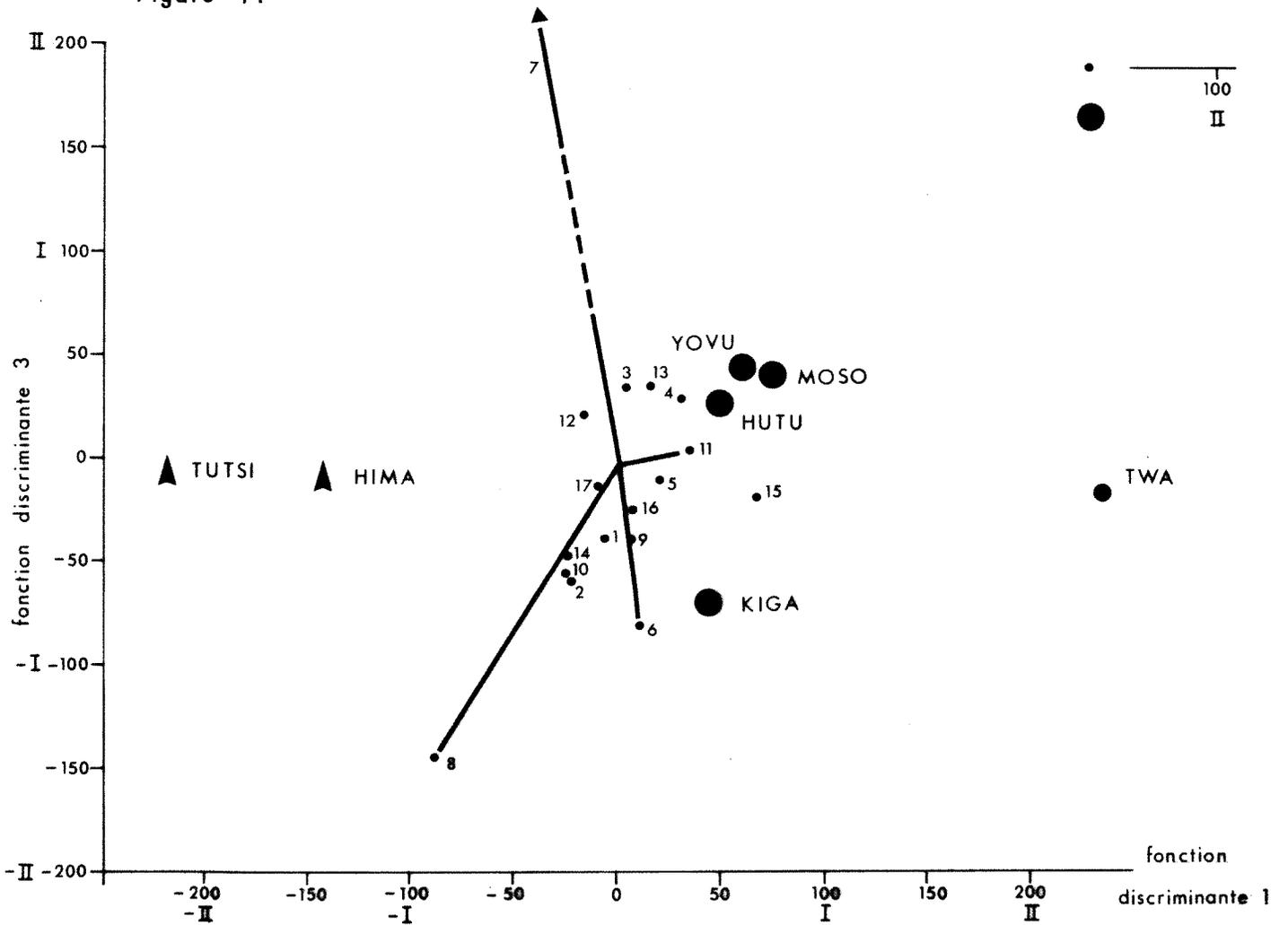


Figure 4.



Multiplions les valeurs moyennes des caractères de chacun des sept groupes par le vecteur des coefficients d'une fonction, puis répétons l'opération pour les deux autres fonctions, nous pouvons maintenant représenter dans un espace à trois dimensions plus de 95% de toute la variabilité inter-populationnelle, en nous servant d'un seul point par population. Nous pouvons aussi, en projetant directement les coefficients des trois fonctions, donner un sens biologique à cet espace.

Un seul coup d'oeil jeté sur la figure 4 donne une bonne idée des résultats.

1- l'axe horizontal de la figure représente la variabilité intergroupe contenu dans la première fonction. On voit clairement qu'elle isole de part et d'autre du noyau des agriculteurs, à gauche les pasteurs Hima-Tutsi, à droite les non-agriculteurs "Pygmoides" Twa. Elle discrimine donc parfaitement et dans le même sens que notre analyse préliminaire de la variabilité africaine l'avait fait, les groupes extrêmes, sans opérer de distinction parmi les agriculteurs. Il est important de faire remarquer qu'elle isole moins cependant les Hima que les Tutsi et par extrapolation, probablement moins les Tutsi de Hiernaux que ceux de Czekanowski dont la stature très élevée dépend beaucoup de la hauteur de l'épine iliaque. Ce caractère, comme la flèche qui correspond à son intensité l'indique, influence considérablement le pouvoir discriminant de la première fonction et caractérise les Hima-Tutsi.

Nous pouvons nous faire une idée plus précise de la position des Tutsi de Czekanowski, des Tutsi de l'Itombwe dont nous ne possédons pas les mesures individuelles en calculant le Z-score de la hauteur de l'épine ilia-

TABLEAU 5. Valeurs nécessaires au calcul des z-scores.

	EFFECTIF	STATURE		HAUTEUR DE L'EPINE ILLIAQUE	
		\bar{x}	σ	\bar{x}	σ
Hima	15	175.13	5.62	102.65	4.40
Tutsi Itombwe	100	173.46	5.53	101.74	4.54
Tutsi Rwanda (Hiernaux)	177	176.52	7.29	104.29	5.65
Tutsi centre (Czekanowski)	89	180.1	-	107.47	-

que soustrait de celui de la stature, c'est-à-dire, rendu indépendant de cette mesure. Le Z-score est la déviation à la moyenne divisée par l'écart-type. Cet indice, comme l'a déjà fait remarquer Hiernaux (1965), permet de situer une population, représentée par ses moyennes par rapport aux valeurs moyennes d'une population de référence. Les Tutsi de l'Itombwe nous serviront de population de référence pour situer les populations de "pasteurs" Rwandais: Hima, Tutsi de Hiernaux, Tutsi de Czekanowski. Un indice positif indiquera une valeur plus élevée de la hauteur de l'épine iliaque relativement à la stature que chez les Tutsi de l'Itombwe; un indice négatif, une valeur moins élevée. Les indices étant exprimés en écart-type, leurs valeurs sont directement comparables.

Pour les valeurs de stature et de hauteur de l'épine iliaque données dans le tableau 3, les indices sont: Hima - 0.11, Tutsi de Hiernaux + .01 et Tutsi de Czekanowski + .06. Les Tutsi de l'Itombwe relativement plus petits que ceux du Rwanda sont intermédiaires aux Hima et aux Tutsi de Hiernaux et ces derniers intermédiaires aux Tutsi de l'Itombwe et à ceux de Czekanowski. Sur la figure, ces populations se rangeraient vers la gauche dans l'ordre Hima-Tutsi de l'Itombwe - Tutsi de Hiernaux, Tutsi de Czekanowski.

L'écart qui sépare les Tutsi de la Cour des Tutsi de la périphérie est approximativement la moitié (.06/.11) de la distance qui sépare les Tutsi de la périphérie des Hima. Cette combinaison de distances ne contredit pas l'hypothèse d'une "tutsiisation" progressive des pasteurs Hima en fonction d'un gradient politique. Au contraire, son amplitude est si importante qu'elle exclut pour l'expliquer l'action d'autres facteurs qui ne

sont pas socio-culturels.

2- La deuxième fonction, beaucoup moins importante que la première puisqu'elle exprime seulement 13% de la variation, étale sur un axe perpendiculaire au premier, c'est-à-dire indépendant, les quatre groupes d'agriculteurs. Nous discuterons bientôt la différence Hutu-Kiga qui a une importance capitale pour la suite de ce travail.

3- La troisième fonction accentue la différence Hutu-Kiga.

Les caractéristiques morphologiques des fonctions sont représentées par la dispersion des coefficients (standardisés) à partir d'un centre de gravité qui est neutre. Nous avons joint quatre de ces points ; la taille assis (6), la stature (7), la hauteur de l'épine iliaque (8), et la longueur du membre supérieur (11) aux centres de gravité pour faciliter la lecture des figures.

La première fonction isole les Hima-Tutsi d'abord par la hauteur de l'épine iliaque et ensuite par la stature qu'ils ont très élevée. De l'autre côté, les Twa ne sont pas plus petits de taille que les Hima-Tutsi exclusivement à cause du premier caractère (8), car ils ne se situent pas comme le font les agriculteurs lorsque l'on tient simultanément compte de deux premières fonctions, directement dans le prolongement de son axe. Si la stature peut être considérée comme une mesure globale du format corporel, il y a chez eux réduction de tous les segments qui le déterminent à en juger par leur position sur l'axe de stature. La première fonction oppose aussi les Tutsi aux Twa par la largeur du nez, mince chez les premiers, par les hauteurs de la face

et du nez, petites chez les seconds, enfin par la tête qui est plus large chez les Tutsi. Les coefficients de ces caractères sont relativement indépendants de la taille-assis (6) et de la longueur du membre supérieur (11) caractéristiques de la deuxième fonction. Nous avons déjà discuté de cet aspect de la variabilité commune à l'Afrique subsaharienne.

Après avoir écarté les Hima-Tutsi et les Twa du groupe des agriculteurs, l'analyse fournit une deuxième fonction où le rapport de la longueur du membre supérieur sur la taille-assis discrimine les agriculteurs. Puis, une troisième fonction plus ambiguë qui, à la stature, oppose la taille-assis et la hauteur de l'épine iliaque. Cette fonction peut importante met probablement en relief la hauteur du bassin des Kiga, également plus large (10) chez ces derniers.

Différences morphologiques entre Hutu du nord et du sud

On a pris l'habitude depuis les premiers travaux de Hiernaux d'expliquer la différenciation morphologique des Hutu d'altitude inférieure et des Hutu d'altitude supérieure (Kiga) par l'action directe du milieu sur le phénotype.

La similitude génétique des deux sous-groupes Hutu étant considérée à tort comme une hypothèse vérifiée, on pouvait expliquer l'augmentation de la longueur du membre supérieur par rapport à la taille-assis, la hauteur du bassin (taille-assis+ hauteur de l'épine iliaque/stature) etc... les élargissements des principaux diamètres des Hutu d'altitude supérieure, par une nutrition et un état sanitaire meilleur durant la croissance, résultant

tats de la salubrité du climat en montagne.

Un examen plus attentif du matériel biologique de Hiernaux ne nous permet pas d'accepter intégralement son explication. Peut-être l'état sanitaire et nutritionnel des Kiga est-il meilleur que celui des Hutu d'altitude inférieure? Mais ce facteur ne permet pas à lui seul d'expliquer l'écart qui sépare les deux groupes. La distance hématologique calculée il est vrai à partir d'échantillons d'effectifs réduits ($60 < (n) < 80$) est trop grande pour ne pas suggérer un isolement génétique des deux populations.

Nous ne désirons pas faire une présentation détaillée du polymorphisme sanguin des populations Rwandaises que nous réservons pour une publication ultérieure. Nous ferons ici porter nos considérations sur la morphologie seulement. Voici les résultats de deux analyses de variances effectuées caractère par caractère. La première compare les Kiga et les Hutu, la deuxième les sept populations prises simultanément (tableau 7).

Nous voulons attirer l'attention sur les points suivants:

- 1- Les variations intergroupes des deux populations sont insignifiantes pour les mesures de la stature, de la hauteur de l'épine iliaque et pour les mesures longitudinales de la face.
- 2- Les variations "en largeur" sont plus importantes. Diamètres de la face (bizygomatique), de la mâchoire (bigoniaque), des épaules (biacromial), du bassin (bicrête), du nez et de la bouche présentent des amplitudes considérables, mais non exceptionnelles par rapport à l'étendue de la variation Rwandaise.

TABLEAU 7. Deux analyses unidimensionnelles de la variance: I- Entre les Hutu du Nord et du Sud, II- entre toutes les populations du Rwanda.

MENSURATIONS	ANALYSE I		ANALYSE II	
	F	SIGNIFICATIONS	F	SIGNIFICATIONS
1. Long. tête	9.99	**	6.84	**
2. Larg. tête	15.20	**	4.60	**
3. Dia. frnt. mn.	4.62	*	12.85	**
4. Dia. bizyg.	7.37	**	18.86	**
5. Dia. bigon.	10.43	**	18.11	**
6. Taille assis	4.29	*	40.13	**
7. Taille	2.01		111.73	**
8. H. épine iliaque	3.23		123.30	**
9. Dia. biacromial	14.49	**	30.69	**
10. Dia. bicrète	13.92	**	51.47	**
11. Long. totale bras	4.23	*	69.48	**
12. Hauteur face	3.03		25.72	**
13. H. sup. face	1.11		6.70	**
14. Hauteur nez	4.37	*	25.60	**
15. Larg. nez	7.95	**	63.55	**
16. Larg. bouche	10.61	**	13.45	**
17. Haut. lèvres	4.13	*	25.22	**

POPULATIONS	ANALYSE I		ANALYSE II	
	F	SIGNIFICATIONS	F	SIGNIFICATIONS
Kiga, Hutu				
Tutsi, Hutu, Kiga, Twa, Moso, Yovu, Hima				
Degrés de liberté	F (1,252)		F (6,590)	
Signification au seuil de:				
95 % *	3.84		2.10	
99 % **	6.63		2.80	

3- Enfin, les dimensions de la boîte crânienne sont remarquablement variables, comparées à leurs faibles extensions parmi des populations qui sont tout de même extrêmes à tant d'autres points de vue

Que la nutrition influence les mesures transversales du corps et de la face sans modifier la stature, cela est plausible, mais il faut admettre une labilité très grande du format de la tête pour expliquer par la qualité du régime alimentaire, la dernière particularité. De plus, sommes-nous certains que cette variabilité n'affecte pas aussi sa forme? Pour expliquer une telle différenciation, il faudrait invoquer, selon Hiernaux, l'action de facteurs génétiques puisqu'il affirme qu'"une nutrition meilleure durant la croissance entraîne une tête plus longue et plus large sans affecter le rapport de diamètres". (Hiernaux, 1965, p. 18)

Comparons donc les indices céphaliques (largeur/longueur x 100) et testons leurs différences par le t de Student.

TABLEAU 6a. Indices céphaliques et tests t de Student (d'après Hiernaux, 1965).

	INDICES MOYENS	ECARTS	EFFECTIFS	VALEURS DU TEST	SIGNIFICATION
Twa	76.62	-	110		
Kiga	75.40	2.70	70	t = 0.66	
Hutu	75.12	3.13	184	t = 2.20	* (95 %)
Tutsi	74.45	2.65	177		

La distance Hutu-Tutsi, quoique faible, n'est probablement pas accidentelle, par contre la différence de la forme de la tête, entre les Hutu et les Kiga n'est pas significative.

Peut-on, comme le suggère Hiernaux, immédiatement admettre que la nutrition augmente le format de la tête des Kiga sans changer sa forme génétiquement déterminée. Avant de répondre à cette question, nous avons mené, à partir des matrices de corrélation des Hutu et des Kiga, deux analyses factorielles indépendantes, selon la technique proposée par S.P.S.S. Les deux analyses donnent des résultats rigoureusement identiques (les variables longueur de la tête, largeur de la tête et stature ont subi une transformation logarithmique ($\log 10$)).

TABLEAU 6b. Analyses factorielles des variations de la tête des Hutu et des Kiga.

	HUTU		KIGA	
	Facteur I	Facteur II	Facteur I	Facteur II
Long. tête	.42	.43	.42	.42
Larg. tête	- .09	.40	- .08	.40
Stature	.42	- .10	.42	- .08
% VARIATION	83.6	16.6	89.4	10.7

Le premier facteur met en évidence la croissance isométrique de la longueur de la tête et de la stature, le second celle des diamètres de la tête. On peut constater que les mêmes facteurs sous-jacents agissent à l'intérieur de chacune des deux populations. Autrement dit, si on voulait représenter dans un espace à trois dimensions leur variabilité morphologique, deux droites de même pente pourraient suffire à le faire. On ne peut pas cependant valider l'hypothèse de Hiernaux à moins de montrer que ces deux droites coïncident, c'est-à-dire, que leurs coordonnées à l'origine sont les mêmes. Dans ce cas et dans ce cas seulement, l'égalité des indices céphaliques à la naissance pourra être admise. Pour vérifier l'hypothèse d'une origine commune, on peut procéder à une nouvelle analyse discriminante entre les deux populations.

L'analyse en divisant la variation intergroupe par la variation intragroupe réduit les droites à des points, donc élimine les pentes et indique les caractères qui les font s'éloigner les uns des autres. En plus de confirmer la différence (X^2 (D.L.= 20)= 53.06) déjà mise en évidence sur la figure 4, le résultat montre clairement comment les deux groupes diffèrent par la forme. Les coefficients de cette fonction unique s'énumèrent comme suit:

Fonction= $-0.26 \times (\text{longueur de la tête}) - 0.65 \times (\text{largeur de la tête}) + 0.24 \times (\text{diamètre frontal minimum}) + 0.34 \times (\text{diamètre bizygomatique}) - 0.21 \times (\text{diamètre bigoniaque}) - 0.40 \times (\text{taille-assis}) + 1.54 \times (\text{taille}) - 0.50 \times (\text{hauteur de l'épine iliaque}) - 0.18 \times (\text{longueur de la jambe}) - 0.28 \times (\text{diamètre biacromial}) - 0.63 \times (\text{diamètre bicrête}) - 0.30 \times (\text{longueur du membre supérieur})$

+ 0.33 x (longueur du bras) - 0.11 x (longueur de l'avant-bras) + 0.04 x (hauteur de la face) + 0.28 x (hauteur naso-bucale) - 0.27 x (hauteur du nez) - 0.13 x (largeur de la bouche) - 0.27 x (hauteur des lèvres) - 0.21 x (largeur du nez).

Comme on le voit, il suffit d'abord de multiplier les valeurs individuelles ou les valeurs moyennes par les coefficients qui précèdent le caractère, puis ensuite de les additionner en tenant compte du signe. On obtient une seule valeur qui est toujours négative pour les Kiga et le plus souvent positive pour les Hutu. De cette façon, on peut classier correctement 71% des individus. La comparaison des coefficients qui pondèrent les mensurations de la tête et de la stature, suggèrent une explication de la divergence Hutu-Kiga par un élargissement initial (-0.65) de la tête des Kiga, plus que par un allongement (-0.26) de celle-ci, la stature fait diverger les Hutu dans le sens opposé. Les proportions du nez, par ailleurs, sont les mêmes dans les deux groupes. La tête sur laquelle nous avons attiré l'attention n'a donc pas "à l'origine" la même forme, elle est plus large chez les Kiga. Mais cet élargissement, du fait qu'il n'affecte pas une grande mesure, ne retentit pas beaucoup sur l'indice céphalique.

Nous pouvons résumer nos considérations sur la différence Hutu-Kiga de la façon suivante. Malgré une variation intrapopulationnelle identique, les proportions corporelles des deux groupes diffèrent légèrement mais significativement. On peut tenir pour responsable cette différence à la fois la plasticité génétique et les facteurs mésologiques⁴, sans privilégier l'un

4 agissent d'une façon déterminante pendant la période péri-natale

aux dépens des autres. De plus, on ne voit pas de raison particulière permettant d'utiliser comme système d'explication, les facteurs mésologiques dans le cas des Kiga et la sélection naturelle dans le cas des agriculteurs Bantu de la région du Kivu. En effet, toutes les distances entre les populations d'agriculteurs et probablement à moindre titre celle des Kiga que les autres parce qu'elle est plus grande, tombent dans la marge d'indétermination des distances morphologiques qui n'obéissent pas parfaitement aux lois de la géométrie euclidienne. Par conséquent, il est tout à fait impossible de séparer ces distances en deux groupes distincts et de leur trouver des explications différentes.

Pour conclure, nous admettrons, jusqu'à preuve du contraire:

1) que les Kiga sont restés suffisamment isolés des autres populations du Rwanda pour constituer un pool génétique légèrement différent, et/ou qu'ils se sont beaucoup moins métissés avec elles.

2) qu'une meilleure nutrition et une meilleure protection anti-parasitaire ont certainement accentué cette différenciation, mais qu'elles peuvent difficilement l'avoir induite.

Complétons notre tour d'horizon de la variabilité humaine des populations du Rwanda, en présentant un tableau de la répartition théorique des individus obtenue à l'aide des fonctions discriminantes. Même si l'on ne doit pas attacher aux différents pourcentages une trop grande importance, ils peuvent donner une bonne idée de l'homogénéité des groupes et de leur degré de "métissage" (au sens biologique).

TABLEAU 8. Reclassification des individus à l'aide des deux premières fonctions discriminantes.

	N	REGROUPEMENT THEORIQUE						
		Tutsi	Kiga	Hutu	Twa	Hima	Mosso	Yovu
Tutsi	178	116 (65.2 %)	2	4	0	52 (29.2 %)	0	4
Kiga	70	0	48 (68.6 %)	11 (15.7 %)	2	4	2	3
Hutu	184	0	44 (23.9 %)	53 (28.8 %)	12 (6.5 %)	23 (12.5 %)	27 (14.7 %)	25 (13.6 %)
Twa	113	0	6	3	86 (76.1 %)	1	8 (7.1 %)	9 (8.0 %)
Hima	15	6 (40.0 %)	1	1	0	6 (40.0 %)	0	1
Mosso	20	0	2	6 (30.0 %)	4 (20.0 %)	2	3 (15.0 %)	3
Yovu	20	0	1	3 (15.0 %)	3	4 (20.0 %)	3	6 (30.0 %)

Il est aisé de constater que les Tutsi, les Kiga et les Twa sont les populations les plus homogènes tandis que la population Hutu semble la plus hétérogène. Le tableau fait aussi ressortir la parenté morphologique qui existe entre les Hima et les Tutsi, de même que l'influence Twa sur les Hutu Moso et Yovu.

Pour atténuer l'impression donnée par ce tableau d'une trop grande différenciation Tutsi, nous ferons état des résultats d'une étude de la variation géographique des Tutsi et Hutu menée en 1929 par G. Smets au Burundi et au sud du Rwanda, les cinq premières populations sont rangées sur un axe nord-sud (tableau 9).

Il est intéressant de constater que la différence de stature qui est constante entre les Tutsi et les Hutu du sud du Rwanda, augmente lorsqu'on traverse la frontière du Burundi, puis s'atténue considérablement dans Kitega situé au centre du royaume. Elle augmente ensuite lorsqu'on descend vers le sud. Dans le cas des Hutu du Burundi, la stature tout comme le faisait celle des Tutsi du Rwanda semble varier en fonction d'un gradient politique du type centre/périphérique.

TABLEAU 9. Variations morphologiques des Tutsi et des Hutu du sud du Rwanda et du Burundi en fonction de la situation géographique (d'après Smets, 1929).

	BURUNDI													
	NYABISINDU		BUTARE		GOZI		KITEGA		BURURI		IRABIRO		RUTEGAMA	
EFFECTIFS > ,20	Tutsi	Hutu	Tutsi	Hutu	Tutsi	Hutu	Tutsi	Hutu	Tutsi	Hutu	Tutsi	Hutu	Tutsi	Hutu
Stature (cm)	175.1	165.8	175.1	165.8	176.6	163.6	173.8	171.4	175.6	166.0	178.4	168.2	177.6	169.6
Taille assis (cm)	86.4	82.8	86.9	82.6	89.5	85.5	84.8	86.1	89.2	86.0	87.9	84.6	88.7	84.9
Long. jambe (cm)	89.2	83.4	91.6	84.2	88.2	78.0	89.0	83.8	86.3	81.5	90.9	84.8	89.6	85.0
Long. tête (mm)	193.0	190.9	194.0	192.0	197.4	191.2	193.0	192.4	193.8	193.2	198.3	190.6	197.0	194.3
Larg. tête (mm)	144.1	142.4	144.6	141.4	140.7	142.6	142.6	143.9	144.5	146.4	144.0	142.8	145.2	144.7
Ind. céphal.	74.6	74.5	74.0	73.7	71.5	74.3	73.1	74.8	74.6	75.9	73.6	75.0	73.6	74.8
Long. nez (mm)	44.7	41.1	46.1	41.0	46.3	43.4	44.3	43.9	45.7	45.7	45.8	42.4	46.8	44.7
Larg. nez (mm)	37.3	41.2	38.4	41.0	38.1	43.9	40.0	41.0	37.3	40.1	39.1	43.9	36.4	43.6
Ind. nasal	84.3	97.7	84.3	101.1	86.2	101.2	90.0	93.5	82.7	98.5	85.5	101.2	77.3	97.7

CONCLUSION

La stratification sociale des caractères morphologiques constituera l'un des thèmes principaux de cette recherche. Au Rwanda, les différences "raciales" incarnent d'une façon trop évidente le "passé". Elles sont trop nécessaires à l'idéologie politique qui dicte l'histoire pour être laissées hors du champ de l'examen anthropologique. Mais où situer ces différences? Au commencement du monde Rwandais, comme l'enseigne la tradition orale ou en regardant les choses à l'envers, au terme du processus social qui les a modifiées? Bien sûr, les différences existent depuis toujours. Mais la morphologie humaine est incapable de résister aux pressions sociales. Elle se laisse modeler, si on n'y prend garde, par la catégorisation sociale, comme elle peut la déterminer.

Existe-t-il une corrélation entre la différenciation morphologique des Hutu du Rwanda septentrional et leur imperméabilité à la pénétration Tutsi, entre la variabilité extrême des Hutu du "centre" et le régime de caste, entre la tutsiisation des Hima et la bureaucratie d'un état pastoral. La résolution de la contradiction "caste-clan", présentée dans l'introduction, implique que nous formulions des réponses claires et plausibles à ces interrogations.

Cependant, faut-il le rappeler, un écart certain sépare l'énonciation d'une hypothèse de sa démonstration. L'histoire sociale que nous tente-

rons de faire revivre dans les chapitres suivants, avec l'espoir qu'elle fournisse les éléments explicatifs de la variabilité morphologique peut difficilement être mise à l'épreuve de l'expérience. Il faudra donc se contenter, pour l'appuyer, d'indices fournis par l'archéologie, la génétique des groupes sanguins et la démographie qui sont des auxiliaires précieux, mais difficiles à maîtriser.

Au sujet de la relation des deux domaines entre eux, l'idéologique et le morphologique, nous soulevons l'immense problème de la domestication des hommes par eux-mêmes. Pas plus que les environmentalistes, à l'aide de leurs corrélations ne peuvent faire la preuve d'une influence du climat, nous ne pourrons, de notre côté, "prouver" l'intervention de la société, sur la morphologie humaine. Mais qui oserait douter de la possibilité d'une intervention de ces deux composantes du milieu sur l'hérédité.

Au Rwanda, la nature domestiquée occupait le sommet de la hiérarchie sociale puisque les meilleurs postes des armées étaient réservés aux vaches sélectionnées. Pourquoi les critères de sélection, ceux bien sûr de la classe qui gérait ces armées, ne se seraient-ils pas imposés à toute la société des vaches et des hommes déterminant ainsi la mobilité sociale et l'appartenance de classe? C'est ce que nous examinerons dans le prochain chapitre.

CHAPITRE II

L'ESPRIT DE CASTE

Au point où nous sommes rendus, nous essaierons de comprendre la diversité morphologique à travers l'un des axes du système référentiel Rwandais. Il se peut, et cela constituera notre hypothèse de travail, que les différenciations des Hima-Tutsi, des Kiga-Hutu et des Twa (auxquels nous consacrerons tout le prochain chapitre), aient été induites par la formation du régime de castes propre au Rwanda.

Avant d'examiner cette hypothèse, il faut évidemment poser la question préalable de l'usage de la notion de caste. Est-elle abusive comme le pense Vidal (1969), un observateur récent du Rwanda, ou pertinente, comme le soutient de Heusch (1966), un commentateur de la littérature ethnographique consacrée à la civilisation interlacustre?

Selon Vidal, l'usage de cette notion est abusif "car traditionnellement aucune idéologie religieuse ne fondait la séparation des groupes Tutsi et Hutu, pas plus que le pouvoir politique n'était distinct de la suprématie religieuse"(Vidal, 1969, p. 400). A son avis, les anthropologues devraient s'en tenir à l'analogie féodale qui lui paraît donner une image moins

difforme de la réalité.

Au sens de de Heusch, la structure de castes se réduit apparemment en Inde (le pôle de référence de Vidal) à une opposition religieuse entre le "pur" et l'"impur", justifiant la division du travail. Cependant, "cette idéologie spécifiquement indienne doit être considérée comme une super-structure contingente au même titre que l'idéologie particulière des Rwandais. Pour les Tutsi, ce système de différences intercastes n'est pas d'ordre religieux, mais naturel. Le groupe pastoral Tutsi, le groupe paysan Hutu et le groupe de potiers Twa satisfont aux critères généralement admis pour définir la caste: endogamie, spécialisation économique, hiérarchie des groupes héréditaires rigoureusement séparés" (de Heusch, 1965, p. 370).

Mais, en dernière analyse, une idéologie sous-jacente, plus riche en signification que l'idéologie religieuse des indiens et l'idéologie naturalisante des Rwandais les sous-tend. Elle a été mise à jour par Lévi-Strauss (1949, 1962), à propos des castes indiennes et concerne l'alliance matrimoniale repensée hors du contexte des clans totémiques.

Lévi-Strauss, commente de Heusch (1965, p. 372), envisage le modèle de la caste comme "un nouveau type de rapports symboliques entre la nature et la culture. Les clans totémiques exogames postulent un système de différenciation fictive, emprunté au règne de la nature qui préserve l'unité et la solidarité de l'ensemble de la société. Les castes dont le principe de différenciation est d'ordre culturel (techno-économique) cessent d'admettre la possibilité d'échanger les femmes entre les groupes cloisonnés cons-

titutifs de la société". Puis, citant directement Lévi-Strauss (1962, p.165), il ajoute: "Les castes posent les femmes comme hétérogènes naturellement, les groupes totémiques les posent comme hétérogènes culturellement, et la raison dernière de cette différence entre les deux systèmes est que les castes exploitent pour de bon l'hétérogénéité culturelle, tandis que les groupes totémiques s'offrent seulement l'illusion d'exploiter l'hétérogénéité naturelle" (Lévi-Strauss, 1962, p. 165). Admirable formule que nous reprendrons à notre compte à l'instar de de Heusch.

Nous corrigerons, cependant, sa perspective en soutenant que l'idéologie de caste du Rwanda exploite l'hétérogénéité culturelle comme en Inde à travers un système symbolique basée sur une opposition entre le "pur" et l'"impur", mais plus véhiculée par les attitudes que par les rites concernant d'abord la royauté sacrée⁵. Opposition qui affirme la prééminence des pasteurs conquise par l'intermédiaire des femmes posées comme naturellement hétérogènes et judicieusement données en mariage hypergamique aux hommes du commun et aux étrangers qui voulaient joindre leurs rangs.

Dans ce chapitre, nous insisterons sur le fait que les Tutsi se pensèrent eux-mêmes en terme de caste, non seulement d'un point de vue socio-professionnel, mais à la faveur d'un véritable processus de sélection

5 Nous rejoignons donc l'opinion de Leach (1972) qui considère que les connotations de pollution, de pureté et d'impureté rituelles constituent un critère essentiel pour identifier un système de castes.

artificielle, du point de vue matrimonial. A partir de ce moment, ils se sont retirés définitivement du système d'échange généralisé, pratiqué depuis le début et qui était la règle matrimoniale, tant parmi les populations d'agriculteurs que parmi celles des éleveurs.

A l'encontre de l'opinion de Vidal, nous croyons que le groupe Tutsi ne constituait pas uniquement avant l'arrivée des européens, une noblesse de plus ou moins haut lignage. Le processus de tutsiisation probablement amorcé, comme nous le verrons par le groupe politique constituant la tête de l'Etat, a déterminé une supériorité collective qui déborda largement la sphère politique. Cette supériorité se fondait d'une part sur la possession d'une morphologie de type Hima qu'il fallait conserver et même améliorer par les mariages hypergamiques et d'autre part, sur le service pastoral et guerrier; elle était totalement indépendante du système clanique.

Ce ne sont pas les clans patrilinéaires qui se transformèrent en castes; ils ne furent pas non plus défaits par l'émergence d'une telle structure. Les clans se rapportaient à l'institution monarchique et continuèrent de le faire après l'avènement du régime de castes. Les Tutsi, qui ont conquis les petits royaumes voisins et étendu leur empire vers l'ouest, évidemment par la guerre mais aussi en octroyant par les femmes leur statut de caste, devaient justifier en tant que Tutsi leur droit absolu à la royauté sacrée. Or, le seul principe de succession légitime en ces régions est la filiation patrilinéaire, d'où la contradiction idéologique "caste-clan" évoquée dans l'introduction de ce travail, qui est née, croyons-nous, de la

négation officielle de la transmission par les femmes du statut de caste. Cette contradiction ne se résoud pas, comme le suggère Kagame (1953, 1954) par l'affirmation d'une origine pan-Tutsi des clans, ni par le postulat (1954) d'une antique matri-filiation clanique, à notre avis, fort improbable. Il faut considérer l'hypothèse d'une double filiation, par les femmes du statut de caste, et par les hommes de l'appartenance clanique. Cette interprétation contribue à résoudre le problème et à mettre sur la voie de la découverte, d'un double système clanique, l'un Hutu et l'autre Hima.

Le pur et l'impur

Au Rwanda, nous disent les ethnohistoriens, personne sauf celui qui était sacré roi du pays n'échappait au système des castes. On naissait Tutsi, Hutu ou Twa et on le demeurait toute sa vie. En principe, seul le fils du Roi, lorsqu'il lui succédait et entraînait en contact avec "les tambours sacrés", insignes de la royauté, pouvait transgresser en transcendant sa nature de Tutsi, cette loi universelle. L'aura sacrée qui l'entourait à partir de ce moment définissait le foyer surnaturel du Rwanda, qu'on entretenait rituellement en sacrifiant des animaux cérémoniels et en aspergeant de leur sang les tambours dynastiques. Le bétail cérémoniel ou non, dont on ne pouvait boire le lait en état "d'impureté", ni manger la chair dans le cas du mouton, constituait la prémisse de l'univers symbolique des Rwandais. C'est lui qui faisait se conjoindre en un même système royauté sacrée et régime de caste.

Si comme nous le verrons il affluait de toutes parts vers la royauté

pour l'envelopper, la nourrir symboliquement, le bétail circulait aussi en sens contraire dans le champ social lui donnant vie, et relief. C'est pourquoi, il faut chercher la condition d'existence du régime de castes, son association avec la royauté dans le principe de conservation de ce double mouvement, et comme nous le verrons plus tard, dans la constitution des armées-bovines. Suspendons, pour le moment, tout recours à sa valeur alimentaire. Avant tout, le bétail et de façon exemplaire, les bovidés en circulant véhiculait les valeurs de la société, car il signifiait au yeux des Rwandais: prestige, beauté, richesse, intégrité du Roi et du royaume.

Pour que la circulation du bétail-symbole soit entretenue et qu'elle entretienne la vie sociale, il fallait qu'elle soit contenue à l'intérieur d'un vase "idéologique" clos, c'est-à-dire, qu'elle n'aille pas se perdre dans l'indifférenciation et le non-sens. Aux confins de l'univers symbolique, un frein devait donc être opposé dans l'intérêt du roi et de la conservation du système à l'expansion centrifuge du bétail. Nous ferons l'hypothèse que les Twa, par la position ambiguë qu'ils occupaient à la limite de l'humanité, jouaient ce rôle. Le bétail pour eux "bon à manger plus qu'à penser" sortait lorsqu'il tombait entre leurs mains, on devrait dire "dans leur ventre" du cycle des valeurs symboliques. Seuls à consommer sans honte le mouton, avec les Ba-Yovu qui partageaient leurs occupations socio-professionnelles (chasse et poterie), les Twa se qualifiaient parfaitement pour tenir (par rapport à la vache) le rôle de repoussoir ou de terme paradigmatique.

L'analogie linguistique que Lévi-Strauss a introduite dans l'étude des idéologies, nous permettra de mettre facilement au clair notre pensée. Etrangers au monde pastoral, les Twa n'entraient pas en relation "syntagmatique" avec la royauté par l'intercession des vaches, ils y participaient cependant directement et d'une façon exclusive en entretenant à la Cour le feu sacré allumé par Gihanga, le héros fondateur. Ainsi vaches et Twa étaient, chacun à sa façon, exclusifs l'un de l'autre, mis au service de la royauté. Mais en même temps en s'opposant à l'intérieur de la relation "paradigmatique", ils fournissaient les termes de la comparaison nécessaire pour que se reconstruise au niveau symbolique, c'est-à-dire, dans le système classificatoire des castes, l'opposition de classe⁶ Tutsi-Hutu et que soit réglementée la circulation du bétail. Si on pouvait traduire en mots la métaphore que les gestes et les attitudes utilisés pour faire comprendre et accepter le système de castes, l'analogie suivante permettrait de le faire: "Du point de vue du Roi, les Hutu étaient aux Tutsi ce que les Twa étaient aux vaches".

Certes, la distance Vache-Twa était incommensurable, démesurée par rapport à la distance Tutsi-Hutu sur laquelle nous reviendrons ultérieurement. Qui plus est, jamais une telle analogie n'est explicitement formulée dans le langage parlé. Nous le savons, mais nous croyons cependant qu'elle se manifeste dans le langage des gestes et du corps: lieu de reconnaissance des différences intercastes. Reprenons le rapport Vache-Twa, ses deux termes,

6 Le terme classe pris dans son acceptation politique désigne un groupe particulier, coextensif à la société qui tente d'imposer son idéologie au besoin par la force (sans référence).

l'un supérieur, l'autre inférieur, s'opposent dans l'axe de la pureté et la propreté corporelle.

Atteignant le sommet de la pureté, on doit ranger parmi les fluides corporels le lait. Celui des vaches "nyambo" que l'on ne pouvait boire sans s'abstenir de relations sexuelles et de nourriture solide. Puis plus bas, dans l'échelle, celui des vaches communes, les "mabara", à partir desquelles étaient sélectionnées les précédentes, lait qui devenait "amasita", "impur", lorsque les vaches avaient été saillies dans les jours précédant la traite; en conséquence, il était laissé aux enfants. Enfin, toutes les productions du bétail: beurre, urine, excréments, étaient utilisées et appréciées.

Au pôle opposé celui de l'impureté, il faut ranger les excréments humains qui, contrairement au lait, ne doivent pas se répandre (poils, excréments, odeur, urine de jeunes filles, sang menstruel, sperme) parce qu'ils sont susceptibles, soit de donner prise sur soi aux contaminations extérieures, soit de présenter pour autrui un danger de pollution. L'angoisse suscitée par ces productions croît en fonction de leur rapport avec la puissance sexuelle.

Les produits de la bonne catégorie, en particulier le lait, servaient indéniablement de contrepoisons et d'antidotes universels. Mais pour soigner les maladies et les malaises persistants, qu'après consultation des devins qui faisaient leur diagnostic en examinant l'imbuto du malade (salive et graines de semences recrachées), on ne pouvait attribuer aux Bazimu, esprits tracassiers des ancêtres (les siens ou ceux des voisins), il fallait

recourir à des agents thérapeutiques puissants et dès lors dangereux parmi lesquels se rangeaient les produits de la seconde catégorie. Car la maladie, alors imputable aux interventions malveillantes d'autrui, pouvait avoir une évolution beaucoup plus rapide et plus inquiétante. On soignait ainsi l'amahumane, une affection cutanée résultant de la transgression d'un interdit, par la salive de certains individus doués d'un pouvoir de guérison et surtout et, c'est là où nous voulons en venir, plusieurs maladies importantes par les productions corporelles des Twa. Certaines maladies de peau du bétail par les matières excrémentielles qu'on leur dérobaient. Le pian, en portant sur soi un petit os de Twa glissé dans le cou d'unealebasse vierge (inkondo), laalebasse ou la courge étant le symbole sexuel femelle. Le mal de dos des femmes (non Twa) par le port de petits enfants Twa et celui des hommes (non-Twa) par des rapports sexuels avec une femme Twa. Nous reviendrons plus tard sur les conséquences à long terme de cette pratique thérapeutique, sur le patrimoine génétique des Twa.

Le confinement symbolique des Twa en marge de l'abondance et de la pureté pastorale, dans un espace trouble qui avait des correspondances avec la maladie, la sexualité et la saleté, constitue, à notre avis, le dénominateur commun de toutes les analogies qui permettent d'asseoir, dans la mentalité Rwandaise, l'idéologie de caste. Elle se manifestait journallement dans le comportement de tous envers les Twa: - par le refus de boire au même chalumeau la bière commune, - par le constat d'une odeur forte et désagréable émanant d'eux, - par l'évitement de tout contact physique. En réaction, les Twa adoptaient vis-à-vis les non-Twa une attitude effrontée et grossière par laquelle ils faisaient tourner à la farce les rencontres avec les supérieurs.

L'esprit de caste

La répulsion utilisée comme mode de reconnaissance sociale servait aussi, quoique à des degrés moindres, pour démarquer les Hutu et les Tutsi. Si les premiers, gourmands comme les Twa, se nourrissaient de patates douces, de haricots, de petits pois, en un mot, d'aliments solides, les Tutsi, par contre, plus sobres et plus discrets, avaient la réputation de ne pas ingurgiter autre chose que des liquides (bière et lait) et de passer leurs loisirs à tirer la fumée du tabac (comme on tire la bière du chalumeau) de pipes extraordinairement élancées qui différaient par leur style de celles utilisées par les Hutu. Le Tutsi essayait avec sa main ou sa joue les "imiranga" (restes de bouche) laissés sur le tuyau avant de la passer à quelqu'un ou de la remettre en bouche après l'avoir reprise. Pendant ses déplacements, la garde en était confiée au porte-pipe qui le suivait toujours. Il est significatif de constater la disparition instantanée de ces pipes, en même temps que celle des grands troupeaux de "nyambo" après l'avènement de la République.

Au sujet de la répulsion sociale, nous poserons les premiers jalons d'une réflexion sur l'origine proprement rwandaise des castes. Notons d'abord le fait qu'au nord-ouest du pays, la répulsion vis-à-vis des Twa est beaucoup moins intense qu'au centre du pays. Ailleurs, sur la rive occidentale du Kivu, tous mangent sans honte du mouton et les Twa, s'ils sont déconsidérés ne semblent pas systématiquement servir de moyen thérapeutique; l'évitement sexuel postulé au premier chapitre, suffit à les inferioriser. D'autre part, on ne retrouve plus aucun Twa et nous y reviendrons plus loin dans

la tombe a fourni la date de 1635 = \pm 30 ans après J.C.

3- La présence de deux tuyaux de pipes décrits par Nenquin (1967, p. 277) et découverts dans les célèbres fosses de Sakara, en région de Butare. Mêlés à de la poterie moderne, ils reposaient sur un lit de fragments de type B. La façon dont ils sont fracturés peut laisser croire qu'ils proviennent de pipes de style Tutsi.

L'examen anthropométrique des ossements associés à la poterie de type B permet de conclure "que les populations responsables de cette culture ne semblent pas différer notablement des Hutu modernes" (Hiernaux, 1960, p.85), tandis que les mensurations du crâne exhumé de la tombe de Gaseke conduisent Hiernaux à la conclusion "que non seulement le crâne étudié se situe dans la gamme de variations des Tutsi actuels, mais il s'écarte systématiquement des moyennes anthropométriques de ceux-ci dans un sens qui l'éloigne davantage des Hutu" (Hiernaux, 1972, p.64).

Or, les pipes associées à ce Tutsi, qui de surcroît était probablement l'un des roi les plus fameux du Rwanda, Cyilima Rujugira, ne sont pas des pipes Tutsi. Elles rappellent des modèles européens encore en vigueur au Rwanda. "Le type classique de la pipe Tutsi, très allongée et élégante ne devait pas encore être à la mode", propose Van Noten (1972. p. 56) qui ajoute, avec raison, qu'"il serait effectivement assez étonnant qu'un monarque Tutsi n'ait pas fumé dans des pipes dont le modèle n'aurait pas été celui de son ethnie". On peut donc émettre l'hypothèse d'une différenciation inter-caste Tutsi-Hutu très postérieure à l'avènement de la royauté et à la cons-

Mais il n'y avait pas que la répulsion pour manifester l'esprit de caste." Répulsion, hiérarchie, spécialisation héréditaire, l'esprit de caste réunit ces trois tendances", selon Bouglé. Pour progresser dans la compréhension de notre hypothèse, il faut revenir au paradigme initial: l'opposition Vache/Twa, qui exprime la tendance hiérarchique. Tout rapport symbolique, en opposant des termes qui ne sont pas de même nature, signale expressément à l'attention de ceux qui le pensent, la prééminence de certaines valeurs: l'infériorité des autres. Dans un univers mental dominé par la vache, le ban de la société doit forcément être occupé par les Twa. On les voit, en effet, caractéristiques exclusives au Rwanda et au Burundi, passer directement de la chasse-cueillette, en entrant dans le système social global, à la pratique d'un métier, la poterie fort dévalorisée dans la mentalité pastorale parce qu'elle implique moins une séquence de gestes techniquement compliquée, que la manipulation d'un matériau, l'argile, dédaigné par les hommes de la vache. On admet dans la littérature ethnographique le peu d'intérêt des pasteurs pour les techniques de l'objet, la fabrication d'outils. Avec l'avènement de l'idéologie pastorale, le métier de potier tombe entre les mains des Twa et devient pour eux une occupation héréditaire, troisième tendance associée à l'esprit de caste.

Il est remarquable de constater et il s'agit là du résultat le plus net de notre enquête au Rwanda, que ce métier (voir carte en annexe) connu et pratiqué par tous les Twa du pays est universellement ignoré par ceux du nord-ouest qui traitent leur congénères du sud, de Banyamikenke, fils des pâturages. Dans cette région montagneuse où l'idéologie de caste n'a

titution du Rwanda primitif. Selon la chronologie de Kagame, reconstruite à partir de la tradition orale relativement fiable au Rwanda, Rujugira est le seizième roi depuis Gihanga, le fondateur.

Dans la première moitié du XVIIe siècle, les signes d'une sous-culture Tutsi nettement distincte de la culture populaire, ne semblent pas encore s'être manifestés avec beaucoup d'ampleur. Dans la tombe de Gaseke, on trouve bracelets en laiton, en cuivre et en fer, des pointes de lances, des aiguilles, des serpettes, des clous, des clochettes, des épées, tous objets en fer, des enclumes-marteaux, insigne de la royauté, des perles en verres, des cauris, des coquillages, des os perforés, des pots, etc... qui symbolisent la richesse, la possession de pouvoirs magiques et royaux, la renommée guerrière (épée, torsade), mais qui n'isolent pas nécessairement leurs détenteurs dans une strate culturelle. L'absence des canines, extraites volontairement pendant la vie du sujet ne constitue pas non plus "une mutilation ethnique" puisqu'on ne la retrouve pas chez les Tutsi modernes.

Enfin, si notre hypothèse d'une "tutsiisation" à partir du morphotype Hima est vraisemblable, elle ne semble pas avoir débuté longtemps avant Rujugira, puisque l'estimation de la stature à partir de l'avant-bras ou de la jambe donne, selon Hiernaux, 1 m,76 "ce qui correspond très exactement à la stature actuelle moyenne des Tutsi du Rwanda" (1972, p. 64). On est loin des deux mètres de Musinga, son successeur, qui régnera à partir de 1895 et de la valeur moyenne mesurée au centre du Rwanda au début du siècle par Czekanowski.

la partie extrême orientale du Rwanda en direction du lac Victoria. Il semble bien que ce soit au Rwanda central et au Burundi que la mentalité de caste ait atteint son plein développement.

Pour dater approximativement le moment de son émergence, nous disposons des informations archéologiques suivantes:

- 1- La présence, dans deux sites différents de ce qui pourrait être un fragment de fourneau de pipe associé aux débris d'une poterie qui "diffère caractéristiquement de la poterie actuelle du Rwanda" (Hiernaux et E. Maquet, 1960, p. 8). Cette poterie désignée par le terme "type B" a été découverte dans la partie orientale et méridionale du pays. Elle est plus grossière que l'actuelle, avec un bord carré ou arrondi décoré à la molette, selon la technique moderne. Dans les parties occidentales et méridionales, on a découvert un type plus ancien et plus raffiné, la "dimple-based pottery" (250 ± 100 ans après J.C. au radiocarbone), avec une base à fossette, un bord biseauté et une décoration incisée, identique à celle du Kenya et à celle trouvée sur la rive occidentale du Kivu. Cette poterie géante de "type A" est associée à une industrie de microlithes wiltonniens du dernier âge de la pierre, à des briques et à des scories non-volcaniques attestant d'une culture de l'âge des métaux. Aujourd'hui, seuls les Twa fabriquent des pipes d'une facture très différente de celles trouvées par Hiernaux (op. cit., p. 6, et p. 20).
- 2- La découverte de trois pipes en céramique de fabrication indigène associées à une poterie de type moderne, dans une tombe fouillée à Gasake, au centre du pays par Van Noten (1972). L'étude au radio-carbone du squelette de

n'a pas été adoptée, mais imposée récemment, la poterie est pratiquée par quelques familles Twa vivant sur les plateaux et un petit groupe de Hutu que l'on retrouve en plus grande concentration dans la zone extrême orientale (Gisaka) du Rwanda où les Twa se font plus rares. Ces Hutu très peu nombreux qualifiés péjorativement de Ba-Yovu (mangeurs d'éléphants) fabriquent encore des pots (hommes et femmes) qui sont légèrement plus épais que ceux des Twa. Ils ont comme eux et les Shi, la mauvaise réputation de manger du mouton.

Le petit groupe de Yovu mesuré par Hiernaux dans la partie orientale (d'où ils sont probablement originaires) du Rwanda s'écarte des autres Hutu en accentuant les caractéristiques Moso, une population relativement isolée de la plaine orientale du Burundi qui, contrairement aux Hutu, pratiquent la chasse et mangent du mouton. Cependant, chez les Moso qui possèdent du bétail différent de celui des Tutsi, la poterie est laissée aux mains des Twa. Au vu des mensurations anthropométriques, Hiernaux a considéré les Moso comme les agriculteurs autochtones de cette région du Burundi. Il se pourrait, donc, à la suite du rapprochement suggéré par les distances que les Yovu aient été les premiers Bantu de l'est du Rwanda. Avec l'apparition du régime de castes, la poterie aurait glissé entre les mains des Twa qui l'auraient perfectionnée. On a l'habitude au Rwanda d'attribuer à une population disparue les "Renge" la poterie grossière (type B) et les objets anciens, comme les houes qui affleurent au moment du labourage. Peut-être les Moso et Yovu sont-ils les survivants de cette époque où dominaient ces "Renge".

Dans ce qui vient d'être dit, nous sommes revenus à des considérations biologiques. Directement, en comparant les Yovu aux Moso que

nous avons laissé dans l'ombre au chapitre précédent, mais aussi indirectement en supposant une origine biologique, commune aux Twa du Rwanda dont la fraction du sud aurait été entraînée, selon notre hypothèse, vers le métier de potier, en même temps que l'idéologie de caste s'imposait dans l'esprit des populations. Cette vision des choses est loin d'être partagée par tous les auteurs. Kagame (1954, 1972) insiste surtout sur le fait que les Twa céramistes ne sont pas de même race que les Pygmées du nord. Il pense que les premiers ont apporté leurs poteries différentes de celles des Yovu, en arrivant du nord-est, avec les Tutsi. Cette opinion était partagée par les grands Tutsi de la Cour dont Kayijuka interviewé par Hiernaux en 1954, qui précise que "le gros des Tutsi, Hutu et Twa, déjà organisés en castes, est arrivé par vagues plus ou moins massives précédant de peu et préparant l'arrivée des vrais Bimanuka (tombés du ciel) qui allaient fonder la dynastie et soumettre sous Gihanga les Renge... un seul point échappait à la domination des Renge, le Gisaka-Mubali (où Hiernaux a mesuré les Yovu) qui obéissaient à Kabeja du clan Zigaba" (Hiernaux, 1956, p.354). Donc, selon Kayijuka, le Rwanda d'avant Gihanga était habité par deux groupes ethniques (pour nous des clans) les Basinga dominés par un groupe familial particulier: les "Renge", à l'est par les Zigaba-Gesera (ancêtres des Yovu), les premiers à entrer en contact avec les Tutsi et le régime des castes. Puis, les Tutsi-Hutu-Twa auraient envahi le pays précédant de peu l'instauration de la royauté sacrée.

Il est clair que cette hypothèse doit être testée en examinant la parenté biologique des Twa du nord (les seuls vrais autochtones d'après Kagame) et du sud. Nous examinerons de façon plus détaillée dans la partie

TABLEAU 10. Fréquences alléliques de la protéine porteuse de la vitamine D.

POPULATION	ALLELES				N
	Gc-1	Gc-2	Pygmée	Twa	
Hutu du Nord	90.4	8.6	1.0	0	52
Hutu du Sud	88.2	10.9	0.9	0	55
Twa du Nord	85.4	7.6	4.9	2.1	72
Twa du Sud	80.1	6.6	11.3	2.0	128
Pygmée Ituri			21.1	0	76
Pygmée Empire C-Africain			8.9	0	248
Noirs Américains			7.9	0	-

suivante du travail la variabilité morphologique des Twa, mais pour éviter de buter jusque là contre l'hypothèse de l'unité des Twa, ceux qui sont de l'avis de Kagame, nous ferons état d'un résultat encore inédit de la génétique des deux groupes. Une protéine plasmatique (Group-Specific component (Gc)) qui porte, selon Daiger et al. (1975), la vitamine D montre à l'électrophorèse un polymorphisme génétique. Or, l'allèle Gc-2, probablement moins fréquent en Afrique que chez les "Caucasoïdes" américains (25%), semble remplacé par un allèle Gc-3 que l'on trouve avec la fréquence la plus élevée chez les Mbuti de l'Ituri (21%). Cavalli-Sforza a recherché la présence de l'allèle Gc-3 chez les Twa du Rwanda et l'a retrouvé en concentration plus élevée que chez les Hutu du nord et du sud du pays, mais, fait plus intéressant, il a pu montrer l'existence d'un nouvel allèle présent à l'état de trace dans les populations Twa du nord et du sud du Rwanda. Les individus porteurs de l'allèle "Twa" dans chacun des deux échantillons ne se connaissent pas de parenté immédiate. Il faut donc admettre qu'ils ont reçu ce signe pathognomonique d'un ancêtre commun aux deux sous-populations. L'hypothèse contraire d'une double mutation à l'intérieur de groupes aussi voisins est, en raison de son extrême improbabilité, à rejeter. Le tableau suivant donne les résultats de l'analyse (Tableau 10).

Nous considérerons donc l'unité des Twa comme un résultat provisoirement acquis et puisque tous les auteurs sont d'accord pour attribuer au moins aux Twa non potiers le privilège de premiers occupants du pays, nous ne le refuserons pas à leur congénères du sud qui pratiquent la poterie. Ils l'ont empruntée des Hutu, qui se tournaient, eux, vers la mentalité pastorale,

L'état pastoral et la circulation du bétail

"Fort le Mwami (Roi), rien n'est supérieur à la vache" proclame la tradition populaire . La vache, en effet, était en quantité aussi bien qu'en qualité, fort visible. Le plan decennal (1951) évalue au début des années 50 à environ 600.000 têtes l'effectif du cheptel bovin du Rwanda. Un chiffre (pour un territoire un peu plus petit), de 25% supérieur à celui du Burundi où la population estimée à partir du nombre d'"hommes adultes valides" (402.526) était légèrement supérieure (3%)⁷. Pour donner un ordre de grandeur, on peut évaluer à un peu moins de 1.6 têtes de gros bétail par homme adulte valide (HAV) l'indice de pastoralisme en Rwanda, à une tête seulement celui du Burundi. En 1950, on considérait qu'une superficie moyenne de 4 hectares était nécessaire pour que soit rentable et économique l'entretien d'une tête de gros bétail. Un simple calcul montre que toutes les terres du Rwanda auraient dû être exclusivement consacrées au bétail pour satisfaire à ce critère . Le pourcentage Tutsi (pasteurs) de la population du Rwanda était supérieur de 5% (17-12%) au pourcentage Tutsi de la population du Burundi. Ils se répartissaient cependant d'une façon plus homogène dans le Rwanda central (voir carte 8) qu'au Burundi où ils se concentraient au centre

7 En 1953, d'après Neusen (1953), la population du Rwanda était constituée à 16.53% de Tutsi et 82.74% de Hutu.

(Muramvy= 26.25%) et au sud dans le Bututsi (Bururi 29%): région à vocation pastorale, c'est-à-dire peu densément peuplée. D'après le plan décenal, il existait en 1950 très peu de grands troupeaux excédant 50 têtes de bétail. Pour les autorités tutélaires, l'"overstocking" s'expliquait par la dissémination du bétail anxieusement recherché par tous les Rwandais.

L'organisation sociale qui régularisait la reproduction des vaches du Rwanda a été décrite par Kagame dans "Le code des institutions politiques du Rwanda pré-colonial" (1952), nous le résumerons brièvement.

Jadis, on faisait acte de soumission au roi, le pasteur (possesseur) éminent du pays, par l'intercession des vaches dont la multitude ainsi que la bravoure et la science pastorale des Tutsi, témoignaient de la puissance. En principe, seuls les Twa attachés plus directement à la personne du roi et au feu sacré échappaient au service de la vache. Le pays (il faut entendre le Rwanda central) était subdivisé en fonction de la qualité de ses herbages et des possibilités d'abreuvement du bétail en zones de pâturage (Ibi-kingi) que le roi mettait à la disposition de ses troupeaux, le plus souvent composés de vaches d'une race particulière, les nyambo qui se distinguaient par la symétrie de leurs cornes-lyres, par l'homogénéité et la couleur de leur robe, par l'équilibre de leurs proportions corporelles, en un mot par leur "beauté". Les nyambo formaient (lorsqu'elles étaient présentes) le noyau d'élite d'une armée-bovine qui était renforcé par un contingent de vaches d'une race plus commune, les mabara et par toutes les vaches personnelles des éleveurs qui en avaient la responsabilité.

L'élevage très méticuleux de ces nyambo, leur entraînement à la parade se faisaient dans un kraal qui constitue le chef-lieu de l'Igi-Kingi, c'était le foyer du domaine pastoral de l'armée bovine.

Le roi confiait officiellement la responsabilité de la reproduction de ses armées bovines à des intendants qui les recevaient en fiefs et prenaient le titre de chef (Umutware). Ces chefs, nommés par le roi, étaient naturellement considérés comme les plus nobles Tutsi du royaume. Il arriva, raconte Kagame (1960, p.27), au Roi Yuhi III Mmazim Haka, le père de Rujugira (un individu un peu fou qui figurait nous dit cet auteur sur la liste de "beauté Rwandaise", lorsque s'organisaient les concours en la matière) de confier l'armée bovine Akaganda à un Twa sans l'anoblir. Ce fait obligea le roi et tous ses successeurs par la suite, à quitter son trône pour redevenir momentanément "Tutsi" et présenter lui-même l'armée bovine en question, bâton pastoral en main, chaque fois que venait son tour de défilé devant l'assemblée des chefs. Geste exceptionnel que n'aura pas à faire Rujugira pour les troupeaux du Twa Busyete, car il a pris soin, en les lui donnant, de l'ennoblir, c'est-à-dire en lui donnant une femme Tutsi, de le tutsiiser. Aujourd'hui, les Ba-Syete, ses descendants, ne se distinguent pas selon Kagame des Tutsi de la Cour. "Après deux générations, les traits pygmées disparaissent" (Kagame, 1972, p.22).

Les armées bovines (Kagame en dénombre 126) étaient grevées de nombreuses obligations ; fournir régulièrement à la Cour le lait frais, y livrer des vaches laitières, des taurillons d'abattage, etc... Afin qu'elles puissent assumer ces obligations particulières à chaque armée, le Roi mettait sous les ordres du chef un certain nombre de groupements familiaux qui habi-

taient généralement l'Igi-Kingi et qui, sans distinction de caste, lui devait obéissance. Ces groupes familiaux rattachés par la volonté du Roi, à la même armée bovine, constituaient des milices (Ingabo) dotées, elles aussi, d'un nom propre. Pour faire enrôler un membre de sa famille dans le groupe actif des pasteurs du troupeau officiel, ou dans le noyau initial d'une nouvelle armée bovine, un membre de la milice, c'est-à-dire, un chef de famille devait offrir une vache en signe de reconnaissance d'autorité (imdabukirano) au chef d'armée. Cette vache qui le désignait en même temps comme pasteur, c'est-à-dire, comme Tutsi, garantissait son droit de pâturage dans les herbages Ibikenke de l'Igi-Kingi. Le versement devait être renouvelé chaque fois qu'un nouveau chef de famille ou qu'un chef d'armée entrait en fonction. Les Hutu, dépourvus de vaches, fournissaient des redevances vivrières (amakoro) et des prestations en travail, des moutons et des houes dont le chef acheminait une partie vers la Cour. Seuls les Ba-Yovu payaient en pots. A leur tour, les chefs d'armées déléguaient la responsabilité de la plus grande partie de leurs armées à des sous-chefs (ibisonga) qui géraient une portion de l'Igikingi. En pratique, ce sont eux qui accordaient contre des offrandes de bétail les zones de pâturage, qui surveillaient la construction du Kraal et l'entretien de l'armée bovine par les pasteurs.

Tout individu déjà installé qui s'étant constitué petit à petit un troupeau par échange avec l'extérieur, transaction matrimoniale, ou l'avait reçu en récompense pour ses exploits guerriers, etc.. acquérait en proportion du nombre de têtes qu'il possédait et en fonction de ses cadeaux au chef, un droit de pâturage plus ou moins étendu dans les champs laissés en jachère par les agriculteurs, ses voisins. Il n'acquérait cependant aucun droit sur la force de travail de ces derniers.

L'alliance féodale

Pour avoir droit aux corvées des agriculteurs, il devait aller s'installer avec son bétail au titre d'Umuzinga Kirago (solliciteur portant bagage) dans un nouveau domaine inculte et non habité qu'il recevait du Roi ou de ses chefs. Seuls les hommes qu'il accueillait par la suite dans son domaine lui devaient des prestations pastorales et des corvées et devenaient des Ba-Hutu, c'est-à-dire ses serviteurs.

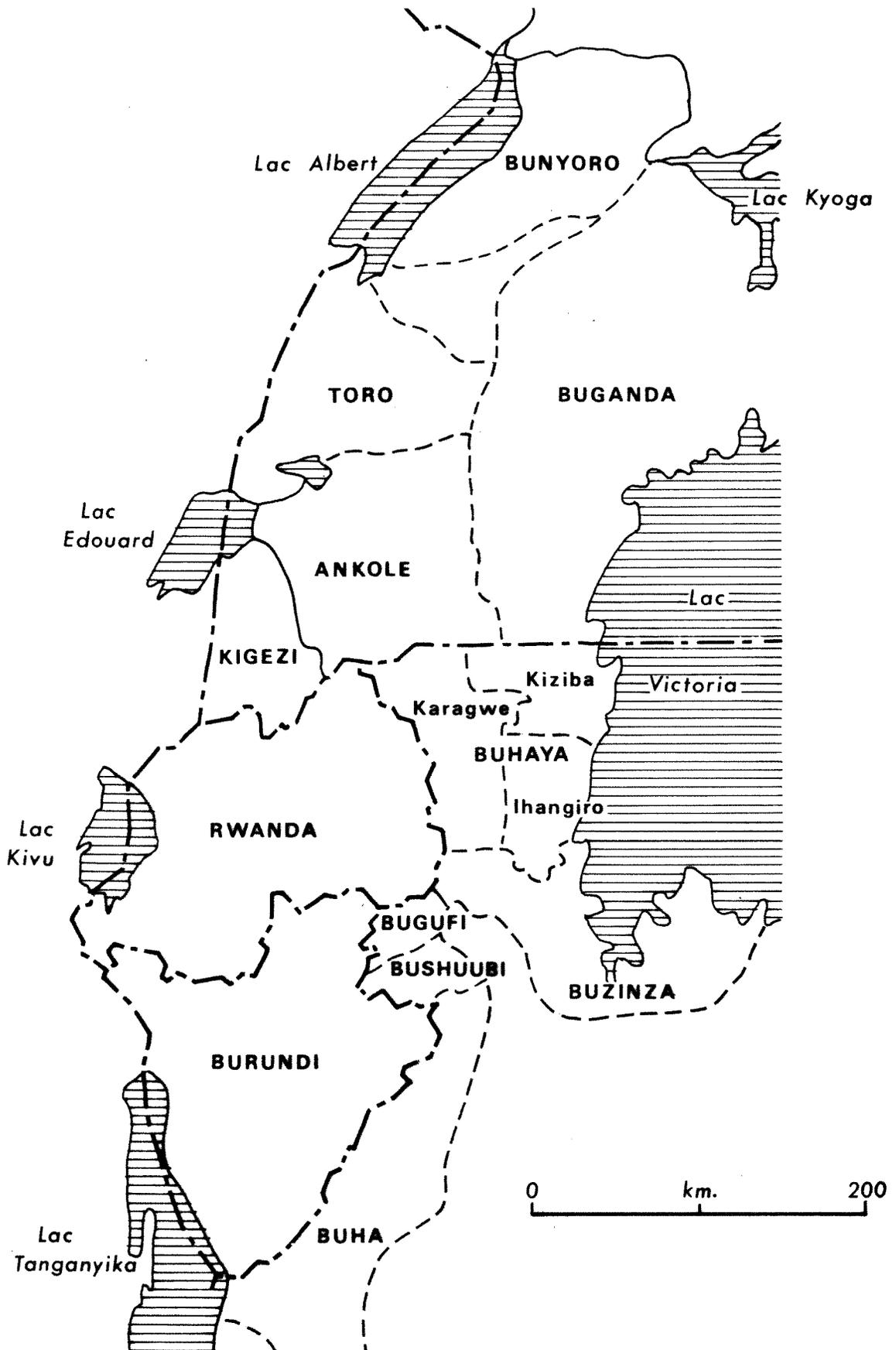
C'est ainsi qu'un agriculteur enrichi en bétail qui quittait l'Ibi-Hutu, zone à prédominance agricole dont on peut voir une illustration sur la carte 5 où sont représentées les habitations (ingo) par ethnie d'une colline du sud du pays, devenait officiellement Tutsi: par définition un pasteur qui avait reçu du Roi un domaine pastoral. Ses vaches comme son domaine appartenaient au Roi et il en était au même titre que tous les autres pasteurs, le gestionnaire.

Les pasteurs se devaient d'améliorer leur troupeau dont les plus beaux spécimens incorporés à l'armée retournaient, empruntant la voie publique, vers celui qui était le plus susceptible de les apprécier, c'est-à-dire, le Roi. Les autres mouvements du bétail dont la circulation entretenait la vie privée: patronage, alliances, amitiés, hommages, mariages, etc... constituaient des "dons" qui obéissaient à la règle suivante: chaque vache (femelle) donnée devait nécessairement être rendue au donateur sous forme d'une jeune génisse. Cette dernière ne constituait pas la contrepartie du don, car avec la vache ce qui était donné sans contrepartie imagi-

nable, c'était l'accès à la fertilité et à la richesse du monde pastoral, et non, comme on pourrait le penser vulgairement, la bête en soi. Au Rwanda, et probablement au Burundi, seules les vaches que le père donnait à sa fille, mariée ou non, le mari à sa femme n'impliquaient pas le retour de la génisse, et constituaient des récompenses, comme le Roi en faisait à ses sujets. Tout autre mouvement qui n'empruntait pas la voie ascensionnelle constituait un don pur sans réciprocité. Nous pensons que cette particularité, qui donnait une tonalité nettement féodale à la vie privée ou "socio-familiale" pour employer l'expression de Kagame (1954) découlait de ce que le bétail, richesse nationale, était confié par le Roi en usufruit seulement aux pasteurs de ses armées. Afin de rendre leurs charges héréditaires et pour se protéger de la concurrence des Hutu et des Hima nouvellement installés par le Roi dans le pays, les nobles de la Cour se "tutsiisèrent" en instaurant un régime de caste qui s'imposa aussi bien dans la vie publique que dans la vie privée.

1) Dans la vie publique, les armées étaient fondées par le Roi et les grands chefs qui recrutaient des jeunes hommes d'élites, les Intore, pour les initier aux arts martiaux et pastoraux et avec lesquels ils formaient les noyaux de nouvelles armées héréditaires. Certains critères de sélection (stature, forme du nez) peuvent avoir favorisé l'émergence et l'entretien d'un esprit de caste déterminé par la possession de qualités physiques dont la valorisation était ensuite rendue plus facile par la fréquentation journalière de Pygmées Twa qui, situés à l'opposé de ce gradient physique, étaient universellement méprisés. Certes on retrouvait des "pages" à la Cour d'autres royaumes Hima (Ankole, Nyoro), probablement aussi anciens que le Rwanda,

Carte n° 6: LES CIVILISATIONS INTERLACUSTRES



mais l'esprit de caste n'y sévissait pas. Sans vouloir expliquer le fait, nous soulignerons cependant l'absence de Pygmées Twa et de vaches nyambo, les référents du système symbolique que nous décrivons.

2) Dans la sphère privée, les Hutu qui avaient acquis des droits usufruitaires sur le bétail, exigèrent des vaches en dot pour leurs filles, comme les Hima ou offrirent des vaches pour obtenir celles des chefs. La seule contrepartie suffisamment digne de la vache était la femme dont on disait au Rwanda qu'elle apportait le lait dans les ménages heureux. Au Burundi, les fiancées étaient explicitement considérées comme Ingabire: don de vache. L'échange de vaches contre des femmes risquait d'établir de fait un vaste réseau matrimonial basé sur la réciprocité. La tutsiisation constitue de la part des pasteurs privilégiés une réponse à ce danger. Nous verrons plus tard de quelle façon stratégique, ils ont su l'écarter.

Le concept de la "femme de qualité" copié sur la catégorie nyambo qui en fut le résultat devint l'outil principal des Tutsi pour asseoir leur supériorité de caste. Seul un mariage hypergamique, réalisé après la sollicitation ou la promesse du don féodal, d'une femme Tutsi pourra assurer l'accession au statut supérieur. Pour devenir Tutsi, il faudra désormais ajouter à la possession de vache, la naissance d'une femme de qualité et l'héritage de traits distinctifs. Survalorisées, les femmes Tutsi feront l'objet d'une sélection. Celles qui possédaient le physique caractéristique seront prises par le Roi et les Nobles de la Cour, sans dot, comme ils s'approprièrent les vaches nyambo sans contrepartie ou échangées entre Tutsi puissants ou données à des Hutu enrichis (Ibihuture) qui voulaient accéder

à la caste supérieure. Les Hima-Tutsi pauvres dont les filles n'étaient pas exceptionnelles pouvaient les donner contre un nombre plus élevé de vaches, par exemple trois vaches au lieu d'une à des Hutu riches en bétail qui faisaient se rapprocher leur descendance de l'idéal Tutsi.

L'art pastoral ayant atteint le sommet du raffinement au Rwanda, il ne faut pas être surpris par une mentalité "sélectionniste" aussi calculée. En effet, la reproduction des nyambo qu'on voulait amener aux formes les plus parfaites, exigeait, si l'on ne voulait pas déformer les mères, une limitation du nombre de leurs gestations. En bons généticiens, les Tutsi procédaient donc à des croisements méticuleux entre taureau nyambo et vache commune (mabara) jusqu'à l'obtention de nyambo parfaites que l'on incorporait au "troupeau officiel". Ensuite, après quelques générations (4 selon Kagame) de croisements nyambo-nyambo, on régénérât la vigueur du troupeau en rétro-croisant ces vaches avec un taureau de race commune. Tous les Rwandais avaient donc une notion très pragmatique de la pureté de la race. La phrase suivante, si étonnante, paraîtra dans ce contexte parfaitement acceptable. "Il suffit de quelques deux ou trois générations issues de femmes Hamites (Tutsi) pour aboutir à des types plus représentatifs que ceux des Hamites purs non métissés". (Kagame, 1972, p.22).

Les tentatives pour atteindre l'idéal Tutsi ne se limitait pas à ces pratiques eugéniques, on tentait d'allonger les enfants en les étirant pendant la prime enfance; toutes les mères et les grand-mères le faisaient. On moulait aussi en utilisant la chaleur, le front, la tête et le nez des petits pour donner à ces organes la courbure et la symétrie recherchées.

Ainsi, contrairement à l'idéologie officielle de la transmission par les hommes du statut de caste, nous sommes amenés à constater qu'en dernier ressort il se transmettait par les femmes. Peut-être, trouvons-nous ici: 1) l'explication de l'absence d'une conception du "métissage" dans la mentalité Rwandaise. La catégorie des Mbari, descendants d'hommes Hima et de femmes Iru qui marquaient une frontière raciale entre pasteurs et agriculteurs en Ankole est impensable au Rwanda. L'agriculteur fournissait là-bas une partie de sa récolte et travaillait pour le pasteur sans jamais épouser une femme Hima, ni posséder de vaches productives, ni faire partie de l'armée. Au Rwanda, les Hutu ne sont pas exclus de ces trois catégories et la situation est donc totalement différente. Malgré une forte miscé-génération, aucun Rwandais ne peut être considéré comme métis puisque dans les cas difficiles son appartenance de caste est déterminée par l'origine de sa mère. S'il n'y a pas concordance, au bas de l'échelle sociale, entre l'origine de la mère et les traits physiques de l'enfant: l'origine de la mère décide.

2) A un autre niveau, le rôle important joué par les femmes et la sélection sexuelle dans l'instauration du régime Tutsi peut justifier, à notre avis, la transposition du concept de "pureté corporelle" avec sa connotation sexuelle dans le domaine des relations sociales. La femme Tutsi, moins pure que la vache nyambo, permet tout de même, comme celle-ci, mais à travers la sexualité et par sa descendance, l'incorporation d'un homme dans la caste supérieure. La répulsion permet aussi d'éloigner d'elle le vulgaire.

Il reste à montrer comment pour favoriser l'émergence d'un régime de castes, l'alliance matrimoniale s'est transformée dans le Rwanda central

en lien de type féodal. Nous donnons à ce terme un sens analogue à celui donné par Maquet (1970) d'une relation de dépendance unissant de façon contractuelle deux acteurs dont l'un est considéré comme un seigneur qui donne, l'autre comme un vassal qui reçoit, relation qui, selon notre conception, permet de contrôler l'accès à la caste supérieure.

Partout, c'est-à-dire en périphérie comme au centre du pays, le mariage avec la fille du frère de la mère: la cousine croisée matri-latérale, était activement recherché. Or, dans une société à régime matrimonial ordinairement harmonique, où la filiation et la résidence suivent simultanément la même lignée (au Rwanda celle du père), une telle attitude a pour conséquence, comme l'a fait remarquer Lévi-Strauss (1947), d'intégrer dans une longue chaîne d'alliances, tous les groupes de parenté. Car cela pousse à prendre femme dans un lignage et à donner ses filles dans un autre, les mêmes pendant plusieurs générations. La seule façon de faire "marche arrière" et de se retirer du circuit consiste à pratiquer la forme symétrique du mariage avec la cousine croisée patri-latérale qui permet la restitution d'une fille au groupe donneur, sans que l'échéance en soit différé, ni qu'il soit médiatisé par un "tiers" lignage.

On peut comprendre pourquoi les Tutsi n'ont pas interdit les mariages avec la cousine croisée patri-latérale, tandis que "chez les Hutu du nord-ouest et les Twa-Impunyu, la cousine croisée paternelle était exclue des partenaires possibles", comme le souligne d'Hertefeldt (1962, p.50) qui ne voit pas toute la portée anthropologique de sa remarque. Parce qu'ils utilisaient stratégiquement l'alliance dans les compétitions de pouvoir, les

Tutsi du Rwanda central ont favorisé la fusion de tous les cousins croisés Ababyara dans une même classe de partenaires possibles. Même les descendants de ces cousins, nous dit la règle "Ababyara babyalira-na abageni" peuvent engendrer des épouses l'un pour l'autre. La pratique du mariage avec la cousine croisée patrilatérale permet de restreindre l'alliance matrimoniale à une relation diadique entre deux lignages, tandis que son interdiction force les groupes de parenté à entrer dans un réseau d'échange plus vaste.

Il faudrait vérifier statistiquement, comme l'a fait A. Kuper chez les Sotho (1975), l'augmentation effective dans le Rwanda central de la fréquence de ces mariages en fonction de l'importance politique des lignages et des clans; cela n'a pas été fait sur des effectifs suffisants.

Il est cependant frappant de constater combien facilement une société qui utilise l'alliance matrimoniale pour asseoir les bases d'un réseau de stratification, peut introduire l'idéologie du "don sans réciprocité" par une telle pratique.

Prenons le cas d'un "lignage" qui reçoit en mariage hypergamique une femme de "qualité supérieure" et qui rend à la génération suivante une fille: une cousine croisée patrilatérale, au lignage d'origine de la femme. Tout ce que le lignage reçoit en fait, c'est la possibilité d'accéder à la pureté biologique du lignage donneur, à travers la descendance de cette femme et cela sans contrepartie possible; de la même façon qu'un homme en recevant une vache dont il rend la génisse, accède à la splendeur de l'univers pastoral, sans se libérer de la servitude du don.

Les preuves circonstanciennes à l'appui de l'existence d'une telle mentalité sont les suivantes :

1) Selon Kagame (1954, p. 183), les grands Tutsi soulignaient leur supériorité en donnant à leurs filles mariées, après chaque naissance une vache inka-ya gashyimbo - la vache de la canne - par allusion au bâton de voyage que prenait la future divorcée pour quitter le foyer conjugal. Cette pratique fut abolie par le Roi Gahindira, 22^{ème} roi du Rwanda.

2) Dans le Rwanda central, l'interdit qui fait pendant à celui en vigueur au nord du pays était la prohibition explicitement formulée du mariage entre cousins, enfants de deux soeurs, aussi longtemps qu'on se rappelait les liens féminins, car ces cousins étaient considérés comme frères et soeurs sans qu'il soit tenu compte de l'appartenance clanique. Nous croyons qu'une telle règle n'est pas la survivance d'un hypothétique "système matriarcal qui fut jadis en vigueur... dans lesquels les clans se perpétuaient par la descendance matrilineaire", comme le pense Kagame (1954, p. 120), mais tout simplement la conséquence du régime de caste en vigueur dans le centre du pays.

L'attitude très respectueuse qui caractérisait les relations du gendre (le vassal) vis-à-vis de son beau-père (le seigneur) disparaissait à la génération suivante, pour laisser place à une relation de fraternité entre les enfants des deux lignages. Même si à l'origine leurs pères n'étaient pas de la même caste, par leurs mères, ils pouvaient en quelque sorte se dire frères; dans ce cas, les liens féodaux permettaient d'accéder à la caste supérieure.

Les mariages entre les cousins croisés bilatéraux et l'interdit du mariage entre cousins enfants de soeurs, en vigueur dans le Rwanda central, sont les outils qui ont été utilisés dans la sphère privée par les pasteurs gestionnaires des armées bovines, pour transformer une supériorité de classe en supériorité de caste. Une telle manipulation de l'alliance rend possible, à un rythme plus lent que le recrutement des Intore et des femmes pour le Roi, le phénomène de tutsiisation que nous avons postulé au chapitre précédent pour expliquer l'allongement de la stature des Tutsi du centre du pays.

Les émancipés du nord montagneux

Nous avons, à plusieurs reprises, opposé le pays des Kiga à celui des Tutsi du centre. Décrivons maintenant l'organisation politique de la crête Zaïre-Nil et des hauts plateaux volcaniques du nord-ouest. Kagame (1972), qui en cela suit les relations des missionnaires (nous avons emprunté le titre de ce paragraphe à leur porte-parole, le Chanoine de Lacger (1939), et des administrateurs-ethnologues (Reisdorff, 1952)), propose la reconstitution suivante. Les premiers agriculteurs qui déboisèrent le pays, s'approprièrent en les délimitant de vastes territoires Ibi-Konde qui se superposaient mais sans coïncidence, aux domaines de chasse "établis" par les Pygmées Impunyu. Les membres du patrilignage, c'est-à-dire les descendants du fondateur qui se

partageaient sous l'autorité du chef patriarcal la propriété de l'Ubukonde, la défrichaient au fur et à mesure de leurs besoins. L'autorité du patriarche s'exerçait lors de la cérémonie d'investiture de l'un des parents qui voulait se constituer un lot dans la partie encore en friche du domaine. A cette occasion, il l'investissait de la serpette (umuhoro) faisant de lui un Umukunde, c'est-à-dire un défricheur en règle. Cependant, avant de déboiser l'impétrant devait offrir l'urwugururo (ouverture) - un don de petit bétail - au chef de famille Twa qui jouissait du droit de chasse dans cette partie de la forêt. Toutes les attributions du patriarche qui représentait l'ancêtre fondateur étaient d'ordre magico-religieux, c'est lui qui réglait le cycle des activités agricoles, le débit des pluies et protégeait les cultures contre les insectes nuisibles. Au moment de la récolte, on apportait chez lui les échantillons des premiers fruits de la terre, et s'organisait la grande fête des prémices : l'umu-ganura.

Lorsque tombèrent en déshérence les terres appauvries que les Abakonde abandonnaient pour conquérir la forêt, le patriarche devint, en les concédant à des étrangers dont il faisait ses serfs, un propriétaire foncier au même titre que l'Umwami (Roi) du Rwanda. "Un certain nombre de ces patriarches finirent, nous dit Pauwels (1967), par s'ériger en véritables petits roitelets qui portaient le nom d'Aba-Hinza et quelques uns au sud-ouest d'Abami" (p.205) comme au Rwanda central. Le protocole de Cour des plus importants parmi ces roitelets ressemblait beaucoup à celui du Rwanda; reine-mère, marteaux, tambours constituaient les attributs importants de ces royaumes.

Cependant, le souci de la pureté y était beaucoup plus développé et concentré sur la famille royale. Le Muhinza (du Busozo, par exemple) évitait, avant d'avoir engendré un garçon et une fille, tout contact même visuel avec ses sujets.

"Les présents de vivres et de bière qu'on apportait à la famille royale devaient être d'une propreté méticuleuse, ... Les porteurs eux-mêmes devaient veiller à ne pas toucher directement des mains la charge qui leur avait été confiée... La pipe du prince, de la reine-mère ou d'un membre de sa famille venait-t-elle à tomber, il fallait bien la nettoyer et même la laver. Les femmes et les filles occupées à moudre le grain de sorgho ou d'éleusine devaient s'abstenir de cracher dans leurs mains ou se les passer sur le corps. Ne pouvaient s'approcher de la demeure royale ceux qui portaient une plaie ou une blessure quelconque et même un sujet en deuil".

(Pages citées par Pauwels, p. 217)

Une telle attitude, trouvant sa signification dans l'univers religieux, est peut-être analogue à celle qui existait au Rwanda avant l'avènement du régime de castes, ou bien elle est peut-être la transposition caricaturale du souci de la "pureté" caractéristique de la strate pastorale; nous ne pouvons faire un choix entre les deux volets de l'alternative. Dans ces petites principautés, on pouvait acquérir du bétail par échange commercial ou par razzia, on l'offrait en dot (contre génisse) à un taux souvent supérieur à celui qui avait cours dans les transactions matrimoniales du Rwanda central, mais il n'était pas associé à la royauté, ni regroupé en armées bovines; on n'avait pas non plus à son sujet de préoccupations concernant la pureté. L'esprit de caste, et en particulier la répulsion, dont nous avons suggéré, d'une part qu'il était encouragé dans les écoles de guerre, absente chez les Bahinza,

et d'autre part, qu'il était vulgarisé par l'opposition symbolique de la vache et du Twa, absent lui aussi de la Cour (sauf probablement un petit nombre au sud) ne pouvaient donc pas avoir prise sur la façon de penser des Kiga et des Hutu de la périphérie du Rwanda.

Ce que nous venons d'élaborer dans ce chapitre suffit à montrer au lecteur la façon dont l'idéologie de caste a permis d'encadrer la majorité Hutu entre les pasteurs Tutsi qu'ils admiraient et une infime minorité de Twa potiers qu'ils méprisaient. Le seul mouvement permis aux Hutu, à l'intérieur du système, était ascensionnel: obtenir en mariage hypergamique une femme Tutsi pour accéder finalement à la caste supérieure. Stratégie à long terme, essentiellement semblable à celle que les Tutsi s'appliquaient eux-mêmes à réaliser pour gravir les échelons de la hiérarchie politique.

Avant de conclure ce chapitre, nous dirons quelques mots à propos d'un autre système mis en place, selon Kagame (1972) par Gahindiro, le 22ème Roi du Rwanda.

Pour approvisionner les résidences royales (au nombre de 21 dans le centre du pays) tenues par la reine-mère, les femmes du Roi et ses concubines, de même que les demeures des grands dignitaires de la Cour, dépositaires du code ésotérique, (l'umwiru) le Roi organisa un nouveau système d'autorité sur les sous-chefs, hors de l'emprise des chefs d'armée. Un fonctionnaire, l'Umunya-mukenke (responsable des pâturages), généralement un Tutsi, fut chargé d'assurer la collecte effectuée par les sous-chefs du lait qui était destiné à être baratté et transformé en beurre par les femmes du palais.

Un peu plus tard, un second fonctionnaire, théoriquement un Hutu, l'*umunya-butaka* (responsable des cultures), fut chargé du contrôle de la collecte, toujours organisée par les sous-chefs, des produits vivriers et du travail manuel que chacune des maisonnées de l'*Ibi-hutu* du district, rattachée au Palais, devait fournir pour approvisionner ses greniers. Comme on le voit, cette organisation qui a été qualifiée d'"administrative" est beaucoup plus tardive que la société militaire déjà décrite. Elle a un caractère purement domestique et utilise les catégories Tutsi-Hutu déjà existantes. Dans ce contexte, les Twa pouvaient être nommés sous-chefs par le Roi, mais la responsabilité, qu'elle soit des pâturages ou des cultures leur étaient inaccessibles. Kagame (1952) donne une liste de 40 noms de Twa qui furent nommés sous-chefs, parmi lesquels 29 accompagnés des localités qu'ils commandaient. Nous avons retrouvé dans nos généalogies, la plupart de ces noms avec les références de lieu correctes. Mais nous ne savons pas s'ils furent sous-chefs, nous ne pouvons donc confirmer que partiellement le bien fondé des renseignements que donne cet auteur: "Pareil sous-chef ne pouvait par exemple prétendre se désaltérer au même chalumeau que ses sujets. Par contre, dans ses déplacements, ces derniers portaient ses bagages, l'accompagnaient dans ses tournées, tout comme s'il s'agissait d'un fonctionnaire d'une autre race. Voilà, la véritable position politique (souligné par l'auteur) entre les trois races du Rwanda pré-colonial". (Kagame, 1962, p. 119).

Il semble donc que sous Gahindiro, le régime de castes soit déjà installé et utilisé politiquement par le Roi. Peut-être comme le suggère Murego (1975, p. 975): "Le groupe Tutsi s'est-il refermé sur lui-même à partir

de ce moment empêchant la circulation des élites (souligné par l'auteur) dans la société". Cela est très possible. Une telle conception l'autorise à associer dans "La Révolution Rwandaise" les Ba-Hutu du centre aux Ba-Kiga du nord qui se révoltèrent contre un régime de castes imposé dans tout le pays par "l'indirect rule" du colonisateur. Ce problème dépasse toutefois le sujet de notre thèse.

CONCLUSION

Nous avons, dans ce chapitre, suggéré qu'il fallait chercher l'origine des castes, non pas dans une prémisse idéologique extérieure au Rwanda, mais dans la constitution d'une classe bureaucratique de pasteurs gestionnaires des armées bovines (et plus tard des territoires conquis par le Roi). Pour protéger leurs privilèges, ces pasteurs se retirèrent de l'échange matrimonial et transformèrent leurs femmes en "visa", permettant l'accès au groupe politique, ce qui amorça simultanément un processus de différenciation morphologique. L'idéal esthétique que ce groupe imposa lui permit d'associer les formes corporelles allongées d'origine Hima, de même qu'en décoration l'austérité des lignes (vannerie, pipe) au statut de gouvernants. Tandis que "l'impureté" des Twa leur fournit le moyen de faire accepter analogiquement leur infériorité aux Hutu. Dans ce qui va suivre, avant d'aborder le problème des clans avec l'hypothèse qu'il peut y avoir eu tutsiisation des Hutu, sans que ce processus n'ait impliqué aucun changement du "nom de clan", puisque la tutsiisation se faisait par les femmes et expliquer ainsi la présence de Tutsi à l'intérieur du clan dont nous aurons par ailleurs à démontrer l'origine Hutu, et avant d'étudier l'autre problème celui de la présence de Hutu dans les clans Tutsi qu'il faudra identifier, problème identique dans son essence à celui de l'insertion des Twa dans les clans du Rwanda, nous examinerons la variabilité morphologique des Twa et dans un certain sens, les conséquences pour eux-mêmes et leurs descendances, des vertus thérapeutiques de leurs femmes.

TROISIEME CHAPITRE

LES TWA DU RWANDA

Au début de nos travaux sur le terrain en décembre 1971, nous projetions d'explorer la variabilité biologique des Pygmées de toute la région du Kivu. Là nous semblait être en Afrique équatoriale la zone de démarcation entre les chasseurs-cueilleurs du grand bassin Zaïrois et ceux plus rares de la Savane Orientale, peut-être apparentés aux Koïsan du sud. Un concours de circonstances nous fit restreindre nos considérations aux seuls Twa du Rwanda qui posaient, bien sûr, le problème de leur insertion dans les clans des agriculteurs et des éleveurs, comme cela est le cas pour tous les groupes pygmoides d'Afrique équatoriale, mais aussi et surtout le problème de leur incorporation dans un régime de castes très particulier qui faisait d'eux des artisans-potiers. A défaut de pouvoir apporter les matériaux biologiques indispensables à l'élaboration d'une histoire des temps plus reculés, nous allions nous appliquer à la reconstitution d'une époque plus récente: celle de l'apparition d'un Etat dans lequel les Twa jouèrent un rôle de premier plan.

Dans cette perspective, il convenait de dégager parmi eux, selon un découpage qui ne préjugeait pas des limites de l'état, une variabilité morphologique dont il serait possible d'étudier la configuration.

Malheureusement, les connaissances les plus élémentaires concernant le nombre et la localisation des Twa faisaient complètement défaut. Par exemple, les auteurs d'un petit manuel de géographie rwandaise (Sirven et coll., 1974), résumant les informations recueillies depuis longtemps par les administrateurs, présentaient encore récemment une illustration typique de l'habitat Twa en forêt⁸. De son côté, Hiernaux (1954), pour ne pas retourner aux auteurs allemands, écrivait à propos des Twa:

"Ils forment une série de petits groupes à l'intérieur desquels l'endogamie est la règle générale (malgré l'exogamie clanique appliquée dans toute la population). En schématisant, il faudrait admettre au moins les groupes suivants: le groupe des volcans, le groupe de la lisière et de la forêt de la crête Congo-Nil, le groupe de la lisière ouest de cette forêt et de la plaine de la Ruzizi, ensuite une série de petits groupes vivant en pays ouvert sans connexion entre eux. Chacun d'eux devrait être traité comme une population." (p. 10)

Afin de nous conformer à cette règle, nous entreprîmes de confirmer l'existence d'isolats, comme on les appelle en génétique de population, en constituant les dossiers biographiques et les généalogies de tous les individus d'un groupe de campements facilement accessible "en pays ouvert". Les Twa vivent en campements de quelques familles au milieu des agriculteurs (carte en annexe).

8 Ils eussent mieux fait, à la vue de l'amas de planches situé au premier plan de leur cliché en couleur, d'attribuer ces maisons à des bûcherons non-twa

ou dans les anciennes régions Tutsi en bandes plus nombreuses. La famine, la maladie et la mort, les disputes entre voisins, leur font abandonner certains sites qu'ils réoccupent plus tard. L'enquête préliminaire permit de constater que la notion de "population fermée", se reproduisant moins par la migration que par la fertilité de ses membres, n'avait pas autant de réalité qu'on pouvait le croire. "En pays ouvert", les campements Twa n'étaient pas assez concentrés pour créer les discontinuités nécessaires à l'application de la notion d'isolat. Pas un seul groupement n'avait de nom et les femmes aussi bonnes potières que les hommes, sauf en ce qui concerne la poterie d'art se déplaçaient aussi librement que leur mari qu'elles quittaient très facilement. Nous étions vraisemblablement en présence d'un vaste réseau de voisinage (neighborhoods au sens de Wright) dont il était impossible de déterminer la configuration ni de fixer à priori les limites; constatation qui allait à l'encontre du postulat universellement admis, faut-il le souligner, de l'organisation "en bandes autonomes et isolées" propres aux chasseurs-cueilleurs et aux hommes vivant en marge de l'agriculture et de l'élevage. Pour faire la lumière sur cette question, nous entreprîmes de recenser systématiquement tous les Twa du pays.

Le recensement commencé en juin 1972 se poursuivit avec une interruption de quelques mois, jusqu'en juin 1975. La totalité de la population adulte près de 9.250 individus fut interrogée par quatre enquêteurs Rwandais qui parcoururent tous les sentiers du pays. Au Rwanda, il n'y a aucune difficulté à atteindre les Twa. Il suffit de se mettre en route et tous les passants rencontrés vous indiquent, plusieurs en vous y accompagnant, le lieu parfois

retiré où ils habitent. Munis des autorisations gouvernementales, préfectorales et communales (leur nombre était de 141 en 1974), nous avons, pour les interroger, séjourné quelquefois pendant plusieurs semaines dans chacune des communes du pays. Le dossier biographique de chaque personne a été constitué, une fiche "Maisonnée" - urugo, a été remplie pour toutes les familles réunissant les informations concernant la vie domestique, et une liste nominative dressée par campement et par colline. Il n'est pas nécessaire de discuter de toute l'information recueillie. Puisque nous ne faisons état dans ce travail que de la migration, de l'appartenance clanique et de l'occupation socio-professionnelle, nous nous limiterons à ces aspects, que nous traiterons en fonction des lieux de naissance et de résidence actuelle des personnes enquêtées.

Le Rwanda est "le pays des milles collines" et ajoute-t-on quelquefois "chaque colline possède son Twa". Une étude de leur répartition en fonction des collines et des sous-collines qui sont lieux de résidence, relève d'abord, à cause de son envergure, de l'onomastique. Il fallait résoudre les problèmes de l'anthroponymie par l'emploi de matricules et ceux plus difficiles de la toponymie par la mise au point d'un système codé adapté aux besoins de la recherche; en l'occurrence, la détermination des distances, entre deux lieux occupés depuis sa naissance par une personne, celles des parents et des conjoints entre eux. Pour ce faire, nous avons procédé au quadrillage de la carte du Rwanda (voir carte en annexe) en carrés d'une minute et demie (2,5 Km) de côté, de sorte qu'il soit possible d'y indiquer, comme sur un échiquier par la latitude et la longitude, toutes les positions géographiques. Un tel

degré de résolution paraît suffisant, par exemple la colline Buhoro (carte 5) située au sud du pays comprend six sous-collines incluses dans neuf cases.

En procédant ainsi, on peut calculer facilement les distances géométriques et en agrégeant les cases, reconstituer n'importe quel sous-ensemble. Ce système s'est avéré parfaitement adapté aux besoins d'une enquête faite en une région où la dispersion de l'habitat est poussée à l'extrême. A la fin de notre séjour, nous avons recensé à nouveaux deux fractions de communes, l'une située au nord, l'autre au sud du pays, vérifiant par là l'exactitude de l'information qui avait, par ailleurs, généralement été confirmée pendant ces trois années, chaque fois que nous séjournions nous-même sur les collines pour effectuer la partie de l'enquête concernant l'idéologie et la vie relationnelle des Twa.

La migration

Nous ne traiterons pas en détail de la démographie des Twa, cela nous entrainerait trop loin. Il suffira d'exclure la présence d'isolats pour nous juger aptes à poursuivre l'examen du problème posé. On trouve au tableau 11 l'effectif par sexe et par préfecture. En comparaison avec les autres Rwandais au milieu desquels ils vivent et dont nous donnons un aperçu de la densité du peuplement par les cartes 7 et 8, les Twa avec un effectif total de 18.300 individus constituent moins de 0.5% de la population évaluée au 1er janvier 1975 à 4.140.000 personnes. On a l'habitude de souligner l'extrême jeunesse de la population Rwandaise: 55% des habitants ont moins de 20 ans; sans doute, les Twa ont-ils le même taux de natalité puisque 50% d'entre eux ont moins de 18 ans. La proportion entre les sexes est aussi la même.

TABLEAU 11. Effectifs de la population Twa par sexes et préfectures (24 juin 1975).

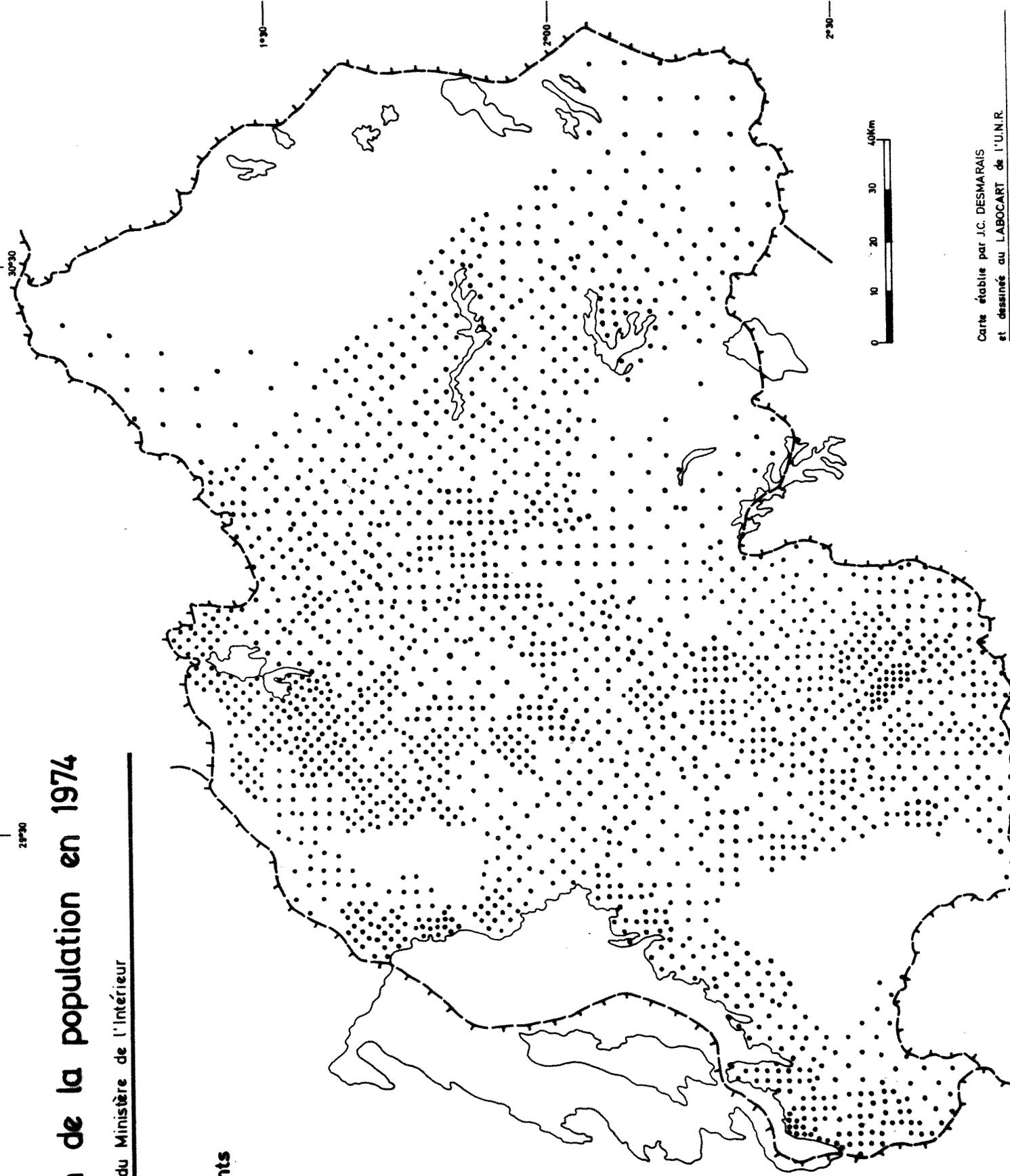
PREFECTURES	HOMMES	FEMMES	TOTAL
1. Gisenyi	635	633	1,268
2. Ruhengeri	411	405	816
3. Byumba	595	596	1,191
4. Kibungo	357	334	691
5. Kigali	922	953	1,877
6. Gitarama	1,695	1,797	3,492
7. Kibuye	522	552	1,074
8. Cyangugu	728	774	1,502
9. Gikongoro	1,074	1,170	2,244
10. Butare	1,945	2,173	4,118
TOTAL	8,883 (48.6 %)	9,388	18,271

Répartition de la population en 1974

D'après le rapport du Ministère de l'Intérieur

• 2.000 Habitants

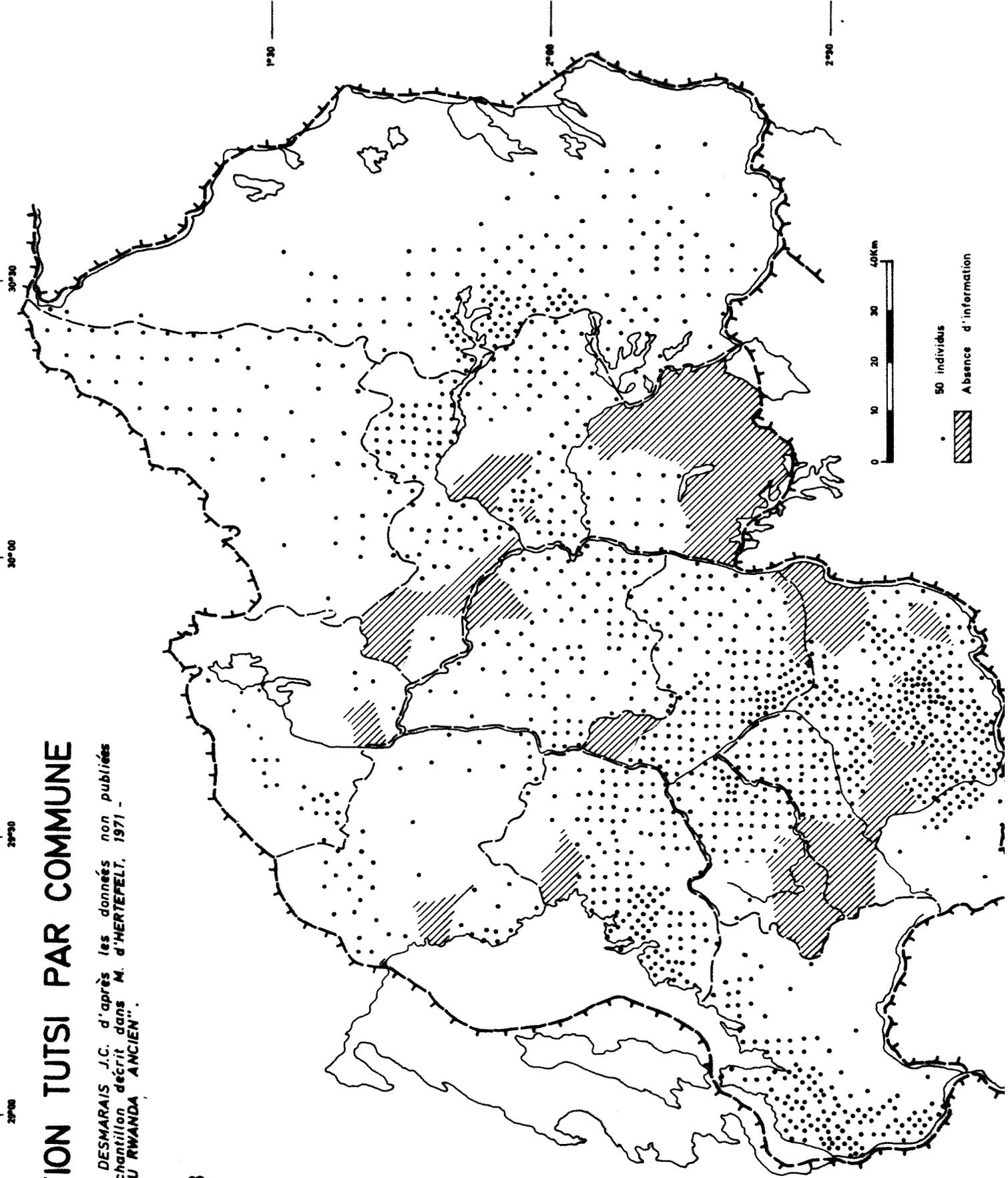
Carte no 7



POPULATION TUTSI PAR COMMUNE

Carte établie par DESMARAIS J.C. d'après les données non publiées
provenant de l'échantillon décrit dans M. d'HERTEFELT, 1971 -
"LES CLANS DU RWANDA ANCIEN".

Carte no 8



Si l'on se borne à l'examen de la grande carte qui illustre en annexe la répartition géographique des campements et présente en même temps les occupations socio-professionnelles et les moyens de subsistance de la majorité des familles qui y vivent, on constate:

1) L'absence de Twa en forêt. A Bweyeye, près de la frontière du Burundi, une grande partie de la forêt de Nyungue a été complètement défrichée et les Twa qui s'y trouvent pratiquent la poterie. La forêt de Muhungwe au nord est beaucoup plus claire, les Twa "non-potiers" installés en lisière suivent avec peine l'avance des fronts de défrichement qui l'entament de chaque côté.

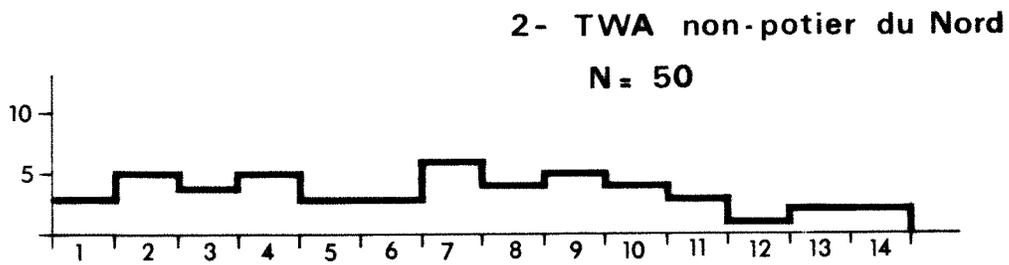
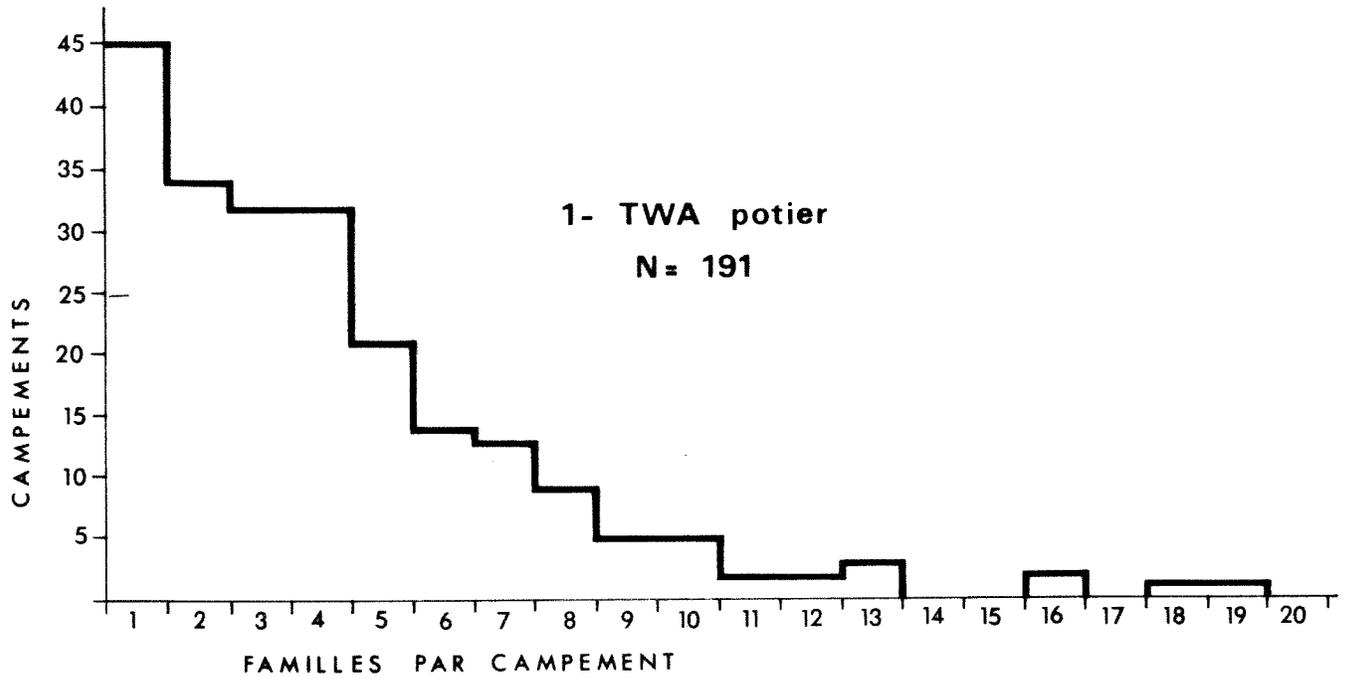
2) L'absence de Twa sur une bande d'une vingtaine de kilomètres de largeur qui montent vers le nord-est à partir de Kibuye, en bordure du lac Kivu et rejoint les lacs Bulera et Ruhondo, en faisant avec l'équateur un angle de 45°: ce "no man's land" constitue pour les Twa la frontière qui sépare le nord du reste du pays. D'un côté les Twa ignorent la poterie; quelques familles immigrées à la suite des dernières grandes famines ou venues dans l'escorte d'un chef Tutsi, la pratiquent, mais rares sont les inter-mariages qui faciliteraient la diffusion de ce trait. De l'autre, le métier de potier est connu de tous, même s'il n'est pas toujours pratiqué. Cette bipartition du pays, reflétée par l'interruption du peuplement Twa, n'a pas son équivalent parmi les Hutu plus uniformément répartis sur toute la surface du territoire, tandis qu'on (carte 8) la retrouve parmi les Tutsi.

Au nord, les Twa continuent à vivre de la forêt comme le font certains Hutu; on chasse à l'arc et on piège les petits mammifères: rats, hyènes, gazelles naines, singes, etc... Quelques familles possèdent encore des chiens de chasse. Cependant, les principales activités en forêt sont surtout la cueillette par les femmes de fibres végétales qui sont ensuite taillées en longueur, séchées, puis roulées en boule pour être vendues aux marchés (ces "cordes" serviront à faire des nattes et des paniers), plus rarement, la cueillette par les hommes de miel sauvage. Sinon, les Twa se font portefaix, ramasseurs de bois de chauffage, gardiens de cultures dans les champs de pois et de pyrèthre ou plus simplement journaliers. Leurs propres cultures sont précaires et ils préfèrent glaner un peu dans les champs des voisins pour compléter leur diète.

Au sud où l'on se rappelle encore les grandes chasses à "l'éléphant à la lance" qu'un intendant du Roi ordonnait, le retour en forêt se fait pendant la saison des pluies, pour de courts séjours et plus, pour y faire la cueillette des tubercules sauvages que pour y pratiquer intensivement la chasse interdite dans tous les pays. En cette saison, on peut rencontrer des chasseurs munis de lances, d'arcs et de flèches, accompagnés de chiens portant grelots; ce sont toujours des potiers venus prendre quelques moments de liberté. Les potiers, quand ils ne vivent pas autour des anciennes résidences des chefs Tutsi, ne craignent pas de se disperser au maximum. L'histogramme suivant permet de le constater (figure 9). Une famille qui s'installe seule sur une colline peut vivre immédiatement de son art. L'homme ira chercher l'argile et le combustible, la femme modèlera, mettra à sécher et à cuire les pots qui seront vendus sur place ou colportés par son mari, de

Figure 9.

Nombre de familles par campement



collines en collines ou étalés sous la surveillance des femmes à l'un des nombreux marchés qui existent maintenant dans tout le pays. Plus tard, si les affaires sont bonnes, ils cultiveront un peu mais, même devenus riches pour posséder bannaneraie et bétail, ils n'abandonneront pas un métier qui leur permet d'obtenir rapidement de l'argent. Les très rares femmes Twa mariées à des Hutu et des Tutsi enseignent le métier à leurs enfants. Au moment du divorce, ces derniers réintégreront facilement un campement et "oublieront" leur ascendance Hutu ou Tutsi. Là où la terre est très fertile, on vit en cultivant, quitte à revenir à la pratique du métier au moment des famines qui forcent les agriculteurs les plus faibles à se déplacer.

1- Les petites migrations

Les activités socio-professionnelles jouent un rôle déterminant dans la mobilité d'une population; qu'ils vivent de la cueillette ou de la poterie, les Twa (dont le bagage est assez léger) quittent facilement leurs collines d'origine: 68,3% ont changé de lieux de résidence depuis leur naissance. Nous insisterons ici sur la différence entre les habitudes migratoires des deux groupes. Celui du nord qui forme environ 8% de la population Twa bouge proportionnellement moins (54% de migrants) que celui du sud (69.5%) où ce sont les potières qui migrent davantage; plus de trois quarts d'entre elles ont quitté leurs collines d'origine, tandis que 60% des hommes l'ont fait. Au nord, la différence entre les pourcentages de migrants des deux sexes est moins considérable (♀ 57.4 - ♂ 50.3%). Cependant, dans les deux cas, les femmes sont plus nombreuses à se déplacer que les hommes, ce qu'il faut attribuer aux habitudes résidentielles virilocales de la région

du Kivu. Nous donnons au tableau 12 les valeurs absolues et le pourcentage de sédentaires et de migrants des deux groupes.

Il convient, bien sûr, d'examiner la direction, le sens et l'intensité de cette force migratoire qui doit nous révéler, en l'absence de barrières géographiques, la configuration sociale propre aux Twa. D'abord, l'intensité de la migration: c'est la distance géométrique parcourue depuis le lieu d'origine par les migrants. La figure suivante en donne une représentation simple (figure 10). On constate que 45% des déplacements n'ont pas dépassé 10 km, au-delà la pression migratoire décroît d'une façon exponentielle ($s = \bar{X}$) en fonction de la distance géographique. Les Twa du nord pénètrent moins les territoires voisins que ceux du sud. En résumé, la fraction itinérante, majoritairement potière, franchit pendant sa vie une distance moyenne de 22 km; environ 8% des migrants (hommes et femmes) en franchit une supérieure à 40 km. Pour donner une idée de la direction et du sens de la migration, nous avons employé deux méthodes graphiques: dans l'une, nous ramenons à une origine commune tous les déplacements, dans l'autre, nous étalons, à l'aide de la matrice de migration, tous les déplacements en tenant compte de l'origine et de la destination des déplacements⁹.

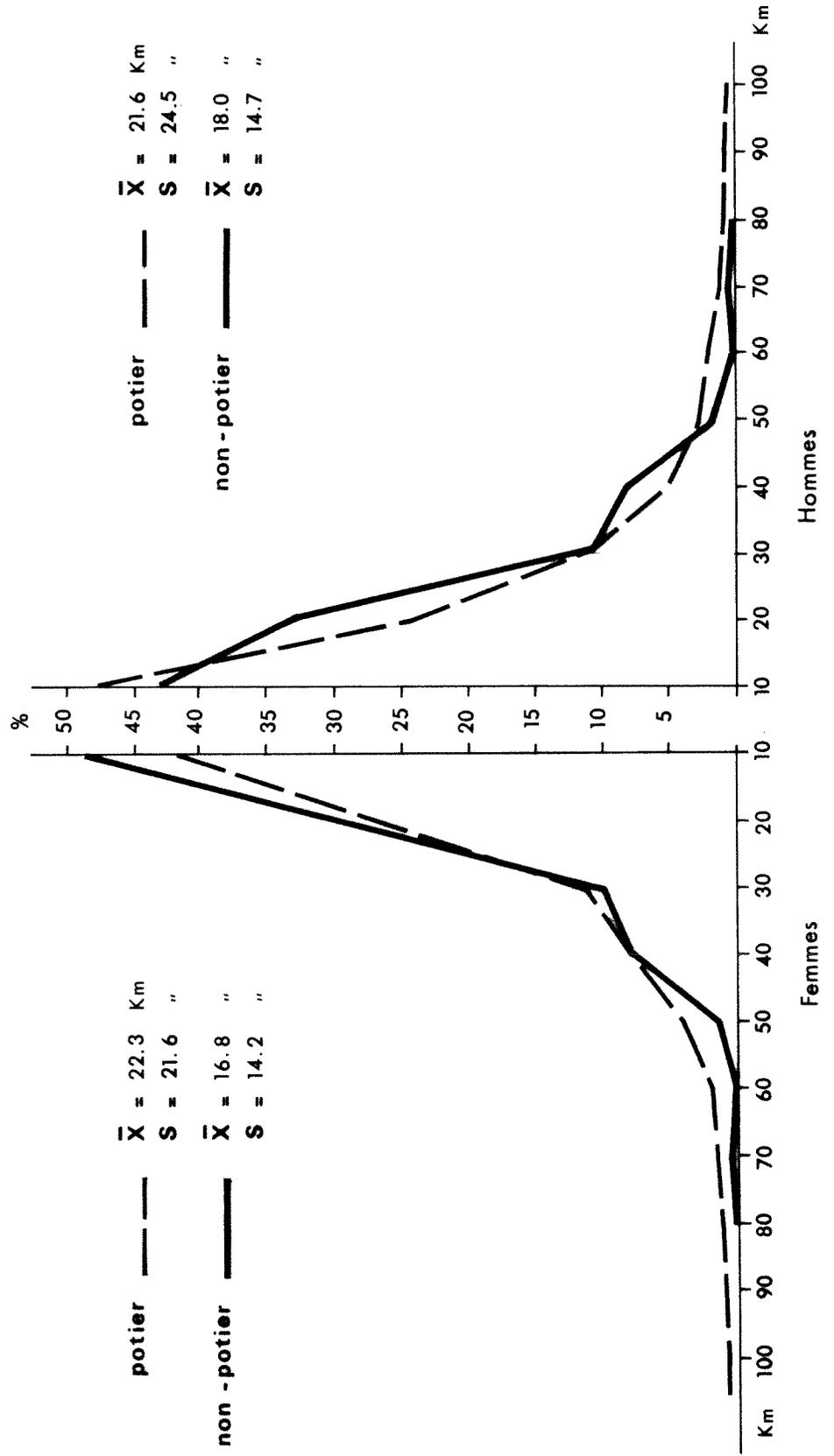
A l'aide de la première méthode, nous représentons par des points les destinations de la migration des Twa du nord, la figure 11 montre claire-

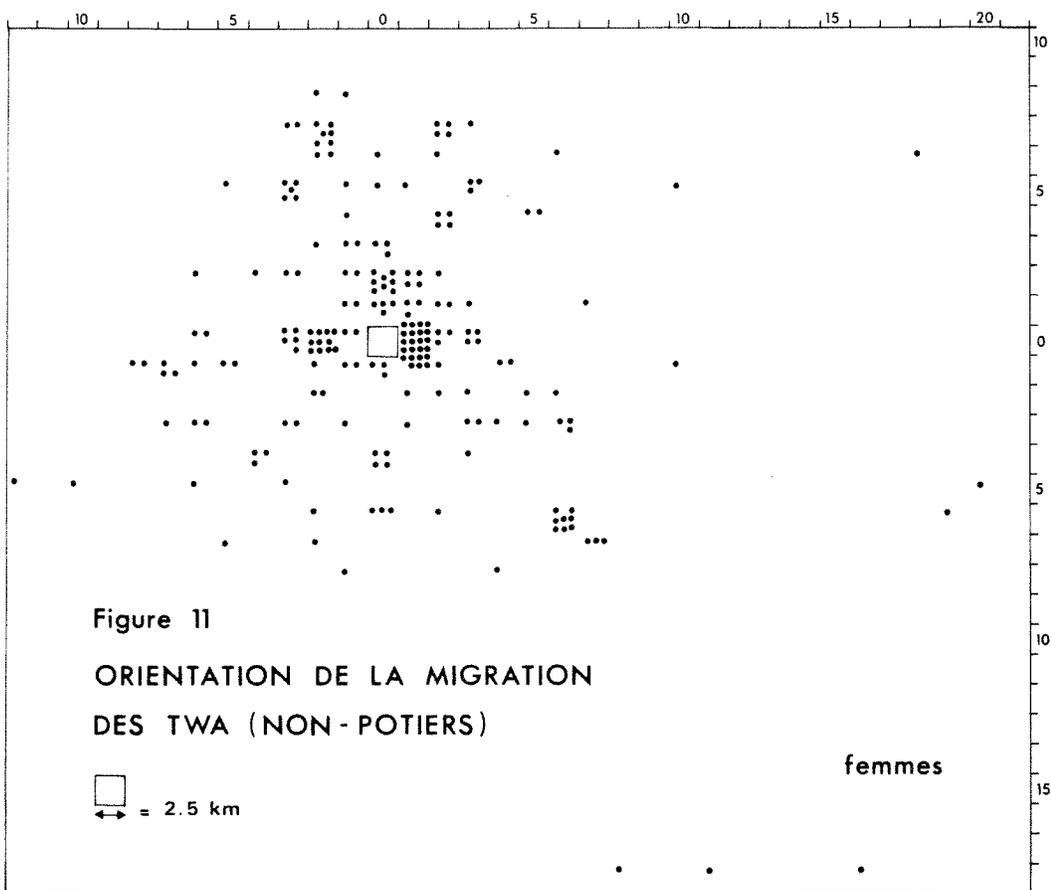
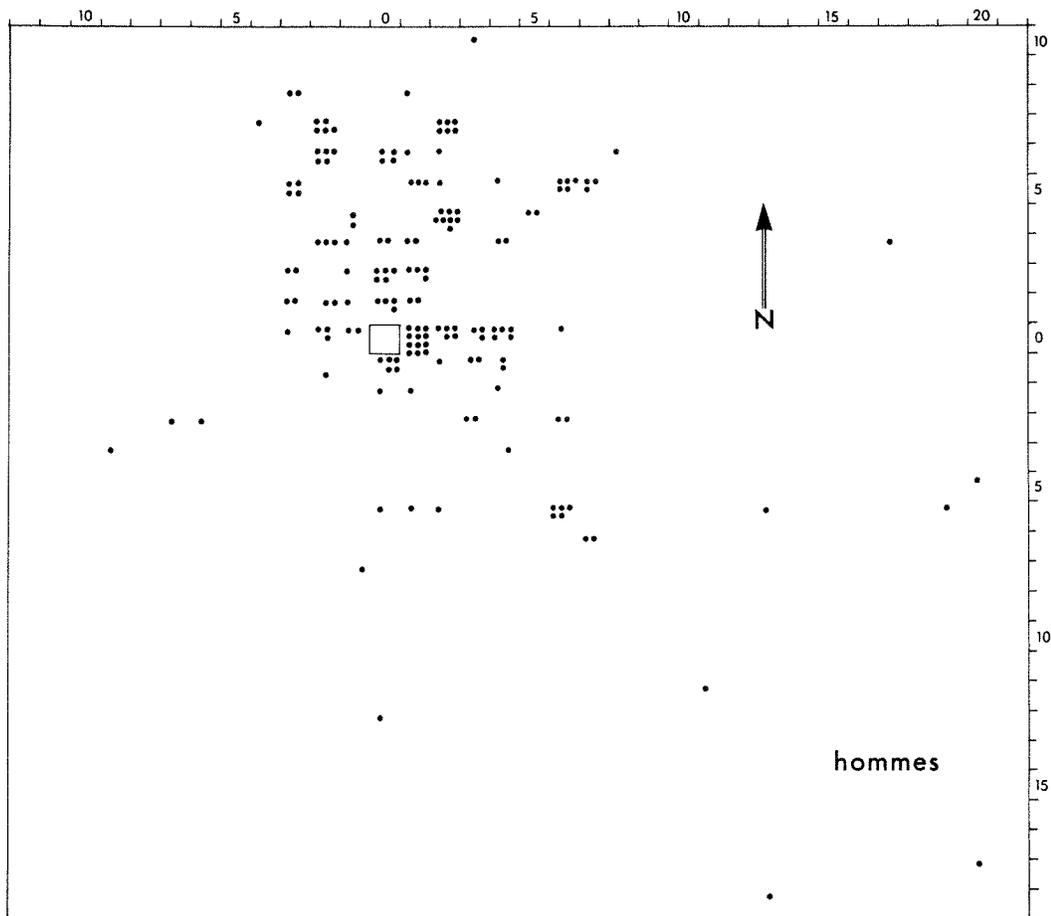
⁹ Nous remercions Ferenz Kalos de la Faculté des sciences de l'Université Nationale du Rwanda qui a solutionné élégamment le problème de la manipulation sur un petit ordinateur d'une matrice de migration de $(2500)^2$ éléments

TABLEAU 12. Valeurs absolues et pourcentages des sédentaires et des migrants potiers et non-potiers (d'après la grille d'une minute et demie de côté).

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Sédentaires non-potiers	164 (49.7 %)	153 (42.6 %)	317 (46.0 %)
Sédentaires potiers	1,582 (40.3 %)	988 (21.9 %)	2,570 (30.5 %)
TOTAL	1,746 (41.1 %)	1,141 (23.4 %)	2,887 (31.7 %)
Migrants non-potiers	166 (50.3 %)	206 (57.4 %)	372 (54.0 %)
Migrants potiers	2,339 (59.7 %)	3,520 (78.1 %)	5,859 (69.5 %)
TOTAL	2,505 (58.9 %)	3,726 (76.6 %)	6,231 (68.3 %)
Non-potiers	330	359	689 (7.6 %)
Potiers	3,921	4,508	8,429 (92.4 %)
TOTAL	4,251	4,867	9,118

Figure 10: Migration depuis le lieu d'origine





ment, pour les hommes, l'influence de la mince barrière qui les sépare des Twa du sud. A mesure que la forêt disparaît, les Twa qui en vivent remontent vers les volcans, une très petite minorité seulement vient s'installer au sud. Si l'on fait abstraction de cette émigration forcée des hommes vers le nord, la différence de la migration entre les sexes est probablement semblable à celle qui existe au sud. La migration des femmes ne suit pas une direction privilégiée, elle est aléatoire comme cela est le cas ailleurs (le graphique de la migration des Twa du sud n'apportant rien de particulier, nous ne le reproduisons pas ici). La deuxième méthode résume l'information contenue dans la matrice de migration. Examinons la figure 12 qui donne pour les hommes et les femmes réunis, la direction et le sens des déplacements. La grille utilisée est cinq fois plus lâche (5 x 2,5 km) que la grille initiale et elle ne tient pas compte des grandes migrations, on constate encore une fois dans le sud que les petites migrations représentées par des flèches ne sont pas dirigées ou limitées par des barrières sociales.

2- Les grandes migrations

Les grandes migrations (ici > 40 km) augmentent beaucoup la vitesse d'homogénéisation d'une population et elles répondent sans doute à d'autres déterminismes. La figure 13 illustre son mouvement. Le pourcentage des grands migrants est à peu près le même pour les hommes et les femmes qui, probablement, se déplacent par couple. De plus, l'axe principal de la migration est parallèle à la frontière qui sépare les Twa du nord et du sud. Quelques potiers migrent, comme nous l'avons déjà dit, vers le nord-ouest, tandis que très peu de Twa de l'ouest et du nord refluent vers le centre.

Carte n° 12: LES PETITES MIGRATIONS

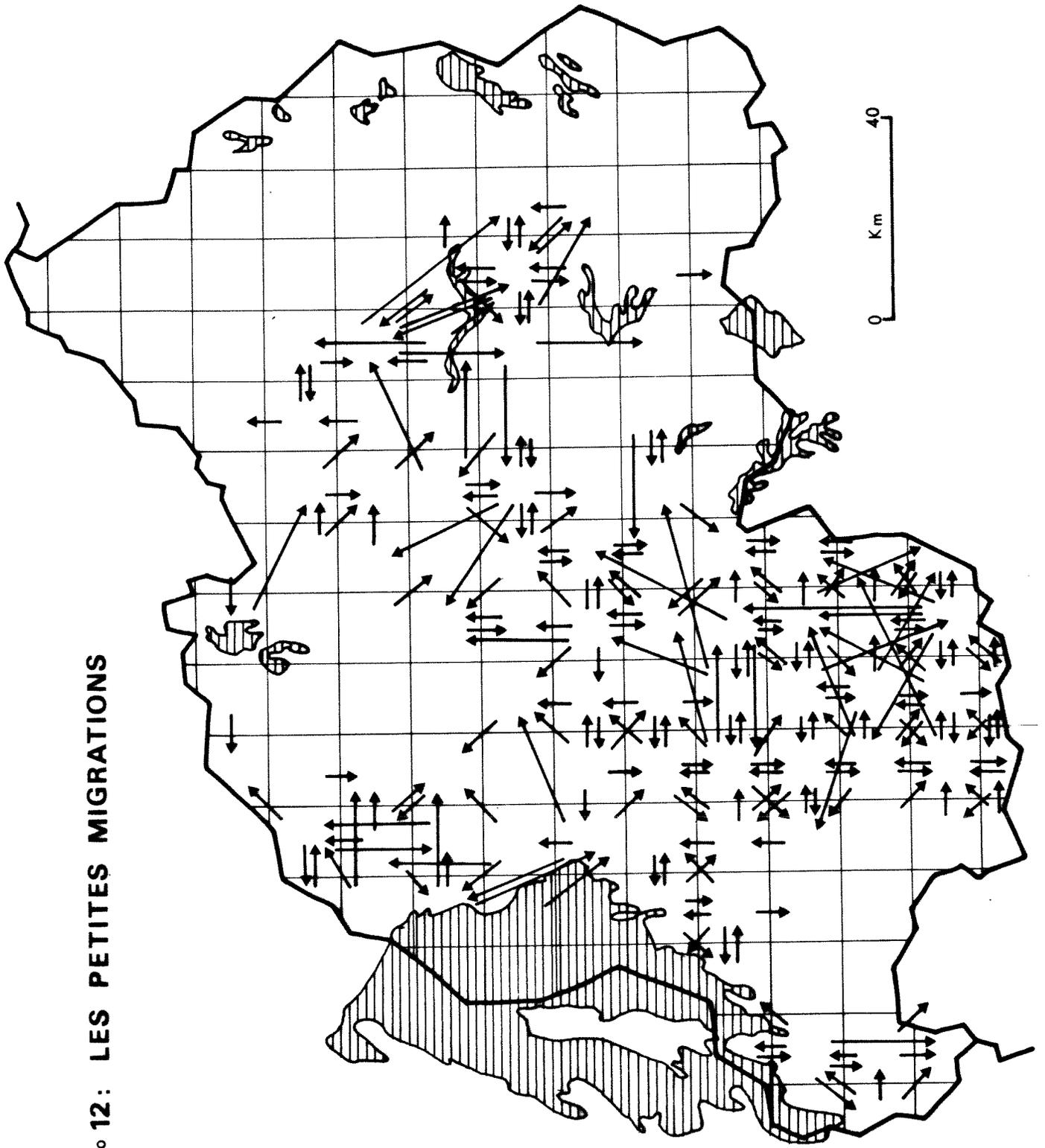
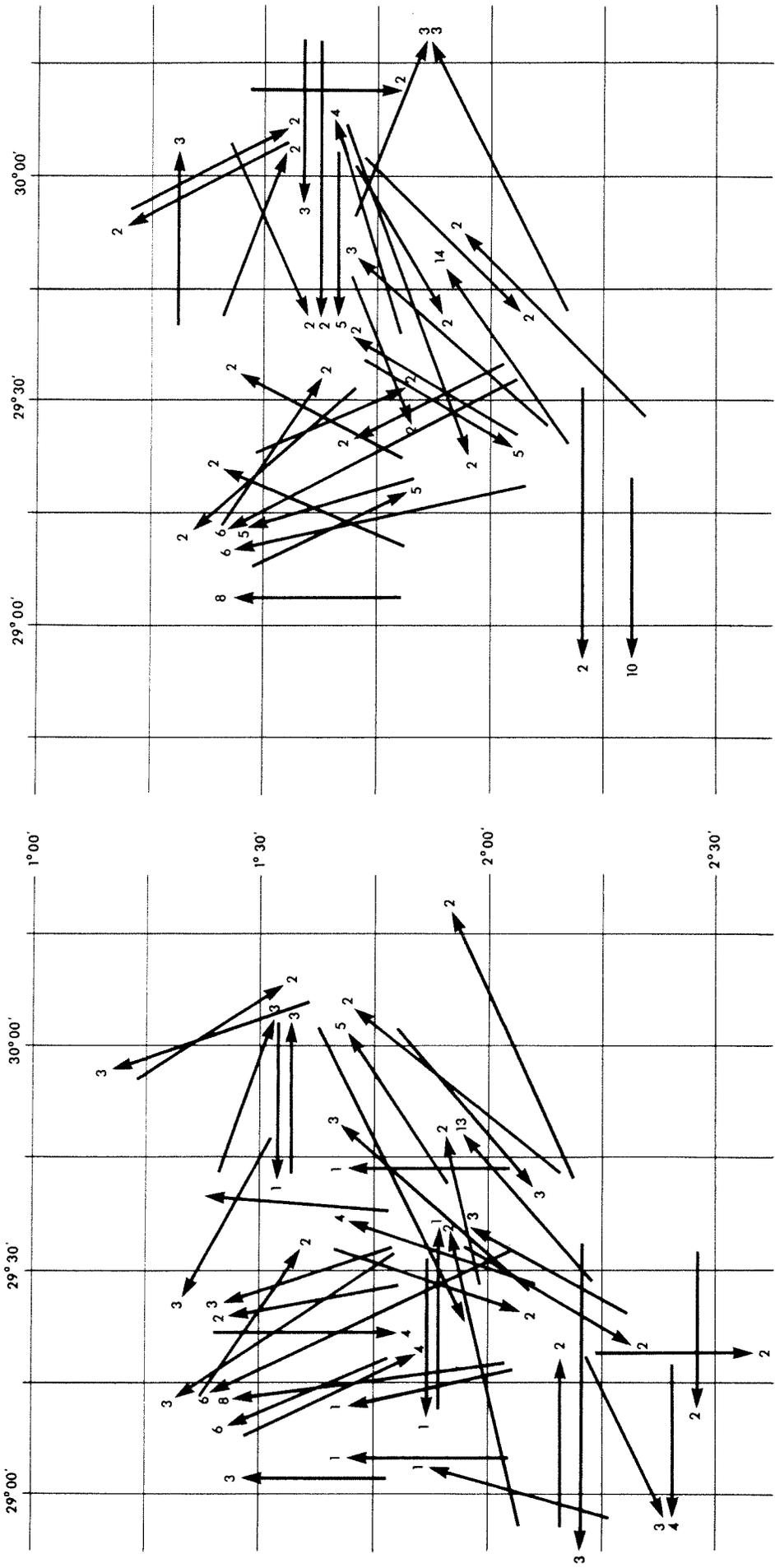


Figure 13
 LES GRANDES MIGRATIONS

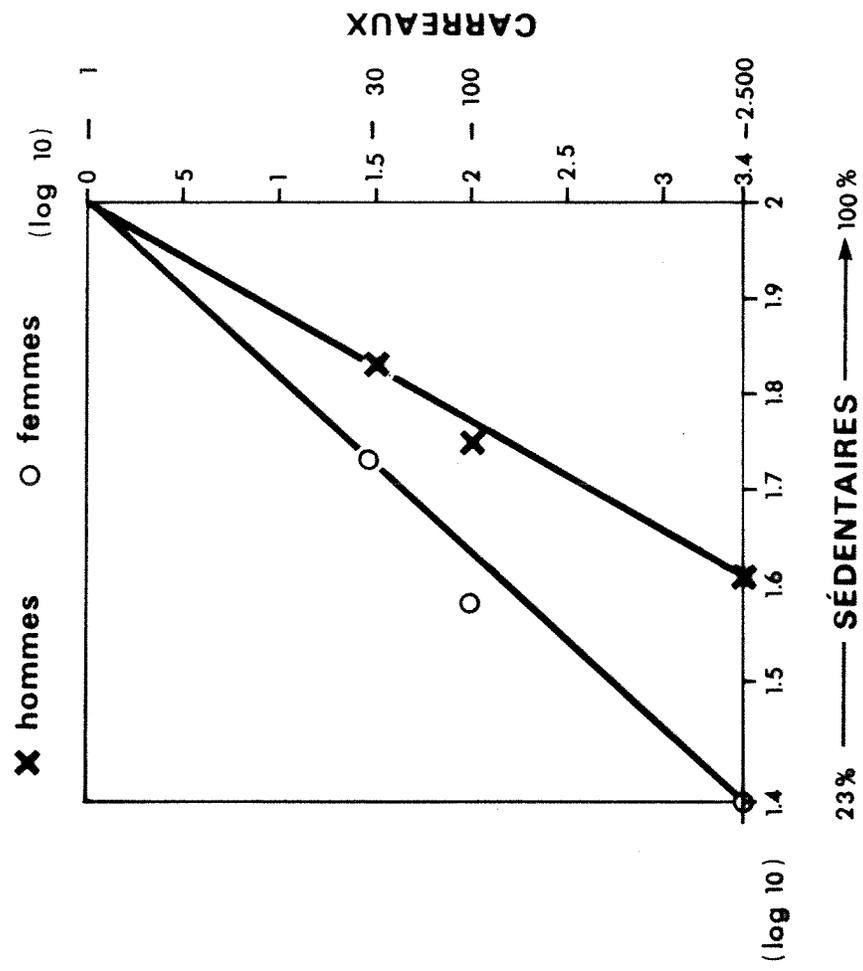


Nous pouvons, sans doute, retenir de ces figures avant tout l'aspect aléatoire des petits déplacements. Une seule barrière politique et des contraintes écologiques orientent les déplacements plus importants.

Dans le centre sud, aucun principe modérateur ne vient s'opposer à la pression de migration qui disparaît en fonction de la distance. On peut éprouver d'une autre façon la valeur de cette affirmation. Nous savons déjà que l'intensité de la migration décroît avec la distance de façon exponentielle. Diminuons selon le même principe le nombre des carreaux de notre grillage en les agrandissant de façon exponentielle. S'il n'y a pas de contraintes, le nombre de sédentaires, c'est-à-dire qui ne change pas de carreau doit augmenter constamment. En faisant subir une transformation logarithmique aux pourcentages des sédentaires et aux nombres de carreaux, on pourra présenter par une droite l'extinction du mouvement migratoire. La figure suivante illustre bien le résultat de cette opération (figure 14). Le fait que la sédentarisation augmente légèrement moins rapidement que prévu lorsque la superficie n'est pas plus grande que 12.5 km de côté, ne plaide certainement pas en faveur de l'existence de barrières ou d'un principe agrégatif qui limiterait la migration. Au-delà, lorsque le quadrillé est plus lâche, le pourcentage de sédentaires est exactement celui prévu par l'hypothèse d'un vaste réseau de voisinage qu'aucune configuration particulière ne vient disloquer.

Sans surestimer la robustesse de ce dernier test, nous croyons que son résultat nous autorise à diviser le Rwanda, selon un système de coordonnées choisi arbitrairement en zones contigües dont nous étudierons maintenant les distances morphologiques. Il faudra conserver en mémoire le fait que

Figure 14: Variation de la sédentarisation en fonction du nombre de barrières



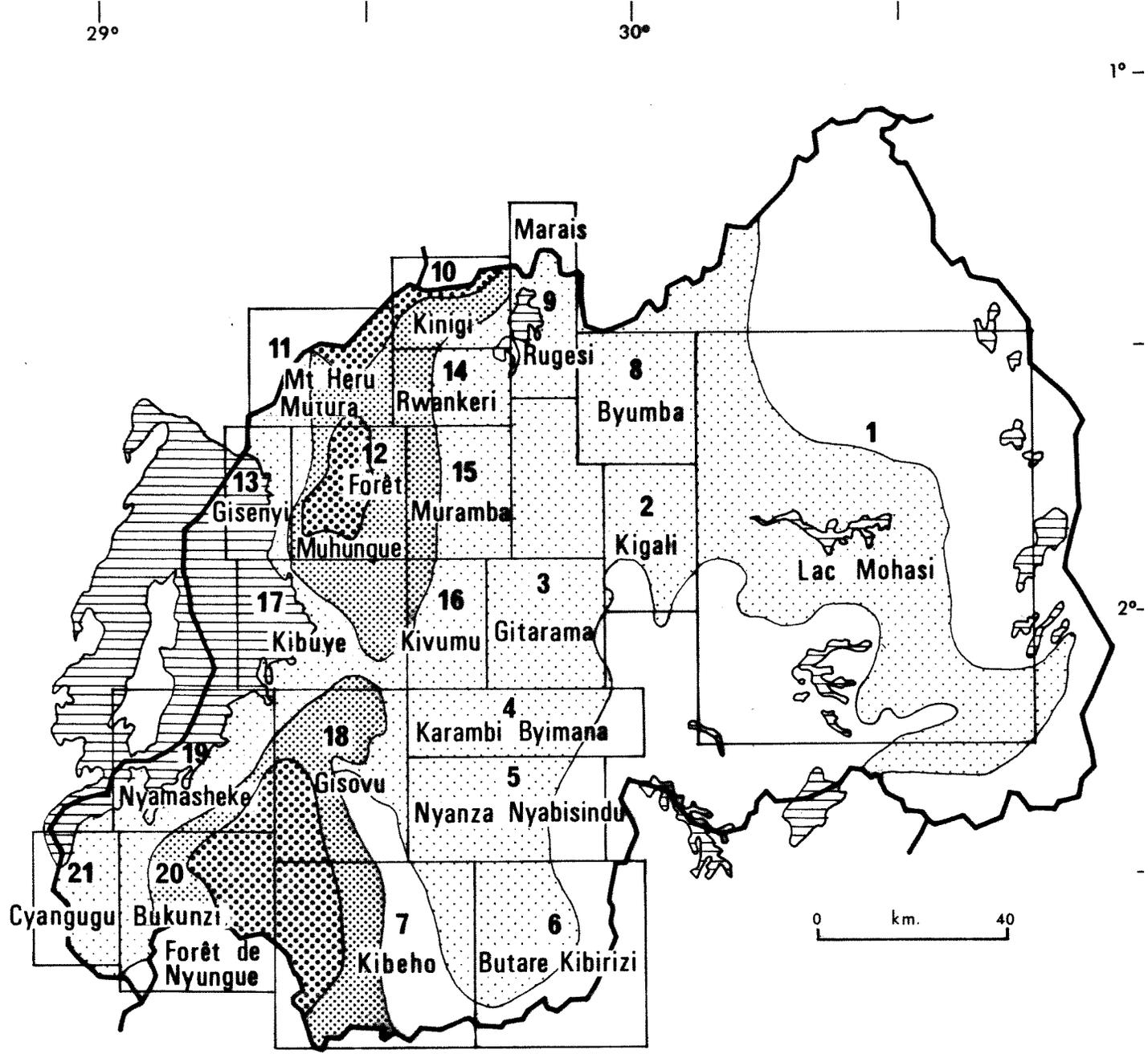
ces zones n'isolent pas des populations naturelles. Evidemment, nous avons respecté dans ce découpage la distinction entre Twa-potiers et non-potiers, nous avons aussi tenu compte de la présence des forêts et de la densité des Twa du centre; de telles considérations émanent d'une connaissance générale de l'objet d'étude qu'il est difficile de justifier dans le détail. Il est important de dire cependant que le découpage a été effectué une fois pour toutes avant l'analyse et que les barrières n'ont pas été ajustées par la suite. La figure 15 situe géographiquement les 21 groupes que nous étudions. Nous les avons identifiés par un numéro et par le nom, soit d'un chef-lieu de préfecture ou d'un site bien connu des Rwandais.

L'analyse morphologique

Echantillonnage et technique de mensuration

L'auteur a effectué lui-même au cours de très nombreuses visites chez les Twa les mensurations de 862 hommes adultes, ainsi que les mensurations du même nombre de femmes. Son échantillon constitue une fraction égale à 20.4% de la population totale avant soustraction des adolescents, des vieillards, des infirmes. Il ne sera pas tenu compte dans ce travail de la variabilité morphologique des femmes puisqu'il n'existe aucun point de comparaison dans les études antérieures.

Les individus ont été distribués en fonction de leurs lieux d'origine dans les 21 régions que nous venons de délimiter. Le tableau 13 donne la liste des effectifs et des fractions de sondage de chacun de ces groupes. Soixante trois individus ont été laissés de côté, soit à cause de valeurs



Carte n° 15: Les groupes TWA

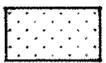
- | | | | |
|---|--|---|-----------------------|
|  | forêt de montagne |  | savanes arbustives |
|  | recrus forestiers et plaine d'altitude |  | herbeuses résiduelles |

TABLEAU 13. Effectifs de l'échantillon et fractions de sondages des Twa mesurés.

No. DU GROUPE	1	2	3	4	5	6	7	8
Effectifs	63	44	40	33	84	74	72	3
Fractions de sondage	12.9 %	19.3 %	13.5 %	11.1 %	16.2 %	18.0 %	19.1 %	3.13 %
No. DU GROUPE	9	10	11	12	13	14	15	16
Effectifs	12	51	36	80	8	5	16	3
Fractions de sondage	19.4 %	52.0 %	42.4 %	57.1 %	34.8 %	22.7 %	21.6 %	4.1 %
No. DU GROUPE	17	18	19	20	21	TOTAL		
Effectifs	4	15	59	48	50	799		
Fractions de sondage	9.8 %	6.4 %	29.5 %	41.8 %	58.1 %	20.4 %		

manquantes, soit parce que leurs lieux d'origine tombaient à l'extérieur des zones choisies: au Rwanda même, au Burundi, au Zaïre, en Ouganda, soit que mal connus ceux-ci n'avaient pas été codés avec toute la précision voulue.

Il est important de préciser que l'échantillon n'a pas été "choisi au hasard". Il aurait fallu attendre la fin du recensement pour commencer les mensurations. Cependant, deux principes formulés dès le début de l'enquête ont été appliqués:

1- à l'ouest du pays où les individus sont moins nombreux et plus inaccessibles: tenter d'en mesurer le plus grand nombre possible, tout en excluant les adolescents, les vieillards, les invalides et les membres d'une famille dont deux représentants avaient déjà été mesurés. Ainsi fut fait pour les groupes 10- 11- 12- 13- 17- 19- 20 et 21. De nombreuses difficultés de transport n'ont pas permis de mesurer plus de personnes dans les zones 17 et 19: (Kibuye et Nyamasheke).

2- à l'est (groupes 1 à 5), au centre et au sud du pays (6 et 7), rencontrer à des intervalles d'une trentaine de kilomètres, le long de l'axe routier principal (dont le tracé n'influence pas l'habitat Twa, ni celui des Rwandais en général), la majorité de la population.

Après un tirage au sort, un membre par phratrie devant être mesuré quand il y avait corésidence. Cette règle n'a évidemment pas donné les mêmes résultats au sud où l'habitat est beaucoup plus dispersé.

3- Enfin, pour la zone intermédiaire qui est plus inégalement représen-

tée, nous voulions appliquer aux groupes du nord (8- 9- 14- 16) les mêmes critères qu'à ceux de l'ouest, mais il y eut pendant les deux saisons où nous nous y sommes rendus, sécheresse et famine et chaque fois beaucoup d'hommes manquèrent. Dans le groupe 8, une dizaine d'individus ont été soustraits de l'analyse; en utilisant un instrument¹⁰, nous avons légèrement changé la technique pour certaines mesures qui ne sont plus rigoureusement comparables. Au sud, où nous appliquions le même critère qu'à l'est (groupes 16- 18), des contretemps nous ont empêchés, en fin de séjour, de mesurer un plus grand nombre d'individus.

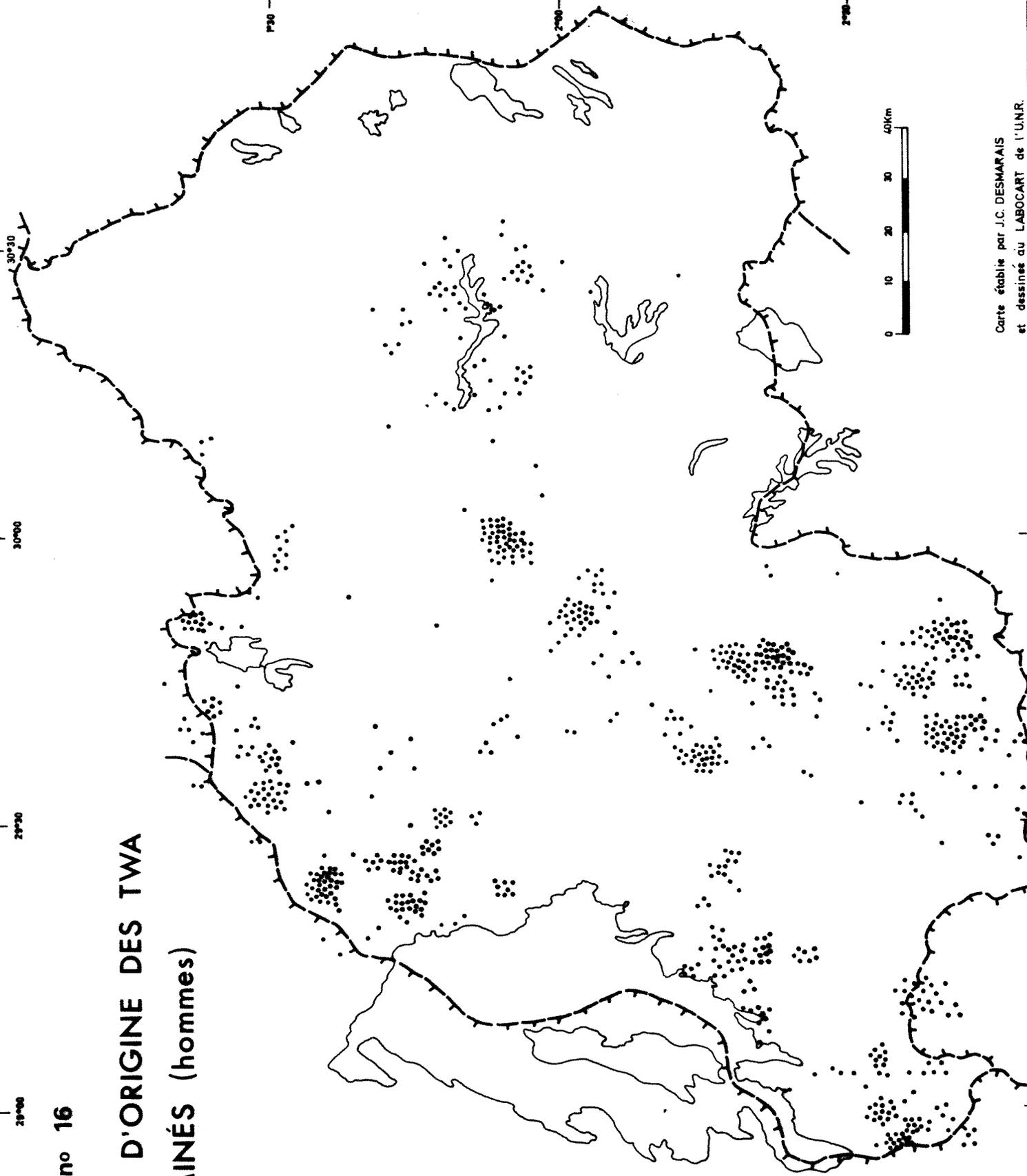
La carte 16 montre avec exactitude les lieux d'origine des personnes examinées. Nous considérons que la plupart des échantillons même s'ils ne sont pas le résultat d'un tirage au sort, sont suffisamment représentatifs des populations qui habitent chacune des zones. Certes, il est impossible de quantifier leur degré de représentativité par le calcul de la variabilité d'échantillonnage, selon les normes établies dans les sciences expérimentales, mais le coût à payer pour obtenir ces chiffres était exorbitant. Dès le départ, nous étions décidés à sacrifier cette étape de la procédure de recherche.

Enfin, la sur-représentation des groupes de l'ouest enlève beaucoup de signification aux valeurs moyennes de la population Twa prise dans son ensemble. Malgré tout, l'introduction du hasard dans les échantillons des groupes

10 Différent: le compas d'épaisseur au lieu du compas à glissière pour les mesures de la face.

Carte no 16

**LIEUX D'ORIGINE DES TWA
EXAMINÉS (hommes)**



Carte établie par J.C. DESMARAIS
et dessinée au LABOCART de l'UNR.

de l'est et du centre joint au fait que leurs effectifs sont en valeur absolue assez élevés compensent l'effet que cette sur-représentation pourrait avoir sur la variabilité totale qui nous intéresse davantage et de laquelle nous tirerons la variabilité intergroupe.

La technique proposée par le Programme Biologique International a été appliquée pour tous les individus avec les modifications suivantes:

1- La taille-assis a été mesurée, les sujets assis sur un tabouret de 30 ou 50 cm de hauteur, les cuisses obliquant légèrement vers le haut.

2- Les diamètres transverses ont été pris de face et non de dos pour des raisons de "psychologie"; nous mesurons sur une plate-forme installée à l'extérieur et entourée d'une foule de curieux qui se moquaient du mesureur et du mesuré. La meilleure façon de nous soustraire à leur influence était de nous faire face.

3- Dans le même ordre d'idée, la largeur bicondylienne du fémur a été mesurée, le pied posé sur un tabouret et la jambe faisant un angle droit avec la cuisse.

4- Dans cette position, la longueur de la jambe a été prise du point tibial au point malléolaire.

5- C'est aussi dans cette position que les longueurs et largeurs du pied ont été prises.

6- Nous avons ajouté la longueur de la cuisse prise debout, de l'épine iliaque au point tibial et, comme indices de robustesse, les largeurs du poignet

et de la cheville.

Voici les mesures retenues dans l'analyse qui va suivre:

1-) longueur de la tête, 2-) largeur de la tête, 2-) diamètre frontal minimum, 4-) largeur bizygomatique, 5-) largeur bigoniaque, 6-) taille-assis, 7-) stature, 8-) hauteur de l'épine iliaque antéro-supérieure, 9-) longueur de la cuisse, 10-) longueur de la jambe, 11-) longueur du pied, 12-) largeur du pied, 13-) largeur de la cheville, 14-) diamètre bicrête, 15-) diamètre biacromial, 16-) longueur du membre supérieur, 17-) longueur du bras, 18-) longueur de l'avant-bras, 19-) longueur de la main, 20-) largeur de la main, 21-) largeur du poignet, 22-) hauteur morphologique de la face, 23-) hauteur de la face supérieure, 24-) hauteur du nez, 25-) largeur du nez, 26-) largeur de la bouche, 27-) hauteur des lèvres.

Par hasard, un individu a été examiné deux fois, à trois ans d'intervalle. Toutes ces mesures tombent dans les écarts à la moyenne de la population totale. Une somme d'argent (et quelquefois des aliments) équivalente au salaire journalier a été remise à tous ceux qui ont été mesurés.

Les résultats

Avant de donner les résultats de l'analyse de variance, nous présentons dans les tableau 16 et 17, les valeurs moyennes et les écarts types des 21 groupes de Twa. On peut aussi réexaminer les histogrammes de la distribution des statures individuelles et des statures moyennes des sous-population sur la figure 2 et les comparer à celui des populations africaines.

La première constatation à faire concerne la parfaite normalité de la forme de la courbe des statures individuelles (valeur des tests d'aplatissement et d'assymétrie nulle), ceci est d'ailleurs le cas pour toutes les variables (voir tableau 14), sauf pour les largeurs de la main et du poignet qui sont très leptokurtiques ($t_2 = 5.655$ et 6.490), c'est-à-dire anormalement concentrés autour de la moyenne. Nous soulignerons aussi le fait que la distribution des statures s'étale sur toute la gamme de la variabilité mondiale: la population Twa contient à la fois les plus petits et les plus grands hommes de la terre, elle est donc le résultat d'une forte miscégénération avec le groupe Tutsi dont les modalités d'application régionale seront bientôt examinées. Pourtant, la courbe des statures possède exactement la forme gaussienne qui décrit bien les populations homogènes non soumises à des contraintes particulières d'origine génétique (gène majeur) ou mésologique. Une telle conformité à la règle de l'"isotropie morphologique" fait mieux ressortir par contraste, la variabilité très particulière de la distribution des 312 populations africaines qui, nous l'avons déjà suggéré, renvoie probablement à une hétérogénéité ancienne que le choix des populations étudiées n'a pas fait disparaître. Elle met aussi en évidence, toujours par contraste, le statut particulier des diamètres de la main et du poignet des Twa dont pourtant les valeurs moyennes ne sont pas extrêmes par rapport à celles d'autres populations africaines. Nous savons par Hiernaux (1954) qu'au dynamomètre, les Twa sont plus faibles que les Tutsi et les Hutu et nous constatons, nous-même, une étroite canalisation de ces diamètres, malgré une très forte variabilité de la taille; probablement, ces

TABLEAU 14. Tests de normalité et valeurs moyennes de l'échantillon Twa pris dans son ensemble (N = 862).

VARIABLES	TESTS DE NORMALITE		VALEURS CENTREES		
	Kurtosis (t_1)	asymétrie (t_2)	moyenne	mode	médiane
1. Long. tête	.04	.11	-.012	2.0	-.191
2. Larg. tête	.154	.228	-.229	-3.0	-.149
3. Dia. frnt. mn.	.144	.148	-.007	-8.0	.230
4. Larg. bizyg.	.138	.039	-.014	4.0	-.027
5. Larg. bigon.	.131	.194	.045	3.0	-.714
6. Taille assis	-.030	.107	-.059	-4.0	-.250
7. Stature	.145	.304	.006	-3.0	-.726
8. H. épine iliaque	.107	.393	-.005	-2.0	-.895
9. Long. cuisse	.109	.232	.022	1.0	-.583
10. Long. jambe	.256	.288	-.015	1.0	-.591
11. Long. pied	.015	.178	.021	-1.0	-.541
12. Larg. pied	.158	.215	.021	-4.0	-.520
13. Larg. cheville	.833	.257	.030	1.0	.033
14. Dia. bicrète	1.808	.533	.21	0.	-.140
15. Dia. biacromial	.230	.033	.009	2.0	-.052
16. Long. memb. sup.	.117	.328	.020	-3.0	-1.514
17. Long. bras	-.158	.277	.004	-3.0	-1.088
18. Long. av. bras	-.111	.265	-.002	-5.0	-1.522
19. Long. main	.481	.257	.052	0.	-.350
20. Larg. main	5.655	.190	-.010	-2.0	-.147
21. Larg. poignet	6.490	.843	-.326	-1.0	-.577
22. H. morph. face	.100	.054	.070	-2.0	-.633
23. H. face sup.	.868	-.089	.039	1.0	-.582
24. H. nez	.395	.245	.015	-1.0	-.589
25. Larg. nez	.640	.315	-.015	-4.0	-1.036
26. Larg. bouche	-.299	.151	-.094	-2.0	-1.768
27. H. lèvres	-.026	-.233	-.082	-3.0	-.239

deux indices mesurent-ils l'effet sur le phénotype d'un modelage par les habitudes socio-professionnelles de la variabilité d'une population parmi laquelle personne ne manie régulièrement la houe et où la majorité, depuis l'enfance, se borne "à traire la forêt", selon l'expression Rwandaise et à modeler l'argile. Pour justifier cette hypothèse, il faudrait examiner la variabilité morphologique des femmes qui ont été laissées de côté.

Nous traiterons maintenant non plus de la forme mais exclusivement de l'étendue de la variabilité intergroupe d'un caractère, car elle donne une indication précise de la plasticité qui lui est propre, en fonction des critères ayant permis la constitution des groupes. On peut ainsi comparer entre elles les valeurs "de plasticité" de plusieurs caractères pris dans le même ensemble de populations. Hiernaux (1968) a tiré un excellent parti de telles comparaisons à l'échelle du sous-continent africain, en montrant que la longueur de la tête variait moins que la taille-assis, cette dernière moins que la largeur de la tête... la hauteur de l'épine iliaque moins que la hauteur du nez, etc... Nous procéderons de la même façon en comparant les valeurs de F (degrés de liberté: 20,279) de l'analyse de variance des 27 caractères de nos 21 groupes de Twa (tableau 15).

Mais l'intérêt suscité par le rapprochement que nous ferons de la variabilité des Twa et de la plasticité africaine provient du fait que les groupes Twa constituent des mélanges en proportions variables des "stocks" génétiques les plus extrêmes du continent, brassés dans un même environnement.

TABLEAU 15. Echelle de valeurs décroissantes du coefficient de la variance intergroupe (F) des 27 caractères des Twa du Rwanda.

	F	No. D'ORDRE DES COEFF. DE VARIATION INTER- POPULATIONNELLE (V) (d'après Hiernaux, 1968)
Longueur du bras	16.56	-
Hauteur de l'épine iliaque	15.26	8
Longueur de la cuisse	12.04	-
Stature	11.91	5
Longueur du membre supérieur	10.90	9
Longueur de la jambe	10.88	-
Taille assis	9.12	2
Longueur de l'avant-bras	8.58	-
Longueur du pied	7.67	-
Longueur de la main	7.48	-
Longueur de la tête	7.20	3
Diamètre biacromial	6.59	10
Diamètre bicrète	5.65	7
Largeur du nez	5.22	11
H. morphologique de la face	5.06	6
Largeur du poignet	5.03	-
Diamètre bizygomatique	4.47	4
Hauteur du nez	3.63	12 (la + variable)
Diamètre bigoniaque	3.62	-
Largeur du pied	3.17	-
Largeur de la main	3.09	-
Largeur de la bouche	3.09	-
Hauteur des lèvres	2.72	-
Largeur de la cheville	2.67	-
Hauteur supérieure de la face	2.50	-
Largeur frontale minimum	2.43	-
Longueur de la tête	1.34	1 (la - variable)

On constate, en examinant la décroissance de la variabilité des caractères mesurés sur les Twa, que les segments des membres varient plus du proximal (bras-cuisse) au distal (avant-bras, jambe, main-pied); les mesures longitudinales plus que les diamètres transverses; la longueur de la tête, la largeur du front et la partie supérieure de la face varient très peu. En Afrique sub-saharienne, l'étendue de la variation décroît de la même façon en parlant des principaux diamètres et en allant vers la longueur de la tête, mais il y a une inversion aux pôles de l'échelle. La stature et surtout la taille-assis sont moins variables en Afrique que la plupart des caractères morphologiques, tandis que la hauteur et la largeur du nez varient plus que tous les autres. La largeur de la tête occupe un rang élevé dans l'échelle de variabilité des Twa, alors qu'elle est relativement très peu viable en Afrique.

Il est clair que notre échantillon, même s'il recouvre, d'après la variation de la stature, presque toute l'étendue de la gamme africaine et mondiale ne constitue pas un exemple représentatif de la variabilité de la morphologie des hommes de ce sous-continent. On peut constater en examinant l'ordre des valeurs de F de l'analyse de variance des populations du Rwanda, d'ailleurs influencés par les Tutsi et les Twa qui en sont les "composantes" extrêmes que la séquence Twa la reflète totalement. Cependant, la variabilité de la largeur de la tête se range toujours parmi les valeurs élevées; il faut présumer qu'elle préexistait à la miscégénération Tutsi et qu'à l'instar de la différenciation Hutu-Kiga, elle reflète un élément de la variation propre aux Twa.

Les populations soudanaises et Bantu (pour d'autres auteurs les "noirs "africains) constituent le contingent le plus important des 312 populations comparées dans le travail de Hiernaux n'ont pas une variabilité équivalente à celle qui résulterait du mélange des populations extrêmes "pygmoïdes" et "nilotiques". Il existe au moins deux axes de variations probablement indépendants l'un de l'autre, l'axe "mineur" groupant les "soudanais" et les "Bantu", et perpendiculairement, l'axe "majeur" étalant les groupes extrêmes. A mi-chemin, sur l'axe majeur se trouvent quelques uns de nos groupes Twa, les plus miscégénés, débordés de part et d'autre par les groupes Bantu et soudanais. La figure 4 qui décrit la variabilité des populations du Rwanda illustre très partiellement ce que nous venons d'évoquer.

L'orientation géographique de la variabilité

En testant directement le degré de signification des différences de moyennes entre les groupes pour les caractères pris un à un, on peut contraster d'une autre façon la variabilité intergroupe; plusieurs tests (LSD, DUNCAN, TUKEY, SHEFFE, etc...) donnent, en fonction des seuils, des significations choisies des résultats assez différents et difficiles à présenter brièvement. Pour ne pas recopier sans fin toutes les moyennes dans l'ordre et selon les regroupements que leur assigne chacun des tests, nous résumerons les constatations les plus évidentes qui révèlent une orientation géographique. Le tableau des valeurs moyennes permettra de vérifier nos dires:

TABLEAU 16a. Valeurs-moyennes estimées à partir de l'échantillon découpé en zones géographiques.

	GROUPÉ 1 63	GROUPÉ 2 44	GROUPÉ 3 40	GROUPÉ 4 33	GROUPÉ 5 84	GROUPÉ 6 74	GROUPÉ 7*
1. Long. tête	191,62	190,75	191,85	191,63	192,36	190,22	192,97
2. Larg. tête	142,49	142,61	143,78	144,19	143,87	141,30	142,58
3. Dia. frnt. mn.	114,92	115,09	114,70	115,47	114,75	114,12	115,92
4. Larg. bizyg.	135,43	135,02	135,43	136,09	134,63	133,28	134,18
5. Larg. bigon.	100,90	99,50	99,50	100,25	99,42	98,14	98,86
6. Taille assis	839,16	819,61	823,68	830,72	828,74	802,27	794,74
7. Stature	1,638,27	1,624,80	1,604,05	1,626,06	1,620,77	1,567,24	1,558,97
8. H. épine iliaque	945,84	943,50	924,55	929,75	930,24	896,86	890,47
9. Long. cuisse	491,83	497,57	478,83	484,28	489,06	466,03	470,43
10. Long. jambe	381,16	381,25	373,28	375,09	376,20	362,09	362,99
11. Long. pied	258,21	254,11	247,23	254,06	249,14	242,57	246,32
12. Larg. pied	94,67	96,14	93,63	95,72	91,98	92,54	91,17
13. Larg. cheville	68,03	66,80	67,08	66,84	66,17	65,57	66,99
14. Dia. bicrête	257,00	252,70	250,75	257,09	251,68	244,03	245,64
15. Dia. biacromial	370,17	365,39	367,78	371,94	364,52	350,39	349,83
16. Long. memb. sup.	763,25	753,73	744,83	761,16	747,14	721,47	722,25
17. Long. bras	326,44	323,16	319,00	325,44	319,86	305,39	303,01
18. Long. av. bras	260,32	254,80	253,68	259,13	254,00	246,12	246,83
19. Long. main	190,59	188,02	185,60	189,97	183,14	179,65	182,99
20. Larg. main	80,79	80,02	81,30	80,91	78,68	77,85	78,35
21. Larg. poignet	54,32	53,25	52,70	53,66	53,02	51,88	52,32
22. H. morph. face	121,65	121,23	120,68	121,47	120,44	118,11	115,14
23. H. face sup.	77,41	77,82	76,53	77,19	77,52	77,28	74,90
24. H. nez	52,98	52,41	51,68	52,47	51,73	51,16	50,31
25. Larg. nez	43,08	43,84	44,03	44,16	42,30	45,07	45,10
26. Larg. bouche	52,52	52,50	52,00	53,38	52,04	52,34	52,32
27. H. lèvres	20,49	19,91	20,98	20,94	19,57	19,42	18,71

*Voir suite pages suivantes.

TABLEAU 16b. Valeurs-moyennes estimées à partir de l'échantillon découpé en zones géographiques. (suite)

EFFECTIFS	GROUPÉ 8	GROUPÉ 9	GROUPÉ 10	GROUPÉ 11	GROUPÉ 12	GROUPÉ 13	GROUPÉ 14**
	3	12	51	36	80	8	5
1. Long. tête	193.33	192.33	192.25	192.83	192.04	193.75	190.80
2. Larg. tête	138.00	146.25	145.65	146.89	147.28	145.00	140.80
3. Dia. frnt. mn.	111.33	118.92	116.22	117.03	117.06	117.25	117.80
4. Larg. bizyg.	133.00	137.92	138.25	137.97	138.70	138.88	140.20
5. Larg. bigon.	97.33	100.08	102.98	103.22	102.71	100.75	100.40
6. Taille assis	838.67	783.17	797.98	792.81	799.49	788.50	821.20
7. Stature	1,570.67	1,531.58	1,549.59	1,537.17	1,550.85	1,591.13	1,598.60
8. H. épine iliaque	891.33	859.58	878.39	865.31	877.19	919.75	915.20
9. Long. cuisse	473.33	468.33	469.75	452.75	463.05	480.38	493.00
10. Long. jambe	357.67	352.42	353.59	345.28	353.25	375.00	367.40
11. Long. pied	240.00	241.25	242.59	243.47	245.63	252.25	257.80
12. Larg. pied	91.67	90.42	92.37	89.33	91.16	91.50	93.40
13. Larg. cheville	64.00	66.08	66.43	65.39	66.65	67.50	69.60
14. Dia. bicrète	235.67	242.50	242.98	240.64	246.46	255.63	252.80
15. Dia. biacromial	354.33	352.58	356.96	349.56	358.04	358.13	380.20
16. Long. memb. sup.	725.33	705.42	713.31	700.19	715.11	731.25	756.20
17. Long. bras	304.33	293.83	297.16	292.08	299.45	315.13	319.60
18. Long. av. bras	252.33	240.00	243.18	238.56	242.93	255.00	259.60
19. Long. main	179.67	180.67	181.80	179.50	183.14	190.00	194.20
20. Larg. main	77.33	76.75	78.43	76.86	78.15	80.75	81.00
21. Larg. poignet	51.00	50.58	51.14	50.61	50.91	51.75	54.60
22. H. morph. face	127.00	119.17	122.57	116.50	120.46	121.25	125.20
23. H. face sup.	82.67	77.50	78.86	76.31	78.46	78.25	81.60
24. H. nez	54.67	50.83	52.35	51.67	53.43	52.13	56.60
25. Larg. nez	46.33	45.58	45.59	46.42	46.23	44.50	43.00
26. Larg. bouche	52.67	52.92	52.76	56.44	53.66	53.38	53.40
27. H. lèvres	19.33	17.08	19.16	18.39	18.25	20.88	21.60

** A suivre.

TABLEAU 16c. Valeurs-moyennes estimées à partir de l'échantillon découpé en zones géographiques. (suite)

EFFECTIFS	GROUPÉ 15	GROUPÉ 16	GROUPÉ 17	GROUPÉ 18	GROUPÉ 19	GROUPÉ 20	GROUPÉ 21	TOTAL
	16	3	4	15	59	48	50	799
1. Long. tête	195.38	189.00	192.75	194.13	191.73	191.10	190.70	191.86
2. Larg. tête	145.88	147.33	141.75	149.87	145.56	144.52	144.54	144.30
3. Dia. frnt. mn.	115.38	118.33	115.25	118.53	116.46	115.58	116.18	115.74
4. Larg. bizyg.	138.25	139.67	136.00	137.13	136.54	135.27	136.26	135.98
5. Larg. bigon.	100.38	103.33	101.75	100.87	99.75	100.15	102.96	100.52
6. Taille assis	825.38	810.67	812.75	808.80	801.90	814.48	799.44	810.50
7. Stature	1,613.00	1,620.00	1,576.25	1,569.13	1,546.98	1,536.02	1,545.52	1,577.35
8. H. épine iliaque	925.69	930.67	900.75	879.80	874.25	852.90	869.80	898.52
9. Long. cuisse	492.13	504.33	477.25	465.47	452.17	450.08	454.82	471.73
10. Long. jambe	373.56	365.33	362.25	357.60	354.07	351.10	354.28	363.53
11. Long. pied	257.44	250.67	250.00	248.73	242.32	241.44	241.50	247.00
12. Larg. pied	93.06	92.33	89.75	96.07	91.93	92.58	92.96	92.62
13. Larg. cheville	69.06	64.33	68.25	68.27	66.39	66.46	64.92	66.55
14. Dia. bicrète	254.75	264.33	245.50	246.27	243.42	244.06	243.74	247.76
15. Dia. biacromial	370.44	346.00	352.25	353.67	353.22	355.54	360.52	358.91
16. Long. memb. sup.	752.44	738.00	726.25	715.07	712.95	710.44	719.00	729.18
17. Long. bras	318.88	311.33	310.50	300.13	300.15	298.13	304.56	308.45
18. Long. av. bras	259.25	252.67	246.50	241.93	243.54	240.42	241.52	248.16
19. Long. main	188.19	184.67	179.00	180.93	179.75	176.02	179.44	183.03
20. Larg. main	79.56	82.00	79.00	80.47	78.54	78.33	78.84	78.93
21. Larg. poignet	52.31	52.33	52.00	52.87	51.90	51.79	50.86	52.17
22. H. morph. face	123.50	124.00	116.50	120.40	118.00	120.13	119.70	119.75
23. H. face sup.	80.19	76.67	79.00	80.00	76.83	78.48	78.50	77.56
24. H. nez	53.81	50.00	56.00	55.73	52.10	53.13	52.48	52.24
25. Larg. nez	45.56	43.67	44.25	46.87	45.03	45.71	44.80	44.72
26. Larg. bouche	53.44	49.33	54.75	55.13	53.29	51.40	52.36	52.81
27. H. lèvres	19.56	16.00	17.75	18.27	17.02	19.40	18.96	19.19

TABLEAU 17a. Ecartis-types de l'échantillon découpé en zones géographiques.

	GROUPE 1	GROUPE 2	GROUPE 3	GROUPE 4	GROUPE 5	GROUPE 6	GROUPE 7*
1. Long. tête	6.16	6.42	6.08	6.21	5.60	4.84	5.15
2. Larg. tête	4.75	4.52	4.89	5.30	4.42	4.30	4.90
3. Dia. frnt. mn.	4.66	4.44	4.23	5.15	4.69	4.46	4.68
4. Larg. bizyg.	5.65	4.98	5.39	5.16	5.28	5.61	5.47
5. Larg. bigon.	5.44	6.95	4.75	5.41	4.99	5.41	5.36
6. Taille assis	35.54	34.25	29.49	32.79	30.13	35.77	32.83
7. Stature	87.05	64.34	69.12	62.60	62.51	66.03	61.17
8. H. épine iliaque	63.12	41.63	53.41	45.11	51.55	45.79	42.33
9. Long. cuisse	35.07	23.16	32.48	28.64	28.07	24.99	25.41
10. Long. jambe	28.64	19.22	23.94	20.30	21.96	24.13	20.95
11. Long. pied	15.25	10.83	10.77	11.69	10.80	13.02	11.00
12. larg. pied	7.03	5.96	5.47	5.50	5.22	5.96	5.98
13. larg. cheville	4.93	2.80	3.10	3.31	3.28	3.09	3.52
14. Dia. bicrète	15.00	10.54	16.43	13.18	14.26	13.18	16.81
15. Dia. biacromial	20.84	16.91	17.23	18.85	16.53	21.40	17.39
16. Long. memb. sup.	48.96	33.27	38.36	32.68	35.34	36.85	33.47
17. Long. bras	21.08	16.49	19.00	15.00	18.65	14.72	16.65
18. Long. av. bras	18.63	12.89	15.77	14.66	13.94	16.08	14.00
19. Long. main	12.55	8.86	9.13	7.76	8.06	9.86	9.07
20. larg. main	4.67	4.08	6.47	4.07	3.58	4.96	4.05
21. larg. poignet	3.86	2.80	2.89	2.89	2.85	2.91	2.61
22. H. morph. face	6.20	6.43	5.95	5.47	6.40	6.59	6.81
23. H. face sup.	5.16	5.11	6.01	5.11	4.56	4.98	5.11
24. H. nez	4.32	3.87	3.06	3.31	3.15	3.84	4.12
25. larg. nez	3.80	3.28	3.72	2.75	2.78	3.53	3.64
26. larg. bouche	4.18	3.62	3.16	3.87	3.51	3.87	3.82
27. H. lèvres	4.41	5.08	4.16	3.18	4.15	4.73	3.53

*Voir suite pages suivantes.

TABLEAU 17b. Ecarts-types de l'échantillon découpé en zones géographiques. (suite)

	GROUPE 8	GROUPE 9	GROUPE 10	GROUPE 11	GROUPE 12	GROUPE 13	GROUPE 14**
1. Long. tête	4.16	5.65	5.63	5.43	5.68	7.48	3.70
2. Larg. tête	1.00	5.91	5.01	4.35	4.86	5.13	2.95
3. Dia. frnt. mn.	4.04	5.09	4.95	4.39	4.23	2.66	4.15
4. Larg. bizyg.	4.58	3.06	6.14	4.37	5.04	4.85	6.94
5. Larg. bigon.	4.51	6.17	5.48	5.62	5.97	6.54	5.77
6. Taille assis	36.02	27.96	31.19	28.17	27.47	22.58	18.73
7. Stature	64.31	72.83	64.13	54.01	61.50	52.32	32.49
8. H. épine iliaque	64.38	72.00	46.75	44.91	45.17	36.07	21.19
9. Long. cuisse	34.02	30.20	25.61	26.97	30.88	11.33	13.89
10. Long. jambe	26.54	23.90	20.73	19.90	18.96	16.99	8.62
11. Long. pied	13.45	10.52	13.44	10.57	12.55	12.59	11.71
12. Larg. pied	7.51	4.32	7.45	5.95	6.14	5.37	6.69
13. Larg. cheville	1.73	4.66	4.23	3.10	3.93	3.42	4.16
14. Dia. bicrète	14.01	18.86	14.27	11.08	12.48	13.51	11.97
15. Dia. biacromial	32.50	20.52	17.83	14.07	15.98	13.93	21.11
16. Long. memb. sup.	45.24	34.42	38.64	33.30	35.66	42.51	15.39
17. Long. bras	16.92	16.73	18.97	14.87	16.77	10.19	5.18
18. Long. av. bras	17.90	12.62	14.60	13.63	14.18	12.46	6.69
19. Long. main	13.65	8.07	10.47	8.82	8.70	6.35	15.30
20. Larg. main	6.66	4.61	4.67	4.23	4.39	3.77	1.41
21. Larg. poignet	4.36	3.42	3.70	2.18	3.01	3.11	1.82
22. H. morph. face	7.55	5.59	6.97	5.99	6.15	5.78	5.81
23. H. face sup.	4.93	5.47	4.72	5.25	5.23	5.92	7.44
24. H. nez	3.06	4.22	3.61	4.27	4.03	3.40	6.77
25. Larg. nez	5.77	2.47	3.78	3.25	3.38	4.38	3.16
26. Larg. bouche	2.08	3.70	3.63	3.97	4.55	3.34	2.07
27. H. lèvres	1.53	5.35	3.23	3.30	3.73	4.45	2.19

**A suivre.

TABLEAU 17c. Ecartis-types de l'échantillon découpé en zones géographiques. (suite)

	GROUPE 15	GROUPE 16	GROUPE 17	GROUPE 18	GROUPE 19	GROUPE 20	GROUPE 21	TOTAL
1. Long. tête	6.09	2.65	3.86	4.72	6.07	4.55	6.13	5.67
2. Larg. tête	3.93	5.86	2.75	5.85	5.05	4.01	4.35	5.04
3. Dia. frnt. mn.	3.56	3.21	3.20	3.62	4.92	4.39	4.28	4.61
4. Larg. bizyg.	3.92	6.03	2.71	4.85	4.71	4.08	5.44	5.41
5. Larg. bigon.	3.98	5.03	1.50	4.73	5.44	4.59	6.13	5.66
6. Taille assis	29.38	18.61	18.41	30.94	32.20	31.63	36.05	35.01
7. Stature	54.08	56.82	33.49	50.94	61.15	71.52	69.51	73.99
8. H. épine iliaque	39.38	69.60	37.35	31.97	41.98	45.06	46.66	55.56
9. Long. cuisse	22.01	30.14	18.34	21.03	23.22	26.31	27.41	31.04
10. Long. jambe	17.57	24.19	18.66	14.52	19.06	22.06	21.84	24.24
11. Long. pied	8.17	11.68	10.00	10.06	12.77	12.81	12.33	13.14
12. Larg. pied	4.40	3.06	3.20	4.86	5.14	5.65	6.10	6.08
13. Larg. cheville	2.24	6.66	2.63	2.74	2.92	3.67	3.76	3.66
14. Dia. bicrète	11.19	15.95	4.20	10.89	12.17	12.65	12.09	14.40
15. Dia. biacromial	16.12	31.10	7.80	18.34	19.10	19.69	16.29	19.34
16. Long. memb. sup.	32.68	56.03	17.27	23.91	33.58	40.20	37.80	41.17
17. Long. bras	17.14	20.55	10.66	14.57	15.80	17.61	15.41	20.11
18. Long. av. bras	13.93	17.95	8.58	7.54	14.29	13.87	16.08	16.07
19. Long. main	7.67	13.32	5.35	8.20	8.84	9.21	9.80	10.12
20. Larg. main	3.79	4.36	1.83	3.64	3.49	4.16	3.84	4.44
21. Larg. poignet	2.57	5.13	1.15	2.17	2.76	3.16	3.59	3.19
22. H. morph. face	5.45	5.20	3.00	6.99	6.15	4.77	5.78	6.51
23. H. face sup.	5.84	2.08	2.71	4.57	4.77	4.06	5.16	5.13
24. H. nez	3.21	6.25	5.23	2.94	3.96	3.00	3.36	3.88
25. Larg. nez	3.42	3.79	3.59	3.25	3.32	3.49	3.82	3.62
26. Larg. bouche	4.24	5.03	7.41	3.85	3.53	3.71	4.21	3.97
27. H. lèvres	4.84	1.00	1.50	3.69	4.73	3.87	4.35	4.21

1- Les mesures de longueur de la tête et de la face, les deux mesures du nez et de la bouche, la largeur de la mâchoire ne contrastent pas du tout les groupes.

2- Il en va de même pour les mesures du pied et de la cheville; des diamètres des épaules et du bassin dont les contrastes sont peu significatifs.

3- Les largeurs du poignet et de la main présentent un contraste perceptible entre les chasseurs-cueilleurs du nord-ouest et les potiers du sud-est qui ont la main plus robuste.

4- Tous les caractères longitudinaux: stature, taille-assis, hauteur de l'épine iliaque, longueur de la cuisse, de la jambe, longueur du membre supérieur, du bras, de l'avant-bras, de la main permettent de contraster parfaitement les groupes de l'est, plus longilines, et les groupes de l'ouest méridionaux et septentrionaux confondus, plus brévilignes.

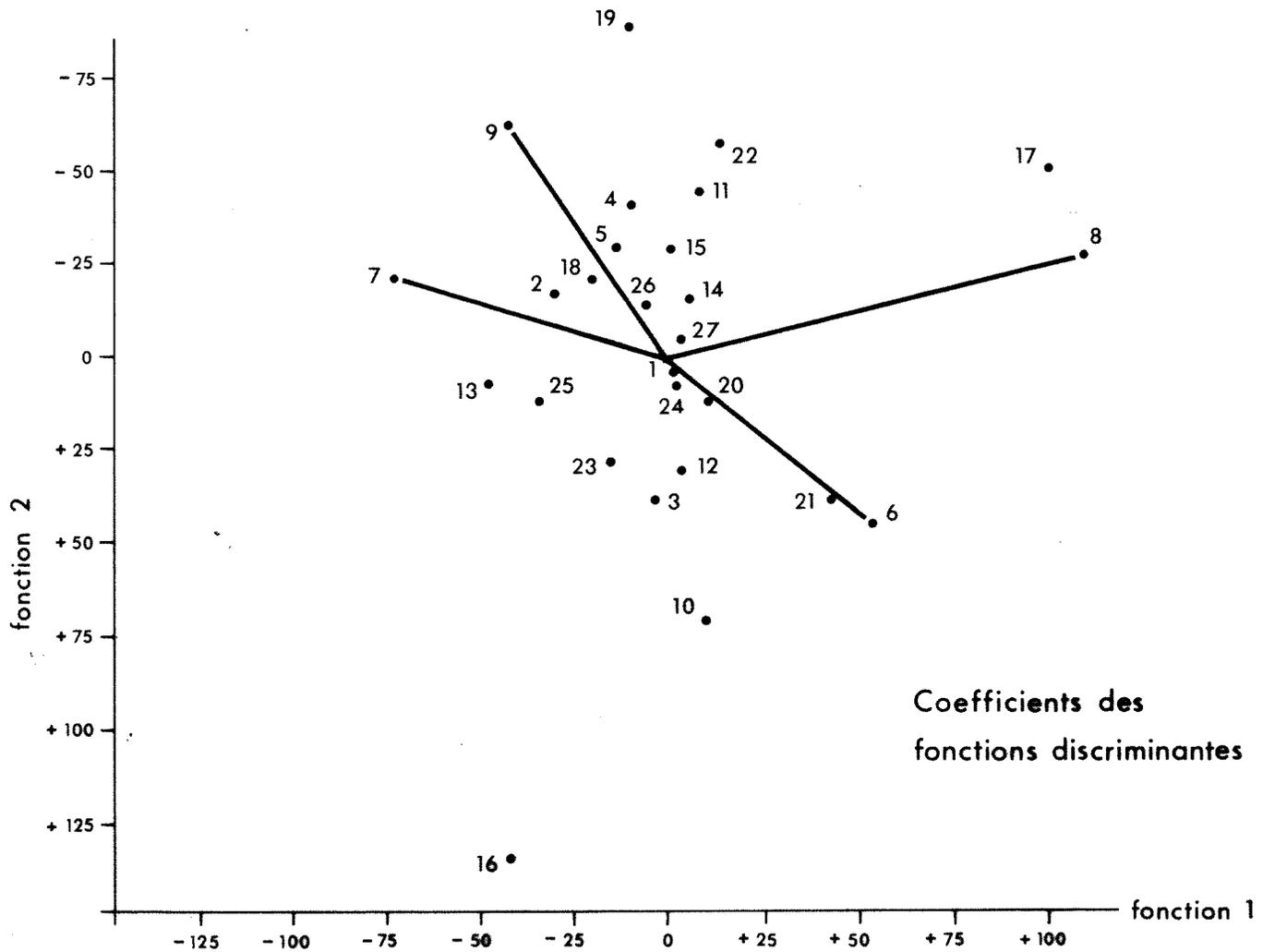
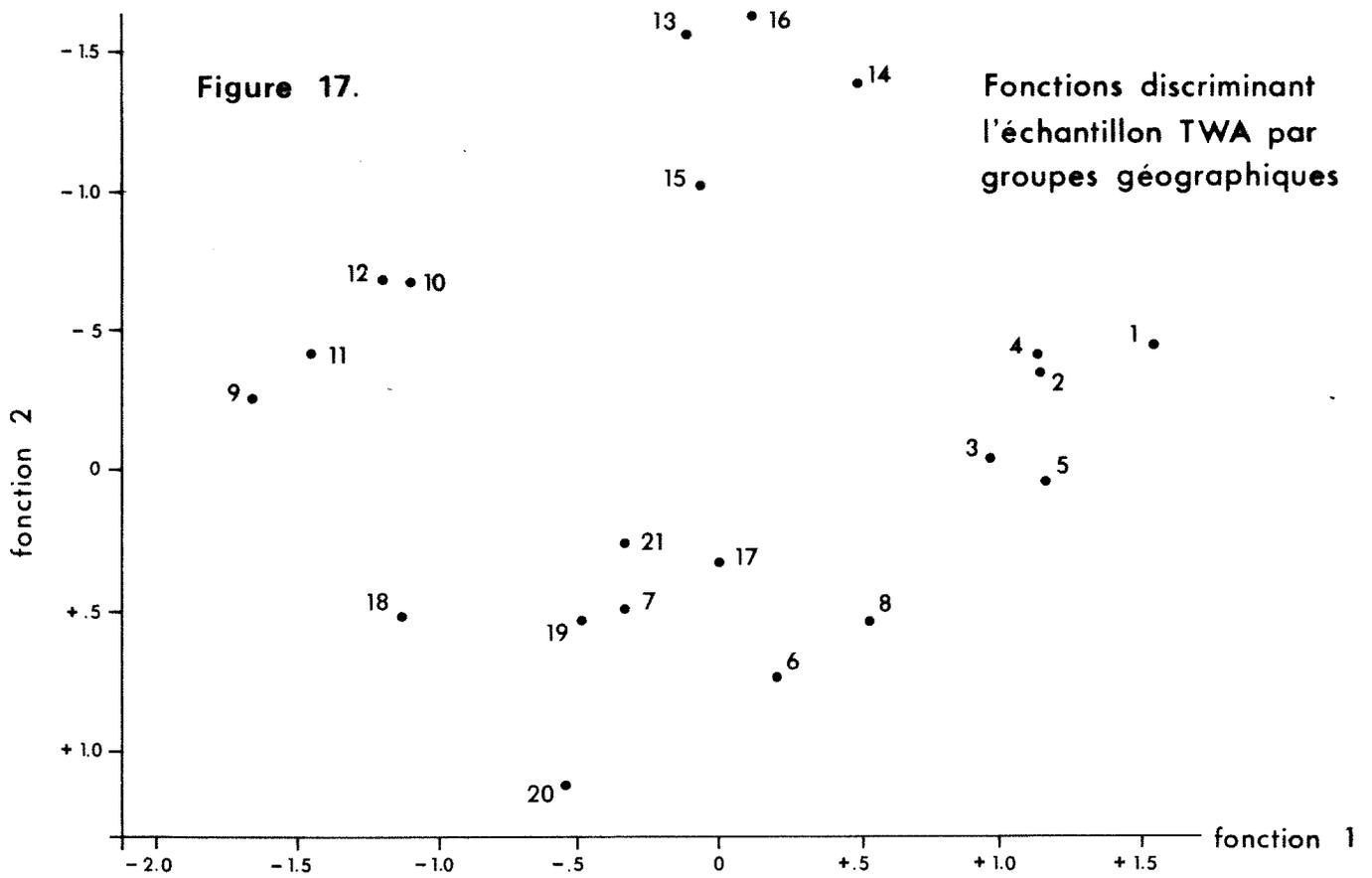
5- Enfin, la largeur de la tête, et, à un moindre degré, les diamètres du front et de la face opposent les Twa de la crête à ceux des plateaux de l'ouest et du sud du pays. Le groupe de Gisovu à la tête plus large se range d'un côté avec ceux de la forêt de Muhungwe et du Mont Heru; de l'autre, se trouvent les habitants de Butare, de Kibuye, et de Kibeho, les moins influencés parmi les Twa du centre et de l'est, par la miscégenation Tutsi. Force nous est de reconnaître la parfaite convergence de la différenciation du diamètre céphalique des Twa de la crête et des Hutu d'al-

titude supérieure. Mais reste à savoir si elle reflète au moins partiellement l'action favorisante d'un biotope "privilégié". Les résidants du Bukunzi, situés sur le versant occidental de la crête, n'ont pas une tête exceptionnellement large, bien qu'ils vivent eux aussi à une altitude appréciable ($\simeq 2100$ m). Nous ne répondrons pas directement à cette question dont la difficulté a été évoquée dans le premier chapitre.

Notre recours à la géographie obéit à une autre préoccupation. Ne peut-on faire sentir en révélant la trame du relief morphologique Twa à travers le découpage arbitraire d'un continuum géographique, les traces du politique et de l'idéologique qui l'ont distendue ou resserée. L'analyse multidimensionnelle prendra maintenant le relais des analyses unidimensionnelles dans la poursuite de cet objectif. Le tableau 18 donne les indices de signification des six premières fonctions discriminantes. Le nombre élevé de groupes diminue l'impact de l'analyse. Malgré tout, les deux premières fonctions rendent compte de 50% de la variabilité, ce qui est un bon résultat, vu le nombre total d'équations possibles (20). Etant donné que nous ne cherchons pas à élucider toutes les causes de la variation morphologique, mais uniquement à faire ressortir les plus importantes, nous limiterons nos considérations à celles-ci. Les deux fonctions suivantes distribuent les groupes de façon relativement homogène sur toute la surface de représentation. Examinons la figure 17: deux grands tracés parallèles qui correspondent, si on les inscrit dans les limites du Rwanda, aux régions septentrionales et méridionales du pays sont clairement visibles: la carte 18 l'illustre bien. Leur orientation oblique par rapport aux axes des fonc-

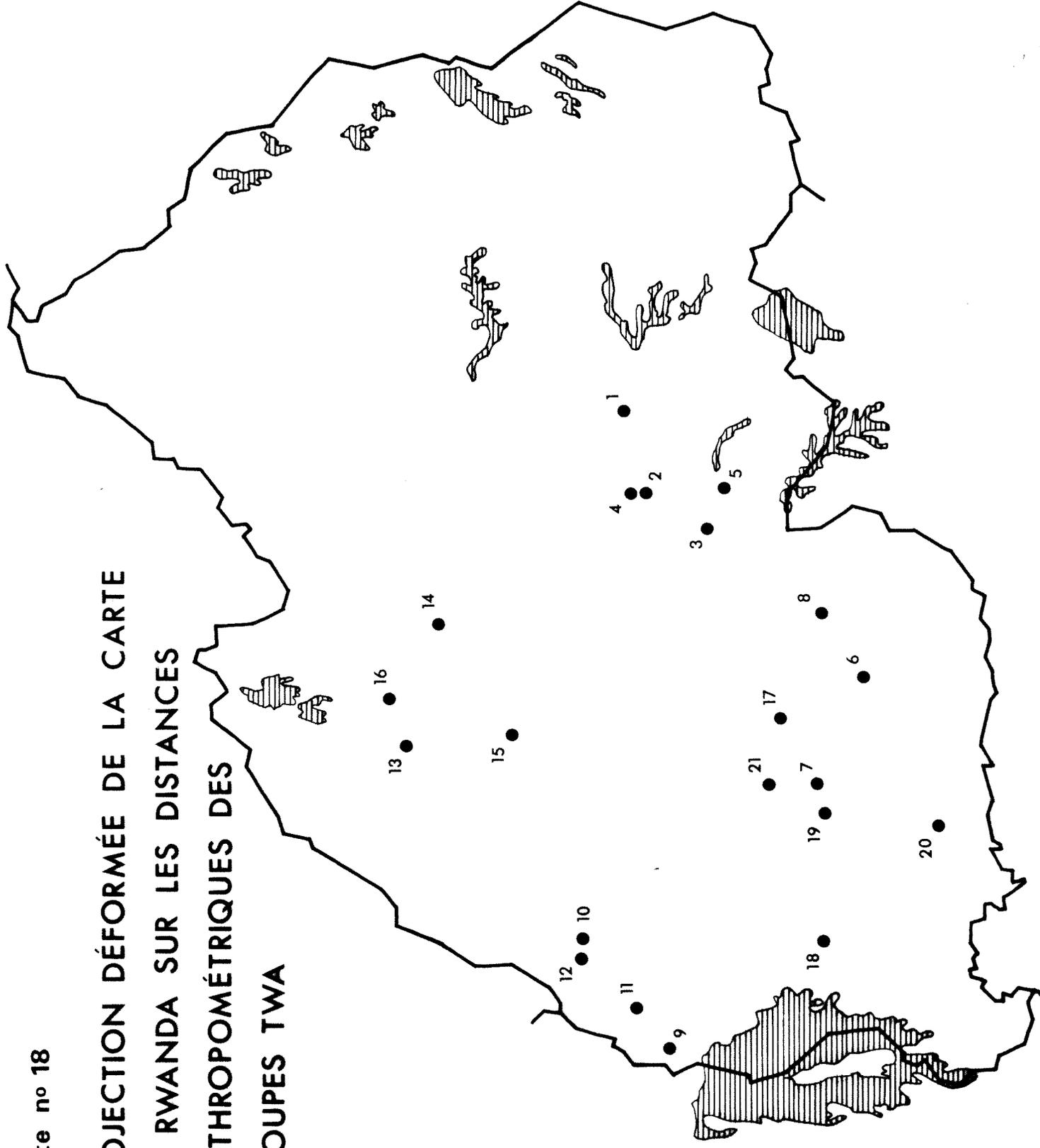
TABLEAU 18. Valeurs et significations statistiques des fonctions discriminant l'échantillon Twa découpé par groupes géographiques.

No. DE LA FONCTION	VARIANCE	% DE LA VARIATION	CORRELATIONS CANONIQUES	LAMBDA DE WILKS	χ^2	D LIBERTE	SIGNIFICATION
1	.96	36.0	.700	.108	1,724.	540	0
2	.37	13.8	.520	.212	1,203.	490	0
3	.31	11.8	.488	.290	960.	450	0
4	.20	7.5	.407	.380	749.	408	0
5	.18	6.6	.388	.456	608.	368	0
6	.14	5.7	.347	.537	482.	330	0



Carte no 18

**PROJECTION DÉFORMÉE DE LA CARTE
DU RWANDA SUR LES DISTANCES
ANTHROPOMÉTRIQUES DES
GROUPES TWA**



tions traduit la dépendance mutuelle de celles-ci, elles seront donc interprétées conjointement.

Au nord, les quatre groupes (9- 10- 11- 12) dont les Twa sont les seuls à ne pas pratiquer la poterie, possèdent un morphotype brévilingue opposé à celui des Twa du sud. Les mensurations avaient été choisies de façon à permettre la comparaison des segments symétriques des membres: la taille-assis est petite, mais la cuisse longue, la jambe courte; la longueur du membre supérieur est courte, la main et le pied assez longs. Ils ont le front étroit, la tête large comme la face et la mâchoire, enfin le poignet relativement grêle, tout cela conformément au type "pygmée" dont on peut dire qu'il correspond à une diminution générale du format corporel. Leurs congénères des groupes 13- 14- 15 et 16 pratiquent la poterie. On constate qu'ils ont subi une influence Tutsi affectant la hauteur de l'épine iliaque et la longueur du segment proximal du membre supérieur ce qui les fait se déplacer vers la droite de la figure.

Au sud, les Twa de la forêt de Nyungwe (20) occupant une position identique à celle des Twa chasseurs présentent une allométrie du membre supérieur comme les "Kiga" du nord et à un degré légèrement moindre, les Hutu du sud qui font penser à une miscégénération réciproque des Twa et des Hutu. A mi-chemin, sur la perpendiculaire qui joint les extrémités ouest des deux tracés, se trouve le groupe de Gisovu intermédiaire entre les Twa des deux forêts (ils ont pourtant la largeur de la tête la plus considérable). Tous les autres groupes deviennent comme les potiers du nord vers la droite

avec une intensité sans doute proportionnelle à la durée et à l'importance de l'occupation Tutsi.

On ne pouvait imaginer distribution plus facilement interprétable. Tout se passe comme si le type originel encore représenté dans le nord avait été modifié par les Hutu au sud et par les Tutsi à l'est. On trouve donc une confirmation indirecte de l'origine commune et occidentale des Twa, confirmation aussi de l'occupation et de l'origine orientale des Hima-Tutsi. Si la première infirme les dires de Kagame et des historiens de la Cour sur le sujet, la seconde corrobore leur schéma de l'expansion Tutsi.

CONCLUSION

L'étude de la variabilité morphologique des Twa nous a permis d'entrevoir, parce qu'elle n'est pas le reflet d'une organisation sociale proprement Twa, quelques aspects importants des régimes qui l'ont influencée.

Au centre celui qui les a mis en contact avec les Hutu et les Tutsi. Au nord celui des "Kiga" sans influence sur eux et dans lequel seulement les potiers des plateaux subirent une modification de leurs caractères physiques.

Après l'émergence du régime de castes, il dut y avoir rupture du réseau de voisinage, comme en témoigne l'intervalle qui sépare la morphologie des Twa du nord et du sud influencés par les Tutsi. Au nord, les familles eurent ensuite tendance à s'agglomérer, au centre à se disperser sous le poids des contraintes extérieures. Au surplus, ils désertèrent une mince bande de territoire qui trace maintenant une frontière entre le nord et le sud. La diffusion du gène Twa dont nous avons évoqué l'existence au chapitre précédent a sans doute eu lieu avant cet événement majeur.

Nous tenterons maintenant de remonter dans le temps jusqu'à l'époque où cette frontière n'existait pas parce que le régime de castes ne l'avait pas encore imposée. Les Hima dominaient à l'est et les Hutu à l'ouest mais formaient-ils une société homogène? C'est là, la question que nous nous poserons à propos du système clanique.

QUATRIEME CHAPITRE

LE SYSTEME CLANIQUE

L'origine de l'inégalité entre les Tutsi, les Hutu et les Twa est racontée de maintes façons dans les récits populaires du Rwanda. Habituellement, trois frères doivent surmonter une épreuve qui disqualifie Ga-Twa et fondent la primauté de Ga-Tutsi. L'apologue suivant (Smith, 1975, p.39) donne un aperçu synoptique du procédé.

"Gihanga confie à ses trois fils pour une nuit des pots remplis de lait. Ga-Twa boit le sien et s'endort. Ga-Hutu s'endort et en renverse une partie. A l'aube, seul le lait de Ga-Tutsi est resté intact. Gihanga lui donne alors les vaches et le commandement. Ga-Hutu ne pourra se procurer des vaches que par son travail et les services qu'il rendra à Ga-Tutsi. Quant à Ga-Twa, la faim, la gloutonnerie seront son lot, il ne possèdera pas de vaches".

On se réfère aussi à Gihanga dans de nombreuses légendes historiques (Ibitekerezo) qui relèvent de la tradition populaire et de la tradition de la Cour. Ces récits célèbres tentent d'expliquer l'origine des clans et les rapports qu'ils entretiennent avec la dynastie. Mais leur caractère étiologique est si fortement accusé qu'à moins d'être confronté - nous le ferons dans ce chapitre - aux témoignages de la démographie, ils ne peuvent rendre beaucoup de services aux ethnohistoriens intéressés par le problème des clans.

Voici un bref résumé de l'histoire familiale de Gihanga: nous soulignerons les noms des clans:

Fils de tonnerre, l'ancêtre de Gihanga, tomba du ciel avec sa soeur et son frère Mu-Tutsi dans un royaume (situé à l'est du lac Muhazi) gouverné par Kabeja de la dynastie des Aba-Zigaba (Kagame, 1972, p.36). Deux unions incestueuses permirent à ces êtres célestes de fonder les deux lignées mères: l'une des Aba-Nyiginya, l'autre des Ab-Ega, des Aba-Kono, et des Aba-Ha, dont la première allait fournir au Rwanda ses rois; la seconde ses reines-mères. Dans leur chute, ils entraînent les animaux du ciel: vaches, moutons et poules, le fer et un couple de Twa potiers.

Pendant douze générations, ils se marièrent entre eux et avec les Aba-Zigaba. Puis, de la première lignée et d'une mère Zigaba naquit Gihanga, le fondateur d'un vaste empire comprenant outre le Rwanda, le Bu-Shi situé au sud-est du lac Kivu: le Ndorwa situé au nord-est, le Bu-Shubi et le Bu-Gesera au sud-est du pays. Le Roi du Rwanda, fils aîné de Gihanga, fut nommé par lui "patriarche honoraire" de toutes les dynasties qui portent le nom collectif des Aba-Nyagihanga, (descendants de Gihanga) dans la terminologie de l'ubwiru (Kagame, 1972, p.42). (Les Ba-Shi soutiennent que Kanya-Bungo, le fondateur de leur lignée dynastique était l'aîné de Gihanga).

D'après Kagame (1972, p.44), "les enfants de Gihanga qui firent souche et dont confirmation est donnée par les prescriptions du code ésotérique (dynastique) sont les suivants:

- | | |
|--|--|
| 1) de sa femme Nyamususa, fille de Jeni, de la lignée régnante des Abarengé, | <ul style="list-style-type: none"> a) Kanyarwanda I Gahima I, héritier du Rwanda, père de Yuhi I Musindi, ancêtre éponyme des <u>Aba-Sindi</u> (clan dynastique du Rwanda). b) Kanyandorwa I Sabugabo, héritier du Ndorwa, père de Mushumbo, ancêtre éponyme des <u>Aba-Shambo</u> (clan dynastique du Ndorwa) c) Kanyabugesera I Mugondo, héritier de Bugesera, père de Mushondogo, ancêtre éponyme des <u>Aba-Hondogo</u> (clan dynastique du Bugesera). d) La princesse Nyirarucyaba. |
| 2) de sa femme, Nyangobero, fille du prince autochtone du Bunyabungo (Bushi) | <ul style="list-style-type: none"> a) Kanyabungo I Ngabo, fondateur de la lignée qui régna au Bunyabungo. |
| 3) de sa femme Nyiramhirangwe | <ul style="list-style-type: none"> a) Gashubi, fondateur de la dynastie du Bushubi, père de Gashingo, ancêtre éponyme des <u>Aba-Shingo</u>. b) Gafomo, qui n'a pas fait souche dans le pays. |
| 4) de sa concubine Nyiratutsobe | <ul style="list-style-type: none"> a) Rutsobe, ancêtre éponyme des <u>Aba-Tsobe</u>. " |

Après avoir beaucoup voyagé et réalisé maints exploits, Gihanga mourut et fut enterré au Rukoma, situé entre Kigali et Gitarama (zones 2 et 3). Sa descendance Rwandaise partagea désormais la royauté, non plus avec les Aba-Zigaba, mais avec les Aba-Singa sur lesquels avaient régné les Ba-Renge. Cependant, les récits concernant cette période de l'histoire du Rwanda sont très éliptiques. Environ huit générations plus tard, à partir de Ruganzu

Bwimba (1312-45 AD., selon Kagame), la mémoire se remplit à nouveau d'événements et de noms de lieux. Le Rwanda a sa capitale à la pointe sud occidentale du lac Muhazi (op.cit., p.57) et les Ega prennent la succession des Singa sur le trône des reines-mères. On entend parler au fur et à mesure de l'expansion Nyiginya, de dynasties dont les noms sont considérés aujourd'hui comme des noms de clans:

celle des Ab-Ongera règne au centre du Rwanda actuel (d'après Kagame), celle des Ab-Enengwe gouverne un vaste royaume au sud du pays (régions 6 et 7). Entre les deux, le royaume de Nduga constituait le domaine des Aba-Banda. A l'est, la dynastie des Ba-Zirankende règne sur les Ba-Gesera du Gisaka. Ces petits pays dont il nous est dit peu de chose perdirent leur autonomie et furent incorporés au Rwanda. Pour faire exception, un seul clan, celui des Ab-Ungura n'a jamais eu de dynastie; ils seraient venus tardivement du nord-ouest.

Peut-on parler de système clanique?

Les noms des clans renvoient à des entités dont il ne nous est jamais dit si elles sont d'origine Hutu ou Tutsi. Il se fait maintenant qu'il y a des Hutu, des Tutsi et des Twa dans chacun des clans. Mais la réalité du clan a sans doute changé puisqu'il n'est plus corporatif, s'il le fut jamais. Il s'agit d'une "catégorie sociale qui n'a ni chef, ni organisation interne, ni procédure pour régler des affaires d'intérêt commun", et dans sa définition, d'Hertefeldt (1971, p.3) ajoute: "Sur ce point, il se distingue du lignage aux deux niveaux de profondeur de celui-ci: le lignage mineur appelé inzu, et le lignage majeur appelé umuryango. Le clan n'est pas non plus un ensemble

résidentiel, ses membres sont dispersés à travers le pays."

Le problème majeur sur lequel ont achoppé les ethnohistoriens qui se sont fait raconter ces récits est évidemment celui de la relation entre le système des catégories claniques actuel, indépendant de la structure de caste et la disparité des dynasties, les unes issues de Gihanga, les autres conquises par ses descendants. Gihanga est le père de tous les Rwandais, sans distinction de rang, mais il n'est pas l'ancêtre de tous les clans au sein duquel ce rapprochement est fait¹¹.

Le clivage à l'intérieur du système clanique se manifestait, dans la sphère des activités religieuses quotidiennes, par des rituels de purification mettant en relation les clans Abasangwa-Butaka, (il s'agit des clans Zigaba, Gesera et Singa, trouvés sur le sol par les êtres célestes (Ibimanuka) des clans Sindi, Nyiginya, Ega, Ha et Kono) et tous les autres clans Rwandais. Les membres de ces trois clans, sans distinction de caste, intervenaient dans la construction d'une maison. D'Hertefeldt (1971, p.6) après Kagame, résume ainsi la question:

"Les Zigaba exerçaient leur attribution en particulier à l'égard des Nyiginya donc aussi des rois. Les Gesera étaient des spécialistes aba-se (ensemble des attributs rituels des Abasangwa-Butaka) de tous les autres Rwandais, à l'exclusion des Zigaba auxquels ils se considéraient comme apparentés, et les liens de parenté étaient censés neutralisés les effets

11 D'aucuns ont tenté d'articuler les clans aux castes en identifiant les descendants de Gihanga aux Tutsi, les autres aux Hutu.

du rite. C'est pourquoi les Gesera et les Zigaba devaient s'adresser à des membres du clan Singa; inversement, les Singa faisaient appel à des Gesera ou à des Zigaba".

Les Aba-Se intervenaient encore dans un autre contexte lié au premier "celui de la purification après un décès, un enterrement où leur participation était nécessaire pour lever le deuil et reprendre les activités normales de la vie, en particulier les travaux agricoles".
(ibid, p.5)

L'intervention des clans autochtones neutralisait les souillures par contact avec le sol qui étaient considérées comme préjudiciables à la pureté rituelle, de la même façon que les Twa servaient en d'autres occasions de médecine homéopathique. On peut les considérer comme "impurs" par rapport aux clans d'origine céleste. En outre, l'ambiguïté de leurs fonctions entretenait un malaise particulier qui était résolu par le "Guteran ubuse", la raillerie envers les Aba-Se (pluriel de Umi-Se) rappelant l'attitude adoptée vis-à-vis des Twa. D'Hertefeldt voit probablement avec raison, dans ces relations de plaisanteries entre partenaires de castes différentes "un exutoire institutionnalisé pour des tensions engendrées par une stratification sociale rigide" (ibid, p.6). Mais en attribuant aux Abasangwabutaka "un statut rituel pur (et non impur comme nous le faisons) en relations avec le sol" il fait disparaître l'analogie avec le système de castes qui donnerait son véritable sens à l'hypothèse.

Il est un autre attribut du clan: son association privilégiée à un animal totémique. Au Rwanda, elle n'était pas renforcée par des prescriptions ou interdictions rituelles, contrairement aux habitudes des pays fron-

taliers de l'est: Buhaya, Karagwe, pourtant moins exclusifs que les Rwandais dans le choix de leurs totems puisqu'ils utilisaient non seulement des animaux sauvages mais aussi des végétaux et des animaux domestiques. Les Rwandais pensaient le système clanique à l'aide de rapports empruntés au règne animal réservant les différences prises dans l'univers de la culture (vache-Twa), pour penser le système de castes.

Mais existait-il vraiment un système clanique? La situation est complexe. D'Hertefelt nous dit pour commencer que certains clans importants n'ont pas de totems (constatation déroutante) et il cite l'exemple des Ba-Tsobe que Kagame pour cette raison exclut de sa liste des clans, et range avec les Shingo dans celle des sous-clans. C'est que, théoriquement, il définit le clan par une propriété exclusive: "la pluri ethnicité" et non par la possession d'un totem. Il croit avoir découvert dans le nord-ouest un échelon intermédiaire entre le clan et le lignage majeur, à savoir l'Ishangi, désignant, chez les Hutu, le sous-clan. Or, les sous-clans régionaux uniclassés, d'après lui, possèdent "des totems différents" du symbole animal du clan auquel ils appartiennent: "les Rihira du Bugoyi qui sont de clan Ungura (totem: l'amarante), ou un totem particulier, le caméléon; un groupe d'habitants du Buhoma, qui sont de clan Banda (totems: l'hyène du Rwanda central, le corbeau ailleurs) sont associés à la genette" (D'Hertefelt, 1972, p.6). On ne saurait donc utiliser les totems pour définir le système clanique. Certes, il accepte la possibilité que les totems des clans et des sous-clans Rwandais aient formé "dans le passé un système (souligné par l'auteur) de classification symbolique représentatif du système clanique profondément transformé depuis par l'avènement d'un Etat centralisé". (1971, p.7). Mais, paradoxalement, il range parmi

les clans tous les groupes apparemment multiclassés (ou pluri ethniques, ou multicastes), sans tenir compte de l'identification totémique. En fait, son critère, indépendant du système clanique présumé, définit le clan uniquement par son contenu, influencé par le régime de castes. Qu'advierait-il si on pouvait montrer que les sous-clans, totémiques ou non, sont aussi multiclassés? Il faudrait sans doute revenir au totémisme pour définir le clan. De son côté, Kagame (1954, p.67) reconnaît un clan à son totem, comme tous les Rwandais d'après lui savent le faire, mais admet cependant qu'à l'intérieur d'un sous-clan, on puisse s'identifier à un deuxième totem.

Voyons donc si au niveau formel la panoplie des marqueurs totémiques ne reflète pas la disparité des premières dynasties. Ici, il faut souligner une deuxième particularité que le totémisme Rwandais partage avec les pays de la zone interlacustre: un même totem peut être l'emblème de clans différents, "la grue couronnée est le symbole des Nyiginya et des Sindi; les Zigaba et les Enengwe ont le léopard pour totem; l'hyène est le totem des Cyaba et des Banda; les Ega, les Konoet les Ha ont le crapaud pour totem" (D'Hertefeldt, 1971, p.6; Kagame, 1954, p.38). Ainsi les clans d'origine céleste et les descendants de Gihanga partagent certains totems: la grue et le crapaud, qui ne sont pas eux-mêmes sans affinités puisque l'une se nourrit parfois de l'autre avec lequel elle vit dans les marais et que de son côté celui-ci dont la ruse est légendaire, peut voyager dans les airs. Les clans autochtones partagent aussi des emblèmes: le léopard et l'hyène qui ont des caractéristiques communes. Il faudrait pour interpréter ces jumelages choisir au moins entre deux hypothèses: résultent-ils de la fission, imputable à un conflit entre les factions d'un clan qui possédait avant la désaffectation

du système totémique (disparition des interdits), et sa fixation définitive, l'emblème en question ? ou de la fusion comme cela a été le cas pour les Haya (De Heusch, 1965, p.56) de clans antagonistes qui adoptèrent le même totem, dans le but de faire cesser les alliances matrimoniales? Rien ne permet, en l'état actuel des connaissances, de pousser plus loin l'interrogation.

Le système totémique possède une troisième particularité: sa différenciation régionale. Nous y avons déjà fait allusion à propos des sous-clans du nord-ouest. Les Banda ont l'hyène pour totem au Rwanda central, mais le corbeau en périphérie, tandis que les Singa sont associés au milan dans les régions centrales au léopard en périphérie. La double inversion d'un animal terrestre et céleste (la direction verticale étant sans doute privilégiée dans le système clanique) manifeste peut-être la conservation, malgré le changement de position sur l'axe centre/périphérie, d'un antagonisme entre les Singa et les Banda qu'il faudra si possible vérifier. Les connaissances anthropologiques concernant le totémisme Rwandais se limitent à ces trois points.

Après un bref commentaire de la liste des clans et de leurs totems (tableau 19), nous examinerons les points de vue de Kagame et de d'Hertefeldt sur l'origine dynastique et, sous-entendue, ethnique des clans. A première vue, on ne peut identifier les clans d'origine céleste par un oiseau et les clans autochtones par un mammifère. Parce que le clan Gesera, réputé autochtone, possède un oiseau pour totem, et que les Shambo de la descendance de Gihanga possèdent un mammifère. Il est vrai cependant que le premier, fournissant des reines-mères au Nyiginya occupait une position ambiguë dans le

TABLEAU 19. Liste des clans totémiques du Rwanda (d'après Kagame, 1954).

1.	Aba-Sindi	Umu sambi	La grue couronnée
2.	Aba-Nyiginya	"	"
3.	Ab-Ega	Igi keli	Le crapaud
4.	Aba-Kono	"	"
5.	Aba-Ha	"	"
6.	Aba-Hondogo	Ishwima	Le pique-boeuf
7.	Ab-Ungura	Ifundi	L'amaranthe
8.	Aba-Gesera	Inyamanza	La bergeronnette
9.	Aba-Singa	Sakabaka, ingwe	Le milan (centre), le léopard (périphérie)
10.	Aba-Banda	Impyisi, igikona	L'hyène (centre), le corbeau (périphérie)
11.	Aba-Zigaba	Ingwe	Le léopard
12.	Ab-Ehengwe	"	"
13.	Aba-Cyaba	Impyisi	L'hyène
14.	Aba-Shambo	Intare	Le lion
15.	Ab-Ungera	Isha	La gazelle
16.	Aba-Sita	Imbwebwe	Le chacal

système clanique et que les seconds étaient étrangers. Enfin, Kagame ne fait pas descendre le clan Cyaba de la princesse Nyira-Rucyaba, fille de Gihanga probablement à cause de son totem. Ces détails suggèrent l'existence dans la pensée Rwandaise d'une correspondance entre les deux domaines qui, malheureusement, n'est pas encore étayée par une analyse des contes et récits populaires.

Au sujet de l'origine ethnique des clans, la position de Kagame est claire. Puisque la dynastie Nyiginya est incontestablement de "race Tutsi" et que la royauté fut transmise dans la même lignée sans interruption depuis Gihanga (ce qui est évidemment contestable), tous les clans de la descendance de Gihanga (les Ibimanuka) sont Tutsi. Les autres clans avec qui ils pratiquaient des alliances matrimoniales, c'est-à-dire, les Zigaba, les Gesera et les Singa dit Abasangwabutaka devaient aussi être dirigés par des Tutsi arrivés au Rwanda avant eux puisque ces infusions de sang différent n'ont pas modifié leur apparence physique. Enfin, par extrapolation, tous les grands clans issus de dynasties éteintes étaient devenus Tutsi après que celles-ci furent noyautées par les Nyiginya qui pratiquaient une diplomatie de l'alliance pour affaiblir de l'intérieur ceux qu'ils avaient décidé d'annexer. A ce pansutsiisme de Kagame, distinguant entre différentes catégories de clan Tutsi, comme le fait Delmas (1950), s'oppose l'attitude exégétique de d'Hertefeldt (1971). Ce dernier, après avoir donné un aperçu très critique de la littérature et dénoncé les influences idéologiques, présente sans l'interpréter un tableau à double entrée de la composition ethnique des clans. Sa définition multiclasse lui permet d'ajouter deux noms à la liste: les Ba-Shingo (un sous-clan pour Kagame), les Ba-Nyakarama et une catégorie intitu-

l'ée "autres" regroupant 5% de la population. D'Hertefelt a évidemment pour ambition de poser les premiers jalons d'une analyse menant à la découverte de l'origine ethnique et géographique des clans, voilà pourquoi il néglige l'aspect totémique dans sa définition. Mais celle qu'il propose aiguille son travail sur une voie qui l'écarte de ce but.

Pour saisir la réalité des clans dans une perspective dynamique, il ne fallait pas les détacher des sous-clans considérés à tort comme homogènes, mais au contraire dégager le type d'articulation qui les joint: ce que nous nous proposons de faire. Notre travail se distingue du sien à un autre titre, il tient d'abord compte de l'appartenance clanique des Twa négligés dans le sien, faute d'un effectif suffisant. Comme lui, nous tenterons de découvrir l'origine Hutu ou Hima des clans, mais sans nous limiter à l'étude de leur proportion respective en Hutu et en Tutsi. Car il se peut, Kagame l'a déjà fait remarquer, qu'on ne puisse jamais décider du passé "ethnique" de certaines familles Hutu ou Tutsi; ce qui n'est jamais le cas pour les Twa.

"En ce qui concerne les Bahutu (de race Bantu) on peut toujours dire qu'il s'agit de familles hamitiques appauvries [enfants d'un Tutsi appauvris et d'une épouse Hutu?] Mais avec les Ba-Twa, cette supposition est à priori écartée..." (Kagame, 1954, p. 42)

Partout en Afrique équatoriale, les chasseurs-cueilleurs ont été incorporés sans perte d'identité aux catégories "politico-familiales" des agriculteurs et des éleveurs. Evidemment, Kagame suggère d'appliquer cette règle "mutandis mutando" aux Hutu du Rwanda pour résoudre la question de leur appartenance clanique.

"A cette époque initiale, (où le clan politico-familial est devenu purement politique), les partisans d'un chef puissant, ses guerriers et familiers chargés de défendre ses immenses troupeaux auraient porté l'appellation calquée sur le nom de leurs patrons". (Kagame, 1954, p.42). Ainsi, le grand nombre des Ba-Hutu dans un clan témoignerait plutôt, selon lui, de la puissance de ses dirigeants Tutsi que de son origine Hutu.

Pour notre part, nous admettrons que seule l'affiliation clanique des Twa est depuis le début incontestablement "politique". Si à l'origine, et telle sera notre hypothèse de travail, les clans Hutu et Hima formaient un ensemble homogène (peut-être égalitaire puisqu'il est indépendant du système de castes), les Twa y ont été incorporés régionalement, sans qu'il soit tenu compte de l'ethnie de ses composantes. Alors:

1)- une étude de la répartition géographique des clans d'après l'affiliation des Twa peut nous révéler sans trop de biais leur foyer d'expansion.

2)- Les clans à l'intérieur desquels le phénomène de tutsiisation a été amorcé et soutenu avec le plus de vigueur ont peut-être laissé dans la morphologie des Twa un souvenir qu'il est encore possible de retracer par nos mesures.

Nous aborderons l'examen de ces deux points, non sans avoir montré, dans le cas des Ega seulement pour ne pas surcharger notre texte de trop de détails, l'articulation des clans et des sous-clans.

Géographie des clans

Dans l'étude de la géographie des clans, nous disposons de trois

sources d'informations chiffrées:

1- d'abord une liste de la répartition des chefs et des sous-chefs, tous Tutsi, par clan et par territoire datant de 1950. Nous l'avons résumée en un tableau d'après "La généalogie de la noblesse (les Ba-Tutsi) du Rwanda" du père L. Delmas (tableau 20).

2- le tableau de répartition des Hutu et des Tutsi par clan et par préfecture (un découpage légèrement modifié des territoires). Ces données ont été recueillies auprès des hommes à l'occasion de l'établissement du rôle pour les élections communales organisées au Rwanda en juin-juillet 1960 et présentées par d'Hertefeldt dans son livre sur "Les clans du Rwanda ancien" (1971).

3- un tableau de la répartition de toute la population des hommes Twa dans les clans (la répartition des femmes n'est pas différente) et les représentations cartographiques de leurs dispersions (tableau 22).

Une première comparaison des fréquences claniques des chefs politiques Tutsi et de leurs inférieurs Twa montre une indépendance totale des deux distributions: par exemple, les Tutsi Nyiginya du clan royal dominaient la scène politique en occupant 40.4% des postes, or il n'y a pas 5% de Twa dans ce clan; les Banda complètement écartés du pouvoir (moins de 1%) réunissaient près de 16% des Twa. Notre postulat d'une incorporation nécessairement politique des Twa dans les clans ne s'en trouve pas pour autant affaiblie; au contraire, la comparaison suggère que si elle eut lieu avant l'instauration de régime de castes, la suite des événements politiques ne l'a pas modifiée. Nous plaçons l'apparition du phénomène que nous étudions maintenant

TABLEAU 21. I. Répartition de la population et des fractions Hutu et Tutsi par clans (en %).
 II. Composition des clans (en %), (Situation de 1960, d'après d'Hertefeldt, 1971).

	I. REPARTITION			II. COMPOSITION			
		Rwanda					
	Popula- tion	Hutu	Tutsi	Hutu	Tutsi	Twa	Non- iden- tifiés
1. Singa	14,60	15,08	12,49	86,23	13,62	0,11	0,04
2. Sindi	13,33	14,86	5,63	93,04	6,71	0,17	0,08
3. Zigaba	11,46	12,86	4,41	93,64	6,12	0,21	0,03
4. Gesera	11,04	11,94	6,36	90,26	9,16	0,58	-
5. Nyiginya	10,90	7,51	28,96	57,50	42,27	0,15	0,08
6. Ega	8,00	7,49	10,74	78,22	21,36	0,38	0,04
7. Banda	6,69	7,64	1,65	95,29	3,92	0,71	0,08
8. Cyaba	6,46	6,64	5,74	85,74	14,14	0,10	0,02
9. Ungura	5,84	6,84	0,76	97,78	2,07	0,15	-
10. Shambo	3,94	2,99	9,00	63,44	36,34	0,22	-
11. Tsohe	0,86	0,65	1,99	62,94	36,81	0,13	0,12
12. Kono	0,68	0,23	3,05	28,34	71,66	-	-
13. Ha	0,55	0,27	2,01	41,30	58,70	-	-
14. Shingo	0,43	0,14	1,99	26,32	73,68	-	-
15. Nyakarama	0,28	0,13	1,04	39,85	60,15	-	-
16. Sita	0,14	0,08	0,45	48,44	51,56	-	-
17. Ongera	0,11	0,09	0,22	67,33	32,67	-	-
18. Enengwe	0,004	0,003	0,01	75,00	25,00	-	-
19. Autres	4,686	4,686	3,51				
TOTAL	100,000	100,000	100,000				
Echantillon	N =	92.707					
Hutu	N =	77.374 (83,46 %)					
Tutsi	N =	14.750 (15,91 %)					
Twa	N =	.238 (0,26 %)					
Autres	N =	.345 (0,37 %)					

TABLEAU 22. Répartition des Twa (hommes) dans les clans.

	NON-POTIER	POTIER	TOTAL	%	% d'après d' Hertefeldt
Banda	51 (9.43 %)	578 (16.76 %)	629	15.77	18.48
Zigaba	190 (35.12 %)	417 (12.9 %)	607	15.22	9.24
Sindi	36 (6.65 %)	532 (15.93 %)	568	14.24	8.82
Zigaba-Gesera	34 (6.28 %)	490 (14.21 %)	524	13.14	
Ega	44 (8.13 %)	461 (13.37 %)	505	12.66	11.76
Ungura	44 (8.13 %)	232 (6.73 %)	276	6.92	3.36
Singa	86 (15.89 %)	160 (4.64 %)	246	6.17	6.30
Gesera	29 (5.36 %)	179 (5.19 %)	208	5.22	24.79
Nyiginya	5 (0.92 %)	185 (5.36 %)	190	4.76	6.30
Cyaba	20 (3.69 %)	117 (3.39 %)	137	3.44	2.52
Gesera-Zigaba	0	50	50	1.25	
Shambo	0	21	21	0.53	3.36
Tsobe	0	1	1	0.03	0.42
Sindi-Nyiginya	1	6	7	0.18	
Nyiginya-Sindi	1	18	19	0.48	
TOTAL	541 (13.6 %)	3,447 (86.4 %)	3,988		

avant celui du régime de castes dans la séquence chronologique des institutions rwandaises parce que les Twa chasseurs ou potiers, comme les Hutu septentrionaux et méridionaux font partie des mêmes clans. La prise du pouvoir politique probablement tardive des Nyiginya "associés au régime de castes" n'a pas modifié cette situation. On peut lire directement sur le tableau "Delmas" les règles de la stratégie Nyiginya. Monopolisant la majorité des postes, ils cédaient cependant plus volontiers aux Ega dans le nord, aux Gesera dans l'est (Kibungo et Byumba) où ils avaient déjà régné sur le Gisaka aux Tsoke qui régnaient en accord avec eux sur le Bumbogo (un petit domaine enclavé) et aux Singa dans le sud-ouest, une fraction de leur pouvoir qu'en périphérie ils ne pouvaient se permettre de manifester trop absolument. Ainsi, prudemment ils s'adaptaient aux anciennes dynasties faute de pouvoir les dominer massivement, comme ils le firent pour les Banda du centre. Personne, cependant, ni parmi les Banda, ni parmi les autres clans ne songèrent à changer d'affiliation clanique.

L'absence de Twa dans les rangs des clans Kono et Ha, d'origine céleste est le deuxième fait important qu'il faut constater. Cela ne date pas d'aujourd'hui, puisque d'après nos fiches retraçant leurs ascendants sur trois générations, aucun Twa n'a jamais porté le nom de ces clans qui procurèrent des co-régnes à la dynastie (8/30). D'après la tradition, les Kono s'installèrent probablement tardivement au nord-ouest du pays, tandis que les Ha vécurent à l'est du Gisaka, région peu peuplée de Twa.

Ces clans comprenaient en 1960 moins de 1% de la population Rwandaise surtout des Tutsi (respectivement 72% et 59% par clan) contrôlant 4%

des postes politiques: une représentation équivalente à leur importance démographique dans la caste dominante. Ils n'ont cependant pas entraîné, malgré leur puissance politique, les Twa dans leur sillage. Il en va ainsi des autres petits clans majoritairement Tutsi, ajoutés par d'Hertefeldt à la liste des clans, ils se sont certainement manifestés après l'instauration du pouvoir "Tutsi", et ne constituent pas des éléments du système clanique originel. Pour notre part, nous les considérerons comme des sous-clans Ega dont ils partagent le totem.

Le cas des Tsobe est plus remarquable encore, ce petit clan qui ne comprenait pas 1% de la population était constitué de 37% de Tutsi et occupait plus de 8% des postes politiques. Pourtant, une seule famille Twa n'habitant pas le domaine Tsobe, si important rituellement, portait ce nom. Ici encore, il y a contradiction entre l'importance politique d'un clan dont "le Roi (rituel) vient directement après le Roi du Rwanda" (Kagame, 1947, p.367) et l'absence de Twa dans ses rangs. Les interdits religieux ne l'expliquent probablement pas puisqu'au moins une famille en faisait partie. D'ailleurs, le Bumbogo, domaine du royaume Tsobe qui était zone "interdite" parce qu'il fournissait les prémices dans les cérémonies annuelles, était habité par les Twa d'autres dénominations claniques. Il faut donc évoquer, malgré son ancienneté mythique, une occupation récente du Bumbogo par le clan Tsobe, allié immédiat des Nyiginya. Rappelons que les Tsobe sont sans totem et donc probablement nés politiquement après la fixation du système totémique; les Nyiginya partagent celui des Sindi. La concordance entre ces deux royautes possédant les mêmes attributs rituels: cycle dynastique, tambours sacrés, code ésotérique plaidera en faveur de l'émergence tardive

des Nyiginya et du régime de castes, lorsqu'on pourra montrer la filiation Sindi-Nyiginya.

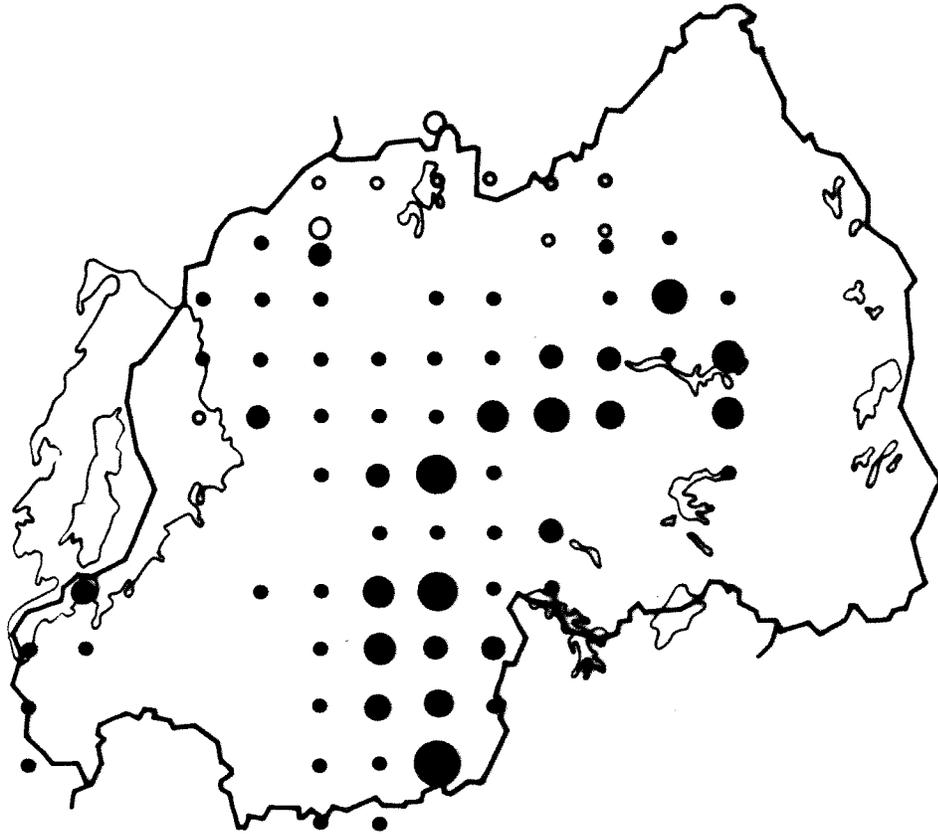
Le clan Ega

Le clan Ega dont la fraction Tutsi fournissait les reines-mères à la dynastie Nyiginya est le seul parmi les quatre clans à lignages matri-dynastiques (Ibibanda) à avoir imposé son nom aux Twa. (Nous avons déjà parlé des Ha et des Kono, le cas des Gesera qui n'ont fourni qu'une reine-mère sera discuté plus loin). Dans l'ensemble de la population, le clan Ega est trois fois moins représenté que les clans Sindi-Nyiginya réunis (13.33% + 10.90% / 8.00%), mais il est composé de 21.6% de Tutsi; lorsque nous excluons les clans de très faible effectif (<1%), tous majoritairement Tutsi, il vient au troisième rang sur l'échelle de la fréquence en Tutsi, après les Nyiginya et les Shambo. Notons qu'il contient beaucoup plus de Tutsi que le clan Sindi (6.7%). La puissance politique de sa caste dominante était grande puisqu'elle occupait avant la révolution 17% des postes de chefs et de sous-chefs. Les tensions attestées entre Ega et Nyiginya à la fin du XIXe siècle, permettent d'affirmer que dans l'Etat Rwandais, ils rivalisaient de force et de ruse avec les Nyiginya pour contrôler l'appareil militaire et administratif.

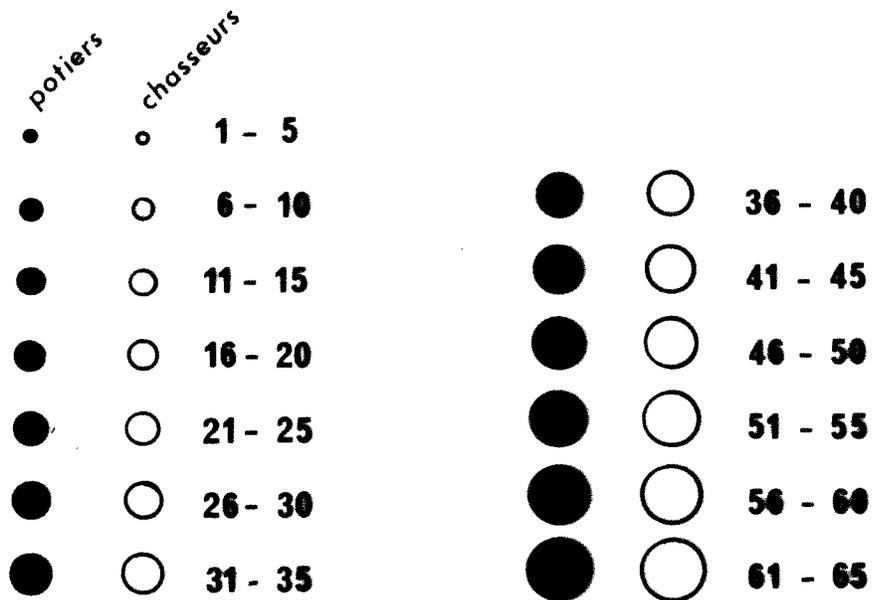
Examinons la carte 19 des concentrations régionales en Twa-Ega. Elle distingue les Twa potiers et non-potiers et donne par la dimension des cercles la grandeur de l'effectif des membres de ce clan, nés dans chaque région. On constate :

- qu'ils sont plus représentés dans le nord-ouest du pays parmi les Twa non-

ABEGA



Carte n° 19



potiers que les Sindi-Nyiginya, on en retrouve même dans le Kigesi ougandais. Leur expansion territoriale déborde aussi largement vers le sud, puisqu'ils sont nombreux au Burundi.

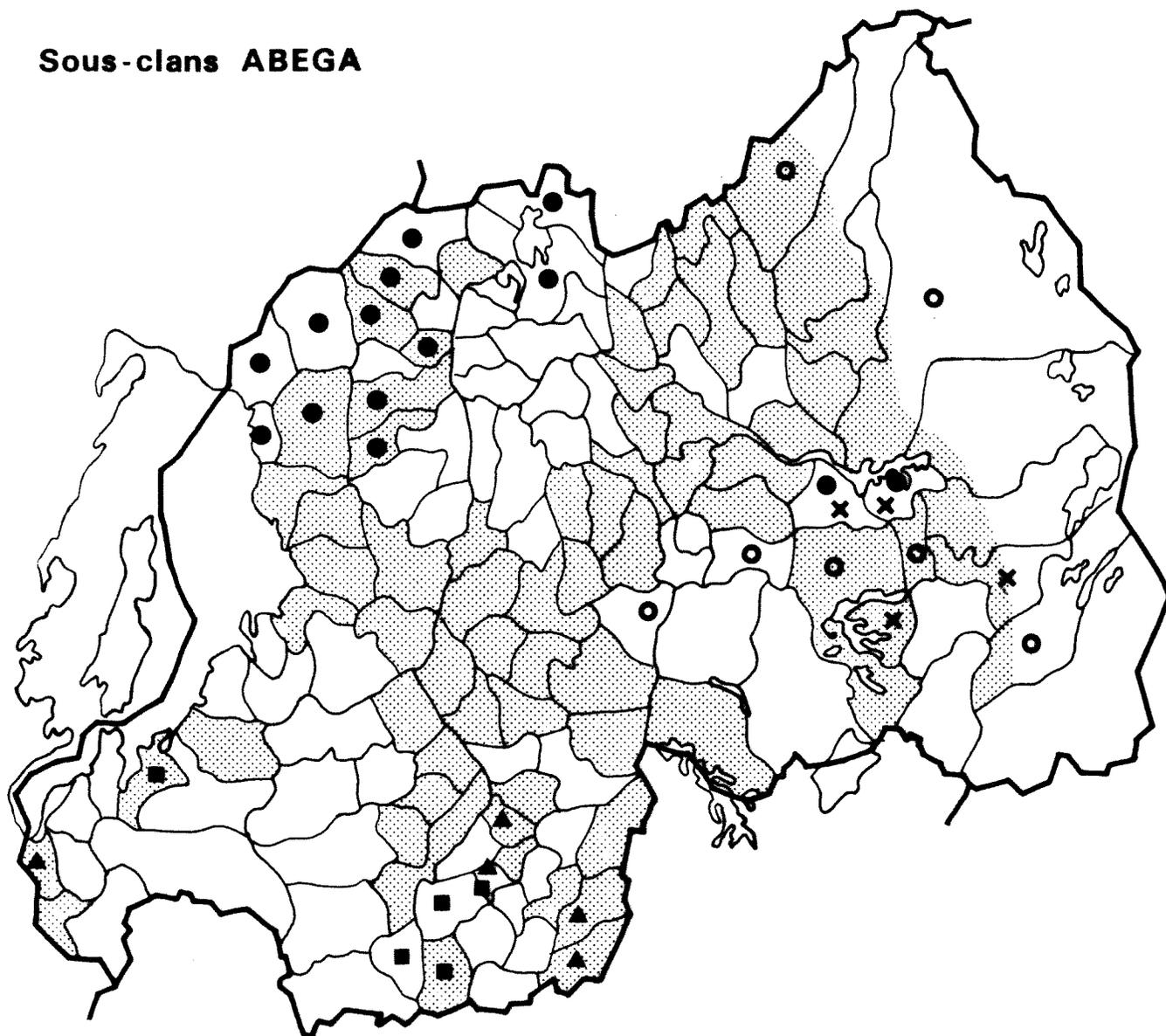
- qu'au centre du pays, ils sont très concentrés dans la moitié orientale: en particulier, autour du lac Muhazi où ils vivent en association avec les Sindi et les Zigaba et dans le sud avec les Nyiginya.

Nous essayerons de montrer qu'il y eut deux époques dans l'histoire du pays postérieure à l'effondrement de la dynastie Renge, l'une racontée par la geste Sindi, l'autre par les récits des luttes des Nyiginya pour l'hégémonie du Rwanda. D'après la dernière constatation, les Ega peuvent avoir été associés à l'une, puis à l'autre.

Examinons maintenant la répartition des sous-clans Ega (carte 20). L'extension des Swere, le groupe le plus nombreux paraît coïncider avec la dispersion Ega. S'agit-il d'un sous-clan "uniclasse"? Certainement pas, puisque d'après d'Hertefeldt (1971, p.14), il est un grand lignage Hutu. De son côté, Kagame nous a confié qu'au Burundi, il a constitué la lignée dynastique (sous-entendu Tutsi) et nous avons pris soin de vérifier qu'au Rwanda, il y avait des Tutsi-Swere. Manifestement, il s'agit d'un véritable sous-clan multiclasse. Il en va ainsi pour les Gili du nord, peut-être devenus Dili à l'est; la présence de Twa dans ce sous-clan prouve qu'il n'est pas un lignage homogène Hutu contrairement à ce que pense d'Hertefeldt. Le nom Abe Nerwamba est considéré comme nom de clan au Burundi, au même titre que les Nyakarama et Enengwe (d'Hertefeldt considère ces derniers parce qu'ils sont multiclassés comme des clans Rwandais) probablement ces très petits groupes du sud sont-ils originel-

Carte n° 20

Sous-clans ABEGA



SWERE

GILI

DILI

GUNYA

BENERWAMBA

BASHA

lement des Ega ayant constitué tardivement des royaumes Tutsi. L'adoption du nom par les Hutu et les Twa résulte d'un processus d'assimilation politique. Nous savons peu de chose des deux autres noms. Le Guhunya est la région du Gisaka où vivent les porteurs de ce nom, exclusivement Ega et le nom Basha était porté par les sections de la milice Uruyange (Kagame, 1963, p.141). Cependant, ce qui vient d'être dit suffit pour démontrer notre proposition, il sera fait mention ultérieurement de certains noms de sous-clans multiclassés à propos de presque tous les grands clans Rwandais.

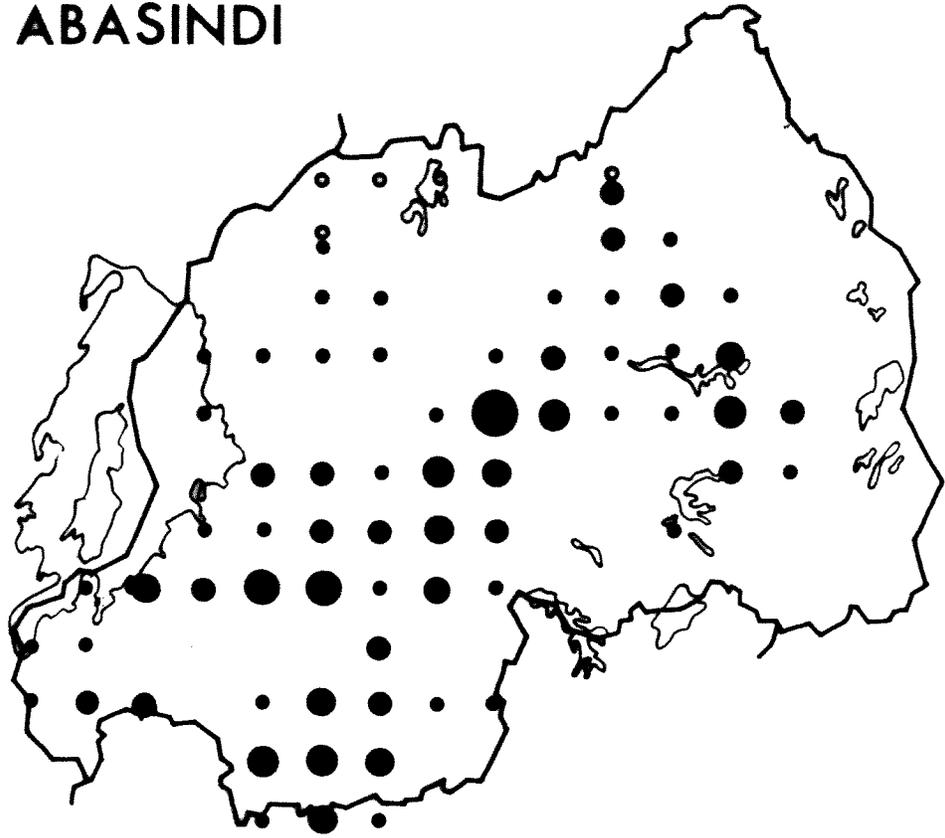
L'allusion à l'origine Hima-Tutsi du clan Ega reflète l'opinion de tous les auteurs ayant examiné la question. Nous ajoutons que ce clan, malgré son totem particulier, peut être qualifié d'autochtone au même titre que les autres groupes implantés du côté oriental de la crête: il préexistait à l'instauration du régime de castes propre au Rwanda.

Les Sindi-Nyiginya

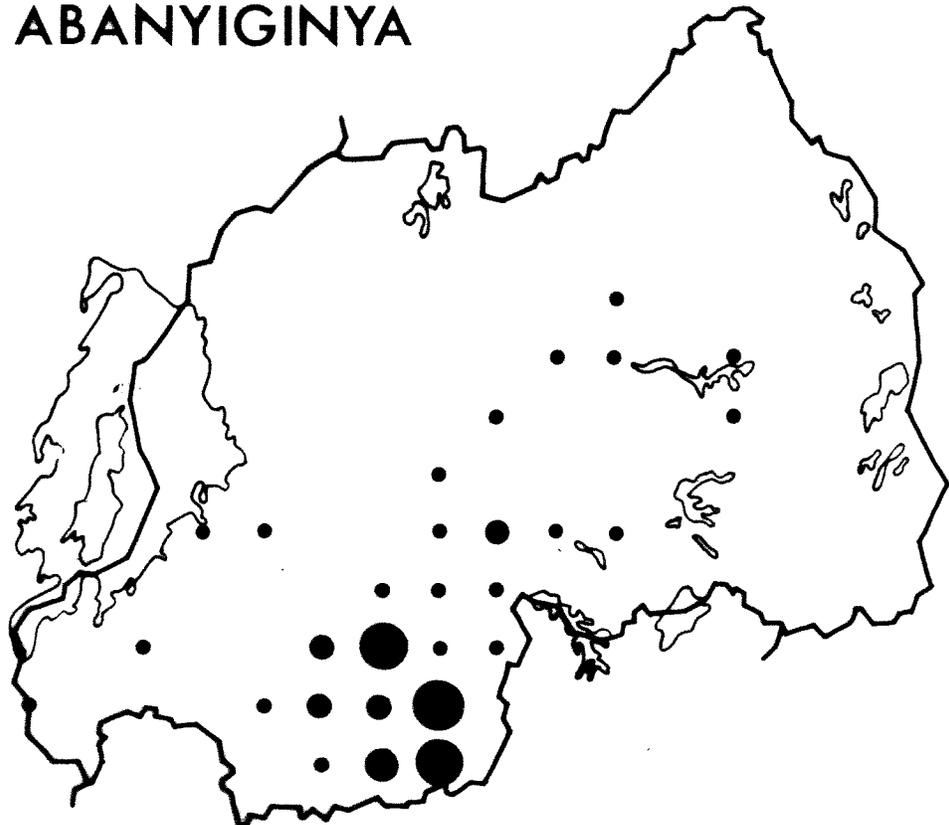
On associe habituellement ces deux noms sans décider quel terme est générique, quel terme est spécifique. Parmi les ethnohistoriens du Rwanda, seul d'Hertefeldt (1971) les sépare complètement sur la base de son propre critère de classification, la pluri-ethnicité, et en fait des clans différents.

Les Twa, à l'instar des autres Rwandais, perpétuent l'ambiguïté qui caractérise ces désignations. Après avoir répondu à la question plus générale qu'ils appartenaient d'abord au clan Sindi, certains ont précisé, à la question plus spécifique qu'ils étaient Nyiginya. La séquence inverse a

ABASINDI



ABANYIGINYA



aussi été donnée en réponse aux mêmes questions. Une telle confusion "dissimule" probablement la rupture majeure survenue dans le système clanique, au moment de l'introduction du régime de castes. A l'aide des données présentées ici, nous tenterons de dater ce moment avec plus de précision que nous l'avons fait au chapitre des castes. Les considérations suivantes serviront de base à nos interprétations:

- Les Tutsi-Nyiginya dominaient la scène politique en occupant 40% des postes de chefs ou de sous-chefs, ce qui correspond à leur importance démographique (mais non pas nécessairement aux règles démocratiques), puisqu'ils constituaient 30% de la fraction de la population qui se disait Tutsi. Par comparaison, 5.63% seulement des Tutsi se disaient Sindi avant les élections de 1960.

- A l'inverse, trois fois plus de Twa s'identifiaient par le nom de clan Sindi (14.25%) que par celui du clan Nyiginya (4.76%); il en allait à peu près ainsi pour les Hutu qui étaient deux fois plus nombreux à faire la même chose.

- La décomposition en Hutu et en Tutsi des deux clans donne les proportions que voici: pour les Nyiginya 57.5% de Hutu et 42.27% de Tutsi et pour les Sindi 93.03% de Hutu et 6.71% de Tutsi.

- Leur répartition géographique est plus intéressante encore: très peu de Twa-Sindi vivent dans la partie septentrionale du Rwanda. Par contre, ils sont assez dispersés sur tout le reste du territoire, à l'exception d'une région où sont concentrés les Nyiginya autour de "Nyanza", la capitale Tutsi, et de Butare plus au sud (voir carte 21). On arrive exactement aux mêmes constatations en examinant la répartition des Hutu par préfecture dans le tableau

de d'Hertefeldt. Enfin, parmi les Tutsi, les Nyiginya sont très uniformément répartis sur toute la surface du territoire, tandis qu'aucun ne se dit Sindi dans le sud du pays.

De tout ceci, on peut facilement inférer l'existence d'une tendance à l'exclusion mutuelle des deux clans: là où les Hutu et les Twa se disent Nyiginya, on ne parle pas des Sindi et vice versa, là où ils se disent Sindi, on parle moins parmi eux des Nyiginya. Seuls, les Tutsi peuvent se dire Nyiginya au milieu de Tutsi-Sindi, l'inverse étant beaucoup moins fréquent. Tout se passe donc comme s'il existait une règle d'opposition entre les deux clans inscrite dans la géographie du pays, valide pour les Hutu et les Twa, mais appliquée à sens unique parmi les Tutsi. Comment l'expliquer?

Nous avons introduit le problème Sindi-Nyiginya en mentionnant qu'un petit nombre de Twa s'identifiaient par les deux noms. Or, tous ceux qui le font vivent dans le sud du pays près de la région Nyiginya. Ce fait suggère l'existence d'une relation de filiation entre les deux clans dont l'un, à l'origine un rameau de l'autre (ou un sous-clan) s'en serait détaché, après avoir conquis un nouveau territoire. Souvenons-nous qu'ils ont le même totem et que le sous-clan multiclasse est une réalité. Dans ce cas, il faudrait établir l'antériorité de l'un sur l'autre.

Le raisonnement suivant va nous servir dans l'établissement de cette chronologie: la dispersion géographique des Sindi est la même pour les trois castes, celle des Nyiginya diffère pour les Tutsi répartis dans tout le pays, alors que les Hutu et les Twa-Nyiginya sont confinés dans le sud-ouest, autour de Nyanza et dans l'ancien Burwi. Si un nom est apparu après l'autre,

ce doit être celui des Nyiginya imposé tardivement aux populations d'une région où n'avaient pas encore pénétré les Sindi. Il aura ensuite reflué vers le nord avec la vague "Tutsi" sans mobiliser le reste de la population déjà incorporée dans les clans plus anciens, y compris celui des Sindi. Admettons a contrario, l'antériorité du clan Nyiginya; pourquoi n'aurait-il pas transmis aux Hutu et aux Tutsi son nom, alors qu'un rameau tardif et de surcroît moins puissant l'aura fait avec autant de succès? La chose ne pouvant se concevoir dans le contexte d'une affiliation politique ancienne des Twa aux clans, il faut opter pour la première hypothèse.

Mais les Nyiginya sont-ils vraiment une lignée-fille des Sindi? Pourquoi n'ont-ils pas d'ancêtres éponymes? D'après Kagame (1972, p.35), en Ankole la dénomination Ba-Nyaginya signifie: "Noblesse ancienne jointe à une fortune également ancienne". Pour explorer cette question, examinons la relation qui unit les Sindi et les Nyiginya aux Shambo, un autre membre de la famille de Gihanga.

Au Rwanda, une infime minorité de Twa groupés à l'ouest de la forêt de Nyungwe, où les Hutu et Tutsi Shambo sont plus nombreux qu'ailleurs, s'identifient immédiatement à ce clan. Nous n'essaierons pas d'expliquer à propos de ce clan Tutsi à 36.34% et politiquement puissant la grande distance qui sépare le lieu où il a imposé son nom aux Twa de celui d'où il est originaire, le Ndorwa situé à l'extrémité opposée du Rwanda. Sans doute est-il entré tardivement au pays, comme les Ha et Kono. Nous ferons simplement état de l'association entre les deux points, du nom Shambo - utilisé comme nom de sous-clan - aux Sindi dans le Rwanda central et aux Nyiginya près de Nyanza

et dans l'ancien Burwi. La séquence suivante en résulte: dans le Ndorwa, Shambo est nom de clan, au Rwanda, il devient nom de famille ou de sous-clan associé, soit aux Sindi, soit au Nyiginya, selon la règle de la majorité, puis redevient nom de clan dans le sud-est du pays. Il faut certainement admettre une parenté entre des trois groupements, mais du point de vue des Twa, il semble que les Nyiginya soient plus qu'une famille tardivement détachée du clan Sindi, car ils sont placés par rapport aux Shambo à la même distance que le clan Sindi, notons aussi que ni les Sindi, ni les Nyiginya ne sont déclarés sous-clans des Shambo.

A notre avis, au lieu de considérer les Nyiginya comme une famille particulière des Sindi, il vaudrait mieux les considérer comme une faction politique ayant accédé ou consolidé son pouvoir à la suite d'un conflit impliquant les Sindi qui aurait été résolu avant la conquête du Burwi ou de l'extrême sud du pays. Nous connaissons un autre exemple de confusion entre les noms de clan et de sous-clan. Dans la partie septentrionale du pays presque tous les Twa-Ega sont Aba-Gili, un sous-clan multiclasse. De l'autre côté, de la frontière au Kigezi, les Aba-Gili sont présentés comme clan dont les Ega sont l'un des sous-clans. Le lien de filiation, s'il a déjà existé, est occulté par la barrière politique; il en va peut-être ainsi pour la distinction Sindi-Nyiginya apparue à l'occasion d'une division du pays en deux.

Comment dater l'avènement des Nyiginya? Kagame (1972) affirme que le dernier représentant de la grande dynastie Renge qui régnait encore sur le Burwi fut tué sous Ruganzu Ndoli (le 14ème depuis Gihanga, selon Kagame). Laissons le Burwi pour nous occuper de Ndoli. Ce Roi est aussi

fameux parce qu'il reconquit le pays tombé aux mains des Banyabwira (enfants de Byinshi) à une époque critique de l'histoire du Rwanda. Byinshi est l'un des petits-fils de Ga-Hima (au même titre que Ndoli). Après la mort de Ga-Hima, une guerre de succession qui entraîna "le plus grand désastre que le royaume n'ait jamais connu" (Delmas, 1950, p.49) opposa ses fils qui partagèrent le pays en deux. Le père de Byinshi fut intronisé dans l'est du pays par-delà la rivière Nyabarongo, tandis qu'à son frère, Cyamatara "successeur légitime" échut le Nduga: pays des Banda situé au sud-ouest de cette rivière. "Malheureusement" Cyamatara perdit son tambour et fut tué par les Cyaba alliés au père de Byinshi, selon Kagame (1972, p.90), par les Havu de l'île Ijwi qui occupèrent le sud du pays, selon Vansina (1962, p.86). Le père de Byinshi mourut aussi et son fils lui succéda:

"A ce moment, nous dit Vansina, apparaît Ndoli un étranger du Karagwe (pour Kagame le fils légitime de Cyamatara: successeur légitime de Ga-Hima qu'on avait caché au Karagwe) qui rallie des partisans au Ndorwa à Gatsibo et qui réussit après de longues luttes à prendre les terres de Byinshi, à tuer Nzira au Bugara (royaume des Cyaba) et à se réinstaller au Nduga. Au sud, il attaque le Burwi et l'incorpore..." idem

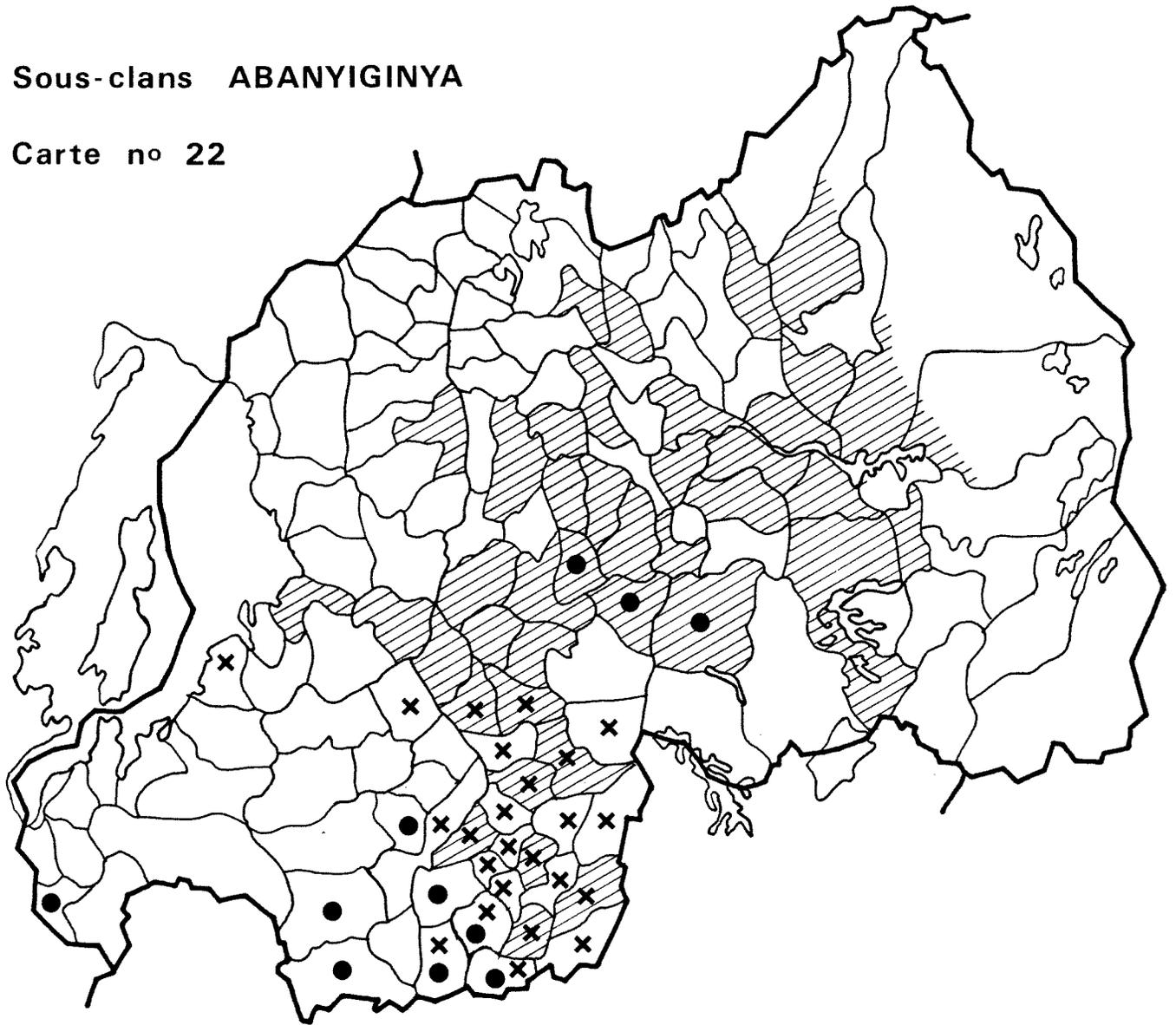
Ce Ndoli occupa de nombreuses autres régions et intronisa un nouveau tambour le Kalinga qui ne fut pas détrôné avant la révolution de 1960. Il introduisit le culte de Lyangombe (d'après Kagame, 1972) relié à l'ancienne dynastie Cwezi, et fait mineur, mais significatif dans notre contexte, installa à la Cour un singe cynocéphale dont les Twa étaient les gardiens. C'est aussi à lui, d'après la tradition, qu'ils doivent le privilège de se comporter avec insolence vis-à-vis de leurs supérieurs, sans crainte de représailles. Nous voulons évidem-

ment suggérer en soulignant ce détail que leur statut fut peut-être institutionnalisé pendant son règne.

Mais revenons au problème qui nous occupe plus immédiatement. La guerre de succession au trône de Gahima et le partage du Rwanda en deux, sont-ils à l'origine de la séparation des Sindi et des Nyiginya? D'après Kagame "les partisans de Byinshi régnaient au (nord)-est de la Nyabarongo" (1972,p.58), par conséquent, à l'extérieur du pays Banda (le Nduga) où fut intronisé Gahima. Nos données confirment le fait: parmi les Twa, le nom banyabyinshi désigne un sous-clan identifiant surtout les habitants de la rive orientale de la Nyabarongo. La solution du problème réside donc dans l'appellation clanique de ce groupe. Avant de la dévoiler, traçons clairement la frontière qui sépare les Sindi des Nyiginya. En superposant les cartes de la répartition clanique des Nyiginya et des Banda, on constate que les Twa (et les Hutu) ayant adopté le terme Nyiginya sont exclusivement concentrés au sud du foyer Banda, tandis que l'appellation Sindi a cours en pays Banda. Puisque la région Nyiginya fut tardivement conquise par Ndoli et ses successeurs, il faut présumer que le pays Banda l'avait antérieurement été par les parents de Gahima, à titre de Sindi, et non de Nyiginya. Dans ce contexte, si les Sindi de la partie occidentale du pays conservé par Cyamatare et les "légitimistes" ont gardé leur nom de clan dans la partie orientale, un autre terme a dû s'imposer parmi les partisans de Byinshi, celui de Nyiginya par exemple. Telle est effectivement la situation: (carte 22) tous les Twa Nyabyinshi répartis dans une quarantaine de communes de l'est et du centre du pays, se disent Nyiginya.

Sous-clans ABANYIGINYA

Carte n° 22



NYABYINSHI



SHAMBO



autres

Autour de la forêt de Muhungwe, on trouve, par exception, quelques familles Twa-Nyabyinshi appartenant aux clans Sindi et Ungura. Réciproquement, tous les Twa-Nyiginya de l'est et du centre sont Nyabyinshi. Or, puisqu'on ne peut attribuer à Ndoli la responsabilité d'avoir introduit le terme Nyiginya; comment en effet l'aurait-il imposé aux Nyabyinshi, puis aux habitants de l'extrême sud sans l'imposer aussi en pays Banda? Il faut admettre qu'il l'emprunta des Banyabyinshi alors au pouvoir et l'introduisit lui-même dans le sud. Un tel raisonnement implique nécessairement, comme le pense Vansina, pour d'autres raisons, d'ailleurs assez vagues, l'attribution à Ndoli d'une origine étrangère, c'est-à-dire non Sindi. Dans l'est et le centre, le terme Nyiginya est trop exclusivement accolé au nom de la faction rebelle pour avoir été transmis par Gahima à tous ses fils avant le grand désastre dont sa succession fut la cause.

Selon cette interprétation Gahima, l'homonyme du fils de Gihanga, fut probablement le dernier à transmettre le nom à sa descendance. Quels souvenirs nous reste-t-il de son règne? Kagame (1972, p.83) le range au 12^{ème} rang parmi les successeurs de Gihanga. Avant la mort de son père et son avènement au trône "il fut caché (comme Ndoli) avec sa mère dans l'antique région du Busigi" (Kagame, 1972, p.87) située au nord-est de la Nyabarongo (carte 30) où "il était sous la garde spéciale d'un détenteur du code ésotérique appelé Mateke, ancêtre de la famille des Aba-Teke (Kagame, 1972, p.86). En effet, dans cette région, les seuls Twa, soi-disant Sigi sont du clan Sindi et ceux qui se disent Aba-Teke, dispersés dans une vingtaine de communes, sont exclusivement Ungura: le clan dont les membres sont réputés pour avoir trahi le

secret du code dynastique Renge au profit des Sindi, l'événement pourrait bien avoir eu lieu sous Gahima ou pendant le règne de son père.

D'après Kagame, cité par Vansina, (1961, p.29) " il est possible qu'avant Semugeshi (le fils de Ndoli), un seul Unwiru était en possession du code entier". Pourquoi ne s'agirait-il pas d'un membre de la famille des Bateke? Kagame insiste sur l'ascendance de Mateke la faisant remonter jusqu'à Gihanga. Plusieurs fois dans son oeuvre (1972, p.43), il cite Rubunga, ancêtre de Mateke, comme étant celui qui révéla à Gihanga les premiers chants du code ésotérique, permettant ainsi son intronisation¹². "A la suite de cet inappréciable service, Rubunga fut surnommée Mwûngûra du verbe Kwungura: faire accomplir du progrès; parce que précise le titre louangeur Yûngûye Ingoma Ubwiru : il a doté la dynastie d'un code ésotérique" (Kagame, 1954, p.59). Seulement, Kagame croit à tort que Rubunga est du clan Sindi, et refuse de considérer les Ūngura comme les véritables "Surajouteurs" : Abûngûra (p.59). arguant de la différence de tonalité entre les deux mots. Mais affirmer que l'ancêtre légendaire d'un individu dont l'appartenance à un clan est attestée par l'anthroponymie ne portait pas ce nom implique ou bien une apparition tardive du nom (dans ce cas au moment où le code a été trahi pour la première fois), ou bien une information erronée concernant l'ancêtre en question.

Dans les deux cas, on doit constater, sans vouloir nier l'existence de Gihanga, ni minimiser son importance que l'Histoire proposée par Kagame

12 C'est-à-dire "l'abandon des insignes de sa royauté pour adopter le tambour" (Kagame, 1954, p. 59)

et les détenteurs du code est aussi formelle donc idéologique qu'événementielle et le schéma initial Gihanga: Gahima I : Musindi peut avoir constitué soit un "modèle" pour la séquence Mukobanya-Mutabazi: Gahima II: Nyiginya, soit une projection anachronique (Vansina, 1961) de cette dernière dans le passé.

Gahima II rayonnant du Nduga, fit des incursions vers le Kivu et attaqua sans succès le Bugara (royaume des Cyaba) situé au nord. Cependant, la brièveté relative des informations concernant son règne laisse croire qu'il fut à la charnière des deux époques. L'une pendant laquelle le Rwanda connu sa période d'instabilité, la plus grave à cause d'un conflit interne, l'autre pendant les règnes de son père et de son grand-père d'après Kagame (1972); ou de ses oncles: Mukobanya et Mutabazi, d'après Vansina (1961) qui vit le pays frappé de l'extérieur par deux terribles coups: nous voulons parler des invasions Nyoro. Elles ont coïncidé avec la conquête du pays Banda par les Sindi. Cette époque constitue le noyau malheureusement encore irréductible de l'histoire du Rwanda.

Pour ne pas entrer dans les détails d'un processus que nous ne connaissons pas, nous emprunterons le langage des sciences expérimentales. A gauche de l'équation de transformation, plaçons les éléments qui se sont rencontrés sur le territoire Banda; deux fois, les Sindi venus du nord-est, deux fois les Nyoro venus du nord, Mashira, le roi des Banda, venu paraît-il du Bugesera, peut-être les Bashi venus du sud-ouest; à droite, les "produits" conservés ou transformés après l'événement: un peuple gardant son nom: Banda, les Nyoro rentrant chez eux parce que leur Roi, le Mukama est mort, un Roi

TABLEAU 23 Chronologie des rois et dates de décès.

ROIS	DATE DE DECES	
	Vansina 1962, p.56	Kagame (+ 30 ans) 1972, pp.37-38
Gihanga		1124
Kanyarwānda I Gahīma I		1157
Yuki I Musīndi		1180
Ndahiro I Ruyānge	1386 (+ 20)	1213
? Ndoḃa	1410 (+ 18)	1246
? Sāmēmbē	1434 (+ 16)	1279
Nsoro I Samukōndo	1458 (+ 14)	1312
Ruganzu I Bwimba	1482 (+ 12)	1345
Cyilima I Rugwe	1506 (+ 10)	1378
Kigeli I Mukobanya	1528 (+ 12)	1411
Mibāmbwe I 'Sēkarōngoro I Mutabazi I	1552 (+ 14)	1444
Yuki II Gahīma II	1576 (+ 16)	1477
Ndahiro II Cyamatare	1600 (+ 18)	1510
Rugānzū II 'Ndōli	1624 (+ 20)	1543
Mutara I Nsoro II 'Sēmuges̄hi	1648 (+ 22)	1576
Kigeli II Nyamuhēshera	1672 (+ 20)	1609
Mibāmbwe II 'Sēkarōngoro II Gisanura	1696 (+ 18)	1642
Yuhi III M Mazimhāka	1720 (+ 16)	1675
Karemera	1744 (+ 14)	-
'Cyilima II Rujugira	1768 (+ 12)	1708
Kigeli III Ndabarasa	1792 (+ 10)	1741
Mibāmbwe III Mutabazi II 'Sēntabyo	1797 (+ 10)	1746
Yuhi IV Gahindiro	1830 (+ 10)	?
Mutara II Rwōgera	1860 (+ 5)	1853
Kigeri IV 'Rwābugili	1895	1895
Yuhi V Musīnga	1931	1931
Mutara III Ch. Rudahigwa	1959	1959

Rwandais qui a sa nouvelle capitale en plein pays Banda. Mashira a été tué et les Bashi sont retournés au Bu-Shi. Il semblerait à lire Vansina (1961) que l'Etat naquit à ce moment où il y eut institutionnalisation du Collège des Abiru, "création de récits officiels et de la généalogie dynastique": (p.31) (les généalogies du père Delmas (1951) remontent en effet jusque là et on ne trouve pas trace parmi les noms de famille Twa-Sindi des appellations réputées antérieures citées par Kagame), et surtout mise en place de l'organisation militaire, même si elle ne semble pas avoir été copiée sur celle des Nyoro¹³.

Evidemment, Kagame insiste pour faire remonter la création des armées bovines et des milices correspondantes à Gihanga lui-même qui en aurait érigé deux. L'une, dénommée Insanga confiée à perpétuité au Grand-Mwiru pasteur, l'ancêtre de la famille des Abeheka du clan Zigaba. Mais Mweka, l'éponyme de cette famille de ritualistes, unuse des rois, vécut ajoute-t-il, sous Rujugira le 18ème successeur de Gihanga (Kagame, 1960, p. 12). Au sujet des Baheka, nous savons qu'ils vivent au nord de la Nyabarongo où la majorité des Twa Abazigaba se disent Abaheka (18 communes). La deuxième armée, elle a pour nom Imilishyo: baguette de tambour, fut

13 Les Nyoro parlent comme les Rwandais une langue Bantu et ont une stature moyenne de 166 cm. Leurs gouvernants Bito, d'origine nilotique ne sont probablement pas plus grands que les Luo (172 cm). Ils ne peuvent donc avoir introduit au Rwanda les statures très élevées. Les Tutsi du Burundi qui ont aussi subi l'influence nilotique, mais par un biais différent ont une stature moyenne inférieure à celles des Tutsi du Rwanda. Le phénomène des hautes statures est donc typiquement Rwandais.

créée au bénéfice de Rubunga, dont nous avons déjà parlé. Mais dans ce contexte, Kagame en fait l'ancêtre des Abatege: gestionnaires de cette armée dont l'éponyme (Nyabutege) vécut lui aussi, toujours d'après Kagame, comme Mateke l'ancêtre des Abeteke sous Cyamatara le malheureux successeur de Gahima. De sorte qu'il y avait, à la fin de la période Sindi deux descendants de Rubunga: Mateke et Nyabutege, tous deux détenteurs du code ésotérique. Lorsque Kagame prit, en 1945, sur l'ordre du Roi, la dictée des "voies" du code, un membre de la famille des Batege jouissait du privilège d'être le grand Mwiru-intronisateur de la dynastie, la distinction la plus importante après celle du Mwiru-roi de la famille Tsobe. Pourtant, très curieusement, on ne le cite jamais, pas plus d'ailleurs que le nom de la famille Teke qui a intronisé Gahima, alors que les noms de famille des autres ritualistes: Tsobe, Heka, Kobwa, Kono, Tandura reviennent souvent dans le rituel d'intronisation. Pour désigner le Roi Tege ou les membres de son lignage lorsqu'ils interviennent, on parle du "descendant de Nyaburungu" et de l'habitant du Kagagari" une région située en plein coeur du pays Banda¹⁴. Or, parmi les Twa du Rwanda, personne ne se dit Tege ou Abene-Nyabirungu, alors qu'un grand nombre sont Teke ou Heka dans les clans Ungura et Zigaba. Doit-on penser que l'intronisateur des Rois changea avec l'avènement de nou-

14 Kagame signale dans une note que Nyabirungu est un autre personnage de leur ancêtre qui habitait le Kabagari (1947, p.366). Dans la généalogie du grand Mwiru intronisateur Sezibera, l'un des rares représentants de la famille Tege et principal informateur de Kagame et Delmas, on trouve effectivement un Nyabirungu vivant sous Rujugira, en même temps que Mheka, l'autre titulaire de l'armée "créée" par Gihanga.

velles dynasties? Delmas (1951) rapporte que lorsque Cyamatara fut tué par ses frères alliés au Roi d'Ijwi (Nsibura), on perdit les tambours dynastiques (cause de deuil national). L'un de ceux-ci fut par la suite retrouvé par les Tandura et les Tege (on ne parle pas non plus des Tandura parmi les Twa) qui le remirent à Ndoli.

"Ils le lui livrèrent et continuèrent leurs (probablement accédèrent aux, notre parenthèse) fonctions de gardiens des tambours... Les historiens racontent qu'au moment de la mort de Ndahiro II (Cyamatara), le chef des tambourineurs de la famille des Batege fut arrêté par les gens de Nsibura et conduit prisonnier sur l'île d'Ijwi, avec l'un de ses tambours... Le Roi le combla de biens et le confirma dans sa fonction de Mwiru. Quand Kigeli IV Rwabugiri en 1874 attaqua et tua Kabego, le roitelet d'Ijwi, il ne fut pas peu surpris d'apprendre que les coutumes du "Bwiru" des tambours étaient les mêmes que celles du Rwanda. Quand on lui eut donné la clé du mystère, il ne se posséda pas de joie, il ramena au Rwanda les descendants des Batege, ainsi que le tambour muretwa". (Delmas, 1951, p.29).

Sur le même sujet, Kagame dit: "les traditions familiales des Abatege rapportent que leur ancêtre éponyme Nyabutege s'évada de l'île Ijwi et rejoignit Ruganzu Ndoli à Mata" (1972, p.103). Il est fort possible, s'il n'y a pas eu transformation du nom Teke en Tege (mais il faudrait montrer que cette transformation lexicale est possible en passant du Kinya-Rwanda au Ki-havu) qu'une substitution des intronisateurs s'opéra, à l'avènement de la dynastie Nyiginya.

Nous avons voulu montrer en insistant sur ces détails concernant

les armées bovines confiées aux principaux Abiru Zigaba et Ungura qu'ils ne permettent pas d'écarter l'hypothèse d'une "projection" de leur création par les derniers Sindi ou les premiers Nyiginya dans le geste de Gihanga. Kagame lui-même souligne le fait qu'"entre Gihanga et Rugwe (le père de Mukobonya (10ème roi) qui laissa son fils corégner avec lui et dont il désigna lui-même le successeur: Mutabazi), l'histoire ne mentionne l'érection d'aucune armée bovine" (1960, p.15). L'hypothèse de Vansina paraissant plus acceptable que celle de Kagame, nous situerons donc l'émergence des institutions, supports de l'Etat au plus tôt à l'époque fertile en transformations pendant laquelle les Sindi s'installèrent en pays Banda, aidés par les Ungura qui avaient abandonné les Renge-Sindi défaits par les Banda (Kagame, 1972); au plus tard, sous Rujugira qui s'il ne les créa pas, possiblement, les réforma. Avant cette période, les Sindi n'avaient pas de statut particulier parmi les autres clans. Etaient-ils Hutu ou Hima? Il s'agit d'un clan notoirement Hima-Tutsi. La faible représentation parmi les Twa du nord signifiant une occupation récente, relativement aux Ega, accentue l'étendue de sa dispersion est-ouest, particulièrement du côté oriental, qui confirme cette réputation. Nous examinerons maintenant mais plus succinctement la situation géographique des autres clans.

Les Zigaba-Gesera

En ce qui concerne ces deux clans, nos données soulèvent un problème de scissiparité analogue au cas précédent. La tradition qualifie les Zigaba d'autochtone par excellence. Le fait est qu'ils sont les plus représentés (35.12%) parmi les Twa du nord. Cependant, une majorité dans le sud les associe aux Gesera considérés alors comme sous-clan. Or, le terme Gesera est, pour beaucoup d'auteurs, rangé dans la catégorie des clans Ibimankuka, soit à cause de son totem: la bergeronnette, soit à cause de sa position dominante au Gisaka, un royaume "autonome" de la partie orientale du Rwanda. Et pourtant, les Gesera possédaient les attributs des Abase, propres aux clans Abasanyaga butaka (autochtones).

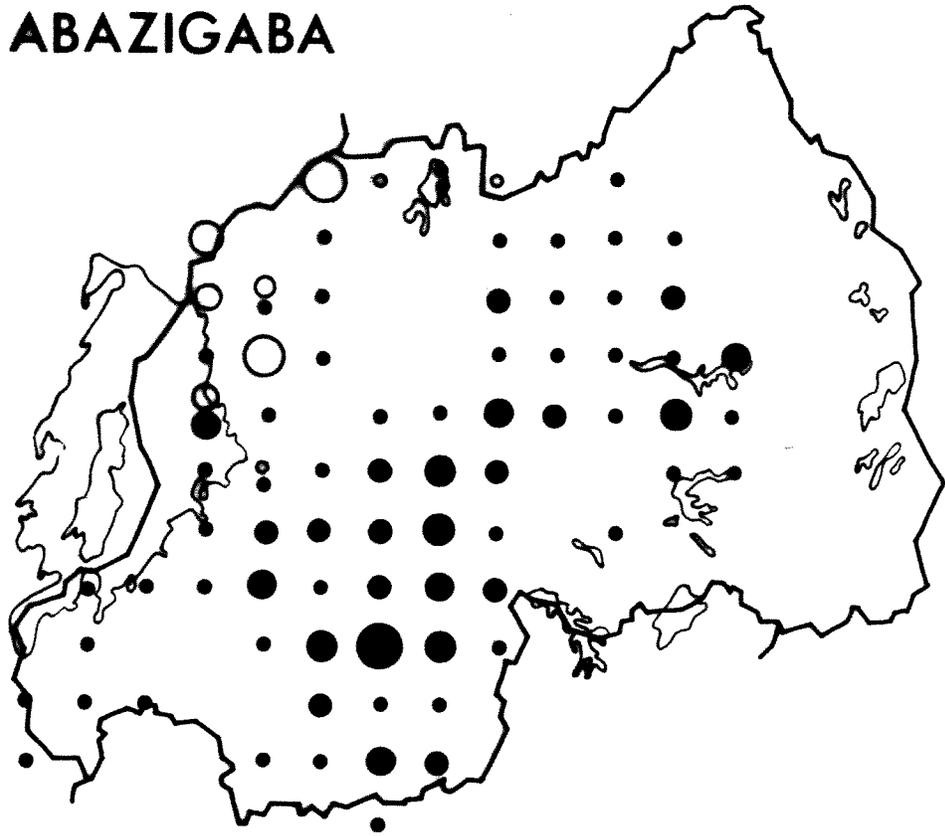
Pouvons-nous les considérer comme un rameau familial Zigaba devenu régionalement assez puissant pour s'en être détaché et avoir adopté le statut d'un clan "Manuka"? Nous le croyons. Reprenons les faits au niveau de la répartition géographique des clans:

- les 11% de Tutsi, Zigaba ou Gesera (4.41 et 6.36%) sont plus concentrés dans le centre, l'est et le sud du pays avec un foyer très dense de peuplement Gesera dans l'ancien Gisaka.
- les 25% de Hutu appartenant à ces deux clans (12.86 et 11.94%) se répartissent de façon homogène dans tout le pays avec un foyer Zigaba au nord du Gisaka, là où Gihanga est censé les avoir découverts. A l'est, les deux clans se trouvent donc dans une position voisine, les Zigaba au nord, les Gesera au sud.

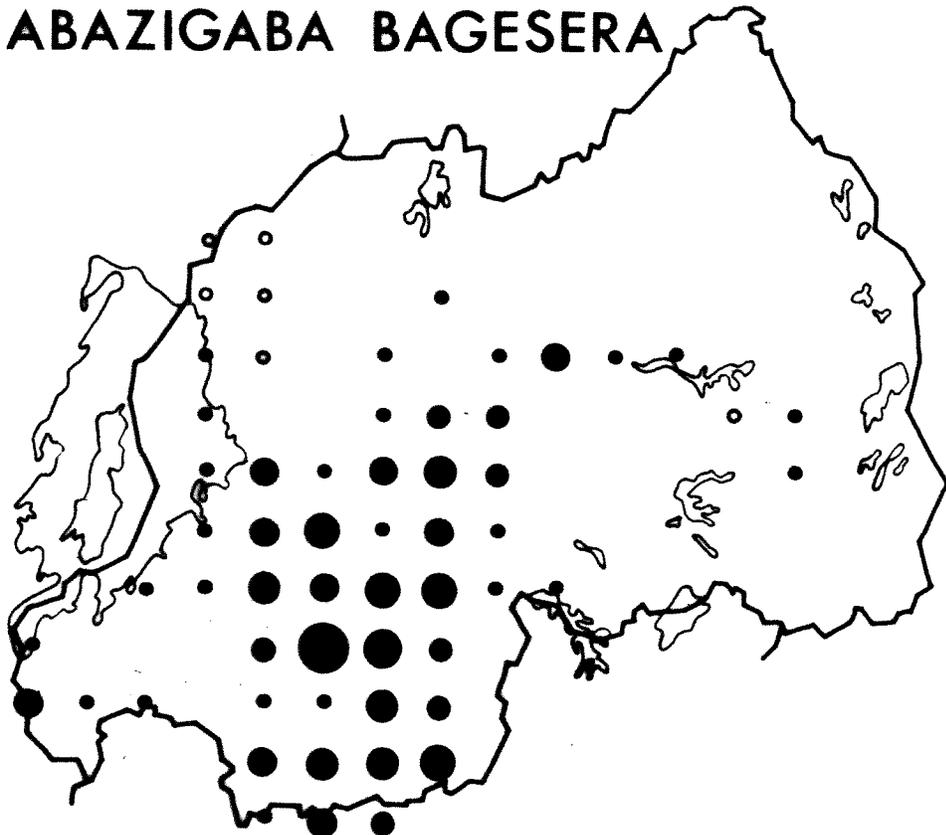
Sur l'échelle de concentration en Tutsi, les deux clans sont aussi voisins: 6,12% pour les Zigaba et 9,12%, soit un peu plus, pour les Gesera. Enfin, la répartition géographique des Twa complète l'information (figure 23) Plus de 28% se disent Zigaba dont 13,14% précisent leur appartenance au sous-clan Gesera. 6,5% se déclarent d'abord Gesera, dont 1,25% ajoutent le nom Zigaba à leur identification. La conjonction des deux termes se faisant surtout dans le centre et le sud du pays, puisqu'on mentionne peu les Gesera dans le nord.

A nouveau, on constate une différenciation dans le sens nord-sud, de clans probablement apparentés. D'après les cartes de répartition clanique, le sous-clan Gesera aurait essaimé vers le sud-ouest sans perdre son appartenance clanique, tandis que dans le sud est au Gisaka, en devant politiquement indépendant, il aurait accédé au statut de clan. Certes, il n'existe pas de Twa dans cette région pour confirmer le fait en mentionnant exclusivement le nom Gesera comme nom de clan, toutefois, les Twa de la crête qui vivaient sous l'égide des roitelets "Hutu" le font presque tous (figure 24). Or, ces roitelets appartenant au clan Gesera sont venus du Gisaka par le Burundi pendant le XVIIIe siècle; les noms de famille portés par les Twa-Gesera de la crête le confirment (Gesera de Kimenyi, du Gisaka). Nous pouvons donc conclure avec assez de vraisemblance que les Gesera venus directement du nord ont introduit à l'ouest leur nom de sous-clan, ceux venus du sud un nom de clan qui s'était imposé à l'est. Il est même probable qu'avant l'annexion du Gisaka par les Nyiginya au milieu du XIXe siècle, ni les Gesera, ni les Nyiginya n'avaient pu se constituer en clan dans le pays

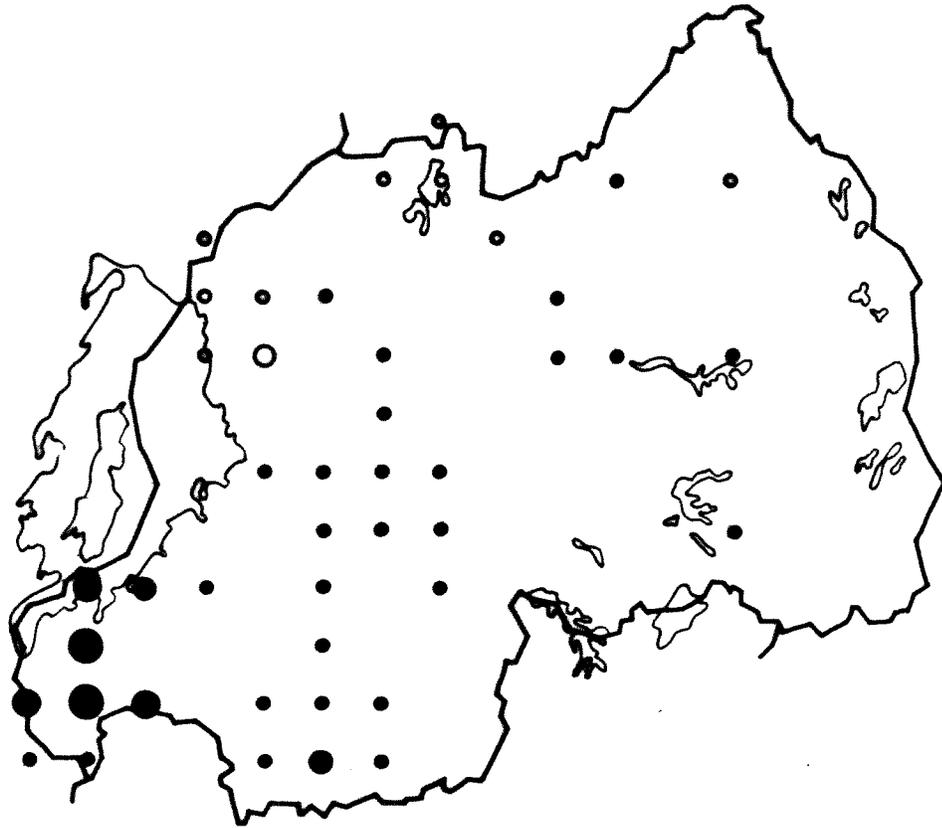
ABAZIGABA



ABAZIGABA BAGESERA



ABAGESERA



Carte no 24

rival où chacun jouait le même rôle dans une organisation étatique similaire (d'Aranoff, 1972, pp.97-98).

Au sujet de l'organisation clanique du Gisaka, nous ajouterons un autre fait. Parmi les sous-clans Zigaba, le plus répandu porte le fameux nom: Abaziran Kende - ceux qui évitent le singe Nkende. Pour de Heusch (1966), les Zirankende, d'origine Hima, c'est-à-dire étrangère, s'imposèrent à la fin du XVI^e siècle à une ancienne dynastie Gesera qui avait elle-même enlevé le Gisaka aux Zigaba. Puisqu'il n'existe, d'après lui, aucun lien de parenté entre eux: Gesera étant équivalent en terme ethnique à Hutu et Zigaba à Tutsi, la chronologie suivante en résulte, aux Hutu ayant enlevé une portion du territoire colonisé par les Tutsi succède un gouvernement Zirankende étranger. Nous faisons grâce au lecteur de tous les épicycles qu'il faut imaginer dans la cosmogonie Heuschienne pour rendre compte de cette séquence. Heureusement, en fonction de la dispersion des clans et des sous-clans Zigaba, les choses peuvent être expliquées: puisqu'au sud du "no man's land" Twa, le nom Zirankende est porté par les Zigaba dans trente communes (dont douze situées au nord du Gisaka) et qu'il est associé au Gesera, le long de la crête Zaïre-Nil, on peut supposer que le Gisaka faisant à l'origine partie du royaume Zigaba (de Kabeja) fut dominé par les Gesera, puis par les Zirankende, deux rameaux du même clan demeurés ailleurs à l'état de simples sous-clans.

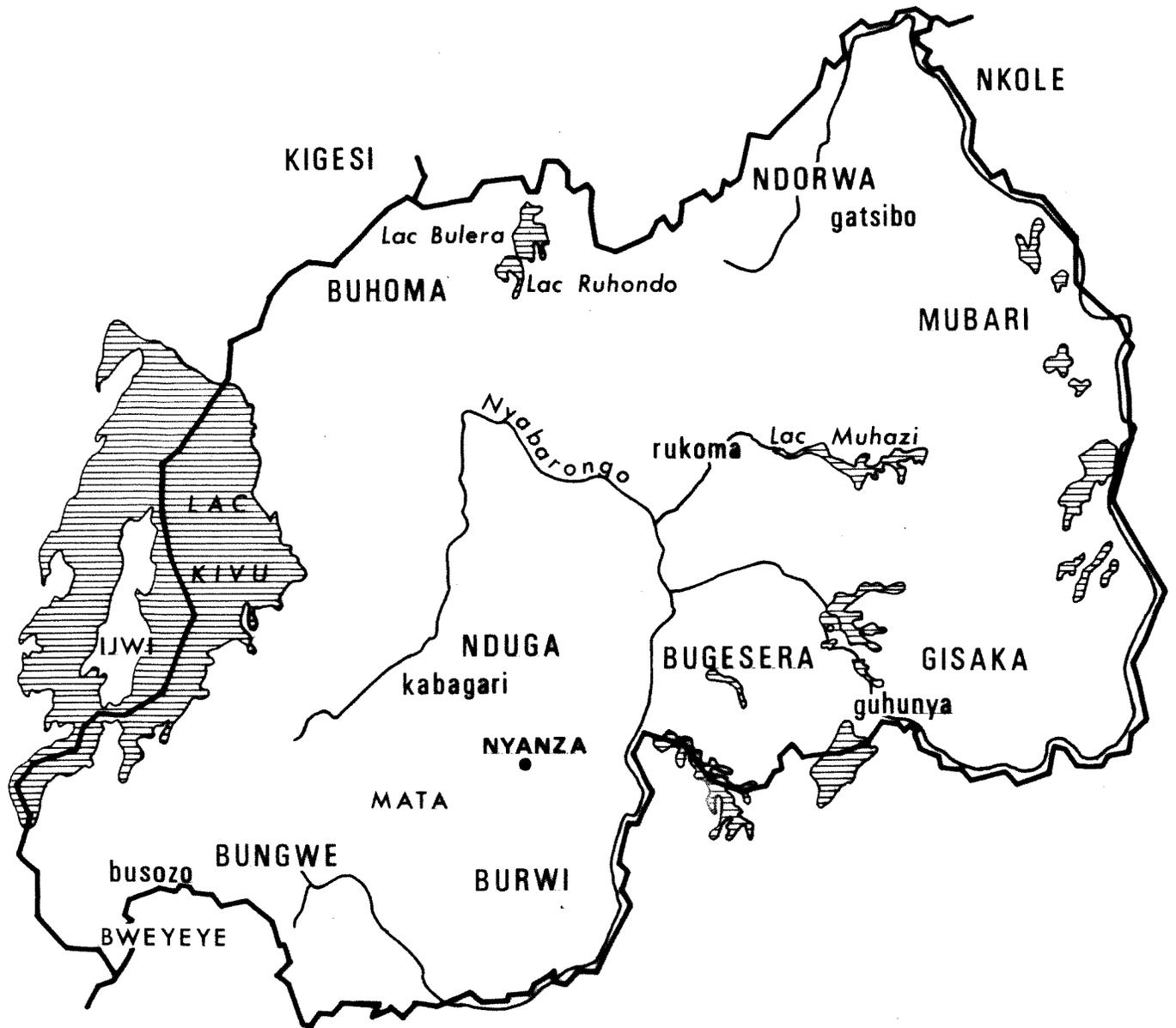
Dans cette hypothèse, il reste uniquement à décider de l'origine ethnique du clan originel. Rappelons son association au clan Sindi dont il fut le muse et à qui il fournit les premières reines-mères; l'opposition to-

témique du mammifère et de l'oiseau symbolise probablement cette relation élémentaire. Mais est-ce à dire que si le clan Zigaba est d'origine Hutu, le clan Sindí soit nécessairement d'origine Tutsi? Nous savons simplement que les deux rejets de ces clans tardivement implantés au sud l'ont fait en s'enrichissant en Tutsi, à partir d'une concentration en Hutu identique. Pour décider de leur origine, il faut recourir à une source d'information différente.

Les clans Singa et Banda

A l'ouest du pays dominant les grands clans Singa et Banda. Le premier, plus important en nombre, regroupe 14.6% de toute la population Rwandaise: 15.1% des Hutu et 12.5% des Tutsi, mais seulement 6.2% des Twa dont une fraction des chasseurs du nord et une partie des potiers montagnards des régions limitrophes de la forêt du sud où se trouve le principal foyer de Singa Hutu. Ce clan, quoique Tutsi à 13.6%, détenait peu de postes politiques à l'extérieur de son foyer Hutu. Le second, moins important, regroupe 6.7% de la population: 7.6% des Hutu concentrés dans le centre et le nord-ouest du pays et seulement 1.65% des Tutsi. Cependant, un bon pourcentage des Twa (16%) portait son nom. Sans pouvoir politique, la fraction Tutsi du clan constituait 4% de son effectif total.

Kagame (1954, p.58) nous dit que Mashira, le roi-magicien des Banda venu de l'est, comme les autres roitelets "Hutu" mit fin à l'hégémonie de la dynastie Renge du clan Singa. L'importance du clan Singa parmi les chasseurs du nord et la situation intermédiaire des Banda, insérés entre les deux fractions écartelées des Singa confirme l'antériorité de ce dernier



Carte n° 30: Localisation de noms cités dans le texte

clan, surtout si l'invasion tardive des Banda en plein coeur du grand royaume Renge est admise comme une vérité démontrée¹⁵. Cependant, cette façon de voir n'explique pas la forte concentration en Twa du clan Banda dont l'importance plaide en faveur d'une installation ancienne.

En suivant la tradition orale et les faits démographiques, on peut réinterpréter ainsi les choses: le territoire Banda circonscrit dans le centre du pays par le réseau hydrographique constitua de tout temps une "zone franche" réfractaire à la domination des Renge-Singa, comme le pays des Bakiga, par la suite, en constitua une en bordure du Rwanda.

Momentanément unifiés par Mashira, les Banda attaquèrent et renversèrent la dynastie Renge de la même façon que les montagnards du nord amorcèrent quelques siècles plus tard, la chute des Nyiginyá.

De quelle valeur est cette reconstitution et surtout implique-t-elle nécessairement l'hypothèse d'une origine Hutu du clan Banda, réfractaire à la domination d'un clan probablement dirigé par les Hima-Tutsi? Il est impossible de répondre à cette question, sans mesurer tant du point de vue social que biologique la distance qui sépare les deux clans.

Le clan Singa comporte quelques grands sous-clans multiclassés

15 Au sujet des Renge, plusieurs familles Twa parmi les Singa du nord, se disent tels mais on trouve aussi cette dénomination parmi les Twa-Banda de la même région qui partagent certains autres noms de famille avec les Ungura et les Zigaba.

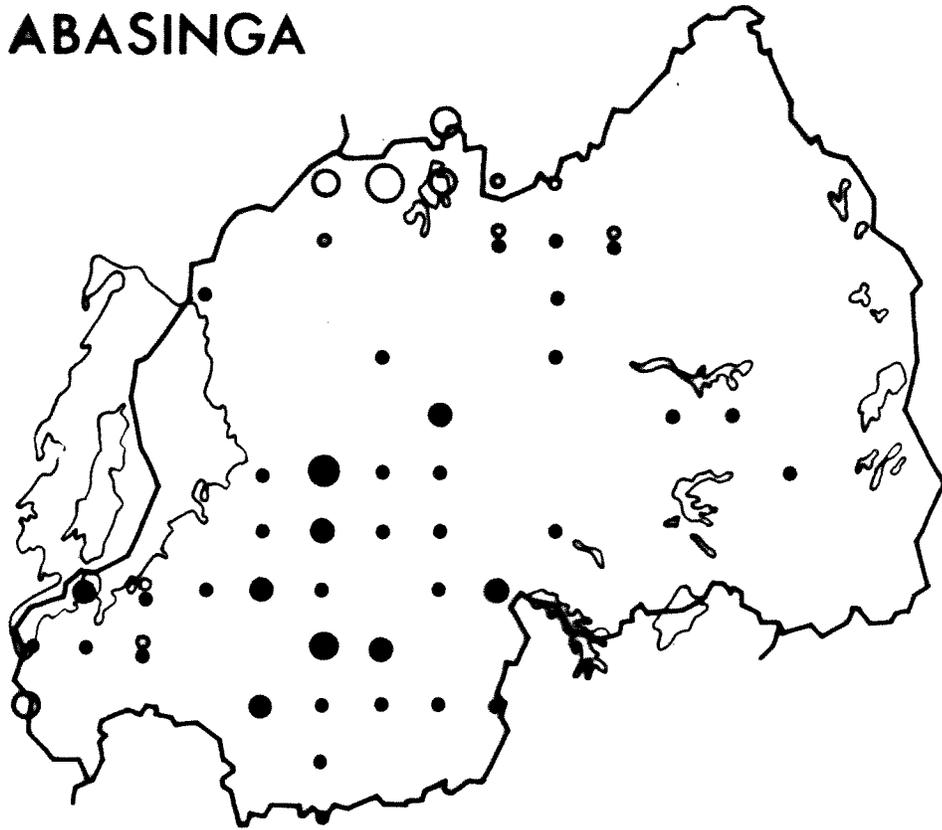
qui regroupent presque toutes les familles Twa, tels les Abarora et les Abarenge. Il en va pour lui comme pour les autres clans, à l'exception des Zigaba de l'extrême nord et de l'extrême sud du pays qui sont très fractionnés. Le clan Banda fait exception à cette règle. Une myriade de familles indépendantes parsèment son territoire qu'il n'est pas possible d'imaginer socialement plus atomisé. Les quelques familles pouvant être considérées comme des sous-clans à cause de leur dispersion portent des noms qui ne paraissent pas être des noms d'ancêtres éponymes: Bakima, Bagogo, Batugunda, etc... Font exception: les Basyete dénommés tels en l'honneur de Busyete, un Twa anoblit par Rujugira¹⁶.

Si nous posons en principe la nécessité d'une structure interne au clan pour assurer la pérennité de l'organisation monarchique; les sous-clans permettant une meilleure transmission du pouvoir d'une génération à l'autre et la diffusion des habitudes protocolaires d'une dynastie à une autre (les sous-clans plutôt que les clans, remplissent les tâches rituelles à la Cour du Rwanda), alors le clan Banda paraît le moins apte de tous

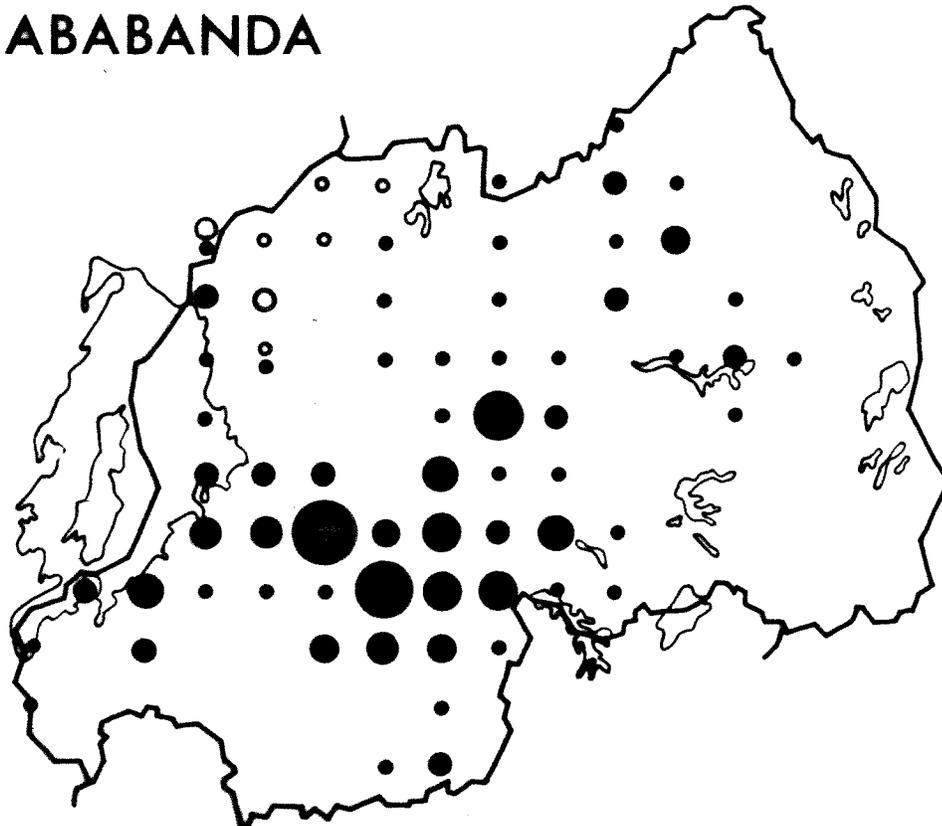
à conserver une organisation monarchique et administrative. Doit-on conclure pour cela qu'il était d'origine Hutu. Les traditions orales répètent que les Banda triomphèrent des Renge avant d'être défaits par les Nyiginya, mais c'est à ce dernier clan que les Ungura transmirent les symboles

¹⁶ On croit généralement (d'Hertefeldt, Ananoff, Delmas, Kagame) que les Syete sont Gesera. Peut-être les Twa tutsiisés l'ont-il laissé croire pour faire oublier une origine dont on retrouve la trace la plus certaine parmi les Twa-Banda qui se réclament du même ancêtre.

ABASINGA



ABABANDA



royaux et leurs modes d'emploi. L'ambiguïté totémique caractérisant les clans Singa et Banda date probablement de cette courte période pendant laquelle la structure politique opérante demeurait encore exclusivement clanique et sous-clanique.

La force des Renge-Singa, par rapport aux Banda, dépendait probablement en partie de son système clanique, à l'intérieur duquel s'emboîtaient les sous-clans (déjà multiclassés et très dispersés) à qui étaient assignés des devoirs et des privilèges particuliers. Par contre, la force de résistance et la mobilisation massive des Banda aura pu bénéficier de son atomisation en lignages mineurs uniclasses.

Mais ne nous faisons pas d'illusion sur la solidité de cette hypothèse qui à elle seule ne permet pas de confirmer l'origine ethnique de ces deux clans. D'un autre côté, l'examen du processus de tutsiisation des Twa ne sera pas plus décisif. Il risque de faire ranger les Banda parmi les clans d'origine Hima-Tutsi parce qu'il a été le premier défait par les Sindi et le "lieu" où le régime de castes s'est constitué. Comme il fera probablement ranger le clan Singa parmi les clans "Hutu", malgré la présence des Hima-Tutsi, parce que le comportement sexuel déterminé par le régime de castes n'était pas devenu coutumier au moment où les Renge dominaient la scène politique. La question reste donc en suspens.

En fin de compte, pareilles considérations au sujet des clans dépassent cette question de l'origine et mènent à une compréhension plus générale basée sur le parallélisme des situations orientale et occidentale.

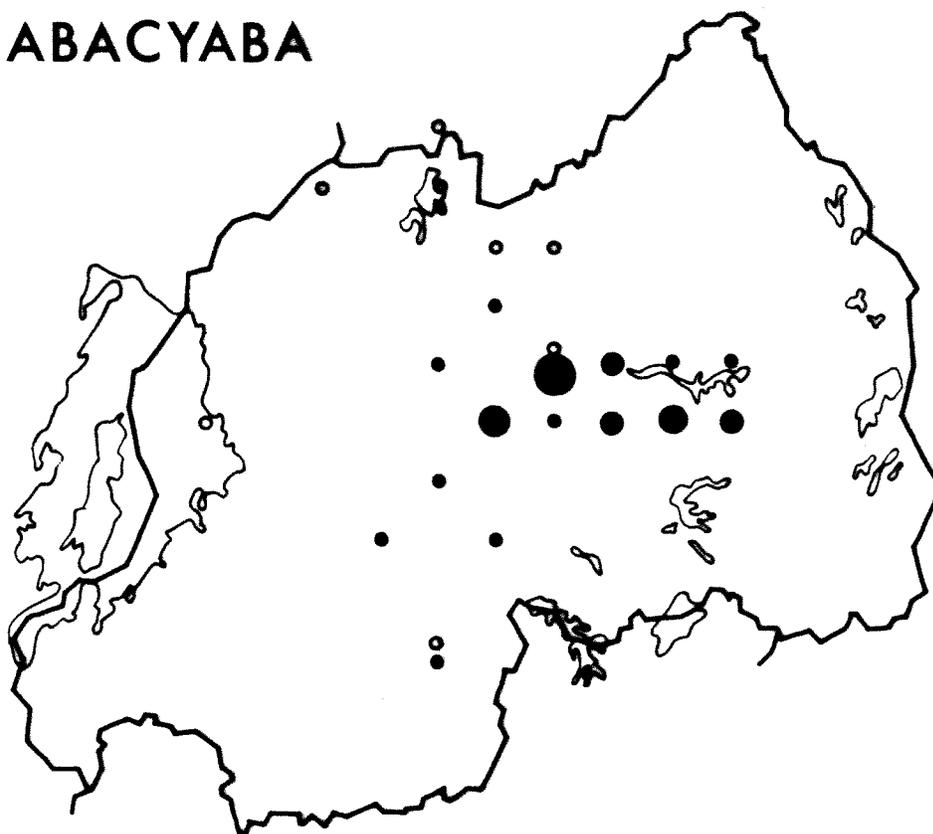
Dans les deux moitiés du pays, les clans Abasangwa Butaka: Singa et Zigaba portent le même totem, ils sont aussi les plus représentés parmi les Twa non potiers et possèdent des pourcentages de Hima-Tutsi allant décroissant vers l'est, c'est-à-dire moins élevés pour les Zigaba, tandis qu'ils vont décroissants vers l'ouest parmi les éléments opposés leurs doublets (Sindi, Banda) situés plus au sud. Si les Twa Singa et Zigaba sont moins tutsiiser que les Twa des autres clans, on pourra finalement admettre que la différence Hutu-Tutsi n'était pas prégnante dans l'esprit des Rwandais avant l'instauration du régime de caste et qu'à lui seul, le système clanique avait déjà unifié le pays en proposant un codage symbolique qui ne jouait pas sur ces différences. Nous nous acheminons vers une telle conclusion.

Après avoir défait les Banda, les Nyiginya s'attaquèrent aux Cyaba dont nous parlerons maintenant, en même temps que des Ungura, les deux derniers clans.

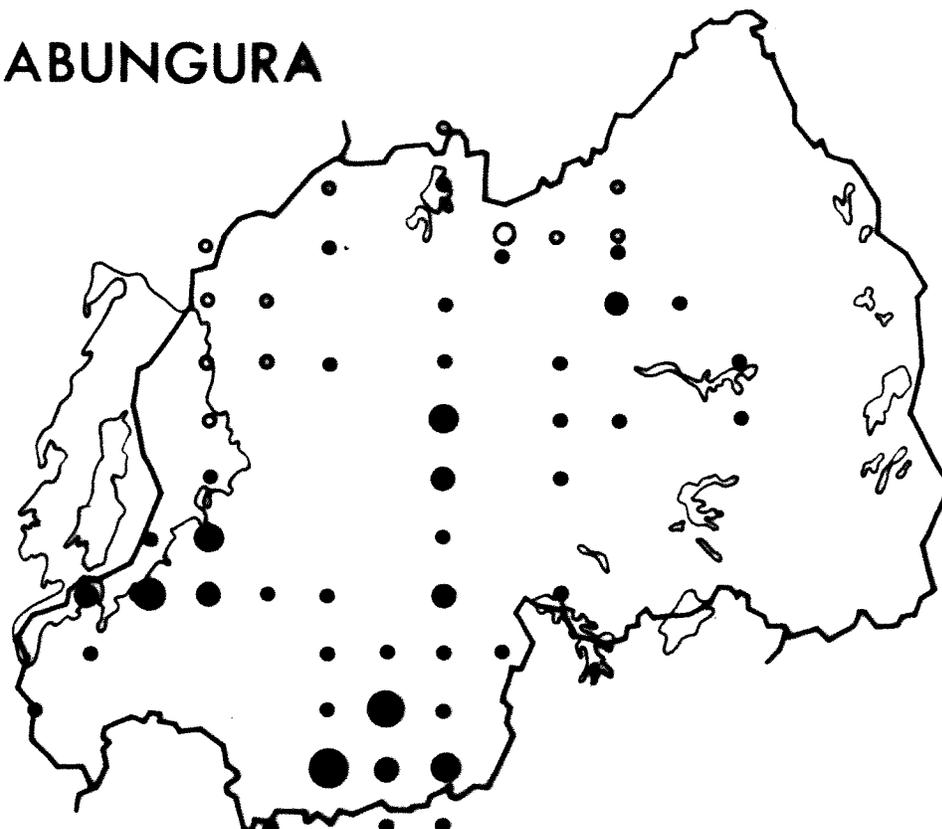
Les clans Cyaba et Ungura

Du point de vue démographique, ces deux clans sont d'une importance comparable à celui des Banda, mais les pourcentages de leurs fractions Hutu, Tutsi et Twa reproduisent le rapport d'opposition dont nous avons suggéré l'existence à propos des Singa-Banda. Les concentrations en Tutsi des deux clans sont aussi dans les mêmes proportions: Singa 13.62% et Cyaba 14.14%; Banda 3.92% et Ungura 2,07%.

ABACYABA



ABUNGURA

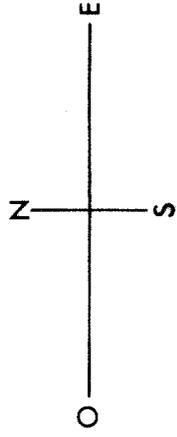


Un tel rapprochement n'est pas fortuit, la tradition populaire atteste que les Ungura s'opposaient aux Cyaba ne pouvant leur donner d'imbutu (semence+ salive: association probablement déterminée par la façon de semer), (Kagame, 1954, p.63). En conséquence, les mariages étaient pros- crits entre eux. Le tableau de fréquence de l'exogamie clanique ne dément pas, même au niveau des Twa cette interdiction. Nous ne tenterons pas de retra- cer l'évolution de l'exogamie clanique, les niveaux politiques illustrent suf- fisamment les particularités du système clanique.

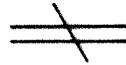
Les Ungura n'avaient pas, paraît-il, de monarchie, par contre les Cyaba régnèrent sur le Bugara: un royaume solidement implanté dans le nord du pays, près des lacs Buclera et Ruhondo. Les Twa Cyaba qui y vivent se disent Abagara, les autres qui habitent le Burubogo et les rives du lac Muhazi se disent Abajonge, comme si le clan était constitué de deux sous- clans seulement, tandis que les Ungura sont plus polymorphes sans l'être autant que les Banda. Chez eux, les clans suivants occupent des territoi- res bien définis: Abateke, Abafene, Abarende, Abahozi, Abashingwe, Abagoyi, Abatira, mais nous ne pouvons dire s'ils sont tous multiclassés.

Nos données permettent de localiser le gros de l'effectif du clan Cyaba en un lieu situé à l'est de son ancien royaume, tandis que les Ungura, suffisamment disséminés, semblent s'être concentrés dans le sud du pays. Leurs destinées, un moment liées, paraissent donc avoir divergé sans qu'il soit possible d'en préciser le cours. Du point de vue morphologique, nous pouvons seulement prévoir une influence Tutsi plus apparente sur les

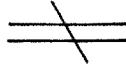
LE SYSTÈME CLANIQUE



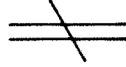
SINGA (milan) (léopard)



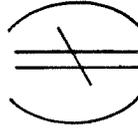
CYABA (hyène)



ZIGABA (léopard)



BANDA (hyène) (corbeau)



UNGURA (amaranthe)

GESERA (bergeronnette)

SINDI (grue)

NYIGINYA (grue)

EGA (crapaud)

Figure 27

Cyaba que sur les Ungura. Cette dernière remarque met un terme à l'examen de la répartition géographique des clans.

On aura constaté leur association deux à deux. À l'intérieur de chacun des couples, le premier terme fait généralement référence à une dynastie implantée au nord, le second à un peuple ou un royaume installé au sud. Les deux sous-couples de l'est dont les termes sont dans un rapport de fission: les Zigaga-Gesera et les Sindi-Nyiginya se distinguent des doublets dont les termes sont dans un rapport d'opposition totémique. Quoique les Zigaba et les Sindi dont ils sont issus aient la même composition ethnique, les Gesera et les Nyiginya sont beaucoup plus riches en Tutsi tandis que pour les autres doublets, on trouve dans l'élément du sud moins de Tutsi. Le clan Ega paraît unique. La figure 27 résume les principaux éléments de cette interprétation que nous proposons à la critique des spécialistes du bestiaire Rwandais et des ethnohistoriens.

Morphologie et clans

A priori, une analyse morphologique des clans du Rwanda ne devrait pas être tentée, fût-ce à la demande des historiens, car ici leurs préoccupations ne se concilient pas avec les exigences de la génétique des populations. La condition sine qua non d'une analyse discriminant les Twa (et les autres Rwandais) en fonction des clans est la fermeture de ceux-ci en unités endogamiques. Or, on trouve une trace d'endogamie clanique beaucoup trop légère parmi les Twa du Rwanda central - où seulement 19% des

unions impliquent des partenaires de même clan, par rapport aux 9% de l'hypothèse panmictique (tableau 24)—pour nous intéresser aux clans d'un point de vue biologique.

Cependant, nous savons déjà que les Twa se marient dans leur voisinage, ce qui implique un certain isolement par la distance. Si la dispersion clanique, comme l'étude précédente l'a suggéré obéissait à l'origine à une différenciation régionale, il ne serait absolument pas vain d'en chercher au cours d'une analyse discriminante, somme toute secondaire, un reflet sur la variabilité morphologique.

Certes les interpénétrations claniques diminueront considérablement la variabilité morphologique "interclanique" par rapport à la variabilité "intergroupe" (tableau 25), mais les proportions des mélanges d'individus mesurés au quatre coins du pays influenceront en conséquence les valeurs moyennes estimées à partir de l'échantillon découpé en clans (tableau 26)

La figure 28 représente sur un plan, à l'aide des deux premières fonctions, 50% d'une variabilité morphologique dont les caractéristiques, à en juger par la dispersion des coefficients, sont voisines de celles mises en relief par l'analyse précédente. On constate, sans surprise, que la répartition des clans suit un gradient nord-ouest, sud-est. Les Twa des clans Singa et Zigaba, effectivement les plus représentés au nord, sont les moins influencés par les Hutu et les Tutsi. Pour expliquer leurs positions respectives, il suffit d'invoquer les fractions de sondage: Singa 9%, et Zigaba 23%; les Twa de l'ensemble du pays étant plus représentés dans ce

TABLEAU 24 Les mariages par clans, pour un échantillon pris dans le centre du pays.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	TOTAL
	ZIGABA	GESERA	BANDA	EGA	NYIGINYA	SINDI	UNGURA	CYABA	SINGA	GESERA- ZIGABA	ZIGABA- GESERA	
1	40	3	60	41	37	48	22	16	20	3	45	40/335 = 12.0 %
2		8	1	3	0	16	11	2	1	4	2	8/51 = 16.0 %
3			28	59	39	51	18	18	23	22	34	28/353 = 8.0 %
4				32	47	43	26	25	7	6	54	32/343 = 9.33 %
5					38	13	24	3	14	12	76	38/303 = 12.5 %
6						64	37	27	18	9	67	64/393 = 16.29 %
7							13	0	2	9	33	13/195 = 6.66 %
8								7	2	0	4	7/104 = 6.73 %
9									5	3	20	5/115 = 4.78 %
10										7	9	7/84 = 8.33 %
11											43	43/387 = 11.11 %
Pourcentage des mariages intra-clans :												285/1474 = 19.34 %

TABLEAU 25 Valeurs et significations statistiques des fonctions discriminant 1'échantillon Twa découpé par clans.

No. DE LA FONCTION	VARIANCE	% DE LA VARIATION	CORRELATIONS CANONIQUES	LAMBDA DE WILKS	χ_2	D LIBERTE	SIGNIFICATION
1	.34	28.5	.505	.312	943.	243	0
2	.26	21.3	.452	.418	705.	208	0
3	.15	13.2	.370	.526	520.	174	0
4	.12	9.8	.324	.609	401.	144	0
5	.08	6.7	.272	.681	311.	115	0
6	.07	6.1	.262	.735	249.	88	0

TABLEAU 26a Valeurs moyennes estimées à partir de l'échantillon découpé en clans.

EFFECTIFS	BA-ZIGABA	BA-GESERA	BA-BANDA	B-EGA	BA-NYIGINYA *
	152	64	119	88	38
1. Long. tête	192.21	191.38	191.50	191.49	190.84
2. larg. tête	146.34	144.20	143.55	143.40	142.50
3. Dia. frnt. mm.	116.68	115.02	115.24	115.77	114.26
4. larg. bizyg.	137.71	135.27	134.87	136.20	133.47
5. larg. bigon.	102.53	100.55	100.14	100.77	99.21
6. Taille assis	804.20	809.59	818.67	817.00	810.11
7. Stature	1,556.55	1,561.75	1,602.34	1,606.00	1,565.03
8. H. épine iliaque	880.31	877.73	916.92	926.13	891.50
9. Long. cuisse	464.51	461.36	478.32	486.51	462.45
10. Long. jambe	354.91	358.22	369.72	374.45	358.66
11. Long. pied	245.28	245.02	250.29	250.15	242.90
12. larg. pied	91.80	92.66	92.76	93.33	92.53
13. larg. cheville	66.61	66.70	66.39	66.95	64.47
14. Dia. bicrète	246.18	244.70	251.54	250.98	242.05
15. Dia. biacromial	355.57	355.75	363.47	366.14	355.21
16. Long. memb. sup.	717.03	721.08	741.61	747.09	723.47
17. Long. bras	302.25	303.52	314.77	319.06	305.03
18. Long. av. bras	243.63	247.97	252.94	254.74	247.11
19. Long. main	182.25	180.19	185.55	185.80	180.53
20. larg. main	78.75	78.73	78.95	79.53	77.95
21. larg. poignet	51.12	51.77	52.62	52.91	51.74
22. H. morph. face	120.11	119.53	120.01	121.08	117.58
23. H. face sup.	77.86	77.83	77.00	77.59	76.76
24. H. nez	52.82	52.83	51.95	52.26	50.87
25. larg. nez	44.86	45.19	44.15	43.88	43.97
26. larg. bouche	52.95	48.69	53.15	52.24	52.32
27. H. lèvres	18.09	17.45	19.50	20.67	20.74

*suite page suivante.

TABLEAU 26a Valeurs moyennes estimées à partir de l'échantillon découpé en clans. (suite)

EFFECTIFS	BA-SINDI 70	B-UNGURA 62	BA-CYABA 27	BA-SINGA 52	BA-ZIGABA- GESIERA 95
1. Long. tête	192.17	191.58	191.67	191.54	192.40
2. larg. tête	143.90	144.03	144.00	144.46	144.60
3. Dia. frnt. mn.	115.74	115.61	114.67	115.40	116.19
4. larg. bizyg.	136.64	135.44	136.41	137.63	135.97
5. larg. bigon.	100.29	98.10	100.56	101.50	99.89
6. Taille assis	820.36	806.90	830.22	791.81	817.83
7. Stature	1,604.66	1,569.03	1,626.56	1,536.44	1,583.99
8. H. épine iliaque	919.90	893.79	935.74	871.94	902.13
9. Long. cuisse	483.66	467.95	490.19	461.85	473.54
10. Long. jambe	372.27	362.13	378.26	348.81	365.10
11. Long. pied	251.23	244.06	254.52	240.25	246.88
12. larg. pied	94.97	91.00	96.33	90.62	92.40
13. larg. cheville	67.54	66.45	68.30	64.85	66.57
14. Dia. bicrète	251.40	244.50	254.07	241.71	250.19
15. Dia. biacromial	364.29	355.16	367.19	350.13	360.76
16. Long. memb. sup.	742.67	720.68	757.19	707.06	733.88
17. Long. bras	313.77	301.94	324.44	297.35	311.84
18. Long. av. bras	252.43	246.27	258.04	240.92	248.58
19. Long. main	185.39	181.92	187.15	178.50	183.01
20. Larg. main	80.10	78.27	80.85	76.52	79.08
21. Larg. poignet	53.27	51.76	55.04	50.73	52.53
22. H. morph. face	121.37	118.73	120.26	119.40	119.19
23. H. face sup.	78.27	77.42	78.33	77.83	77.47
24. H. nez	53.17	51.56	52.93	51.71	52.12
25. larg. nez	44.50	44.66	44.33	44.46	44.03
26. larg. bouche	52.21	49.44	46.48	41.82	52.80
27. H. lèvres	18.36	17.89	19.11	14.85	19.26

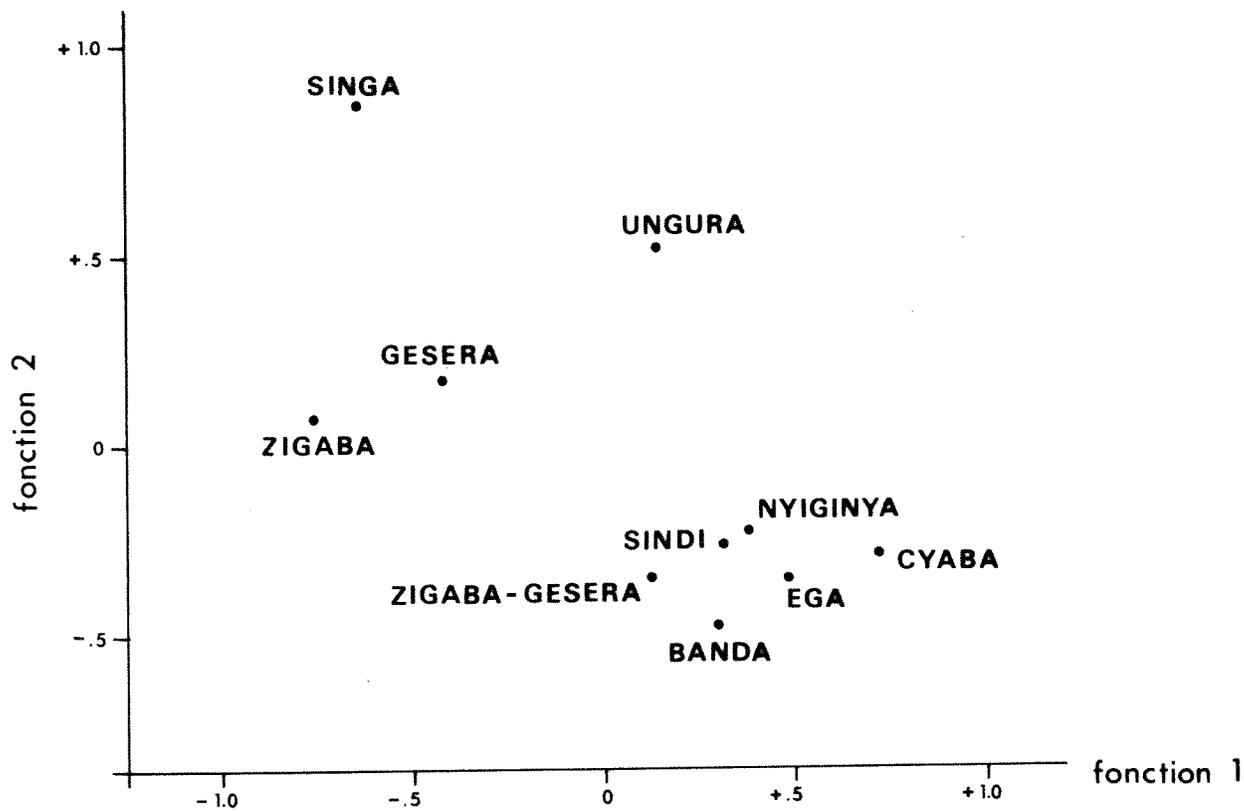
TABLEAU 26b Ecart-types de l'échantillon découpé en clans. (suite)

EFFECTIFS	BA-SINDI 70	B-UNGUURA 62	BA-CYABA 27	BA-SINGA 52	BA-ZIGABA- GESERA 95
1. Long. tête	6.16	4.44	4.14	5.68	6.57
2. Larg. tête	5.08	5.37	5.39	4.17	5.10
3. Dia. frnt. mn.	5.00	4.79	4.64	4.42	4.32
4. Larg. bizyg.	6.04	5.55	4.93	5.00	5.23
5. Larg. bigon.	6.02	6.32	4.68	4.45	5.22
6. Taille assis	35.44	40.73	31.23	31.02	32.21
7. Stature	78.55	81.03	55.96	58.25	71.41
8. H. épine iliaque	58.76	57.91	43.49	39.56	49.33
9. Long. cuisse	31.96	30.51	25.12	25.55	28.18
10. Long. jambe	24.69	24.22	17.84	16.69	23.62
11. Long. pied	13.63	12.15	11.57	9.63	12.73
12. Larg. pied	6.51	5.90	5.97	5.73	6.48
13. Larg. cheville	3.58	2.90	3.68	3.69	3.88
14. Dia. bicrète	12.91	12.20	9.30	12.61	15.59
15. Dia. biacromial	21.57	19.00	13.35	17.14	18.73
16. Long. memb. sup.	40.09	42.17	34.09	33.27	38.15
17. Long. bras	19.23	21.35	15.78	16.24	18.20
18. Long. av. bras	15.47	15.68	13.82	11.91	15.82
19. Long. main	10.08	10.33	10.13	8.94	9.10
20. Larg. main	4.45	3.78	3.30	4.15	4.68
21. Larg. poignet	3.21	2.93	3.12	2.99	3.17
22. H. morph. face	6.11	6.79	5.78	6.89	6.49
23. H. face sup.	5.31	5.44	4.23	4.71	4.95
24. H. nez	4.05	3.86	3.85	3.77	3.77
25. Larg. nez	4.00	4.00	3.36	3.63	3.25
26. Larg. bouche	3.18	11.92	17.12	22.11	4.05
27. H. lèvres	4.82	5.36	8.04	8.64	3.90

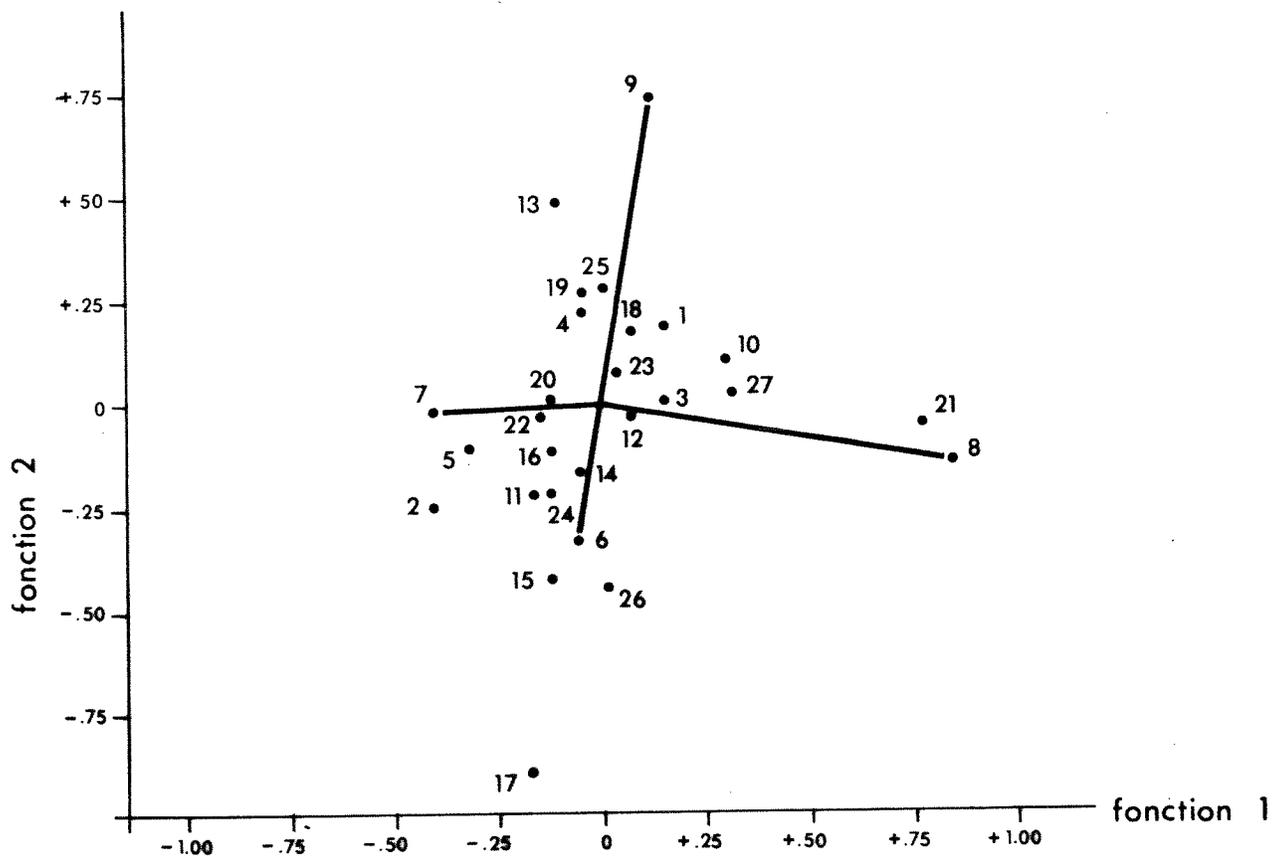
TABLEAU 26b Ecart-types de l'échantillon découpé en clans.

EFFECTIFS	BA-ZIGABA 152	BA-GESERA 64	BA-BANDA 119	B-EGA 88	BA-NYIGINYA* 38
1. Long. tête	5.69	5.35	5.89	5.50	4.92
2. Larg. tête	5.25	4.93	5.03	4.56	4.49
3. Dia. frnt. mn.	4.78	4.36	4.43	4.70	4.36
4. Larg. bizyg.	5.27	4.20	4.62	5.64	5.80
5. Larg. bigon.	5.65	5.51	5.78	5.43	4.88
6. Taille assis	31.02	32.49	33.33	36.18	36.45
7. Stature	62.87	64.65	74.92	85.52	64.53
8. H. épine iliaque	49.78	51.61	56.33	63.40	45.87
9. Long. cuisse	25.87	29.14	34.03	36.64	26.53
10. Long. jambe	21.48	22.43	24.96	25.49	25.22
11. Long. pied	12.63	11.83	12.49	16.37	12.21
12. Larg. pied	6.54	6.39	5.32	6.02	5.53
13. Larg. cheville	3.76	3.53	3.40	4.11	3.11
14. Dia. bicrète	13.72	11.45	13.35	16.17	13.57
15. Dia. biacromial	18.60	16.12	18.44	20.55	21.50
16. Long. memb. sup.	37.93	40.61	41.24	46.35	36.83
17. Long. bras	19.19	17.71	20.06	20.80	18.68
18. Long. av. bras	15.28	16.93	16.28	18.09	12.98
19. Long. main	9.81	9.60	9.34	12.59	9.47
20. Larg. main	5.24	3.83	3.57	4.53	4.56
21. Larg. poignet	3.10	3.17	2.76	3.53	2.50
22. H. morph. face	6.65	6.35	6.38	6.14	7.10
23. H. face sup.	5.18	4.73	4.75	5.79	4.91
24. H. nez	3.87	3.94	3.73	3.77	3.66
25. Larg. nez	7.39	3.34	3.19	3.61	4.05
26. Larg. bouche	8.63	13.36	3.86	3.67	4.19
27. H. lèvres	4.62	5.93	4.24	4.28	4.44

*suite page suivante.



Fonctions discriminant l'échantillon TWA, par clans



Coefficients des fonctions discriminantes

Figure 28

dernier groupe, son centre de gravité est déplacé vers le sud.

En résumé, l'analyse morphologique n'efface pas l'impression générale d'une distribution initiale des clans par aires géographiques, laissée par l'étude de leurs populations. Au moins l'axe nord-sud, malgré l'amalgame de représentants de plusieurs régions dans les mêmes unités, situe les clans Abasangwa butaka par rapport aux autres clans tandis que sur l'axe perpendiculaire, le même procédé atténue, sans le faire disparaître, étamment dû aux effets de la miscégenation Tutsi. Nous nous limiterons à ce constat et terminerons en soulignant l'erreur qu'il y aurait à entreprendre au Rwanda une étude anthropobiologique extensive sur la base des clans sans tenir compte de leur degré d'endogamie.

CONCLUSION

Quel cheminement l'idée de système clanique a-t-elle suivi dans ce chapitre.

D'abord, le clan a été dégagé d'une définition le reliant directement aux castes. Puis, en tenant compte de l'absence de Twa dans leurs rangs: indice de modernité, ceux qui étaient associés aux Tutsi, tels les Ha, Kono, Tsoke ont été séparés des clans plus anciens. Ces derniers se sont ensuite disposés par couple dans un "espace" soumis du côté ouest au travail symbolique (inversion totémique des Singa et Banda), du côté est au bourgeonnement des sous-clans et des fractions (Gesera et Nyiginya) dont nous avons tenté de retracer l'évolution jusqu'à l'apparition de l'Etat Tutsi.

A l'opposé du côté qui donna naissance à l'Etat, se trouve le clan démographiquement le plus important pays, nous voulons parler du clan des Singa réputé autochtone. Il fut certainement peu influencé par le régime de castes puisque la majorité de ses Twa ne devinrent pas potiers et ne reçurent pas de gènes étrangers. Pourtant, il comporte dans ses effectifs un nombre proportionnellement très élevé de Tutsi, dont la plupart ne sont pas des Hutu tutsiisés. Il faut donc admettre que ce clan parfaitement "multiracial" avait déjà perdu, au moment où le système clanique per-

mettait seul de conceptualiser les rapports sociaux, son étiquette d'origine.

En conséquence, il nous paraît vain de chercher systématiquement à différencier les clans en fonction de cette origine, à moins de pouvoir remonter plus loin dans le passé. Mais ce passé se situe au-delà de l'histoire. En fait, c'est cette histoire que nous avons tenté d'explorer par le biais de l'appartenance des Twa aux clans, pendant laquelle la catégorisation sociale fut probablement déterminée par un seul et même système de représentation. Tout individu intégré dans un voisinage Hutu, Tutsi ou Twa se disait ou Singa ou Zigaba, etc... sans distinction de race.

Ainsi, le Rwanda existait déjà à notre avis en tant que communauté spirituelle avant même la création d'un Etat centralisé. Certes, le système clanique ne constituait pas une ligue impliquant concentration et cohérence interne, il n'était pas non plus structuré par des règles d'alliance matrimoniale, mais il exprimait tout de même au niveau rituel et dans un langage symbolique, l'idée d'un ensemble et de la complémentarité de ses parties. La schématisation que nous en avons proposée aura sûrement son utilité si elle contribue à libérer un tant soit peu la recherche de la problématique raciale à laquelle on nous avait habitués.

CONCLUSION

Nous avons tenté dans ce travail d'expliquer un phénomène d'évolution humaine, c'est-à-dire de biologie par un processus ne dépendant pas de la sélection naturelle mais des comportements et de l'histoire.

Pourquoi les Tutsi du Rwanda sont-ils plus élancés que les Hima de l'Ankole, les Hutu et les Twa plus grands que leurs congénaires habitant l'autre rive du lac Kivu? Aucune contrainte climatique ne peut expliquer en ce cas précis ces différences morphologiques. Il faut chercher la solution au niveau de la structure sociale du Rwanda, seul point de référence commun aux trois groupes.

Deux idéologies apparemment contradictoires y occupaient toute la place: système clanique et esprit de caste (ou régime de castes et mentalité de clan). Afin de déterminer la responsabilité de chacune dans le développement du processus de tutsiisation, elles furent examinées dans une perspective historique. Le gradient géographique de l'influence Tutsi sur la morphologie des Twa, la répartition de ces derniers dans les clans en fonction de leurs métiers, ainsi que la localisation des sous-clans historiquement les plus importants nous ont permis d'affirmer que l'avènement du régime de castes et son corollaire, la tutsiisation datait d'une époque relativement récente.

Après la chute des Renge dominant le clan Singa déjà multiracial et la défaite du peuple réfractaire Banda, l'esprit de caste envahit la partie méridionale du territoire à partir d'un foyer oriental très probablement alimenté par les Hima de l'Ankole. A l'appui de cette thèse, rappelons: a) que les Shambo, l'un des quatre clans (tous Hima) de l'ankole, sont étroitement associés aux Nyiginya, les dirigeants du Rwanda; b) que les autres clans Tutsi proviennent aussi de l'est, en particulier les Ha, Kono et Gesera qui fournirent aux Nyiginya leurs reines-mères (mugabe-Kazi, un titre exclusivement porté à l'extérieur du Rwanda par les dirigeants Hima).

En ces régions orientales où les Hima gouvernaient, les Iru (Hutu), incorporés aux clans des éleveurs mais totalement exclus de l'univers pastoral, tenaient pour ainsi dire lieu de Twa; avec cette différence que les enfants de Hima, issus de femmes Iru, passaient dans une catégorie intermédiaire qui les rapprochaient des pasteurs. On ne voit donc pas quelle menace aurait pousser les Hima à se tutsiiser pour se différencier d'un groupe parfaitement isolé socialement et dont la position était définie par le statut du père.

D'autre part, à l'occident, l'aristocratie du Bu-Shi se reproduisait à l'intérieur d'un petit nombre de clans Lozi qui justifiaient ses privilèges sur les troupeaux et la terre par le principe de filiation patrilinéaire et les pouvoirs de ses ancêtres. L'usage de son patrimoine était concédé aux roturiers répartis dans une soixantaine de clans exogames.

"Lorsqu'une mère voulait donner à son enfant un clan plus considéré que celui de son mari, elle allait faire l'adultère avec un homme du clan désiré et proclamait que le fruit qu'elle portait était de ce dernier. Elle le faisait le plus souvent pour faire entrer son enfant dans le(s) clan(s) des Baluzi (aristocratie actuelle)".
(Colle, 1937, p. 99).

Une barrière clanique protégeait donc efficacement l'aristocratie Lozi.

Au Rwanda, par contre, les Hutu pouvaient accéder à l'univers pastoral. De plus, le clan avait perdu sa fonction exogamique et était devenu multiracial. On peut donc comprendre pourquoi une organisation sociale, qualifiée par certains de féodale, évolua vers un régime de castes.

En principe, donc tout le monde aurait pu devenir Tutsi si une nouvelle barrière n'avait pas été érigée par l'aristocratie pour défendre sa position. Ce qu'elle fit en survalorisant son morphotype et en instaurant un contrôle sur la circulation de ses propres femmes, hors du système dotal. Dorénavant, elle n'avait pas seulement des vaches à donner, mais aussi et surtout des femmes dont la fonction, comme le rappelait l'attitude vis-à-vis des Twa-Kazi qui portaient toujours des enfants Twa, était de reproduire les différences sociales.

La supériorité stratégique de l'aristocratie reposait sur le fait qu'elle pouvait "améliorer" la qualité de ses femmes et en dernier ressort du morphotype Tutsi en les choisissant dans un pool de variabilité morphologique élargi par un système clanique nouveau, et déjà rallié à son propre système de valeurs.

Dans un travail antérieur (Desmarais 69), nous avons montré comment la migration sélective polarisée par le système de valeurs pouvait orienter la variabilité morphologique d'une population dépourvue d'appareil étatique. Celui-ci qui a fait son propos d'une société hiérarchisée, en constitue le complément nécessaire.

De l'un comme de l'autre, il se dégage la présomption d'une évolution humaine dirigée, moins par les impératifs de l'adaptation que par la sélection artificielle et l'histoire.

* * * * *

Nul ne pourrait conclure avec plus de pertinence notre exposé que l'auteur de l'"Anthropologie structurale" auquel nous devons notre intuition de départ

"Les hommes ne se sont pas moins fait eux-mêmes qu'ils n'ont fait les races de leurs animaux domestiques, avec cette différence que le processus a été moins conscient et volontairement dans le premier cas que dans le second."

(Lévi-Strauss, 1958, p. 386).

On comprend mieux ce qu'il veut dire lorsqu'un anthropologue biologiste ajoute:

"Lévi-Strauss comme Darwin propose un modèle de l'évolution qui, comme fondement de son développement conceptuel, propose la sélection artificielle de la domestication... La nature imite l'Art".

(Gomila, 1976, p. 6).

BIBLIOGRAPHIE

- BASTIDE, R., 1970. - Le lointain et le prochain - Paris, Cujas.
- CAVALLI-SFORZA, L. and all., 1969.- Studies on African Pygmies, I. A pilot investigation of Babinga Pygmies in the Central African Republic (with an analyses of genetic distances) - Amer. J. Hum. Genet. 21: 252-74.
- CAVALLI-SFORZA, L.L., and BODMER, W-F., 1971.- The genetics of human populations. - Sans Francisco, Freeman and Co.
- CAVALLI-SFORZA, L-L., 1971. - Pygmies, an example of hunters - gatherers and genetic consequences for man of domestication of plants and animals. - In Human genetics. Proceeding of the Fourth International Congress of Human Genetics.- Paris, septembre 1971.
- COLLE, P.R., 1937. - Essai de monographie des Bashi-ronéotypé.
- COMAS, J.Y., FAULHABER, J., 1965. - Somatométrie de Los Indios Triques de Oaxaca, Mecixo. - Mexico, Universidad Nacional Autonomia de Mexico.
- CREPEAU, P., et BIZIMANA, S., 1977. - Proverbes du Rwanda. - Tervuren, Belgique, S. Presse.
- CZEKANOWSKI, J., 1917. - Forschungen im Nil-Kongo-Zwischengebiet. Band 1: Ethnographie. - Leipzig, Klinkhardt und Biermann.
- DAIGER, S.P., and SCHANFIELD, M.S., and CAVALLI-SFORZA, L.L., 1975. - Group-Specific component (Gc) Proteins Bind Vitamin D and 25 - Hydroxy vitamin D - Proc. Nat. Acad. Sci. USA, Vol. 72, no 6, pp. 2076-2080.
- D'ARIANOFF, A., 1951. - Origines des clans hamites au Ruanda. - Zaïre, 5: 1: 45-54.
- D'ARIANOFF, A., 1952. - Histoire des Bagesera, souverains du Gisaka. - Bruxelles, Institut Royal Colonial Belge.
- DE HEUSCH, L., 1966. - Le Rwanda et la civilisation interlacustre. - Bruxelles, Université Libre, Institut de Sociologie.

- DE LAGGER, L., 1939. - Ruanda. - Kabgayè. Vicariat (2e éd. 1961).
- DELMAS, L., 1950. - Généalogies de la noblesse (les Batutsi) du Ruanda. - Kabgayi, Vicariat.
- DESMARAIS, J.-C., 1969. - Analyse multidimensionnelle des effets de l'endogamie sur la variabilité des caractères anthropométriques de la population Bedik (Sénégal oriental). - Mémoire de maîtrise, Département d'Anthropologie, Université de Montréal.
- D'HERTEFELT, M., 1962a. - Le Rwanda. In: D'HERTEFELT, M., TROUWBORST, A.A., et SCHERER, J.H., Les anciens royaumes de la zone interlacustre méridionale. Rwanda, Burundi, Buha. - Tervuren, Musée Royal de l'Afrique Centrale, London, International African Institute (Ethnographic Survey of Africa).
- D'HERTEFELT, M., 1970. - Les clans du Rwanda ancien. Eléments d'ethno et d'ethnohistoire. - Tervuren, Belgique.
- DOUGLAS, M., 1971. - De la Souillure. - Paris, Maspéro.
- GERKENS, G., 1949. - Les Batutsi et les Bahutu. Contribution à l'anthropologie du Rwanda et de l'Urundi, d'après les mensurations recueillies par la mission G. Smets, Bruxelles, Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique.
- GOMILA, J., 1976. - Définir la population. - L'étude des isolats. - Paris, INED, pp. 5-36.
- GOU ROU, P., 1970. - L'Afrique. - Paris, Hachette.
- GUSINDE, M., 1949. - Die Twa-Pygmaen in Rwanda. Forschungsergebnisse im Tropischen Africa aus dem Jahre 1934. - Wien-Mödling, Mission druckeren St-Gabriel.
- HIERNAUX, J., 1954. - Les caractères physiques des populations du Rwanda-Urundi. - Bruxelles, Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique.
- HIERNAUX, J., 1956a. - Note sur une ancienne population du Rwanda-Urundi: Les Reenge. - Zaïre, 10: 4: 351-360.
- HIERNAUX, J., 1956b. - Analyse de la variation des caractères physiques humains en une région de l'Afrique Centrale: Rwanda-Urundi et Kivu. - Tervuren, Musée Royal de l'Afrique Centrale.

- HIERNAUX, J., 1965a. - Hérité, milieu et morphologie. Biotypologie. 26: 1-36.
- HIERNAUX, J., 1965b. - Note sur les Tutsi de l'Utombwe (République du Congo). La position anthropologique d'une population émigrée. - Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, tome 7, XIe série, pp. 361 à 379.
- HIERNAUX, J., 1968. - La diversité humaine en Afrique subsaharienne. - Bruxelles, Université Libre, Institut de Sociologie.
- HIERNAUX, J., 1972. - Note sur les restes osseux trouvés dans la tombe de Cyclima II. - in Van Noten. F.L. Les tombes du roi Cyclima Rujugira et de la reine-mère Nyirakuhwi Kanjogera-Butare. INRS.
- HIERNAUX, J., 1974. - The people of Africa-London Werdenfeld and Nicolson.
- HIERNAUX, J. et MAQUET, E., 1956. - Cultures préhistoriques de l'âge des métaux au Ruanda-Urundi et au Kivu (Congo Belge). Première partie. - Bruxelles, Bulletin des Séances de l'Académie Royale des Sciences Coloniales, II: 6: 1126-1149.
- HIERNAUX, J. et MAQUET, E., 1960. - Cultures préhistoriques de l'âge des métaux au Ruanda-Urundi et au Kivu (Congo Belge). Deuxième partie. - Bruxelles, Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, Mémoire, X: 2.
- Historique et Chronologie du Ruanda, 1956. - Kabgayi.
- JACQUARD, A., 1977. - Concepts en génétique des populations. - Paris, Masson.
- KAGAME, A., 1943. - Inganji Karinga (col. 1: 1943; vol. 2: 1947). - Kabgayi, Vicariat (2e éd. 1959).
- KAGAME, A., 1947. - Le code ésotérique de la dynastie du Ruanda. - Zaïre, 1: 4: 364-386.
- KAGAME, A., 1951. - La poésie dynastique au Rwanda. - Bruxelles, Institut Royal Colonial Belge.
- KAGAME, A., 1952. - Le code des institutions politiques du Rwanda précolonial. - Bruxelles, Institut Royal Colonial Belge.
- KAGAME, A., 1954. - Les organisations socio-familiales de l'ancien Rwanda. - Bruxelles, Académie Royale des Sciences Coloniales.
- KAGAME, A., 1959. - La notion de génération appliquée à la généalogie dynastique et l'histoire du Rwanda des Xe-XIe siècles à nos jours. - Bruxelles, Académie Royale des Sciences Coloniales.

- KAGAME, A., 1961. - L'histoire des armées bovines dans l'ancien Rwanda. - Bruxelles, Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer.
- KAGAME, A., 1963. - Les milices du Rwanda précolonial. - Bruxelles, Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer.
- KAGAME, A., 1969. - Introduction aux grands genres lyriques de l'ancien Rwanda. - Butare, Université Nationale du Rwanda.
- KAGAME, A., 1972 et 1975. - Un abrégé de l'ethnohistoire du Rwanda. - Université Nationale du Rwanda, Butare. Collection "Muntu", T.1 et T.2.
- KUPER, A., 1975. - The social structure of the Sotho-speaking peoples of Southern Africa. Africa, 45, (1), 67-81; (2), 139-149.
- LEACH, E.R., 1962. - What should we mean by caste? In: LEACH, E.R. (ed.) Aspects of caste in South India, Ceylon and North-West Pakistan. - Cambridge, University Press: 1-10.
- LEVI-STRAUSS, C., 1949. - Les structures élémentaires de la parenté. - Paris, Mouton.
- LEVI-STRAUSS, C., 1958. - Anthropologie structurale. - Paris, Plon.
- LEVI-STRAUSS, C., 1962. - La pensée sauvage. - Paris, Plon.
- LEVI-STRAUSS, C., 1962. - Le totémisme aujourd'hui. - Paris, PUF.
- LEMARCHAND, R., 1970. - Rwanda and Burundi. - London, Pall Mall Press.
- MAQUET, J.J., 1954. - Le système des relations sociales dans le Ruanda ancien. - Tervuren, Musée Royal du Congo Belge.
- MAQUET, J., 1969. - Institutionnalisation féodale des relations de dépendance dans quatre cultures interlacustres. - Cahiers d'Etudes Africaines, 35 (9,3): 402-414.
- MAQUET, J., 1970. - Pouvoir et société en Afrique. - Paris, Hachette.
- MUREGO, D., 1975. - La révolution Rwandaise 1959-1962. Essai d'interprétation. - Louvain. Publications de l'Institut des Sciences Politiques et Sociales.
- NENQUIN, J., 1967. - Contributions to the study of the prehistoric cultures of Rwanda and Burundi- Butare. - Institut National de Recherche Scientifique, no 5.

- NEESEN, V., 1953. - Quelques données démographiques sur la population du Rwanda-Urundi. - Zaïre, 7: 10: 1011-1025.
- NIE, N.H. and HADLAI HULL, C., and JENKINS, J.G., and all., 1975. - SPSS. Statistical Package for the Social Sciences, Sec. ed. - Montreal, McGraw-Hill.
- PAGES, A., 1933. - Un royaume hamite au centre de l'Afrique. - Bruxelles, Institut Royal Colonial Belge.
- PAUWELS, M., 1967. - Le Bushiru et son muhinza ou roitelet Hutu. - Annali Lareranensi, XXXI: 205-322.
- Plan decennal pour le développement économique et social du Rwanda-Urundi, 1951. - Bruxelles, Les éditions de Visscher.
- REISDORFF, I., 1952. - Enquêtes foncières au Rwanda-ronéotypé.
- SCHUMACHER, P., 1927. - Les Pygmées Bagesera et Bazigaba aux cascades du Karambo-Bikore. - Congo, II : 544-554, 717-725; 1928: 1: 150-180.
- SCHUMACHER, P., 1928. - Les Pygmées Bagesera et Bazigaba. - Congo, II: 228-240, 755-776.
- SIRVEN, P., et coll., 1974. - Géographie du Rwanda-Kigali, Editions Rwandaises.
- SMITH, P., 1975. - Le récit populaire au Rwanda. Butare. - Institut National de Recherche Scientifique, no 15.
- SMITH, P.E.L., 1976. - Food production and its consequences. - Don Mills, Ontario, Cummings Publishing Co.
- TEXTOR, R., 1967. - A cross-cultural summary. - New Haven. HRAF Press.
- VAN NOTEN, F.L., 1972. - Les tombes du roi Cyclima Rujugira et de la reine-mère Nyirayuhi Kanjugera. Description archéologique. - Butare. - Institut National de Recherche Scientifique.
- VANSINA, J., 1962. - L'évolution du royaume Rwanda des origines à 1900. - Bruxelles, Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer.
- VIDAL, Cl., 1969. - Le Rwanda des anthropologues ou le fétichisme de la vache. - Cahiers d'Etudes Africaines, 35 (9,3): 384-401.
- WEINER, J.S., and LOURIE, J.A., 1969. - Human biology. A guide to field methods. - IBP, London, Blackwell Sc. Pu.

WRIGHT, S., 1969. - Evolution and the genetics of populations. Vol.2
The theory of Gene frequencies. - Chicago, The University of
Chicago Press .

YELLEN, J.E., 1976. - Settlement patterns of the ! Kung: An archaeological
perspective In: Lee, R.B., and Devore, I. (ed.), Kalahahari Hunter-
Gatherers. Studies of the !Kung San and Ther Neighbors. - Massachu-
setts, Harvard University Press.

REMERCIEMENTS

Si cet ouvrage a quelque mérite, la responsabilité en incombe d'abord à Jacques Gomila qui m'a fait bénéficier de ses idées et de ses conseils, tout au long de mes études.

Luca Cavalli-Sforza et Jean Hiernaux y ont contribué: le premier en organisant au Rwanda et à l'extérieur la recherche génétique; le second en me donnant accès à son fichier anthropométrique. Comme il a été précisé dans une note, Ferenz Kalos est intervenu à une étape décisive de l'élaboration des données démographiques. Antonio Siccardi et Françoise Vanderland ont effectué une partie des prélèvements. Antonio Siccardi a coordonné les activités des différents laboratoires qui ont effectué les analyses. A. Kagame m'a accordé une entrevue importante et stimulante en avril 1977 et M. d'Hertefeldt m'a fait parvenir une liste des effectifs de la population Tutsi par communes. Que tous soient remerciés pour leur soutien et leur participation.

J'ai une dette de reconnaissance particulière envers mes collaborateurs: Béatrice Mukagakwandi, Salathiel Sebaheka, Vianney Nkumdabagenzi, Alfred Murekezi et Adéodat Haliyamutu. Sans leur travail, leur compétence et leur courage, rien n'aurait été possible.

Ma pensée va aussi à tous les Rwandais dont il est question dans ces pages, je garde d'eux un souvenir affectueux.

Les autorités Rwandaises m'ont toujours facilité le travail. Je remercie, en particulier, Monsieur le Recteur de l'Université Nationale du Rwanda, Sylvestre NSanzimana et Monsieur le Doyen de la Faculté des Sciences économiques et Sociales, Nicodème Ruhashyankiko.

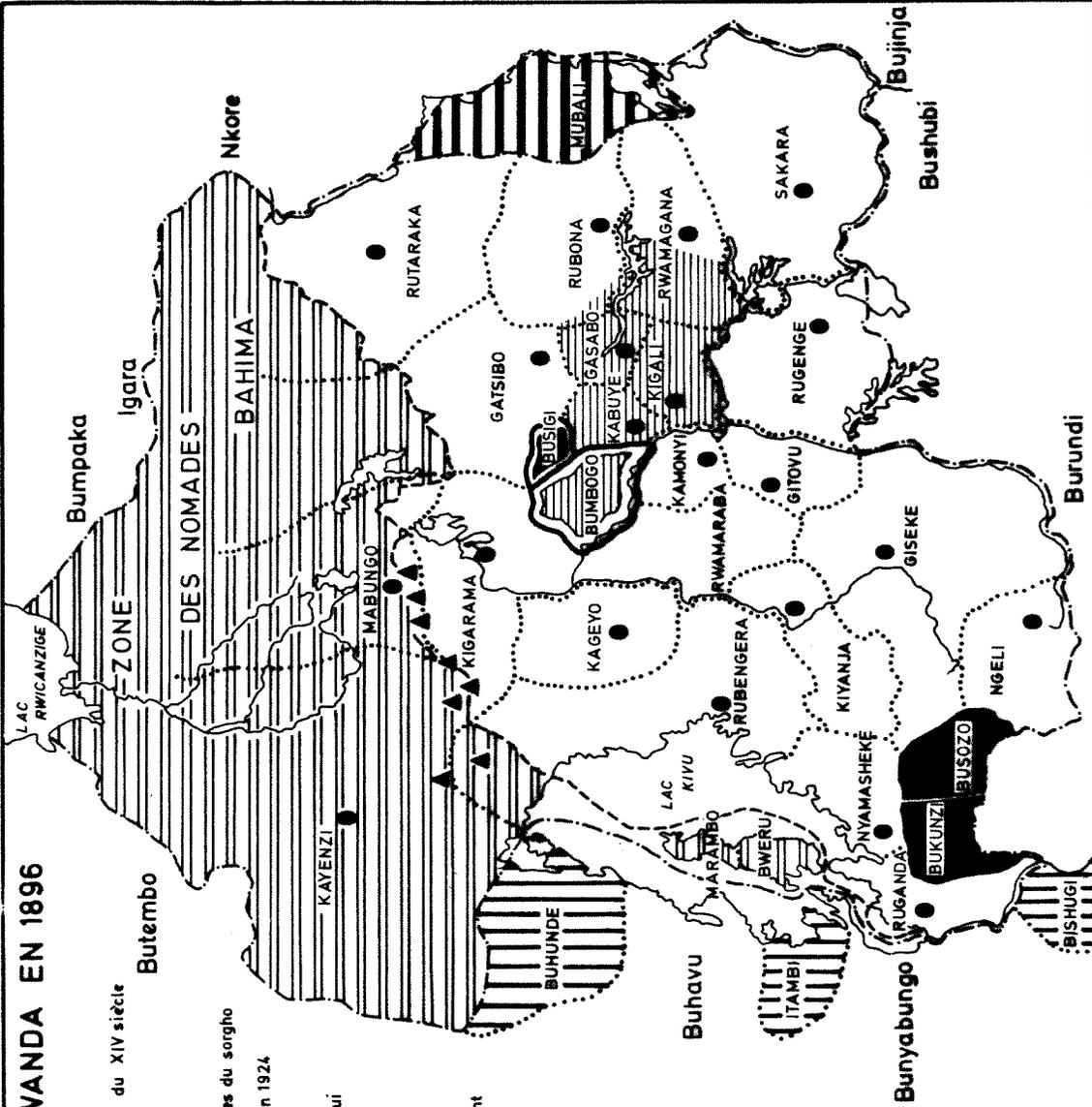
Pierre Crépeau m'avait attiré vers le Rwanda en piquant ma curiosité au sujet de Twa, c'est lui qui a révisé les épreuves finales de ce texte. J. Benoist, N. Clermont, J.C. Muller, L. Paradis et S. Pelchat, à des titres divers, m'ont apporté leur appui ou leurs suggestions; je les en remercie.

Lucien Goupil a conçu et réalisé les cartes qui n'avaient pas été dessinées au labocarte de l'Université Nationale du Rwanda. Mesdames J. Choukroun, assistée de E. Crosnier, ont assuré la frappe de ce manuscrit.

L'Université Nationale du Rwanda et le Conseil des Arts du Canada ont accordé les subventions et les bourses qui ont facilité cette recherche, le Département d'anthropologie et le Centre de calcul de l'Université de Montréal ont offert les conditions favorables à sa rédaction.

LE ROYAUME DU RWANDA EN 1896

- ▲ Volcans
- ▨ Royaume du Rwanda au début du XIV siècle
- ▩ Royaumes pluviateurs
- ▧ Royaume du grand pluviateur
- ▦ Territoire préparant les prémices du sorgho
- ▥ Royaume rattaché au Rwanda en 1924
- ▤ Territoire perdu lors de la délimitation coloniale
- ▣ District extérieur au Rwanda qui payait tribut au Mwami
- Résidence royale
- Le Rwanda en 1896
- - - Le Rwanda actuel
- Limite des districts qui payaient tribut au Mwami
- Limite des royaumes et des territoires exemptés de tribut



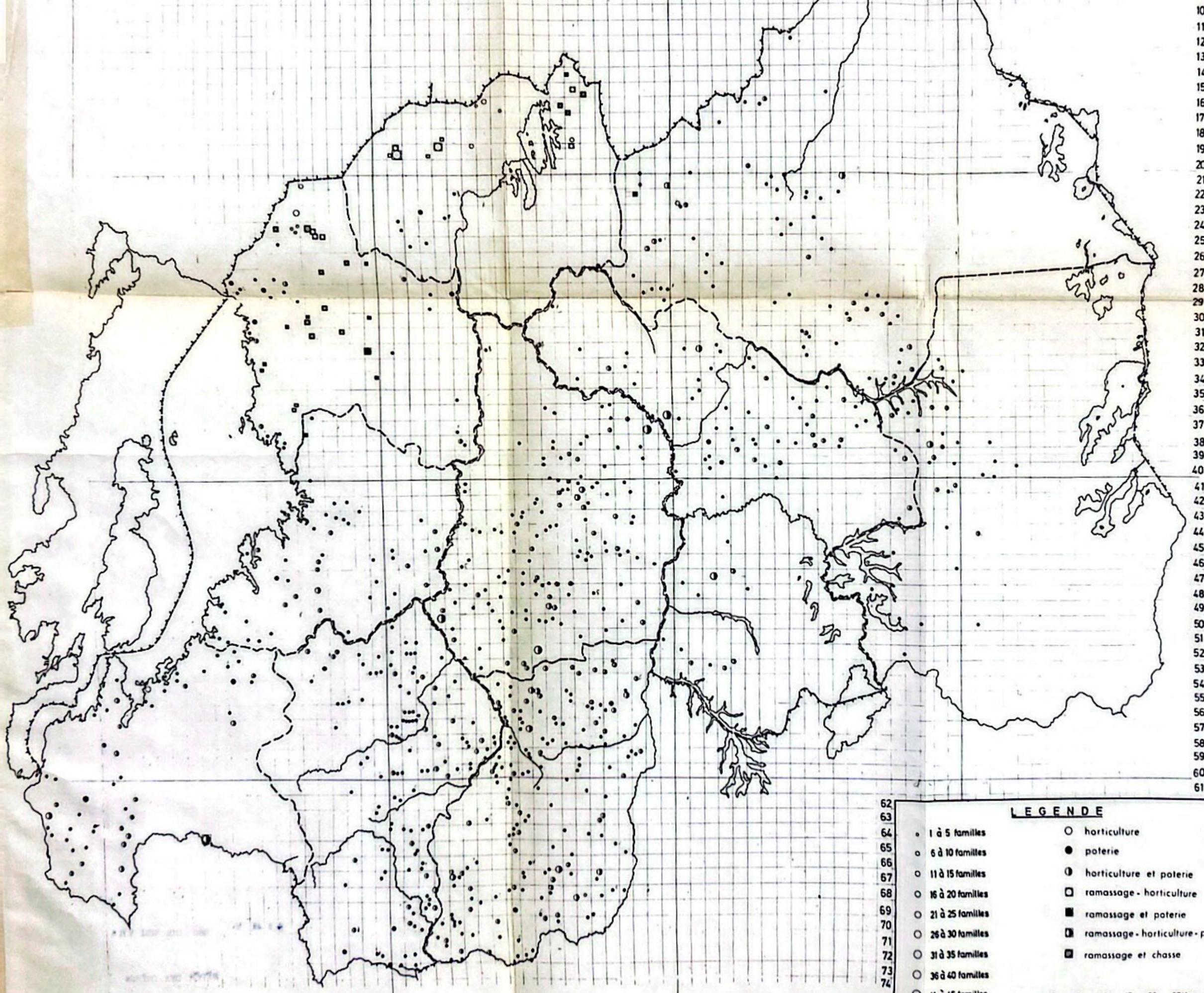
Carte no 29

Carte établie par : A. KAGAME
 Professeur à l'Université Nationale du Rwanda
 Dessinée au laboratoire de cartographie de l'Université Nationale du Rwanda
 Dessinateurs William MIHIGO, Ananias NDIKUMAGENGE

7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87

3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61

carte n° 32: Campements, et activités économiques des Twa du Rwanda



62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74

LEGENDE

- 1 à 5 familles
- 6 à 10 familles
- 11 à 15 familles
- 16 à 20 familles
- 21 à 25 familles
- 26 à 30 familles
- 31 à 35 familles
- 36 à 40 familles
- 41 à 45 familles
- horticulture
- poterie
- ⊙ horticulture et poterie
- ramassage - horticulture
- ramassage et poterie
- ▣ ramassage - horticulture - poterie
- ▣ ramassage et chasse

0 5 10 15 20 25 Km
carte d'après les données de LEBLANC et de LEBLANC de l'UNR